

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

TRAJECTOIRES MIGRATOIRES ET
REPRÉSENTATIONS SOCIALES
D'IMMIGRANTS À GATINEAU :
L'IMMIGRATION, UN SUCCÈS OU UN ÉCHEC ?

THÈSE PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT
EN SCIENCE SOCIALES APPLIQUÉES

PAR ABDELAZIZ KHAMLICHE

FÉVRIER 2019

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier ma directrice de thèse, Denyse Côté, pour m'avoir offert toute son aide technique, théorique et morale et pour avoir cru en moi. Sans son encadrement, cette thèse n'aurait pas vu le jour. Dans les moments de blocage, de flottement ou de détresse, elle était présente assumant pleinement son rôle de coaching, d'éclaireur ou de rappel à l'ordre.

Je remercie également ma codirectrice, Michèle Vatz Laaroussi, pour ses précieux commentaires, remarques et éclairages sur le plan de la structure du texte et des pistes de recherche, ainsi que le professeur Ndiaga Loum pour ses encouragements au début de cette thèse.

Je tiens en même temps à rappeler que ce projet n'aurait jamais pu aboutir sans le soutien moral et matériel de ma femme, Malika Zaoui, et de mes filles Dalal et Salma. La préparation de cette thèse n'a été, en grande partie, réalisable qu'au détriment de leur confort et de leur bien-être matériel et social.

Enfin, je remercie toutes les personnes qui ont participé à ma recherche et bien voulu m'offrir de leur temps et partager avec moi leur expérience migratoire. C'est grâce à elles que cette thèse a pu être possible.

A tous ceux et celles qui m'ont aidé à avancer sur mon chemin, merci.

DÉDICACE

À la mémoire de Chibani, mon père,
et de Lalla Khaddouj Cherkaouia.

A tous les miens.

AVANT-PROPOS

Cette thèse n'a jamais fait partie de mes projets de vie. Comme plusieurs immigrants, je croyais que mon établissement au Canada allait se dérouler autrement.

À notre arrivée, moi et ma famille, l'ombre des attentats du 11 septembre 2001 continuait de peser sur l'ambiance qui régnait au pays, alors que nous étions en février 2009, soit huit années après ces attentats. La neige et le froid m'ont mis face à une réalité qui n'a rien à voir avec les cartes postales. Les premiers contacts avec le pays d'accueil furent également marqués d'incompréhension : le français du Québec n'est pas celui que nous avons lu et pratiqué chez nous. Tout est différent : l'accent, l'humour et les tempéraments. Les gens nous paraissaient froids et distants, à l'image du climat. Les labyrinthes administratifs pour l'acquisition des documents nécessaires pour le séjour faisaient le reste, mais que faire ? Nous étions entre le pont qui unit et la porte qui sépare, comme disait Simmel, mais déterminés à aller de l'avant. Notre décision était désormais irréversible.

Cette thèse est une trajectoire majeure d'un long parcours. C'est un signe de gratitude à mon pays d'origine, le Maroc, et à celui qui m'accueille, le Canada. C'est aussi un signe d'appartenance assumée à la famille des immigrants, des exilés et des réfugiés.

Qui pourrait mieux relater cet état d'esprit mieux qu'un poète immigrant comme Gibran.

Longs furent les jours de douleur que j'ai passés dans ses murs, et longues furent mes nuits de solitude ! Et qui peut quitter sans regret sa douleur et sa solitude ? J'ai éparpillé dans ces rues trop de parcelles de mon esprit. Et trop nombreux sont les enfants de ma nostalgie qui se promènent nus dans ces collines. M'éloigner d'eux me fait mal et me pèse.

Ce n'est pas d'un vêtement que je me débarrasse aujourd'hui : c'est une peau que je déchire de mes propres mains.

Et ce n'est pas une pensée que je laisse derrière moi, mais un cœur mollifié par la faim et la soif.

Et pourtant, je ne puis m'attarder davantage.

La mer qui attire toutes choses à elle m'appelle, et je dois embarquer.

Car rester, quoique les heures brûlent dans la nuit, c'est se glacer, se cristalliser, s'enfermer dans une armature.

(Gibran, 1981, p.10)

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	4
LISTE DES TABLEAUX	10
LISTE DES ACRONYMES	11
RÉSUMÉ	12
ABSTRACT	13
INTRODUCTION	14
 PREMIÈRE PARTIE. PROBLEMATIQUE, CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE	
DE LA RECHERCHE	22
CHAPITRE I. LA QUESTION MIGRATOIRE	22
1. La recherche sur l’immigration et les immigrants	25
2. Le Canada, le Québec et les immigrants : un contrat gagnant-gagnant	30
3. L’immigration à Gatineau	35
CHAPITRE II. LES LIEUX DE CONTACT	39
1. L’emploi	40
2. L’habitat	44
3. L’école	45
CHAPITRE III. LE CADRE THEORIQUE	47
1. Parcours et trajectoires	51
1,1. En contexte prémigratoire	54
1.2. En contexte post-migratoire	56
2. Les représentations sociales	57
2.1. En contexte prémigratoire	61
2.2. En contexte post-migratoire	63
Chapitre IV. DES CONCEPTS CLES POUR COMPRENDRE LE PHENOMENE	
MIGRATOIRE	65
1. L’acculturation	66
2. L’assimilation	67
3. L’intégration	70
4. L’insertion	73

5. L'exclusion	76
CHAPITRE V. QUESTION, ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE	82
1. La question de recherche	82
2. Une méthodologie fondée sur une approche qualitative et de proximité	83
2.1. Les récits de vie	85
2.2. La population cible et méthodes d'échantillonnage	88
2.2.1. La méthode d'échantillonnage	89
2.2.2. L'échantillon	90
a) La dimension d'homogénéité	90
- Le lieu de résidence	90
- La catégorie d'immigration	90
b) La dimension d'hétérogénéité	91
c) Les communautés d'origine	91
- Les communautés des Africains subsahariens	93
- Les communautés latino-américaines	93
- Les communautés maghrébines	94
d) Les caractéristiques des répondants	94
3. Gatineau, une ville pour les familles	95
4. Les entretiens	96
5. L'analyse des données	98
Conclusion	98
DEUXIÈME PARTIE. PARCOURS, TRAJECTOIRES ET REPRESENTATIONS	100
CHAPITRE I. CONTEXTES SOCIOHISTORIQUES DE L'EMIGRATION ET TRAJECTOIRES PREMIGRATOIRES	101
1. L'Afrique subsaharienne et ses ressortissants	102
1.1. De la Côte d'Ivoire au Canada : une « pauvre » parmi les « riches »	104
1.2. Après Conakry et Grenoble	106
1.3. Du Gabon à la France et de Chicago à Gatineau	108
1.4. Deux Sénégalais aux trajectoires différentes	111

1.5. Un Togolais d'origine béninoise qui vient de Genève	113
1.6. Deux Maliennes sur les rails de l'immigration	115
2. Le Maghreb et ses ressortissants	117
2.1. L'Algérie des espoirs déçus	119
2.2. Le Maroc et ses cadres qui s'exilent	121
2.3. La ruée vers la liberté des Tunisiens	124
3. L'Amérique latine et ses ressortissants	127
3.1. Un couple péruvien combattant	129
3.2. Une Colombie qui gaspille ses ressources humaines	131
3.3. Sous le charme du Canada	133
3.4. Un opposant vénézuélien à Hull	134
3.5. Le Mexique de la peur	136
Conclusion	140
CHAPITRE II. LES MOTIVATIONS EN CONTEXTE PRÉ-MIGRATOIRE	142
1. Les répulsions dues aux contextes sociohistoriques	142
2. La motivation matérielle	144
3. La motivation de préservation	145
4. La motivation du développement personnel	146
5. Le mimétisme	147
6. Les exigences de la famille	148
CHAPITRE III. EN CONTEXTE POSTMIGRATOIRE, LE CHEMIN SE FAIT EN MARCHANT.....	150
1. Expériences antérieures	150
2. Trajectoires professionnelles	151
3. Représentations et trajectoires postmigratoires.....	154
CHAPITRE IV. FIGURES D'IMMIGRANTS	157
1. <i>Les gagnants</i>	158
1.1. Une nouvelle vie, un nouveau statut	158
1.2. Le succès rapide d'une Brésilienne à Gatineau	160
1.3. Le métier de Chawarma et kabab vaut mieux que les études	162

1.4. Le salut social par le travail	165
1.5. Unis pour le meilleur et pour le pire	170
1.6. Émigrer, c'est rompre avec le passé	174
1.7. Des Colombiens sur les traces de Sisyphe	176
1.8. Mexicains à la recherche de la sécurité	180
1.9. À quelques pas de la mort et il continue à se battre	183
2. <i>Les flottants</i>	185
2.1. Les espoirs des premiers pas	185
2.2. Ce dont des parents rêvent pour leurs enfants	187
2.3. La migration n'est pas une religion	189
2.4. Un ménage au bord de l'éclatement	191
3. <i>Les perdants</i>	194
3.1. Un bac +5 pour un emploi dans une station d'essence	194
3.2. La fin des illusions	196
3.3. Un nomade au Canada	200
3.4. Une marmite qui bouillonne dans le froid	202
3.5. La double absence	206
3.6. L'école est-elle un garant de l'ascension sociale ?	208
3.7. Ma raison de vivre	210
Conclusion : La migration, une expérience au pluriel	213

TROISIÈME PARTIE. LES STRUCTURES SOCIALES ET LES REPRÉSENTATIONS EN DIALOGUE	219
Chapitre I. L'OEIL IMMIGRANT : REGARDS SUR LES FAITS	219
1. Le sens de l'acte migratoire	221
2. La réussite et l'échec aux yeux des migrants	223
CHAPITRE II. L'INSERTION ET L'EXCLUSION EN CONTEXTE POST-MIGRATOIRE	227
1. Face au monde de l'emploi	227
1.1. Immigrants aux trajectoires ascendantes	229

1.2. Déqualifiés aux regards divergents	229
1.3 Les « vieux » étudiants	230
1.4. Les exclus	232
2. Face à l’insertion sociale	233
2.1. Les raisons structurelles	234
a) La discrimination et le racisme	235
b) La non-reconnaissance des compétences	239
c) La politique d’immigration	239
d) Les réseaux de connaissance	240
2.2. Les représentations sociales	242
a) L’imaginaire prémigratoire	243
b) Influence du statut socioprofessionnel prémigratoire	244
c) Les chocs des identités	246
d) Québec : de la séduction au désenchantement	248
e) Ces femmes qui réussissent	249
f) Les stratégies familiales	251
g) Plus on vieillit, plus le désenchantement grandit	252
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	253
1. Regards sur les projets migratoires	254
2. Variété de parcours, pluralité de figures	255
3. Des récits qui dévoilent le contenu de la boîte noire	256
BIBLIOGRAPHIE	267
ANNEXE A. Tableau n°6. Code du répondant, date d’arrivée au Canada et niveau scolaire	295
ANNEXE B. Guide de récit de parcours migratoire	296
ANNEXE C. Guide d’entretiens	297

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Répartition des répondants selon l'origine, le sexe et l'arrivée au Canada	95
Tableau 2. Répartition des répondants selon l'origine et la trajectoire	150
Tableau 3. Code du répondant, profession avant d'arriver au Canada, profession actuelle	152
Tableau 4. Les trajectoires des répondants selon le groupe d'origine et le sexe	153
Tableau 5. Représentations sociales selon le groupe d'origine et la date d'arrivée au Canada ..	155
Tableau n°6. Code du repondant, date d'arrivee au canada et niveau scolaire	295

LISTE DES ACRONYMES

- GM-MN1 : Groupe du Maghreb-masculin n°1
- GM-MN2 : Groupe du Maghreb-masculin n°2
- GM-MN3 : Groupe du Maghreb-masculin n°3
- GM-FN4 : Groupe du Maghreb-féminin n°4
- GM-FN5 : Groupe du Maghreb-féminin n°5
- GM-MN6 : Groupe du Maghreb-masculin n°6
- GM-MN7 : Groupe du Maghreb-masculin n°7
- GM-FN8 : Groupe du Maghreb-féminin n°8
- GAS-MN9 : Groupe de l'Afrique subsaharienne--masculin n°9
- GAS-MN10 : Groupe de l'Afrique subsaharienne-masculin n°10
- GAS-MN11 : Groupe de l'Afrique subsaharienne-masculin n°11
- GAS-MN12 : Groupe de l'Afrique subsaharienne-masculin n°12
- GAS-FN13 : Groupe de l'Afrique subsaharienne-féminin n°13
- GAS-FN14 : Groupe de l'Afrique subsaharienne-féminin n°14
- GAS-FN15 : Groupe de l'Afrique subsaharienne-féminin n°15
- GAS-FN16 : Groupe de l'Afrique subsaharienne-féminin n°16
- GAL-MN17 : Groupe de l'Amérique latine-masculin n°17
- GAL-MN18 : Groupe de l'Amérique latine-masculin n°18
- GAL-MN19 : Groupe de l'Amérique latine-masculin n°19
- GAL-MN20 : Groupe de l'Amérique latine-masculin n°20
- GAL-FN21 : Groupe de l'Amérique latine-féminin n°21
- GAL-FN22 : Groupe de l'Amérique latine-féminin n°22
- GAL-FN23 : Groupe de l'Amérique latine-féminin n°23
- GAL-FN24 : Groupe de l'Amérique latine-féminin n°24

RÉSUMÉ

Les études qui portent sur l'immigration sont nombreuses et s'intéressent aussi bien au marché du travail qu'aux processus d'insertion ou d'exclusion des immigrants et aux opportunités ou obstacles qu'ils rencontrent dans le pays d'accueil. Mais, peu d'études se concentrent à la fois sur les contextes d'émigration et d'immigration, les trajectoires et les représentations des travailleurs qualifiés durant les différentes étapes de leur parcours migratoire et sur le sens qu'ils donnent aux notions de réussite ou d'échec de ce parcours.

Notre recherche qualitative, centrée sur des expériences individuelles, porte sur le déroulement du processus migratoire, depuis le pays d'origine jusqu'au Canada. Elle s'arrête sur la situation pré-migratoire : les contextes de migration, les motifs de départ, le choix de la destination, l'imaginaire prémigratoire ; puis le parcours d'insertion ou d'exclusion sociales et professionnelles à Gatineau et la situation actuelle du point de vue des objectifs et de la satisfaction des acteurs concernés.

À partir de récits de vie, elle tente de saisir les trajectoires d'immigrants sélectionnés en tant que travailleurs qualifiés, qui résident à Gatineau et de comprendre les représentations qu'ils portent durant les différentes phases de leur parcours migratoire. De cette façon, il était possible d'approcher différents parcours migratoires et processus d'insertions sociale et professionnelle dans le pays d'accueil. Nos résultats révèlent la diversité des représentations que portent ces immigrants de leur parcours et nous invitent à tenir compte à la fois de ce phénomène migratoire « collectif » et de la singularité des parcours individuels. Notre recherche a démontré qu'il est nécessaire de tenir compte des contextes d'émigration et d'immigration, des sentiments d'insatisfaction dans les pays d'origine ou de provenance et d'attraction de certains lieux privilégiés d'immigration, des trajectoires migratoires et d'insertion ou d'exclusion sociale et professionnelle dans le pays d'accueil, ainsi que des éléments subjectifs qui orientent et guident les immigrants dans le choix de leurs trajectoires migratoires. Il s'agit aussi de contribuer à la compréhension des diverses expériences d'immigration et des représentations que des immigrants véhiculent de leur parcours migratoire, de leur pays hôte et de sa population.

Mots-clés : travailleurs immigrants qualifiés, acculturation, assimilation, intégration, insertion, exclusion, discrimination et racisme, récit de vie, trajectoire, parcours, représentation.

ABSTRACT

The studies on immigration are numerous and focus as much on the labor market as on the process of integration or exclusion of immigrants and the opportunities or obstacles they encounter in the host country. But, few studies focus on the contexts of emigration and immigration, the trajectories and representations of skilled workers during the different steps of their migration and on the meaning they give to notions of success, or failure of their migratory pathways.

Our qualitative research, centered on individual experiences, focuses on the flow of the migration process from the country of origin to Canada. It stops on the pre-migratory situation: the contexts of migration, the reasons for departure, the choice of the destination, the imaginary premigration; then the path of social and professional integration or exclusion in Gatineau and the current situation in terms of objectives and the satisfaction of the actors.

Based on life stories, she tries to capture the trajectories of selected immigrants as skilled workers who live in Gatineau and understand the representations they make during the different phases of their migration journey. In this way, it was possible to approach different migratory routes and social and professional integration processes in the host country.

Our results reveal the diversity of representations these immigrants bring to their experiences and invite us to take into account both this "collective" migration phenomenon and the singularity of their individual trajectories. Our research has shown that it is necessary to take into account the contexts of emigration and immigration, feelings of dissatisfaction in countries of origin and attraction of certain privileged places of immigration, trajectories migration and social or occupational integration or exclusion in the host country, as well as subjective elements that guide immigrants in their choice of migration trajectories. It is also about contributing to the understanding of the various immigration experiences and representations that immigrants convey about their migratory journey.

Keywords: skilled immigrant workers, acculturation, assimilation, integration, inclusion, exclusion, discrimination and racism, history life, trajectory, life course, representation.

INTRODUCTION

Le Canada est une société interculturelle qui attire des émigrants de nombreuses régions du monde. Il séduit par l'étendue de son territoire (9.984.670 km²), la multiplicité et l'importance de ses richesses naturelles, sa proximité géographique des États-Unis d'Amérique et l'image qui lui est collée en tant que pays tolérant. Jusqu'à récemment, il ne connaissait pas de mouvement xénophobe fort et ouvertement déclaré¹, comme c'est le cas aux USA ou en Europe occidentale. Ces caractéristiques font du Canada le lit de nombreux porteurs de rêves en quête de promotion socio-économique, de sécurité, d'amélioration de la qualité de vie, de développement personnel ou d'aventures. Il constitue l'une des régions les plus prisées par les populations de plusieurs pays. Contrairement à d'autres lieux comme l'Europe où le flux migratoire se fait de manière « hasardeuse » ou en fonction des exigences de la conjoncture, le Canada adopte une politique qui privilégie le contrôle et la sélection des candidats à l'immigration. Le Québec confirme cette volonté d'insertion des immigrants dans son tissu social et professionnel en menant une politique qui valorise le pluralisme culturel et reconnaît le « *soubassement pluriel de la société* » (Bénichou, 2017, p.15).

La majorité de ses immigrants sont des travailleurs qualifiés disposant du statut de « *résidents permanents de la catégorie d'immigration économique, sélectionnés par le Québec qui y viennent avec l'intention d'occuper un emploi* » (MICC, 2010). Ils sont choisis parce qu'ils sont « *plus instruits ou détenant un bagage de qualifications plus élevé* » que les autres candidats à l'immigration » (Chicha, 2009). Mais, pour certains d'entre eux, cette province ne remplit pas tous ses engagements à leur égard. Leur réticence ne cesse de s'amplifier au fil des ans au même titre que se creuse l'abîme entre le discours officiel généralement positif et optimiste, qui met l'accent sur l'hospitalité et la générosité des Canadiens et des Québécois, et la réalité qui se caractérise par une certaine frilosité envers les nouveaux arrivants, notamment de la part des employeurs publics et privés.

¹ Dans un rapport publié en 2015 et financé par le ministère canadien de la Sécurité publique, intitulé *Right Wing Extremism in Canada : An Environmental Scan*, Barbara Perry avance qu'au moins une centaine de groupes suprémacistes ou néonazis sont actifs au Canada, dont 20 à 25 au Québec, une vingtaine en Ontario, une quinzaine en Alberta et autant en Colombie-Britannique. C'est sans compter la multitude d'acteurs solitaires qui s'abreuve à cette idéologie par l'intermédiaire d'Internet et des réseaux sociaux, sans être affiliés à un groupe.

Cette situation a poussé plusieurs chercheurs à étudier l'immigration, à partir des places qu'occupent les immigrants sur le marché de l'emploi dans la société d'accueil. Or, l'étude sur les migrations qui ne s'intéresse qu'à la situation des immigrants dans ce marché est « *partielle et réductrice* », car elle se limite aux effets, sans se questionner sur l'ensemble du phénomène (Belabdi, 2010, p.7). Les questions de l'insertion sociale et professionnelle et de l'exclusion des immigrants sont souvent traitées dans ce cadre, car pour la majorité des immigrants, le marché du travail constitue un défi déterminant pour leur insertion sociale (Boudarbat, 2011). L'emploi permet aux immigrants de s'intégrer socialement et leur procure une sorte de reconnaissance sociale leur donnant le sentiment d'être chez eux, d'avoir la maîtrise de leurs compétences et d'être reconnus par leurs pairs et leur milieu (Misiorowska, 2011, p.113). Mais l'insertion sociale dans le pays d'accueil et l'acquisition d'un statut professionnel comparable à celui qu'ils avaient dans leur pays d'origine, de provenance, ou proportionnel à leurs attentes impliquent « *des efforts soutenus et prolongés dans le temps sans garantie que le résultat espéré soit atteint une fois pour toutes* » (Idem, pp.2-3). « *Bien qu'elles soient de plus en plus qualifiées, les personnes immigrantes se heurtent à des obstacles qui limitent leur capacité d'action* » (Québec, 2014, p.16). La sous-utilisation de ces « *ressources qualifiées représente une perte colossale pour l'ensemble de la société* » (Gauvin, 2016, p. 15). Plusieurs natifs connaissent peu de choses sur les immigrants ou sur leur pays de provenance et sont sous l'influence de stéréotypes et de jugements de valeur négatifs à leur encontre. Les contraintes qu'impose la coexistence au sein de la société québécoise poussent le gouvernement à adopter un discours d'apaisement des tensions et de réconciliation.

(...) la Ministre et son gouvernement se disent sensibles aux problèmes de discrimination vécus par certains groupes comme les musulmans et souhaitent renforcer la cohésion sociale pour éviter des replis communautaires ou des conflits ethniques et religieux au sein de la société québécoise (Vatz Laaroussi, 2015, p.16).

Les décideurs politiques et les chercheurs s'intéressent à la question de l'immigration à partir de visions différentes : pour les premiers, il s'agit d'un problème social auquel il faudrait apporter une solution et qui est susceptible d'être exploité à des fins électorales ; pour les seconds, il s'agit d'un sujet qui connaît des zones d'ombre, qui n'a pas encore livré tous ses secrets et qu'il faut analyser.

Cette thèse ne rompt pas avec la littérature qui tente d'expliquer ou de comprendre le phénomène migratoire à partir de la question de l'emploi, mais elle ne s'arrête pas à l'analyse du marché du

travail, ni à la fonction « intégrative » de l'emploi, ou encore aux seules stratégies des acteurs concernés. Tout en limitant son champ d'investigation à l'espace de la ville de Gatineau, elle appréhende le phénomène migratoire à partir d'une optique globale qui tient compte à la fois du passé prémigratoire de la personne migrante, du contexte de son pays d'origine, de ses motivations de départ et de ses trajectoires en contextes pré et post-migratoires ainsi que de ses représentations sociales. Elle intègre le ressenti des personnes concernées dans l'appréhension de cette question en plaçant au centre de ses préoccupations « *les acteurs, leurs expériences, le sens qu'ils donnent à ces dernières, leurs stratégies et leurs processus adaptatifs ainsi que les contextes dans lesquels se déploient ceux-ci* » (Rachédi et Halsouet, 2017, p.14). Les représentations des immigrants ne sont pas seulement des éléments « secondaires » qui aident à la compréhension de leur parcours migratoire, elles sont plutôt parties prenantes de ces parcours. Elles ne peuvent y être dissociées puisqu'elles leur sont collées comme l'ombre à la silhouette. Le phénomène migratoire est souvent perçu en termes de vagues de mobilité et de flux, mais sa compréhension profonde passe par la saisie des parcours singuliers et des contextes qui les produisent et dans lesquels ils s'inscrivent. En quête d'une vie meilleure, les migrants portent souvent des idéaux qui valorisent le changement et la mobilité, mais sans renier leurs origines ou appartenances familiales et sociales. Pour plusieurs, l'acte migratoire n'est souvent qu'un projet provisoire pour l'amélioration des conditions de vie, ou le développement personnel (études pour les parents ou leurs enfants) ou un moyen d'échapper à une situation dangereuse et risquée. Les contextes sont souvent à l'origine de certaines décisions et comportements, ce qui rend leur connaissance essentielle pour l'analyse du phénomène. Dans plusieurs sociétés, les valeurs de la richesse et du savoir sont hautement considérées et orientent les comportements des individus, mais force est de constater que les représentations qui guident ces comportements ne sont pas toujours liées à l'unique raison financière, car elles peuvent relever aussi de l'ordre social, psychologique ou culturel. Sous leur influence, les individus se mettent sur les « rails » des trajectoires migratoires ou finissent par les abandonner. A la difficulté de parler de la migration au singulier, puisqu'il s'agit d'itinéraires et de contextes historiques divers, s'ajoute l'impossibilité de réduire cette question à des données statistiques ou uniquement à ses aspects objectifs apparents. Pour saisir cette question dans sa profondeur et sa complexité, il est important de partir d'expériences concrètes et de l'appréhender à la lumière des objectifs que les immigrants se fixent de leur projet d'immigration et de leurs

attentes, car souvent c'est le jumelage entre des facteurs objectifs et les représentations qui fait en sorte que le projet migratoire réussisse ou échoue.

Le rapport complexe entre les facteurs objectifs et les représentations (subjectives) est à l'origine des questionnements évoqués dans cette thèse. Deux dimensions focalisent notre intérêt : la distinction entre les différents processus objectifs d'insertions (ou d'exclusions) professionnelle ou sociale des immigrants dans la société d'accueil et les représentations qu'ils portent au cours de ces processus. La concordance ou le décalage qui peuvent exister entre ces représentations et les trajectoires migratoires sont porteurs de significations qui intéressent notre étude. S'inscrivant dans une démarche qualitative axée sur les acteurs, cette recherche fait de la subjectivité des personnes migrantes le point nodal de ses analyses. Elle considère que ces deux mouvements, qui sont en apparence parallèles, se chevauchent dans la réalité et se complètent. La trajectoire objective renvoie « *au passage entre la position originnaire et la position acquise* » (de Gaulejac, 1999, p.282) et n'est perçue positivement (ou négativement) que lorsqu'elle est soutenue (ou du moins accompagnée) par une représentation qui lui donne un sens, puisque même l'accès à un emploi qualifié ne garantit pas toujours l'insertion sociale et ne se traduit pas mécaniquement par un haut niveau de satisfaction et de bien-être. L'insertion ou l'exclusion ne sont pas seulement le fruit de « parcours objectifs » qui dépassent la volonté et les perceptions des gens. Pour qu'une trajectoire soit qualifiée de positive, ou de négative, il faut que la représentation sociale qui l'accompagne traduise ce résultat en termes de sentiments de satisfaction ou d'insatisfaction par rapport à l'ensemble du projet et du parcours migratoires, car ce sont les sentiments et les représentations qui déterminent la réussite ou l'échec du projet migratoire. Deux réactions s'observent dans les rangs des immigrants à cet effet : la première renvoie à un type de comportements liés à des représentations sociales positives, alors que la seconde relève de représentations négatives. À ces deux tendances manifestes s'ajoute une troisième que l'on peut lier à une expérience en cours et incomplète ou à une personne indécise ou dans la tourmente.

Perçus comme étant constamment inachevés, les processus d'insertion ou d'exclusion n'échappent pas aux convulsions des conjonctures et sont aussi souvent liés aux contextes sociohistoriques qui les ont vus naître ou dans lesquels évoluent les individus. Les représentations sociales, en tant que vision du monde, guident et orientent les individus. A leur tour, les trajectoires objectives et les parcours migratoires façonnent les représentations sociales. Ces deux dimensions s'imbriquent et

s'échangent un rôle de locomotive. Les étapes des processus migratoires, quant à elles, s'imbriquent et se passent le relais. Les étapes se suivent chronologiquement, mais ne sont jamais complètement dissociées les unes des autres. La phase de l'immigration n'est pas dissociable de celle de l'émigration. Les deux forment une entité et nous permettent de comprendre les questions de l'insertion et de l'exclusion, ainsi que l'ensemble des processus et trajectoires liés au parcours migratoire.

Qu'est-ce qui explique le malaise ressenti chez certaines personnes dont les trajectoires objectives semblent positives ? Comment se fait-il, en revanche, que des personnes exclues du marché de l'emploi ou sur le plan social véhiculent des perceptions positives de leur parcours migratoire ? Tels sont les deux visages de la question de recherche sur laquelle se penche cette thèse. Ces deux questions renvoient à des « réalités subjectives » sans lesquelles la compréhension de « la réalité objective » reste tronquée et incomplète. Car, tout en donnant un sens à la trajectoire migratoire, la représentation sociale porte en son sein à la fois une histoire, une culture et une vision du monde, de même que le parcours migratoire entraîne avec lui une vision qui oriente les choix des trajectoires et se poursuit au fil des ans et des circonstances. Les gens ne font pas que traverser les frontières et changer de lieux de résidence, ils portent avec eux leur histoire, leur culture, leur(s) langue(s) et leur éducation. Souvent, ils agissent en fonction de ce qu'ils ont appris chez eux, tentent de procéder à une mise à jour de leurs connaissances et d'adapter leur comportement à leur nouvelle situation d'immigrants.

Dans la première partie de cette étude, il est question de revenir sur l'importance du phénomène migratoire. Le premier chapitre nous situe le contexte historique, géopolitique, économique, social et culturel du phénomène migratoire. La mobilité prend de plus en plus d'ampleur dans le monde et cela n'est pas dû au hasard. Les problèmes sociaux, économiques et politiques que connaissent certains pays suscitent le malaise de leurs populations et poussent à l'émigration. À son tour, le développement des moyens de communication et de transport facilite cette mobilité et la rend possible. Mais, pour comprendre ce phénomène dans le contexte de l'immigration au Canada et au Québec, il est, en plus, nécessaire de connaître les raisons qui incitent le pays hôte à recevoir des immigrants et celles qui attirent ces derniers vers celui-ci. Ces questions trouveront des échos dans la revue de littérature, principalement axée sur les questions des trajectoires migratoires et des représentations qui leurs sont liées, surtout à la lumière des processus d'insertion et d'exclusion

sociales et professionnelles en contexte postmigratoire. Par ailleurs, partant du fait qu'il s'agit d'un contrat, les besoins du pays d'accueil et des nouveaux arrivants seront identifiés, tout comme les difficultés que rencontrent ces derniers dans leur quête pour un emploi et l'insertion sociale. Comme plusieurs évoquent la discrimination en tant que facteur de blocage de leur insertion dans le pays d'accueil, celle-ci sera abordée dans le deuxième chapitre à partir des lieux jugés par plusieurs immigrants en tant qu'espaces d'exclusion, en l'occurrence les milieux de travail et de résidence et les établissements scolaires.

Sachant que les recherches quantitatives ne permettent pas de comprendre le ressenti des immigrants et les représentations qu'ils portent sur leurs trajectoires et leur projet migratoires, seules les méthodes qualitatives ont été retenues pour identifier les particularités liées au caractère multidimensionnel et complexe de ces questions. Étant différents, mais « *ayant toutefois des éléments en commun* » (Kremer et al., 2016, p.33), les parcours migratoires seront analysés dans le troisième chapitre dans leurs multiples facettes, tout comme les trajectoires en contextes pré et post-migratoires. Les représentations sociales qui leur sont associées seront relatées dans le chapitre IV. Le chapitre V est consacré à la méthode de recherche qualitative qui est retenue dans cette thèse. L'étude de récits d'immigrants à Gatineau en provenance de l'Amérique latine, du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne sur leur parcours nous permet de circonscrire l'objet de recherche et de l'étudier sans l'évaluer en termes de représentativité. Les récits de parcours migratoires facilitent la compréhension des mondes sociaux qui se construisent autour des différents types d'activité (la fonction publique, l'enseignement, le journalisme, etc.), le fonctionnement de ces mondes et les catégories de situation (immigrants, retraitées, mères célibataires, etc.). La forme de recueil des informations qu'ils portent colle à la formation des trajectoires et aide à saisir les stratégies des répondants pour gérer leur nouvelle situation. Cette technique permet, en plus, d'appréhender les processus migratoires de l'intérieur et dans leurs dimensions temporelles (Bertaux, 2010), car il n'y a pas mieux que les immigrants pour parler de leurs propres expériences et projet migratoires. Les caractéristiques de la population ciblée (sexe, origine culturelle, profil social avant et après l'émigration, date d'arrivée au Canada et lieux de résidence) y seront également traitées et définies.

La deuxième partie de cette thèse est constituée de deux chapitres. Le premier sera consacré aux contextes sociohistoriques et aux circonstances des répondants qui ont entouré leur départ de leur pays natal ou de provenance. Les conditions de vie diffèrent d'un pays à l'autre et d'une région à

une autre. Chaque cas est particulier. Les appartenances familiales, les statuts sociaux et professionnels et les ambitions personnelles jouent un rôle important dans la prise de décision pour l'émigration. Il sera également question du cadre familial des répondants, de leur scolarité et leurs carrières et statuts socioprofessionnels avant leur arrivée au Canada.

Plusieurs immigrants ont vécu en dehors de leur pays natal, mais au lieu de retourner chez eux, surtout après les études, ils ont décidé d'émigrer au Canada, alors que pour d'autres, ce pays constitue leur première expérience à l'étranger. Quelles sont les contraintes qu'ils ont rencontrées dans leur pays d'origine ou de provenance et quelles sont les raisons qui les ont attirés vers le Canada ? Le deuxième chapitre revient sur les traces des différentes trajectoires objectives des personnes interrogées et sur les représentations qui ont accompagné ces trajectoires. L'expérience des immigrants est plurielle. Certains arrivent à s'insérer en emploi et sur le plan social et portent un regard positif sur leur projet migratoire, alors que d'autres éprouvent des difficultés à trouver un emploi ou sont insatisfaits de leur situation professionnelle ; ils vivent à l'écart de la population native et véhiculent des messages négatifs de leur projet migratoire et de leur société d'accueil. D'autres enfin n'arrivent pas à adopter un point de vue tranchant par rapport à leur projet migratoire. Une taxonomie des figures d'immigrants qui correspondent aux divers parcours migratoires et représentations sociales sera dégagée à partir des récits et des trajectoires migratoires des répondants. La différenciation de ces figures incite à la segmentation de leurs profils. Ceux-ci seront donc au cœur de l'analyse qui couvre cette thèse. Comment ces immigrants sont arrivés à la situation qu'ils occupent présentement ? Dans quelles conditions ont-ils évolué ? Quelles sont les voies qu'ils ont empruntées et quelles stratégies ont-ils adoptées dans leur parcours pour faire aboutir leur projet migratoire ? Autant de questions auxquelles tente de répondre ce travail.

La troisième et dernière partie de cette thèse revient sur le débat qui concerne les deux dimensions clé du parcours migratoire. Le premier chapitre de cette partie sera consacré à l'analyse des motivations du départ qui ont conduit nos répondants à l'émigration, avec tout ce que cela implique en termes de raisons qui poussent les gens à quitter leur pays natal (contexte politique, sociohistorique et culturel du pays d'origine ou de provenance, motivations matérielles ou psychologiques, etc.), car pour saisir leur situation, il faut connaître leur histoire et leur parcours. Ensuite, à partir de leurs expériences concrètes, nous allons reprendre dans le deuxième chapitre l'analyse des figures des répondants en étudiant les différents processus d'insertion (ou

d'exclusion) en emploi et sur le plan social. La question de la discrimination sera également au cœur du débat. Enfin, nous allons montrer que l'aboutissement du projet migratoire dépend en grande partie des représentations que portent les immigrants en contexte prémigratoire sur leur pays d'origine (ou de provenance) et sur leur pays de destination. Les statuts socioprofessionnels, les conditions d'accueil, l'effet des chocs d'identités et les stratégies familiales seront au cœur de notre étude puisqu'ils jouent un rôle prépondérant dans la réussite ou l'échec des projets migratoires.

Les conclusions de cette thèse découleront de l'analyse des différentes figures, trajectoires et représentations des répondants. Elles rappelleront, en premier lieu, la centralité des représentations sociales dans les processus d'insertion et d'exclusion sociales et professionnelles des migrants. Elles évoqueront ensuite l'importance des récits de vie en tant que technique de recherche qualitative et de collecte d'informations et de données, qui ne s'arrête pas uniquement aux aspects apparents du phénomène migratoire, mais dévoile ses différentes composantes et tente d'analyser le phénomène migratoire dans sa profondeur et sa complexité. Enfin, elles interpellent l'intelligence individuelle et collective des décideurs et des chercheurs dans les différents domaines et les inciteront à hisser la question de l'immigration à des rangs élevés de leurs préoccupations.

En annexe de ce travail, on retrouvera une liste des acronymes, un tableau des profils des répondants et les guides de récit d'expérience migratoire et d'entretiens.

PREMIÈRE PARTIE

PROBLÉMATIQUE, CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I. LA QUESTION MIGRATOIRE

Le phénomène migratoire existe depuis toujours, mais ces dernières années il a pris beaucoup d'ampleur et est devenu de plus en plus complexe. La plupart des pays sont, aujourd'hui, culturellement hétérogènes. Selon des études récentes, les cents quatre-vingt-neuf États indépendants du monde comprendraient plus de six cents groupes linguistiques et cinq mille groupes ethniques (Kymlicka, 2017, p.9). Tous les pays y sont impliqués de quelque manière, soit comme pays d'immigration, soit comme pays d'émigration, ou les deux : c'est le cas de l'Italie, de l'Espagne, du Chili ou même du Canada, qui a toujours eu un flux migratoire important vers les États-Unis (Piché, 1997), soit comme espace de transit des migrants vers d'autres pays (Campos-Flores et al., 2016), comme la Libye ou le Maroc pour les Africains subsahariens qui veulent regagner l'Europe.. Le nombre de migrants est passé de 77 millions en 1965 à 154 millions en 1990 et de 175 millions en 2003 à 250 millions en 2015, selon un rapport de la Banque mondiale publié en décembre 2015 «Les migrations entre pays du Sud représentent 38% des flux migratoires mondiaux, devant les flux Sud-Nord (34%) ». À cela s'ajoute le nombre grandissant des réfugiés, estimé par le rapport annuel du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR) à 65,3 millions en 2015.

Les migrations empruntent souvent les mêmes voies que le commerce ou la guerre (Tremblay, 2017, p.142). Même s'ils ne représentent qu'environ 3,2 % de la population mondiale, les migrants occupent souvent la « Une » des journaux partout au monde et leur mouvement est ressenti partout. Les grands courants migratoires se faisaient souvent, dans le passé, des pays riches vers les pays pauvres, mais maintenant c'est l'inverse qui se produit- on quitte les pays pauvres non pour s'enrichir mais pour survivre, pour échapper à une sécheresse, pour se remettre d'un tremblement de terre, pour fuir une guerre (Hollifield, 2008). Les flux migratoires reposent aussi sur les capacités technologiques. Avec le développement des technologies des communications, ces flux

« ont atteint des niveaux jamais réalisés » (Idem., p.69). L'ordre économique mondial passe désormais par l'aménagement d'un nouvel ordre démographique et géopolitique.

La forte croissance démographique du Tiers-monde face aux tendances dépressives des pays industriels ne peut guère se concevoir en dehors de transferts massifs de population. Les pays en développement n'ont pas devant eux de nouveau monde à conquérir. Leur seule soupape de sécurité, c'est l'émigration pacifique vers les pays riches les moins densément peuplés (Vincent, 1994, p.16).

Théoriquement, rien n'empêche la libre circulation des biens et des êtres humains, mais sur le plan pratique, beaucoup de problèmes surgissent. Les pressions à l'émigration venant des pays pauvres du Sud sur les pays riches s'accroissent et les écarts de richesses entre les pays se creusent. Avec la mondialisation des marchés et l'élargissement des frontières, il s'avère difficile de contenir ces pressions (Piché, 2005). Mais à aucun moment n'ont été envisageables les dimensions actuelles de la violence, des guerres civiles, du terrorisme des États, des bandes armées là où les scénarios les plus chaotiques se réalisent, en Iraq, en Libye, en Syrie, au Nigéria ou au Mali. Encore moins leurs effets sur l'accélération des flux d'émigration. Tandis que la situation se dégrade dans ces pays et que des milliers de personnes prennent le chemin de l'exil, dans les pays riches, les politiques de protectionnisme et la lutte contre la contrebande, le trafic de drogue, la prostitution, le terrorisme et l'immigration clandestine deviennent le cheval de Troie à travers lequel on tente de freiner ces flux. Les barrières douanières, le renforcement de la sécurité des frontières maritimes, terrestres et aériennes au même titre que la mise en place des fils barbelés, des murs et des camps de réfugiés ne sont que l'expression pratique de ces politiques et leur partie visible.

Dans cette conjoncture, le Canada, ce pays vaste, sous-peuplé mais riche en ressources naturelles, continue à attirer les gens non seulement parmi les populations des régions traditionnellement productrices de l'émigration, mais également ceux issus de pays riches, tels les États-Unis d'Amérique, la France ou l'Angleterre. L'arrivée au Canada de milliers d'immigrants et de réfugiés n'est pas un phénomène nouveau, même si leur volume est plus important qu'auparavant. L'histoire de l'immigration est « *le reflet de notre propre histoire* » (Berthelot, 1990, p.35). L'immigration de peuplement en Amérique du Nord a construit la population depuis trois cents ans et continue à représenter un processus d'équilibre démographique (Vatz Laaroussi, 2001, p.3) à tel point que nous sommes tous présentement « *l'ethnique de notre voisin, de première ou de dixième génération* » (Lavigne, 1987). Les colons européens sont arrivés d'abord en Nouvelle

France au XVI^e siècle. Ensuite, ils ont créé les structures de ce que sont aujourd'hui le Canada et le Québec. Canadiens français et Canadiens anglais furent considérés comme les peuples fondateurs et tous les immigrants arrivés après, d'autres régions, sont considérés comme des minorités (Bauer, 1994). L'immigration dans ce pays était pendant de nombreuses décennies essentiellement d'origine européenne, mais à la population autochtone et au premier peuplement français s'est ajoutée, à la suite de la Conquête britannique de 1760, une colonisation venant principalement des îles britanniques (Angleterre, Écosse, Irlande) (Germain, 1997). Si les immigrants au Canada restent majoritairement d'origine européenne jusqu'aux années 1980, dès le XIX^e siècle, certains d'entre eux viennent d'ailleurs. Ce sont par exemple des Chinois, des Arméniens, des Grecs et des Juifs qui arrivent de l'Empire ottoman, ainsi que des pays arabes du Moyen-Orient (Syrie, Palestine, Jordanie et Liban).

La première génération de l'immigration arabe, qui était surtout composée de chrétiens, s'est arrêtée entre les deux guerres (Asal, 2016 ; Labelle, Rocher, et Rachad, 2009). Entre 1914 et 1948, le gouvernement canadien a restreint l'immigration. De 1930 aux années 1960, il a réduit les possibilités d'installation au Canada de personnes d'origine non européenne, forçant le ralentissement de l'accroissement démographique de ces dernières. Durant les dernières décennies du siècle dernier, commencent à apparaître des changements structurels au niveau de la population immigrante au Canada et au Québec. Entre 1946 et 1961, plus de trois quarts des immigrants de cette province provenaient d'Europe. Suite à l'abolition en 1962 de la politique d'immigration fondée sur la race et l'introduction en 1967 de nouveaux critères dans la sélection des immigrants, la proportion de nouveaux arrivants provenant de pays non européens s'est accrue rapidement (Labelle et Rocher, 2009). « *Entre 2011 et 2016, ce sont 1.212.075 nouveaux immigrants qui ont élu domicile au Canada* » (Statistique Canada, 2017, p.1). La population immigrante canadienne représente 21,9 % de la population totale, soit plus d'un Canadien sur cinq.

Les immigrants récents proviennent majoritairement d'Asie, incluant le Moyen-Orient (61,8 %). La plus forte progression a été enregistrée auprès des immigrants nés en Afrique. Alors qu'ils n'étaient que 3,2 % en 1971, ils représentaient, en 2016, 13,4 % des immigrants récents. La proportion d'immigrants provenant d'Europe continue, quant à elle, de chuter. En 1971, elle s'établissait à 61,6 % pour ne représenter que 11,6 % de l'immigration totale en 2016 (Idem., p.1).

En ce qui concerne le Québec, « *les données du premier semestre de 2016 placent la Syrie (14,5 %) au premier rang, suivie par la France (9,9 %), la Chine (6,7 %), l'Iran (5,2 %) et Haïti (4,6*

%) » (MIDI, 2017, p.9). Pour l'année 2017, le Québec devait accueillir environ 51.000 nouveaux arrivants dont entre 15.200 et 16.400 travailleurs qualifiés originaires d'Afrique et entre 3800 et 4100 de l'Amérique. Le nombre de travailleurs qualifiés attendu de l'Europe (entre 9500 et 10300) est derrière celui de l'Afrique (Québec, 2017), ce qui prouve qu'on est face à un changement que des spécialistes de l'immigration au Canada appellent le passage d'une immigration « traditionnelle » (européenne) à une immigration « non traditionnelle » (africaine, latino-américaine et arabe) (Dubreuil. et Marois, 2011, pp.174-175). L'ISQ (Institut de la statistique du Québec) estime la population du Québec à 8.287.800, en 2016.

Les admissions planifiées pour 2017 se répartissent, selon le continent de résidence, comme suit : Afrique, 24 %; Amérique, 28 %; Asie, 33 %; Europe, 15 %. Les travailleurs qualifiés proviennent de tous les continents, mais en plus forte proportion d'Afrique et d'Amérique. Les Européens étant moins nombreux (Québec, 2017, p.14).

Plusieurs auteurs ont analysé le phénomène migratoire et se sont arrêtés sur de nombreux aspects de cette question. Leurs travaux nous serviront à mieux comprendre le phénomène migratoire.

1. La recherche sur l'immigration et les immigrants

La littérature consacrée à l'immigration et aux immigrants sélectionnés est riche dans la mesure où elle se caractérise par sa diversité, ses analyses et informations sur des domaines politiques, sociaux, économiques, culturels, artistiques, de même que sur la géographie, l'histoire et la psychologie. Cette diversité reflète la pluralité et la complexité des approches et des préoccupations des chercheurs et concerne autant les communautés transnationales que les générations d'immigrants ou l'interaction au sein des communautés de ces derniers, entre la race, la classe et le genre (DeFay, 2005).

Le phénomène migratoire touche l'ensemble des aspects de notre vie.

Immigration affects social structures, institutions and the rules which govern inter-personal and inter-group relations in Canada. Our national languages, values, morals, beliefs, knowledge, art, symbols and ideals are all affected in some degree by immigration. Our culture is the mechanism through which we communicate our values and transmit our patterns of social behaviour to each other and to succeeding generations. Immigration is not unique among social forces or policy areas in its capacity to affect these things but it does have undeniable consequences for how we relate to each other and even for who we are as a people (Derrick, 1992, p.212).

Les problèmes d'adaptation qui se posent pour la plupart des immigrants, dont des travailleurs qualifiés, ont souvent été analysés à partir d'une logique favorable aux thèses assimilationnistes influencées par le modèle anglo-saxon, en vigueur dans les années 50 et 60 aux États-Unis d'Amérique (Gordon, 1964). Cette littérature réduit la question de l'immigration à l'unique capacité des immigrants à faire face aux changements et obstacles auxquels ils se heurtent. On lui reproche généralement d'avoir ignoré l'existence de blocages d'ordre structurel (liés aux institutions politiques, économiques et culturelles du pays d'accueil), qui dépassent la volonté des individus et leur capacité d'adaptation (Bertot et Jacob, 1991). Que ce soit au travail, lors de la recherche d'un logement, dans les écoles, dans les médias ou encore au niveau des rapports avec les agents de l'administration et de la sécurité, les immigrants sont souvent l'objet de discrimination ou de racisme.

Pour ces raisons et suite à l'aggravation de la crise économique et des problèmes dans lesquels se débattent certains pays sur le plan international, des voix ont commencé à plaider pour l'analyse des causes et des effets de la migration dans un contexte mondial et incité à repenser la question migratoire sous l'angle de nouvelles perspectives théoriques et empiriques (Portes, 2007). Alors que les circonstances ont rendu impossible la fermeture des frontières aux flux migratoires, des critiques sont soulevées aux théories qui ne voient dans les migrants que des individus isolés qui ne font que répondre au stimulus du marché et à la bureaucratie. Ces critiques ne cessent de rappeler qu'il s'agit plutôt de personnes qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie ainsi que celles de leur famille et de leur communauté (Castels, 2007). Dans ce sens, la migration est abordée soit pour critiquer la nouvelle division internationale du travail qui ferait des immigrants de nouveaux esclaves (Gayet et al., 2011), soit pour décortiquer les politiques d'immigration (Monnot, 2012), soit pour démontrer l'inconsistance de certains mythes répandus au sujet de l'immigration, comme le fait de dire que celle-ci est facile, ou que les immigrants s'attribuent les postes d'emploi des natifs. Parmi les différentes approches, deux se sont distinguées : la première est individuelle, la seconde est structurelle. L'approche individuelle met l'accent sur la « *théorie du capital humain* ». L'approche structurelle porte à la fois sur les éléments qui poussent les individus à quitter leur pays d'origine et ceux qui les attirent vers le pays d'accueil (Gogia et Slade, 2011). Des efforts ont été également fournis en vue de placer la question migratoire au cœur d'un processus se situant à la frontière des transformations sociales et de l'analyser dans sa complexité,

c'est-à-dire dans ses dimensions de classe², de genre, de succession de générations et de diversité culturelle, en plus des clivages sociaux ancrés dans les hiérarchies du pouvoir et des statuts sociaux (Van Hear, 2010). Les recherches sur les trajectoires migratoires sont au centre de ces débats et considèrent l'immigration et l'émigration comme deux composantes indissociables d'un même processus qui ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre : la sociologie de l'émigration ne peut qu'éclairer la sociologie de l'immigration (Misirowska, 2011 ; Sayad, 1999).

Les trajectoires migratoires et les représentations que se font les immigrants de leur projet d'immigration et de leur situation dans le pays d'accueil font l'objet de plusieurs études (Briké, 2017 ; Saadaoui, 2015 ; Del Pozo, 2014 ; Groulx, 2011; Michaud, 2010 ; Marchandise, 2009 ; Bérubé, 2004 ; Forget, 2004 ; Arrache, 2002 ; Helly, Vatz-Laaroussi et Rachedi, 2001), au même titre que l'impact que pourrait avoir l'imaginaire prémigratoire sur la décision d'émigration (Lavergne, 2013; Wenden, 2008; Casas, 2002). Plusieurs auteurs ont mis, à leur tour, l'accent sur les raisons qui poussent les personnes à quitter leur pays d'origine (Fouquet, 2007) ou qui les attirent vers des pays d'accueil (Agbobli, 2014 ; Lavergne, 2013 ; Efiouyi et Piguet, 2011 ; Kaizen, 2005).

Dans les trajectoires des personnes migrantes, le temps a une place importante, car un remodelage de l'identité n'est possible qu'au fil des ans. Souvent, ces personnes sont tentées de mettre en place des stratégies pour déjouer le regard que la société d'accueil pose sur elles, dans des situations de méconnaissance culturelle ou de paternalisme. Elles se dotent ainsi du pouvoir d'accepter ou de rejeter les caractéristiques culturelles qui leur sont assignées (Lagrange, 2013 ; Laghzaoui, 2011 ; Mègre, 1998). Les questions de l'insertion sociale et professionnelle dans le pays d'accueil, de l'exclusion et de la discrimination à leur égard occupent une place importante dans les recherches

² Le concept de classe suscite la controverse parfois, en particulier aux États-Unis d'Amérique. Mantsios évoque un des aspects de cette controverse :

People in the United States don't like to talk about class. Or so it would seem. Class is not discussed or debated in public because class identity has been stripped from popular culture. There are, however, two notable exceptions to this phenomenon. First, it is acceptable in the United States to talk about "the middle class". Interestingly enough, such references appear to be acceptable precisely because they mute class differences. This leads us to the second exception to the class-avoidance phenomenon. We are, on occasion, presented with glimpses of the upper class and the lower class (the language used is "the wealthy" and "the poor") (2003, pp. 193-194).

de plusieurs auteurs (Gauvin, 2016, Nadeau, 2016 ; Vatz Laaroussi, 2015 ; Eid, Azzaria et Quérat, 2012 ; Boudarbat, 2011).

Les Québécois ont beaucoup de difficulté à accepter les citoyens québécois issus de l'immigration ou des communautés culturelles comme Québécois. Leur refus de les identifier, de les reconnaître et de les nommer Québécois isole certaines personnes issues de l'immigration (Amireault, 2007, p.50).

L'immigration est un véritable examen de détection du degré de tolérance et d'ouverture du pays d'accueil sur le monde.

It is here that Canadians are directly confronted by people whom they see as “others”. Immigrants and refugees are not just “others”; they are “others” who might make demands on us, who might diminish our wealth, who might take away our jobs. Our principles of tolerance and non-discrimination are put to the test (Jakubowski, 1997, p.8).

Plusieurs études se consacrent aux conditions de vie et de travail des immigrants. À titre d'exemple, à partir des données d'une enquête qui retrace le parcours sur 10 ans d'une cohorte de 1000 immigrants arrivés en 1989, des chercheurs ont révélé que la situation des immigrants sur le marché du travail canadien s'est détériorée durant les 25 dernières années (Girard, Smith et Renaud, 2008). Malgré le haut niveau de scolarité et la sélection sévère à laquelle ils sont soumis depuis 2002, le taux de chômage parmi eux est élevé par rapport aux natifs (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009). Quelle que soit leur région d'origine ou leur région d'accueil, les immigrants, y compris les travailleurs qualifiés, font face à plusieurs types d'obstacles, dont les stratégies et les obligations familiales, la non reconnaissance des qualifications étrangères (diplômes et expériences professionnelles), les difficultés d'accès à la formation aux fins de requalification, la segmentation du marché du travail au Québec, la fermeture des corporations professionnelles ou de la fonction publique (Labelle et Lévy, 1995) et les pratiques discriminatoires des entreprises (Chicha, 2009). Dans le même ordre, il a été démontré que les minorités arabo-musulmanes sont particulièrement affectées par les reconfigurations des priorités politiques du Québec (Labelle, Rocher et Antonius, 2009 ; Cadotte-Dionne, 2009; Belhassen-Maalaoui, 2008; Tadlaoui, 2003; Legault, 2000); sachant que certaines caractéristiques personnelles, comme la non maîtrise des langues officielles, le pays d'origine et l'âge peuvent, à leur tour, bloquer l'insertion professionnelle des immigrants (Vatz Laaroussi, Bernier et Lucille, 2012).

Des études menées à Toronto, Montréal et Vancouver ont démontré l'association entre le fait de vivre dans une enclave de minorité visible et les résultats sur le marché du travail des immigrants (Hou et Picot, 2003) et mis l'accent sur le rapport entre la pauvreté et la discrimination dans le monde du travail (Zhu et Helly, 2014). Ces immigrants sont considérés comme des « *nouveaux visages de la pauvreté* » (Gauthier, 1987) ou des « *nouveaux pauvres* » (Lesemann, 1989) et leurs conditions de pauvreté sont souvent perçues comme le résultat d'un ensemble de rapports inégalitaires « *auxquels ils sont confrontés dans leur quotidien* » (Montgomery et al., 2000, p.77).

La pauvreté est une des formes de marginalisation les plus dévastatrices. Manque à gagner, affaiblissement des liens sociaux et perte d'estime de soi ne sont que quelques-unes des difficultés auxquelles sont confrontés des fragments de plus en plus divers de la population, que ce soit en fonction de leur statut d'emploi, de l'âge, du sexe ou encore du fait d'être nouvel immigrant ou réfugié (Idem, p.91).

Des appels ont été ainsi faits à la majorité d'accueil afin d'assurer l'insertion économique et sociale des immigrants faute de quoi « *la réalité française risque de nous rattraper* » (Bourhis, Montreuil et Helly, 2005, p.15), notamment au vu des émeutes déclenchées en France depuis les années quatre-vingt par les jeunes des banlieues issus de l'immigration. Plusieurs recherches ont été menées aussi sur les parcours résidentiels des immigrants à Québec (Van Den Bussche, 2015 ; Teixeira, 2010 ; Lacasse et Palard, 2010) et les représentations sociales liées au phénomène migratoire. Des études effectuées à Montréal, Drummondville et Gatineau ont montré qu'autant chez les immigrants que chez les non-immigrants, les représentations sociales positives de l'autre groupe ou de son propre groupe sont issues d'interactions fréquentes et donnent lieu à des liens sociaux forts et durables. En revanche, les représentations négatives de l'autre groupe ou de son propre groupe sont issues d'interactions rares et donnent lieu à des liens sociaux faibles et temporaires (Aouli, 2011 ; Gallant, 2010 ; Lebel-Racine, 2008).

Plusieurs auteurs se sont penchés à leur tour sur la question de l'impact des mutations sociales que connaissent les sociétés occidentales, dites de postmodernité sur le comportement des populations pauvres ou appauvries, telle que celle des immigrants et ont mis l'accent sur les modifications et le bouleversement des habitudes de ces individus. Plusieurs ont critiqué l'approche qui considère les exclus, toutes catégories confondues, comme des « *inutiles au monde* ». L'exigence de mobilité liée aux diktats du marché du travail oblige un nombre de plus en plus important d'individus à s'adapter à des univers sociaux différents et à effectuer un travail sur eux-mêmes pour affronter les conflits que ces déplacements engendrent.

On aurait pu penser, qu'avec l'éclatement des classes sociales traditionnelles, la névrose de classe allait disparaître. Il n'en est rien. Loin de s'atténuer, le phénomène se complique. Les processus de domination qui étaient principalement structurés autour de rapports de classes, dans la société industrielle, s'aggravent parce qu'ils se trouvent renforcés par le développement de la lutte des places (de Gaulejac, 1999, pp. III-VI).

Les transformations sociales s'accompagnent souvent de changements de perceptions.

La pauvreté n'est plus un problème économique, mais une tare personnelle ; l'absence de logement n'est plus une question politique, mais une carence individuelle ; le chômage n'est plus causé par un déficit d'emploi, mais par une inadaptation ou une incompétence du travailleur, etc. (de Gaulejac, 2008, p.116).

Pour comprendre la nouvelle conflictualité sociale, qui implique durant les dernières décennies les quartiers pauvres et immigrés et les autres segments de la société, il faut s'intéresser de près aux courants migratoires, aux cultures et aux structures familiales (Lagrange, 2010, p.17) et « *considérer l'origine culturelle et les parcours migratoires comme déterminants importants de la situation présente* » (Idem, p.21). La violence, le racisme et la xénophobie présents dans certaines grandes villes sont liés à la méconnaissance des minorités exclues et de leur culture.

Enfin, malgré la quasi-unanimité observée parmi les chercheurs autour des difficultés que rencontrent les immigrants dans leur quête pour acquérir un emploi qui correspond à leurs attentes et assurer leur insertion sociale dans leur pays d'accueil, les informations restent rares en ce qui concerne les expériences prémigratoires de ces derniers et leurs représentations de leur projet. Souvent, ils atterrissent au Canada et au Québec en ayant leur propre idée sur ce qu'ils doivent faire et tentent d'adapter leur comportement en fonction de leur nouvelle situation et de répondre aux exigences du pays hôte. Plusieurs d'entre eux y arrivent, alors que d'autres échouent. La compréhension de leur parcours passe par celle de leur profil et motifs de migration ainsi que des raisons et critères de leur sélection par le pays d'accueil.

2. Le Canada, le Québec et les immigrants : un rapport gagnant-gagnant

Le choix du Canada et du Québec comme lieu de destination constitue pour nombre d'immigrants un moyen pour échapper aux guerres qui secouent leur pays, alors que pour d'autres, il s'agit plutôt d'améliorer la situation financière et socioprofessionnelle. Plusieurs parmi ceux qui disposent d'un statut de résident permanent sont issus de milieux aisés : étudiants, médecins, journalistes,

travailleurs qualifiés, gens d'affaires et cadres supérieurs. « *It is always the people who are in the middle of the socioeconomic hierarchy who are likely to move. This is because migration is a risky and costly enterprise; thus, poor people may find it too costly to move* » (Liang, 2006, pp.490-491). Ils ont quitté leur pays d'origine dans l'espoir d'avoir un logement conforme à leurs attentes, un travail bien rémunéré, de placer leurs enfants dans de bonnes écoles et profiter d'un nouveau climat de bien-être et de sécurité. A long terme, leur rêve secret « *c'est qu'on les prenne pour des enfants du pays* » (Maalouf, 2007, pp.48-49) et devenir ainsi « invisibles » dans leur société d'accueil.

Les immigrants admis au Canada se répartissent en quatre catégories. La première est celle de l'immigration économique. Elle comprend essentiellement les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires. Ces personnes font une demande parce qu'elles disposent d'une qualification, d'une expertise ou des moyens financiers qu'elles veulent amener au Canada. La deuxième catégorie est celle du regroupement familial. Elle englobe les personnes parrainées par un proche parent : conjoint, fiancé, enfant, père, mère ou grand-père ou grand-mère (neveu et nièce). L'individu qui parraine doit être majeur, citoyen canadien ou résident permanent du Canada et doit assumer tous les frais financiers pendant trois ans pour un conjoint ou 10 ans pour les autres catégories de membres de la famille. La troisième catégorie est celle des réfugiés et personnes en situation semblable. Cette catégorie regroupe tous les réfugiés au sens de la Convention de Genève et les autres personnes déplacées en réinstallation au Canada qui sont aussi sélectionnées selon certains critères spécifiques : langues officielles parlées, diplômes, etc. La quatrième catégorie comprend des immigrants admis pour des motifs humanitaires (personnes persécutées pour leur orientation sexuelle ou appartenance religieuse ou autres) et d'intérêt public (chercheurs scientifiques ou défenseurs des droits humains). Enfin, pour régler le problème de la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement canadien a créé une nouvelle catégorie « Expérience canadienne ». Celle-ci regroupe les personnes ayant le statut de travailleur temporaire ou d'étudiants étrangers (internationaux), qui peuvent changer leur statut en demandant la résidence permanente (Lacasse et Palard, 2010).

D'un autre côté, conformément aux dispositions de la loi sur l'immigration adoptée en 1994, le gouvernement du Québec tranche dans la sélection des ressortissants étrangers souhaitant s'établir dans sa province. Son choix des immigrants répond à quatre enjeux : le redressement démographique, la prospérité économique, l'ouverture sur le monde et la pérennité du fait français

(Mègre, 1998). Les besoins de populations et de postes d'emplois conditionnent les volumes et les critères de sélection des immigrants. Le scénario de référence des projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (2009) qui couvre la période 2006-2056, montre que malgré la hausse du nombre de naissances et de la fécondité observée depuis quelques années, l'accroissement naturel pourrait devenir négatif dès 2029. Les soldes des migrations interprovinciales étant généralement défavorables au Québec, l'immigration deviendrait alors l'unique moteur de la croissance démographique (Dubreuil et Marois, 2011). L'arrivée de nouveaux immigrants ne soulage pas seulement les populations pauvres des pays d'où ils proviennent mais également les sociétés qui les reçoivent, même si les candidats à l'immigration doivent obligatoirement réussir leurs tests de sélection. Car quiconque souhaite s'installer au Canada, en tant que « travailleur qualifié », doit remplir un questionnaire où il présente les atouts qui lui permettront de « s'intégrer à l'économie du travail du Canada ». Des points lui seront attribués sur des échelles de critères répartis en « facteurs d'intégration », dont notamment le niveau de diplôme, la maîtrise des deux langues officielles, l'expérience professionnelle et l'âge. Ces critères sont pondérés : les diplômes, compétences linguistiques et expérience professionnelle pèsent plus que les autres critères. L'âge est noté de façon à écarter les sujets trop inexpérimentés ou trop âgés. D'autres paramètres sont également pris en considération, notamment la présence d'un parent déjà sur place (Héran, 2002, pp.57-58). En 2017, le Québec devrait accueillir environ 51.000 nouveaux arrivants (Québec, 2017), dont 60% de travailleurs qualifiés et de gens d'affaires (soit entre 28.700 et 31.300 immigrants), dont entre 24.200 et 26.300 travailleurs qualifiés. Vient ensuite la catégorie du regroupement familial (entre 11.400 et 11.900 personnes). Les personnes réfugiées devraient être entre 8.100 et 8.800 pour l'année 2017 (Québec, 2017). Selon le ministère de l'Immigration, le nombre de personnes admises dans la sous-catégorie des travailleurs qualifiés a plus que triplé entre 1998 et 2014, passant de 9.026 personnes à 29.006 personnes. Ces nouveaux arrivants au Québec sont de plus en plus scolarisés, maîtrisent davantage le français et se retrouvent dans la tranche d'âge la plus active sur le marché de l'emploi (Helly, 2004). Dans l'absolu, sur fond de démographie chancelante et de pénurie de main-d'œuvre, ils « *ont tout pour plaire et ont les choisit précisément pour consolider une activité économique menacée* » (Dubreuil et Marois, 2011, p.162), mais dans la réalité, ils rencontrent plusieurs obstacles dans leurs trajectoires postmigratoires. À titre d'exemple, malgré leurs efforts pour s'insérer dans le tissu social du pays d'accueil, quel que soit leur profil et en dépit de leurs atouts (expériences professionnelles,

scolarité, etc.), des professions dans leur domaine de formation ne leur sont pas accessibles en raison de certaines réglementations et ne peuvent pas faire valoir leurs compétences, ni assurer leur insertion professionnelle, du moins à court terme.

En 2004, quinze ans après leur arrivée au Québec, près de 27% des immigrants n'y sont plus. La majorité de ces départs ont lieu dans les deux premières années de séjour. Frustrés de ne pas pouvoir s'intégrer, de ne pas voir leurs diplômes reconnus, de ne pas arriver à décrocher les boulots pour lesquels ils sont qualifiés, ils baissent les bras et retournent chez eux. La cause numéro un des départs est la difficulté de trouver un emploi (Forget, 2004).

Cette tendance s'est confirmée dans les années suivantes. Sur l'ensemble des 490.909 personnes immigrantes admises de 2005 à 2014, plus de 25% étaient déclarées absentes au Québec. Ce taux atteint presque 30% pour les personnes admises dans la catégorie de l'immigration économique (Québec, 2016, p.7). Pour plusieurs immigrants, le Québec ne remplit pas ses engagements à leur égard et a du mal à les retenir longtemps et à les insérer dans son tissu socio-économique et culturel. Certains d'entre eux se disent victimes de discrimination et de racisme.

Certaines pratiques discriminatoires sur le marché du travail et au niveau salarial entravent l'intégration sociale et économique des immigrants et se traduisent en pauvreté et en chômage. Les employeurs semblent encore réticents à embaucher ou à offrir des emplois permanents à des immigrants (Labesse, 2010).

Les déclarations et « expressions diplomatiques » de bienvenue ne concordent pas toujours avec les faits. L'euphorie des premiers jours de l'arrivée, cède peu à peu la place au désenchantement et à la dissipation des illusions. Le fossé qui sépare leur monde de celui des natifs ne cesse de se creuser au fil des jours et risque d'ébranler les colonnes du temple de la sacro-sainte « tolérance » à la canadienne (Labelle, 2005). « *Curieuse image que celle d'une impasse dans un pays dont l'histoire n'est qu'une longue et constante progression vers de nouveaux espaces de peuplement* » (Fendler, 2005, p.338). Alors que la majorité des migrants s'estime satisfaite et insérée dans la société d'accueil, une minorité vit dans la précarité et voit son sort déterminé par les aléas de la conjoncture. La vulnérabilité dont souffrent certains immigrants s'accroît par leur instabilité financière, leurs conditions de pauvreté et leur incapacité à se protéger contre les phénomènes naturels. L'absence de sécurité et de moyens de défense renforce ce sentiment chez eux (Pizarro, 2001) et l'idée « *d'une réalité abstraite dont l'avenir n'est pas assuré* » (Casas, 2002). Elle rappelle également la méfiance qui caractérise le comportement de certaines personnes envers les étrangers. Le racisme étant lié à « *l'idéologie de ceux qui invoquent les notions de peuple élu ou*

de race supérieur » (Montmirail, 2009, p.7), les attitudes des Canadiens français par rapport à l'immigration sont souvent liées à leur perception historique de ce phénomène.

Sous le régime français, la collectivité canadienne-française se donne une « vocation » missionnaire, expansionniste et assimilatrice. Avec le traité de Paris de 1763 s'établit un nouveau rapport de force entre les groupes ethniques en présence. L'immigration devient aux yeux de plusieurs Canadiens français une conspiration pour les anéantir. Comme les nouveaux arrivants contrôlent rapidement le commerce, la finance et les principales industries, les Canadiens français développent un sentiment de frustration comme acteurs passifs devant la conquête anglaise, subissant plutôt que ne participant à la direction des affaires. De plus, la politique canadienne d'immigration, en favorisant nettement les Britanniques et les Américains, soulève l'hostilité plus ou moins ouverte des Canadiens français vis-à-vis cette politique (Piché, 1978, p.39).

Plusieurs Canadiens français vont jusqu'à assimiler toute personne n'ayant pas l'accent québécois à un « Anglais », exception faite des Européens de langue française (Idem, p.39). Dans les sociétés fondées sur la colonisation comme le Canada, le processus qui consiste à imaginer une nation se réifie dans le peuplement de la nation.

L'impulsion impériale de peupler la nation n'était pas seulement une question d'élargir les marchés coloniaux pour la consommation ou encore d'extraire des ressources naturelles. Cela impliquait aussi le « clonage de l'identité britannique » comme le précurseur du futur État canadien (Vukov, 2000, p.122).

Au niveau idéologique, « *le peuple québécois* », établi dans ce qui s'appelait dans le passé « le Bas Canada », « *s'est longtemps défini comme catholique, français et rural et il a fallu attendre les années 60 pour qu'il y ait éclatement de la société québécoise et prise de conscience de son hétérogénéité* » (Micone, 1990, p.56). Les bases raciales qui découlent de cette caractéristique survivent encore dans certains milieux. Au début du XIXe siècle, l'État interdisait l'entrée au pays aux nouveaux arrivants susceptibles de devenir une charge en raison du sexe, de la maladie ou de l'âge. Cette population incluait les enfants sans famille, les veuves et les femmes sans mari accompagnées d'enfants. La prise en charge familiale était implicitement basée sur des traditions et des structures familiales patriarcales.

Jusqu'au début des années 1960, les politiques d'immigration visaient explicitement à exclure les non-Blancs et favorisaient les personnes immigrantes originaires de la Grande-Bretagne. Il se développa ainsi une véritable « échelle de préférence raciale » au sommet de laquelle on retrouvait les immigrants originaires de la Grande-Bretagne, de l'Europe du Nord, de l'Australie et les « blancs » des États-Unis. Puis on retrouvait les immigrants provenant de l'Europe de l'Est et du Sud. Les immigrants de couleur (Noirs et Asiatiques) se retrouvaient tout au bas de l'échelle (Pierre, 2005, pp.81-82).

La vision raciale s'appliquait à toutes les strates de la société et faisait partie de ses mœurs. Il s'agit en quelque sorte des conditions initiales, des connaissances implicites et des « *savoirs non codifiés et qui sont transmis par compagnonnage et dans l'expérience* » (Tremblay, 2017, p. 181 ; Tanguy, 1991). La ville de Gatineau, qui fait l'objet d'étude de cette thèse, a connu également le racisme à certains moments de son histoire : au début du siècle dernier, dans la région de l'Outaouais, l'Ordre d'Orange (*Orange Order*), une organisation protestante raciste anglophone qui s'opposait à l'émancipation des Irlandais catholiques, annonçait que le français était « *une langue dégoûtante* » (Le Temps, 1915, cité dans Ouimet, 2013).

L'Outaouais de la première moitié du XIX^e siècle ressemble étrangement à l'image du Far West américain que nous présente le cinéma. Un des épisodes les plus célèbres de cette saga est connu sous le nom de « Guerre des Shiners ». Le mot « shiner » voulant dire en français « œil au beurre noir » mais aussi, au sens figuré, « brillant par son courage ». Ce conflit mémorable oppose durant les années 1830 Irlandais et Canadiens français, un peu partout dans la région, mais les affrontements les plus violents se produiront dans les rues et les tavernes de Bytown (Ottawa) (Blanchette, 2009, p.55).

Jusqu'à récemment, des incidents racistes ont fait réagir les médias. Le portier d'un bar à Gatineau a été suspendu pour avoir « *refusé l'accès à des clients noirs* » (Radio Canada, 2012).

3. L'immigration à Gatineau

L'immigration n'est pas un phénomène nouveau dans la région de l'Outaouais. Depuis le XIX^e siècle, celle-ci a connu différentes vagues de nouveaux arrivants. En moins d'un siècle, elle connaît une évolution démographique extrêmement rapide. D'une région pratiquement vide d'habitants en 1800, on passe en 1827 à 2488 habitants, représentant 0,53% de la population du Québec, à 41299 habitants en 1891, soit 5,45% de la population provinciale. La population se concentrait à Hull, Aylmer et Buckingham. « *Hull notamment devient à la fin du XIX^e siècle la troisième ville industrielle du Québec* » (Blanchette, 2009, p.69).

Parmi les Européens occidentaux présents à Gatineau en 1871 se trouvent 58 Français, 12 Belges et 76 Allemands. Ces derniers, sans doute arrivés avec les régiments allemands à la solde de la Grande-Bretagne, profitent de l'octroi de terres. Onze Scandinaves débarquent avant la fin du siècle et six Suisses sont inscrits au recensement de 1901. L'Empire Ottoman connaît alors des confrontations politiques internes opposant les musulmans aux chrétiens orthodoxes ; cette situation entraîne l'arrivée des 14 premiers Libanais, alors identifiés

comme Syriens. Malgré tout, l'immigration britannique domine encore largement à la fin du XIXe siècle (Gatineau, 2013, p.16).

La *Loi sur l'immigration* de 1952 va changer la composition de l'immigration puisqu'elle privilégie des citoyens des pays du Commonwealth, des États-Unis et de la France. C'est au cours de cette période qu'arrivent les premiers migrants haïtiens, dont le président déchu, Élie Lescot (1883-1974), s'établit à Aylmer. C'est dans ce contexte également que débute l'émigration d'un grand nombre de Portugais des Açores en 1954. De 1962 à 1975, les Portugais forment la communauté d'immigrants la plus importante. Bon nombre d'entre eux s'installent à Hull. Aujourd'hui encore, la communauté est rassemblée à proximité des églises et du centre culturel portugais (Idem, p.18). Avec l'éclatement de la guerre du Liban (1976), des Libanais élisent domicile à Gatineau. Suite à la révolution du Khomeini, en 1979, environ 260 Iraniens s'établissent en Outaouais. La population d'origine asiatique a aussi augmenté pendant cette période.

La chute de Saïgon au Vietnam en 1975 et le régime de Pol Pot au Cambodge poussent un très grand nombre de personnes, qui proviennent aussi du Laos, à émigrer. Quelque 800 *réfugiés de la mer*, s'étant enfuis à bord d'embarcations de fortune, aboutissent en Outaouais. Le retour de Hong Kong à la Chine en 1997 provoque l'arrivée de plusieurs habitants de cette colonie anglaise au Canada. Le nombre de Chinois à Gatineau passe ainsi de 20 en 1981 à 105 dix ans plus tard. Peu nombreux jusqu'alors, des citoyens d'Amérique latine arrivent au cours des décennies 1970 et 1980. La plupart sont des réfugiés fuyant les dictatures, comme les Chiliens désireux d'échapper au régime de Pinochet après le renversement du gouvernement d'Allende en 1973 (Ibid., pp.18-20).

À partir des années 1980, Gatineau accueille plusieurs réfugiés centraméricains du Salvador et du Nicaragua et des immigrants du Mexique, du Pérou, de la Colombie et de l'Uruguay. À ces vagues, s'ajoutent les réfugiés de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda. En 2006, Gatineau comptait plus de 600 immigrants originaires des Balkans et 345 réfugiés rwandais (Ibid.).

La politique de régionalisation de l'immigration adoptée par le gouvernement du Québec, depuis les années 1990, qui vise à encourager les nouveaux arrivants à s'installer hors de la région de Montréal (Cim et Lenoir, 2012) semble avoir apporté ses fruits. Dans le même ordre, pour relever des défis économiques et démographiques, des régions et des municipalités ont développé des stratégies et mis des actions en place pour accueillir de nouveaux résidents sur leur territoire. « *Les opportunités d'emploi représentent un facteur déterminant de l'attraction d'une région ou d'une municipalité* » (Bernier et Vatz Laaroussi, 2012, p.95). Dans cette dynamique d'évolution et de

perspective politique de régionalisation structurante où le potentiel structurel local se combine et s'articule aux actions communales et en lien avec les stratégies individuelles et collectives des immigrants, Gatineau grandit et reçoit de plus en plus de nouveaux arrivants, attirés en cela par sa proximité de la capitale canadienne, Ottawa, et les possibilités d'emploi qu'elle offre. Elle est la quatrième ville en importance démographique au Québec, après Montréal, Québec et Laval. Avec Ottawa, elle fait partie intégrante de la région de la capitale nationale, la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau, la quatrième agglomération du Canada après Toronto, Montréal et Vancouver. Le taux de croissance de Gatineau, en 2016, est de 4,1 % et sa population a été estimée à 278 589 personnes (Gatineau, 2017). Même si elle se distingue par sa francophonie au sein de la région de la capitale nationale, Gatineau est néanmoins la ville la plus bilingue du Canada avec un taux s'élevant à 63%. Le bilinguisme de la région de Gatineau- Ottawa a un certain pouvoir d'attraction sur les immigrants. « *Certains vont choisir de résider à Ottawa afin qu'eux et leurs enfants développent une excellente maîtrise de l'anglais, la langue la plus utilisée à Ottawa* » (Gatineau, 2016, p.8). Après Montréal et Québec, Gatineau connaît la croissance démographique la plus élevée de la province du Québec. La région de l'Outaouais est unique. Les trois régimes de travail, qui cohabitaient en son sein depuis plusieurs années, en l'occurrence le régime des travailleurs du Québec qui occupent un emploi au Québec, le régime des travailleurs de l'Ontario, la législation et la réglementation fédérale qui visent les travailleurs à l'emploi du gouvernement fédéral (Comité de l'Outaouais³, 1992) continuent d'attirer les immigrants en quête d'un emploi. Le territoire de Gatineau, à lui seul, regroupe quinze parcs industriels d'une superficie totale de 1740 hectares.

Pôle économique incontournable, Gatineau a la chance de profiter d'un positionnement stratégique très fort. Elle se trouve à proximité du plus grand consommateur de biens et de services au Canada, soit le gouvernement fédéral. La Ville compte aussi plus de 7000 entreprises sur son territoire et fait partie de la région comptant la plus forte concentration d'entreprises de technologie de pointe au Canada. L'aéroparc industriel, situé à l'est de la municipalité, est le seul de toute la région de la capitale nationale à être adjacent à un aéroport, soit l'Aéroport exécutif de Gatineau-Ottawa (Gatineau, 2017).

Ces atouts séduisent, d'autant plus qu'à la différence du passé, l'immigration n'est plus totalement délaissée aux individus. Elle est désormais soutenue par les politiques de régionalisation adoptées sur les plans provinciaux et fédéraux, ce qui explique en partie sa croissance progressive et constante. En 2016, la population immigrante représente 19,7% de la population totale d'Ottawa-

³. Cette appellation n'existe plus depuis 1992.

Gatineau (Statistique Canada, 2017). « *Près de 5000 nouveaux immigrants auraient débarqué chaque année dans la métropole de l'Outaouais*» (Duquette, 2011). Malgré ces données, le taux de chômage parmi les immigrants arrivés entre 2006 et 2011 est de l'ordre de 16,5% (Gatineau, 2016, p.9). Il est beaucoup plus élevé que celui de l'ensemble de la population. Or, selon plusieurs auteurs, l'emploi constitue la pierre angulaire de l'insertion sociale, car il est très difficile pour celui qui n'a pas amorcé son insertion professionnelle de pénétrer les réseaux sociaux locaux. Dans la ville de Gatineau les lieux de rencontres et de contacts entre les différentes composantes de la population sont nombreux et suscitent l'intérêt aussi bien des immigrants que des chercheurs dans le domaine de l'immigration. Cette ville dispose en effet de zones d'ombres non encore défrichées sur le plan sociologique et offre des possibilités de recherche inestimables.

CHAPITRE II

LES LIEUX DE CONTACT

L'insertion sociale et professionnelle constitue souvent la condition objective de la réussite des parcours migratoires, mais cette insertion se heurte parfois à des difficultés dont les origines peuvent remonter à la période prémigratoire ou être liées à la structure du pays d'accueil, aux représentations que véhiculent certains immigrants de leur pays hôte ou même aux stéréotypes et préjugés ancrés dans certains milieux des natifs. Les lieux de rencontre et de contacts directs et continus avec les natifs, tels les lieux de travail et de résidence et les établissements scolaires, sont souvent considérés par les immigrants comme des espaces d'adaptation et d'imitation, ou encore de confrontation, de choc culturel et de rejet. Ces endroits constituent des passages obligés et liés aux trajectoires postmigratoires. Les nouveaux arrivants sont amenés à les fréquenter pour survivre et acquérir une place au sein de la société d'accueil. Mais en raison de leur durée et de l'intensité émotionnelle qu'ils peuvent produire, ces moments laissent parfois des traces indélébiles dans leur mémoire. Les sentiments de réussite ou d'échec commencent souvent dans ces lieux et à partir de ces moments. Dans ce cadre naissent ou se consolident les sentiments de satisfaction ou de malaise. Or, en tant que processus complexe et tentaculaire où s'imbriquent des dimensions à la fois sociale, économique, culturelle et politique, l'exclusion peut être active ou passive.

When, for example, immigrants or refugees are not given a usable political status, it is an active exclusion, and this applies to many of the deprivations from which minority communities suffer in Europe and Asia and elsewhere. [...] When, however, the deprivation comes about through social processes in which there is no deliberate attempt to exclude, the exclusion can be seen as a passive kind. A good example is provided by poverty and isolation generated by a sluggish economy and a consequent accentuation of poverty. Both active and passive exclusions may be important, but they are not important in the same way (Sen, 2000, pp.14-15 et 20).

Plusieurs immigrants évoquent la discrimination en tant que facteur d'exclusion. Étant liée à une distinction, intentionnelle ou non, mais fondée sur des motifs reliés à des caractéristiques personnelles d'un individu ou d'un groupe d'individus, la discrimination a pour effet d'imposer à cet individu ou à ce groupe des fardeaux, obligations ou désavantages non imposés à d'autres ou d'empêcher ou restreindre l'accès aux possibilités, aux bénéfices et avantages offerts à d'autres membres de la société (Eid, 2012). Malgré la richesse de leur expérience professionnelle et leur haut niveau de scolarisation plusieurs se sentent victimes d'une volonté de mise à l'écart,

d'exclusion ou de discrimination, surtout dans l'emploi, au moment de la recherche du logement ou dans les établissements scolaires (Gagnon et Saillant, 2009). Pendant la période de transition, ils vont chercher à mettre en œuvre différentes stratégies afin d'obtenir un emploi, alors que d'autres vont investir dans la formation ; d'autres encore vont accepter des emplois provisoires en attendant d'accéder à un emploi correspondant à leurs attentes (Belhassen-Maalaoui, 2008, p.72). La période de transition est souvent longue. L'habitat constitue également un élément révélateur de la condition de vie et représente la toute première situation d'implantation dans le pays d'accueil, car pour la plupart des nouveaux arrivants, il s'agit d'un point d'ancrage pour un nouveau départ. (Guay-Charrette, 2010). Cette question est au centre de plusieurs recherches : « *Scholars have identified access to housing as one of the primary routes for immigrants [...] in achieving social and economic integration into the host society* » (Teixeira, 2008, p. 255). Or, la majorité des immigrants sont dans une situation de précarité financière (Lachance, 2010), particulièrement dans les premières années dans le pays d'accueil et ne peuvent se procurer que des logements « à prix abordables » situés dans des quartiers pauvres. Les établissements scolaires sont aussi des milieux où se forment et se transmettent des représentations et où se montrent souvent des formes d'insertion dont les enjeux dépassent l'enceinte scolaire (Helly, 2004). D'un côté, le retour aux études constitue, pour une grande partie d'immigrants adultes, un moyen d'insertion sociale et d'acquisition des connaissances nécessaires pour la réussite de leur insertion professionnelle. D'un autre côté, pour nombreux parents, la scolarité des enfants reste déterminante dans leur évaluation du projet migratoire. L'école est souvent vue comme un tremplin pour se faire une place dans la société (Aouli, 2011). Dans plusieurs cas, la réussite de la migration est mesurée à l'aune de la réussite scolaire des enfants (Pourtois, Demonty et Jouret, 2004, p.54) ou de la requalification professionnelle des parents.

1. L'emploi

Les difficultés que rencontrent les nouveaux arrivants sont essentiellement définies par la situation professionnelle dans le pays hôte (Lagrange, 2013), car quel que soit leur niveau de scolarité, ils n'arrivent souvent pas au cours des premiers mois de leur séjour au Québec à obtenir un emploi correspondant à leurs compétences (Lenoir-Achdjian et al., 2009). « *Il y a des gens qui se sont retrouvés sur le bien-être social, d'autres à l'usine alors qu'ils ont des diplômes. Et il y a bien*

entendu le fameux phénomène des chauffeurs de taxi ingénieurs et médecins » (Bélaïr-Cirino, 2011, p. B.3). En 2015, le taux de chômage des immigrants qui résident au Québec depuis cinq ans ou moins était de 18% et de 10,7% pour ceux qui ont plus de dix ans, alors que pour l'ensemble de la population de cette province, il était de 7,6% (MIDI, 2016). « *Au lieu que le recrutement se fasse sur la base des critères du diplôme et de l'expérience, il se fait à partir de « caractéristiques personnelles* » (Gravot, 2007, pp.12-13), échappant aux lois du marché du travail (Petijean et Dubar, 1998) et à partir d'une pratique de recrutement par « *la bouche à oreille* » (Chicha et Charest, 2008, p. 13). La logique des « *copains d'abord* », (Eisenkraft, 2010) règne chez certains employeurs, animés en cela par un ensemble de représentations, de préjugés et de pratiques individuelles et institutionnalisées où « *les personnes noires, d'origine arabe et « visiblement musulmanes* » (Tadlaoui, 2003, p.20) sont celles le moins recrutées.

La méconnaissance de l'anglais, des diplômes et des titres de compétences acquis à l'étranger (Renaud et Martin 2006), surtout s'ils sont obtenus dans un pays dit « en développement » (Akbari, 1999) ou la réglementation de la reconnaissance de ces diplômes par un ordre professionnel (Nepveu, 2009) sont des obstacles à l'embauche auxquels doivent faire face tous les immigrants. Mais ces raisons ne suffisent pas à expliquer l'échec puisque parmi les personnes qui n'arrivent pas à s'insérer sur le plan professionnel, certaines maîtrisent les deux langues officielles du Canada, disposent de diplômes acquis au Québec ou au Canada et ne sont pas concernées par les professions réglementées. « *Les barrières que rencontrent les immigrants dans leur établissement professionnel sont en bonne partie spécifiques au processus de réenracinement qu'ils vivent* » (Renaud, 2009, p.109). Étant donné que son taux « *décroit avec l'allongement de la durée de résidence* » (Labelle, Rocher et Antonius 2009, pp.128-129), le chômage serait, sous cet angle, provisoire, mais souvent ce phénomène est lié aux pratiques de certains employeurs (Chicha, 2012).

Nous sommes loin des problèmes de déqualification dans ces cas-là. On parle de barrières discriminatoires, simplement. La force d'inertie est très grande chez les employeurs. Ils sont conscients du problème, mais ils ne veulent pas changer leurs manières de faire (Chouinard, 2012, B3).

Cette situation pousse les immigrants « appauvris » à se sentir encore plus faibles, plus marginalisés. « *The marginal man is the person who stands on the borders or margins of two cultural worlds but is fully a member of neither* » (Gordon, 1964, pp.56-57). Ces immigrants

connaissent un cercle vicieux « où l'isolement et la précarité se renforcent mutuellement créant ainsi des conditions néfastes pour le bien-être des familles » (Montgomery, Le Gall et Stoetzel, 2010, p.85) et vivent entre les frontières ou entre deux mondes de culture, mais sans appartenir à aucun. Ils n'arrivent ni à trouver une place au sein de leur nouvelle société, ni à retourner chez eux. Leurs expériences antérieures et leur potentiel humain s'avèrent peu efficaces pour les faire sortir de la situation de chômage ou de précarité d'emploi dans laquelle ils se débattent, en raison de l'absence de sécurité et d'avantages sociaux et des salaires bas, souvent non conformes à leurs compétences et expériences professionnelles (Bernier, 2012). Plus l'expérience et le potentiel des personnes sont riches, plus leurs attentes risquent d'être grandes et plus leurs émotions sont importantes en cas d'échec de leur projet migratoire, surtout quand elles sont persuadées que l'hostilité à leur égard fait partie des structures mentales ancrées dans la société d'accueil et que la lourdeur de l'appareil administratif renforce ces obstacles (Bouchard et al., 2009). Le chômage de longue durée, la transformation du marché du travail, la précarisation de leurs conditions de travail, l'affaiblissement des mécanismes de protection sociale en raison de la réduction des dépenses publiques et de la compétitivité des entreprises rendent difficile leur vie d'immigrants (Gagnon et Saillant, 2009 ; Zhu et Leloup, 2007 ; Bouchard, 2001). Des études ont même montré que de façon générale, l'état de santé des nouveaux immigrants est meilleur à leur arrivée au pays d'accueil que celui de la population native dans son ensemble, mais qu'il se dégrade au fil des ans (Chen et al., 1996, Perez, 2002 ; Ng et al., 2005). « Plusieurs facteurs sont évoqués afin d'expliquer ce déclin, notamment la précarité des conditions de vie, l'exclusion sociale, le genre et l'isolement » (Montgomery, Le Gall et Stoetzel, 2010, p.85). Sur le plan professionnel, la disparité salariale entre les nouveaux immigrants et les non-immigrants ne cesse d'augmenter (Girard, Smith et Renaud, 2008). L'écart de salaire hebdomadaire moyen entre immigrants et natifs s'accroît également : « Le salaire hebdomadaire moyen des immigrants était 3,3% inférieur à celui des natifs au Québec en 1980. En 2005, l'écart s'était grandement creusé et les immigrants touchaient un salaire 14% inférieur à celui des Canadiens de naissance vivant au Québec » (Bouarbat et Boulet, 2010, p. III). Dans la population immigrante, 68 000 personnes sont au chômage en 2016. Au cours de la période 2006-2016, le nombre de chômeurs était en hausse chez les immigrants (plus 14 000), alors qu'une diminution a été constatée chez les natifs (moins 22 000), selon l'Institut de la statistique du Québec (2017). Le taux de chômage des immigrants détenteurs d'un baccalauréat (10,3%) était trois fois plus élevé que celui des natifs, en 2010. Un (1) immigrant

récent sur trois (3) occupe un emploi pour lequel il est surqualifié. Les immigrants sont surreprésentés dans certains secteurs (transformation, fabrication, restauration, hébergement) et sous-représentés dans d'autres (finance, administration, enseignement) (Germain et Gagnon, 2005). À titre d'exemple, « *parmi tous les chauffeurs de taxi immigrants, 20,2% ont au moins un baccalauréat, ce taux est quatre fois moins élevé chez les chauffeurs de taxi nés au Canada (4,8%)* » (Xu, 2012, p.1). Ce métier est classé comme un emploi de niveau de compétence C, qui n'exige habituellement qu'un diplôme d'études secondaire ou une formation propre à la profession. La conduite d'un taxi au Canada s'est avérée être l'emploi principal de 255 personnes titulaires d'un doctorat, ou d'un diplôme en médecine (ou un domaine annexe), dont 200 immigrants. À Toronto et Vancouver, plus de 80% des chauffeurs de taxi sont des immigrants. À Ottawa-Gatineau, ce taux dépasse les 50%, dont 33,1% sont originaires du Liban (Xu, 2012). « *La déqualification subie par une partie croissante de la population immigrée représente aujourd'hui un défi important au plan des politiques publiques. Elle se traduit par un gaspillage de compétences ainsi que par des inégalités socio-économiques substantielles* » (Chicha, 2009, p.9). Plus encore, « *de toutes les provinces canadiennes, c'est au Québec où on observe l'écart le plus élevé entre le taux de chômage des immigrants et celui des natifs* » (Eid, Azzaria, et Quérat, 2012, pp.10 et 7). « *La situation économique des immigrants au Québec est tragique comparativement à celle des autres provinces du pays. Le Québec intègre mal ses immigrants à son économie* » (Fortin, 2008, cité dans Dubreuil et Marois, 2011, p.122).

Autrefois, un immigrant qui arrivait au Canada pouvait y faire valoir l'expérience qu'il avait acquise à l'étranger. Aujourd'hui, les employeurs semblent ne plus accorder d'importance à cette expérience. Par conséquent, les immigrants qui arrivent au Canada à un stade plus avancé de leur carrière ont beaucoup plus de difficulté à s'intégrer à l'économie que ceux qui arrivent plus jeunes (Idem, pp.176-177).

Alors qu'il multiplie les opérations de charme auprès d'une population immigrante dont il a cruellement besoin, le Québec se « *désiste au moment crucial de l'insertion professionnelle*» (Ibid, p.162).

Sont particulièrement pénalisés les migrants venus d'Afrique du Nord (plus que ceux du reste de l'Afrique), du Moyen-Orient, d'Asie et d'Amérique du Sud. En revanche, ceux qui viennent d'Europe sont avantagés, comme le sont aussi -résultat plus surprenant- les Haïtiens, qui pourraient bénéficier de la présence de réseaux d'entraide plus actifs (Héran, 2002, p.102).

La discrimination revêt un caractère structurel dans la mesure où les compétences d'une partie de

la population ne sont pas totalement reconnues et admises. Le même constat est valable pour d'autres domaines.

2. L'habitat

Dans certaines villes du Canada, notamment à Vancouver, Winnipeg, Toronto ou Montréal, la présence des immigrants est massive dans des quartiers et moins visible dans d'autres, en raison des ressources financières dont ils disposent, de leur tendance à se regrouper et à créer ou consolider leurs réseaux de connaissance ou de l'attitude des natifs envers eux. Les ressources des ménages et l'emploi ont un impact sur les trajectoires résidentielles. Le statut d'emploi détermine dans une grande mesure le niveau du revenu. L'habitat et le lieu de résidence sont souvent liés au lieu de travail. « *Un emploi stable implique souvent un logement stable* » (Zhu et Leloup, 2007, p.110). Un changement d'emploi ou de lieu de travail déclenche souvent un mouvement résidentiel (Clark et Davies Withers, 1999 ; Clark et Dieleman, 1996 ; Pettit, 1999). Les contraintes qui pèsent sur les choix résidentiels sont celles du marché. Ceux qui détiennent un emploi ont une meilleure capacité à surmonter les contraintes financières et seraient donc plus dynamiques sur le marché du logement : quelles que soient leurs origines, les nouveaux arrivants sont souvent dans une situation de précarité financière (Lachance, 2010, p.60) et ne disposent que d'un travail temporaire (Canal, Vatz Laaroussi et Campos-Flores, 2016, p.216). Certains font face aux réactions discriminatoires de quelques propriétaires et agents immobiliers et évoquent la discrimination comme un obstacle qu'ils rencontrent dans leur quête pour un logement (Zhu et Leloup, 2007). Des propriétaires usent de divers prétextes, « *dont une soi-disant incapacité de payer, pour exclure les aspirants locataires qu'ils jugent indésirables en raison de leur appartenance à un groupe ethnique ou racial envers lequel ils entretiennent des préjugés ou qu'ils veulent tenir à l'écart* » (Ledoyen, 2004, p.87). Condamnés à la précarité et acculés à chercher des logements « abordables », des immigrants se retrouvent pris dans le cercle vicieux de la pauvreté, car plus la présence d'un groupe minoritaire est forte, plus le taux de chômage et le taux de faible revenu sont élevés. Dans cette perspective, il a été démontré qu'à Toronto,

même si la proportion de la population d'un quartier ayant un diplôme universitaire était assez constante dans tous les quartiers, à mesure qu'on passe des quartiers où la présence des Chinois est faible à ceux où leur présence est dominante, le taux de chômage passe de 8,9% à 11,2% et le taux de faible revenu passe de 19,6% à 28,4%. Des tendances similaires

ont été observées dans les collectivités chinoises à Vancouver. Les quartiers noirs de Montréal affichaient des taux de faible revenu et de chômage particulièrement élevés en 1996. En effet, le seul secteur de recensement où les Noirs avaient une présence « dominante » affichait un taux de chômage de 36 % et un taux de faible revenu de 76 %. En outre, sa population avait un plus faible niveau de scolarité (Hou et Picot, 2003, p.17).

La précarisation en emploi conduit à une concentration de personnes immigrantes dans des quartiers pauvres. En revanche, les immigrants plus qualifiés se retrouvent dans une situation plus favorable sur le marché du logement. « *La trajectoire résidentielle des immigrants est étroitement liée à leur emploi* » (Zhu, et Leloup, 2007, p.95). Cette situation pèse par voie de conséquences sur leurs enfants.

3. L'école

Si le travail est le pilier central pour l'intégration des immigrants d'âge adulte, l'école est sans contredit pour leurs enfants la porte d'entrée dans la société québécoise (Forget, 2004). « *L'immigration est toujours le résultat d'un projet de réussite socioéconomique porté par l'immigré et qu'il transpose sur ses enfants lorsqu'il ne l'a pas atteint pour lui-même, ou l'a atteint de manière incomplète* » (Villers, 2005, p.18). La scolarité des enfants est déterminante dans la perception qu'ont les immigrants de leur projet migratoire et le système scolaire est alors considéré comme la porte d'entrée principale pour leurs enfants dans leur pays d'accueil et d'eux-mêmes, par extension (Patriciu, 2001 ; Taleb, 2007). Car si le travail leur permet de vivre dans la dignité, si l'accès au logement est un élément fondamental dans leur implantation dans le pays d'accueil, les études, pour les enfants, sont le garant d'un monde meilleur. Les enfants subissent « *de fortes pressions de la part de leurs parents pour la réussite scolaire* » (Bérubé, 2004, p.31). Le succès du projet d'immigration dépend en effet pour les parents de la réussite scolaire de leurs enfants. Cependant, deux obstacles majeurs se dressent devant cette réussite : la paupérisation des parents et les stéréotypes ou préjugés qui leur collent à la peau. Comparés aux enfants dont les parents déclarent des revenus supérieurs à 80.000 \$, le risque d'abandon scolaire est quatre (4) fois supérieur pour les enfants dont les revenus familiaux sont de moins de 20.000 \$ (Bouchard, 2001).

La marginalisation ou l'inclusion précaire des enfants ne prend pas toujours une forme de mésadaptation ou de pathologie. Elle peut être discrète et s'installer très insidieusement dans la vie des enfants. Les données dont nous disposons montrent que les enfants et les

jeunes dont les parents déclarent des revenus insuffisants ou très modestes s'abstiennent en plus grand nombre de participer à des activités sportives ou parascolaires. Cela les écarte d'occasions d'apprentissage à la sociabilité. Mais plus encore, cela mine leur sentiment d'appartenance au groupe et à l'école, facteur de protection puissant contre l'abandon scolaire (Idem, pp.18-20).

L'exclusion apparaît alors comme la conséquence de la défavorisation, qui implique à son tour une restriction sur le plan des occasions ou des possibilités de participation à la vie sociale (Groulx, 2011, p.IV). La dégradation de l'image des parents aux yeux des enfants les poussent à prendre des distances. Les garçons ne veulent plus ressembler à leur père « *décrit comme une pure victime passive dans le travail et, souvent, comme un tyran à la maison* » (Dubet, 2008, p.408) ; les filles ne s'identifient plus à « *des mères dont le statut et la soumission semblent intolérables* » (Idem, p. 427). Imprévue, cette dégradation des conditions de vie des adultes affecte leur estime de soi et se répercute sur leurs enfants dans leurs rapports avec leurs pairs et dans leur rendement scolaire.

La grande difficulté pour plusieurs immigrants de faire reconnaître leurs compétences et leurs diplômes, par exemple, entrave leur intégration et leur réussite. La discrimination qui frappe même ceux qui réussissent à l'école incite un certain nombre de jeunes à délaisser cette voie, à penser qu'ils ne seront jamais intégrés au marché de l'emploi. De là à emprunter quelques raccourcis pour se faire une place au soleil, il n'y a qu'un pas : l'appartenance à un gang et la participation à des activités délinquantes, fort lucratives, voilà en apparence une bonne « solution » pour nombre de jeunes désœuvrés (Dorais, et Corriveau, 2006, pp.18-19).

Au Québec, sous l'influence de ce qui se passe en Europe et aux États-Unis d'Amérique, le phénomène des gangs auquel font référence les médias, prend de plus en plus d'ampleur. Il n'est plus l'apanage de jeunes d'origine antillaise –haïtienne et jamaïcaine en particulier-. « *Des gangs regroupant des jeunes d'origine latino-américaine, arabe et asiatique* » (Idem.) ont vu également le jour et rivalisent avec ceux qui les ont précédés.

CHAPITRE III

LE CADRE THEORIQUE

Le cadre théorique qui oriente cette thèse concerne les représentations que portent les immigrants sur leur parcours migratoire. Guidée par un objectif de compréhension, cette thèse prend appui sur la manière dont les acteurs sociaux attribuent un sens à leur expérience et orientent leur action en fonction de leurs représentations (Abric, 2001). Les processus d'insertion ou d'exclusion des immigrants sont souvent insaisissables en dehors de leurs représentations. La trajectoire « *définie comme la suite des positions sociales occupées durant la vie* » (Dubar, 1998, p.73) et la représentation sociale, qui renvoie à cette « trajectoire » exprimée dans les récits divers aux moyens de catégories « *renvoyant à des mondes sociaux* » (Idem), sont importantes dans l'analyse du phénomène migratoire dans la mesure où

ce sont les catégories sociales, intériorisées tout au long du cycle de vie (niveaux scolaires, catégories professionnelles, positions culturelles...), qui constituent les matériaux à partir desquels les individus s'inventent des identités singulières pour unifier leur existence et tenter de faire reconnaître leur prétention dans tel ou tel champ de la pratique sociale (Ibid, p.75).

L'expérience migratoire « *est à la fois un projet (de vie), un trajet (le voyage) et un parcours (des étapes). C'est une expérience déstabilisante* » (Fronteau, 2000, pp.3-4) qui commence par une simple idée et se transforme en projet de vie parsemé d'embûches et dont les maillons sont inter-reliés. Les représentations sociales liées à chacune de ces étapes révèlent les raisons qui poussent une personne à quitter son pays et comment cette décision se transforme en projet : la personne immigrante a-t-elle agi seule ou de concert avec les membres de sa famille ? Quelles ont été ses stratégies d'action ? Était-elle bien informée de ce qui l'attendait ou s'est-elle plutôt fiée à l'influence de parents, d'amis, de médias et de ouï-dire ? Ici, les informations ne peuvent provenir que des immigrants eux-mêmes, de toute évidence, car il s'agit de représentations sociales construites au début de leur projet migratoire. Les représentations qu'ils se font dans leur pays d'origine et celles qu'ils développent après leur installation dans le pays d'accueil permettent de mieux comprendre les difficultés qu'ils rencontrent et le sens qu'ils attribuent à leur projet migratoire en termes de réussite ou d'échec.

L'imaginaire des candidats est central dans la période pré-migratoire : quelle était leur image du pays vers lequel ils veulent émigrer (Legault, 2000) ? Le regard qu'ils portent sur leurs conditions

de vie dans leur pays d'origine, leur statut social, leurs aspirations et leurs attentes permettent d'identifier les raisons et les motivations qui les ont poussés à émigrer (Jimenez et Elmadmad, 2016). Plusieurs migrants estiment que l'émigration est le moyen le plus efficace pour améliorer leurs conditions de vie sur le plan social et économique, alors que pour d'autres c'est l'environnement social, la meilleure scolarisation des enfants, la sécurité, la liberté d'expression et le respect des droits humains qui sont leurs motivateurs. Les imaginaires migratoires n'ouvrent cependant pas toujours la voie à la réussite. Ils peuvent aussi nuire au projet migratoire, en particulier lorsqu'ils sont trop éloignés de la réalité ou lorsqu'ils ne tiennent pas compte du contexte dans lequel ils s'inscrivent. La migration étant un moment de rupture entre deux mondes, celui du pays d'origine et celui du pays d'accueil, l'adaptation devient parfois difficile, surtout pour ceux qui mènent une vie aisée chez eux et croient pouvoir réaliser rapidement le rêve d'améliorer leur niveau de vie dans le pays d'accueil. Une image idéalisée du pays hôte peut générer son contraire dès les premières difficultés d'adaptation.

Comment la personne migrante a-t-elle ressenti son départ ? Comment a-t-elle vécu son arrivée à son pays d'accueil ? À quelle période de l'année est-elle arrivée à ce pays et dans quelle conjoncture économique et politique ? Quelle image projette-t-elle de cet instant ? Les réponses à ces questions varient selon les individus, les circonstances et au fil des ans, mais celles apportées par les immigrants concernés sont d'une importance inestimable, car même en ne reflétant qu'une part de « la réalité », ces représentations déterminent leurs choix, leurs stratégies d'action et leurs trajectoires. Les représentations liées à chaque étape de leur migration sont en effet en partie le produit de celles collées à la période qui la précède et ont, à leur tour, une influence sur le contexte de celle qui s'en suit.

Au cours de la phase d'immigration, la date d'arrivée joue un rôle non négligeable dans l'insertion des nouveaux arrivants, car dans les moments de récession ou de crise économique, les natifs se replient sur eux-mêmes et sont plus réticents à l'égard de ceux qu'ils voient comme étrangers (Héran, 2002, p.29). Les conditions d'accueil sont également importantes, elles préviennent les désordres émotifs et favorisent le bien-être. Un des éléments clé de cet accueil reste la présence d'une communauté de la même origine culturelle (Bérubé, 2004, p.26). « *Les réseaux d'entraide se dessinent presque instantanément lorsque de nouvelles familles arrivent, surtout quand elles sont issues de communautés déjà bien implantées et structurées dans le pays d'accueil* » (Rachédi et

Vatz-Laaroussi, 2004, p.11). Cette communauté constitue un relais culturel qui protège le nouvel arrivant de l'isolement et lui fournit des informations sur le pays hôte et parfois même l'aide matérielle (financière ou autres). Cela dit, l'accès au marché du travail demeure la condition la plus importante dans le contexte post-migratoire. Cruciale, cette phase est souvent marquée par « *la lutte des places* », non « *d'une lutte entre des personnes ou entre des classes sociales, mais d'une lutte d'individus solitaires contre la société pour retrouver une « place » c'est-à-dire un statut, une identité, une reconnaissance, une existence sociale* » (de Gaulejac, 2010, p. 19). Arrivés « *dans une société de « battants » dans laquelle la réussite est fondamentalement individuelle* » (Idem, p.45), certains immigrants suivent un chemin chaotique composé de moments de régression et de moments de promotion. Pour plusieurs d'entre eux, le déclassement devient problématique, « *les probabilités de retour à la classe d'origine (étant) faibles* » (de Gaulejac, 1999, pp.124-125). Dès qu'ils commencent à douter de leurs compétences et à se sentir vulnérables, leur rêve d'améliorer leurs conditions de vie devient difficile à réaliser et leurs critiques à l'égard de leur pays hôte, de sa politique d'immigration et parfois même de sa population, deviennent de plus en plus manifestes.

Contrairement à la période prémigratoire, celle de l'immigration est façonnée par des moments de continuité et de rupture et par les efforts d'adaptation. Ces éléments teintent les représentations. Les personnes immigrantes se forgent aussi des représentations qui peuvent devenir une force motrice qui pousse au travail et au succès, ou façonner négativement les trajectoires migratoires, bloquer l'insertion et se transformer en prétexte justifiant l'échec du projet.

Si elles façonnent les trajectoires, les représentations sociales se construisent, par contre, sur le socle des difficultés ou des opportunités de promotion sociale et économique. Plusieurs travailleurs qualifiés, cadres administratifs ou techniciens professionnels, font état de leur déception quant à leur choix du Québec et du Canada (Lenoir-Achdjian et al., 2009). En dépit de leurs compétences, des efforts qu'ils déploient et des structures publiques et privées mises en place pour leur accueil et insertion sociale et professionnelle, ils éprouvent des difficultés à s'adapter et trouvent que les discriminations réduisent leurs possibilités (Lagrange, 2010 ; Mègre, 1998). Le décalage entre les attentes fixées avant l'émigration et la situation à laquelle ils ont abouti leur pose problème et bouscule leurs convictions. Certains ont, à leur arrivée, une perception positive des institutions du pays d'accueil, mais dès qu'ils développent des relations avec ces institutions, les choses se

compliquent : « *des barrières physiques, géographiques, culturelles, linguistiques et autres ont pour résultat de transformer ces perceptions, le plus souvent en perceptions négatives* » (Bertot et Jacob, 1991, p.63).

La réalité migratoire est multidimensionnelle et complexe. Elle nécessite d'être appréhendée à la fois à partir de manières objective et subjective, c'est-à-dire à travers l'étude des trajectoires migratoires et des représentations sociales des immigrants, car ces représentations traduisent « *leur conception du monde, leurs cadres de référence et leur position sociale* » (Moscovici, 1979, p.16) et guident leur comportement dans les différentes trajectoires migratoires. Être immigrant, c'est être confronté à l'ailleurs, à l'autre, à la différence.

C'est à la fois un acte de renoncement et d'acceptation [...] où l'immigrant vit le dépaysement, le questionnement de soi, la découverte d'un tout autre référent symbolique qui lui permet, à son tour, de voir son propre horizon de référence avec un nouveau regard modifié par la distance et le temps (Paradinas, 2005, p.359).

La réflexion sur les trajectoires migratoires et les représentations que se font les immigrants de leur parcours migratoire permet de comprendre à la fois les conditions objectives dans lesquelles ils évoluent, la subjectivité qui les façonne et le « *sens (des) changements vécus ainsi (que des) différences perçues entre les cultures, les modes de vie, les statuts sociaux, les places délimitées et mobilisées* » (Vatz-Laaroussi, 2001, pp.73-74). L'émigration et l'immigration renvoient aux raisons qui attirent les gens vers l'extérieur (opportunités professionnelles, meilleures conditions de vie, système d'éducation plus performant, etc.) et à celles qui les poussent à quitter leur pays d'origine (fermeture du marché du travail, manque d'opportunité professionnelle, instabilité politique et économique, insécurité, etc.) (Michaud, 2010). Le chemin parcouru et le regard que porte l'immigrant sur ce chemin sont souvent indissociables. Les multiples formes des trajectoires migratoires sont le fruit d'une dynamique entre les origines socioéconomiques des migrants, leur histoire migratoire familiale et collective, les mutations sociales dans leur pays d'origine, les politiques d'immigration canadiennes et québécoises et l'expérience d'immigration dans le pays d'accueil (Garneau, 2008). Pour saisir ce phénomène, on ne peut faire l'économie des « *histoires, (des) cultures et (des) espaces multiples traversés et portés par l'immigrant* » (Rachédi, 2008, pp.98-99), dont les lieux de départ et d'arrivée (Marchandise, 2009) et le contexte sociohistorique dans lequel évolue l'expérience migratoire. Le chemin n'est pas tracé d'avance, il est le résultat d'interactions complexes entre l'individu et son monde social (Bertrand et Nadeau, 2006). C'est

une question de trajectoires concrètes et de représentations qui évoluent au fil des temps et en fonction de leurs contextes.

L'étude des trajectoires interroge la notion de cheminement, donc du temps et aborde les séquences repérables ainsi que les tournants majeurs (Abbott, 2010), alors que celle des représentations renvoie à la « *vision explicative de la réalité* » (Helly, 1992, p.23). L'approche de la situation des immigrants sous l'angle de ces deux concepts permet de les confronter à la question de l'adaptation dans la société d'accueil et aux processus d'insertion ou d'exclusion auxquels ils sont confrontés dans cette société.

1. Parcours et trajectoires

Si les représentations agissent sur le choix des trajectoires, l'inverse est aussi vrai. Pour approcher celles-ci, il est important de les distinguer du parcours de vie. Celui-ci est une séquence d'événements qui se déroule en fonction des groupes d'âge et qui est socialement définie et ordonnée dans le temps et le contexte historique. Il résulte de l'ensemble des trajectoires d'un individu (familiale, éducationnelle, professionnelle, résidentielle, etc.) (Gherghel, 2013).

Life course dynamics arise in part from the interplay of trajectories and transitions, an interdependence played out over time and in relation to others. Interdependence emerges from the socially differentiated life course of individuals, its multiple trajectories, and their synchronization. The interdependence... is also expressed in concurrence and overlap of transitions along different pathways (Elder, 1985, pp. 32-33).

Le concept de parcours de vie (*life course*) est souvent adopté pour désigner le ou les modèles socioculturels qui organisent la trajectoire de la vie des individus dans une société et une période historique données. Il s'agit d'un « *ensemble de règles qui organise les dimensions fondamentales de la vie sociale de l'individu* » (Bury, 2010, p.1) qui se distingue de celui de trajectoire suivie par les individus ou un ensemble d'individus (groupes sociaux, cohortes). Le concept de parcours de vie permet de mettre en regard les cadres sociaux (les modèles du parcours de vie, l'ensemble des appareils organisés) et les trajectoires individuelles ou de groupes et fournit un cadre d'analyse des interactions entre les transitions et les processus impliqués (Idem). Il permet aussi d'analyser le déroulement des vies des individus à partir de leur donné biologique et leur capacité de réflexivité, cernés dans une dimension temporelle et un contexte donné (de Montigny Gauthier et de Montigny, 2014). En revanche, la trajectoire « *est d'abord une route, un itinéraire. Elle induit un*

point de départ et un point d'arrivée et expose des conditions comme des modalités de la traversée qui sont essentielles ici » (Jolivet, 2007, p.2). Le concept de trajectoire apporte l'idée de déplacement dans l'espace.

À première vue, rien ne la rapproche de l'histoire ou de la mémoire. La physique projectile mécanique, qui lui a donné son acception première, considère la trajectoire comme la « courbe décrite par le centre de gravité d'un mobile ». La balistique la représente comme la courbe du projectile éjecté de l'arme. Pour l'astronome, la trajectoire est l'orbite décrite par le corps céleste autour d'un axe ou encore, si ledit corps est projeté, la course entre son point d'origine et son point d'arrivée (Fournier-Plamondon et Racine-Saint-Jacques, 2014).

Loin de se cantonner aux seules sciences naturelles, ce concept trouve une acception opératoire chez les praticiens des sciences humaines et sociales. Il offre aux chercheurs en géographie ou en sciences de l'orientation une autre clef de lecture pour appréhender des objets de recherche, où la trajectoire physique se conjugue à une trajectoire discursive, racontée, remémorée. (Idem.). Il « *incite à comprendre le devenir biographique comme le produit d'une interaction entre l'action des individus et le déterminisme des structures* » (Passeron, 1989, p.3). Il aide également à saisir ce qui a pu influencer les parcours de vie des personnes et à se placer dans le mouvement même de l'expérience d'immigration avec sa dynamique complexe et ses dimensions spatiotemporelles, culturelles et structurelles (Martin, 2007).

L'analyse des trajectoires migratoires suit l'itinéraire de l'individu et tente de comprendre « *les événements qui ont percuté cette trajectoire, les ressources dont l'acteur a fait preuve pour éventuellement les surmonter, les réorganisations ou réorientations dans les choix scolaires, professionnels ou encore familiaux survenus* » (Fortino, 2009, p.8). Elle accorde une importance forte aux cheminements individuels et à la particularité de chaque histoire, tout en considérant les récits de vie recueillis « *comme des moyens d'accès à la connaissance d'objets socio-historiques tels que mondes sociaux ou situations socialement construites* » (Bertaux, 1997, p.118). Les trajectoires peuvent ainsi se lire comme des expériences « *à la fois singulières et collectives* » (Fortino, Idem).

À la trajectoire factuelle des positions occupées dans le temps et l'espace, peut se joindre une autre subjective, qui trouve son expression dans les expériences racontées, individuelles et collectives (Fournier-Plamondon, 2014). La trajectoire migratoire (ou de vie) de l'individu s'inscrit alors dans sa capacité à discriminer les événements de son histoire et le sens qu'il donne « *à son parcours,*

afin de produire une adaptation intelligente entre la réalité et les possibilités de changement qui s'offrent à lui » (Muriani, 2014, p.73). Mais, à elle seule, l'analyse des trajectoires nous semble insuffisante pour comprendre la complexité du phénomène migratoire, car tout en interrogeant la notion de cheminement, donc du temps, et abordant les séquences repérables et les tournants majeurs (Abbot, 2010), elle fait surtout référence à des formes de causalité d'une séquence à une autre. C'est donc le recours aux représentations qui fait sortir l'analyse de l'approche uniquement déterministe (Grossetti, 2010).

L'étude des trajectoires migratoires sert à mettre en relation des lieux de départ et d'arrivée avec la migration et la recomposition de pratiques de mobilités qui évoquent les espaces vécus, les liens entretenus avec le pays d'origine, les relations établies dans la ou les villes d'accueil (Marchandise, 2009, p.160) et les projets d'immigration. « *C'est un processus complexe qui retrace les différentes étapes du début à la fin* » (Arrache, 2002, p.10). La trajectoire détermine le système de dispositions (*habitus*) et structure les pratiques sociales (Bourdieu, 1974), et le discours donne à celle-ci une signification sociale. Il s'agit de relier ces deux démarches sans instrumentaliser l'une à la logique de l'autre (Dubar, 1998), car il s'agit de deux faces d'un même processus. La trajectoire touche l'itinéraire d'un individu au même titre que les événements qui ont percuté ce cheminement, les ressources dont il a fait preuve pour les surmonter, les réorganisations ou réorientations dans les choix qu'il a adoptés. L'importance accordée aux cheminements individuels n'exclut pas de les considérer comme des expériences à la fois singulières et collectives (Fortino, 2009). L'analyse des trajectoires est confrontée à la question de l'articulation entre la trajectoire « objective » catégorisée par les institutions et mesurée au moyen de catégories statistiques et la « trajectoire subjective » qui porte sur la façon dont les individus les racontent. En effet, une analyse « objectiviste » des trajectoires ne tient pas compte du sens que les individus attribuent à leur parcours (Dubar, 1998). Or, appréhender les projets migratoires dans leur globalité, en tenant compte de toutes leurs phases, n'envisage pas le processus migratoire comme une simple série de promotions ou, inversement, comme une spirale de précarisation, dont les étapes prédéterminées se succèdent de façon linéaire. L'analyse du processus migratoire permet de saisir à la fois la diversification des choix et la relative convergence sur le plan des trajectoires migratoires et de prendre en considération les discontinuités et les bifurcations de celles-ci (Groulx, 2011). Chaque trajectoire étant singulière et possédant une dynamique propre, l'étude des parcours migratoires nécessite donc de saisir chacune de leurs étapes dans sa spécificité sans la réduire à l'accumulation

mécanique de succès ou d'échecs. Le processus migratoire est un tout dont chacune de ses composantes peut avoir un impact sur les autres étapes : une faible préparation du projet migratoire, un manque d'engagement, de contacts ou d'informations peuvent affecter le résultat de ce projet. La date d'arrivée ou la qualité d'accueil peuvent aussi influencer le cours du projet, sans qu'aucun élément ne puisse, à lui seul, servir de facteur explicatif de l'ensemble du phénomène migratoire.

1.1. En contexte prémigratoire

Pour des millions de personnes qui choisissent de quitter leur pays natal, le fait d'émigrer est en soi un projet que l'on entreprend souvent face à des contraintes économiques ou politiques jugées sans issue : plus la possibilité de trouver un emploi est probable, plus le pays d'accueil en question est attractif.

La politique d'immigration menée par les pays d'accueil peut également jouer un rôle dans le choix de la destination. Les données statistiques indiquent que les pays perçus comme ayant une politique d'immigration libérale sont des lieux appréciés. Un autre facteur ayant une influence sur le choix de la destination d'immigration est le rôle des passeurs ou des filières organisées (ou informelles) d'immigration. Survient ensuite la proximité géographique en tant qu'élément explicatif, comme pour le cas des Mexicains aux États-Unis d'Amérique ou des Marocains en Espagne. Le fait qu'un émigrant opte pour un certain pays et non pour un autre pourrait aussi être dû au simple hasard. Finalement, le comportement de troupeau, « herd behavior » peut justifier aussi la cible d'arrivée.

Des individus suivent la foule et ignorent leurs informations personnelles. Leur comportement part d'un postulat qui dit que si tant de personnes ont fait le même choix, on pourrait déduire qu'il est peu probable qu'elles se soient trompées et il est donc logique de se fier à leur choix et de les suivre (Kaizen, 2005, pp.52-53).

En plus de ces raisons, « *le goût de l'aventure peut constituer un motif de départ chez des gens qui veulent profiter de la conjoncture pour quitter leur pays afin de se refaire une nouvelle vie* » (Bertot et Jacob, 1991, p.139).

À l'époque du Moyen Âge, les aventuriers étaient « ceux qui faisaient la guerre en volontaires et sans recevoir de solde ». Ceux qui y parviennent estiment qu'ils ont « mangé le crocodile », c'est-à-dire qu'ils ont triomphé de l'animal, des obstacles (...). Assurément, l'aventure demeure aux antipodes de l'ennui et du sérieux. Partir à l'aventure, « partir pour

le bout de la terre », c'est mobiliser une philosophie de l'action, c'est aussi privilégier l'intensité de chaque instant qui s'écoule, tout abandonner pour se chercher soi, pour découvrir, à l'occasion, de nouvelles familles métaphoriques (...). Le goût pour l'aventure est présenté, aussi bien par les migrants que par les chercheurs, comme un désir de jeunesse qui devrait cesser de se manifester avec le passage à l'âge mûr (Bredeloup, 2008, pp.297-299).

À partir du moment où l'individu décide de migrer, il commence à s'informer de façon spécifique sur le pays d'accueil et se préparer pour le départ. À ce moment, les démarches administratives sont entreprises auprès du pays d'accueil. Cette phase peut durer plusieurs années et l'individu dispose alors du temps suffisant pour approfondir ses informations sur le pays hôte. Les préparatifs du voyage et la durée d'attente des visas poussent plusieurs personnes à renoncer à leur projet d'émigration : la paperasserie reste un excellent moyen de dissuasion et de sélection (Fronteau, 1999). Plus l'attente dure, plus les investissements en termes de temps, d'efforts et d'argent s'accroissent, et plus s'opère une sélection entre les candidats à l'émigration. La réussite de l'entretien de sélection permet à ceux-ci d'acquérir le visa d'entrée au pays d'accueil. Ensuite, s'amorce la période de détachement : la personne se détache de ce qui l'entoure, se défait de ses biens matériels et amorce une étape qui s'achève par le renoncement à ses acquis professionnels et à son statut social. Pendant les derniers moments précédant le départ, certains migrants, les Chinois et les Africains par exemple, vont vivre des rituels de séparation avec leur communauté. Souvent, ils seront investis d'une mission ou d'un mandat créant ainsi des obligations (Idem.).

Puis, c'est le départ. Le moment du départ a beau être court, il n'en possède pas moins une forte charge affective et émotive (Fronteau, 2000) ; alors qu'une nouvelle porte s'ouvre, une autre se ferme. Cette phase est souvent marquée par le tiraillement entre le désir de mobilité et l'angoisse d'affronter l'inconnu. Le deuil s'effectue généralement dans la douleur. « *Partir, c'est mourir un peu. C'est le moment où l'individu doit renoncer à ses acquis professionnels, à son statut social et miser sur l'avenir et sur lui-même pour repartir à zéro et construire à nouveau* » (Fronteau, 1999). Le jour du départ, le migrant plie bagage, fait ses adieux et amorce une nouvelle phase de sa vie. A partir de ce moment, il devient un simple étranger en quête d'un emploi, dans un pays que certains ne connaissent souvent qu'à travers les médias.

1.2. En contexte post-migratoire

L'insertion socio-économique des nouveaux arrivants est souvent déterminée par les contextes des sociétés d'immigration et par les pratiques collectives et individuelles pour surmonter les barrières structurelles et systémiques (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009). Le passage d'un pays à un autre est brutal pour un certain nombre de migrants. « *La rencontre avec des valeurs et des façons de faire qui divergent parfois radicalement avec l'expérience de vie prémigratoire est souvent génératrice d'instabilités et d'incertitudes* » (Stoetzel, Montgomery et Rachédi, 2012, p.81). En plus du climat et du dépaysement, le « *choc des papiers* » constitue pour eux le début d'un processus d'adaptation qui va bouleverser tous leurs repères sociaux et symboliques (Noiriel, 2006). Les immigrants issus de sociétés de tradition orale connaissent alors une rencontre brutale avec la bureaucratie lourde et complexe des sociétés modernes. « *Quand on sait que des natifs bien scolarisés et rompus à la gestion de la paperasse y perdent parfois leur latin, on comprend mieux la somme de difficultés et d'incompréhensions que peuvent représenter les démarches administratives pour des immigrés* » (Adami, 2008, pp.5-6).

L'accueil, la situation socio-économique, la nature de la collectivité d'accueil, la durée du séjour et la présence d'une communauté du pays d'origine (Bérubé, 2004) ont une incidence importante sur le processus d'adaptation de l'immigrant dans le pays hôte, mais ce sont les trajectoires liées aux milieux de l'emploi, de l'habitat et de l'éducation qui façonnent le plus les représentations des immigrants à propos de leur projet migratoire et de leur société d'accueil. Ces milieux constituent des lieux d'affrontement, de rapprochement et de reconnaissance, et « *c'est aussi dans ces espaces que les drames naissent, que des crises éclatent, que des liens se tissent* » (Roy, 2000, p.137). Pour la majorité des immigrants, le travail est la porte d'entrée pour s'insérer dans la société d'accueil. Le travail et le milieu de travail ont quatre fonctions : « *obtenir un revenu, accroître ses connaissances professionnelles, s'adapter à de nouvelles manières de faire et de penser et se faire accepter et reconnaître socialement par les collègues et par la société d'accueil* » (Helly, Vatz-Laaroussi et Rachedi, 2001, p.26).

Les trajectoires des immigrants nous révèlent leur vécu personnel, composé à la fois de faits et d'actions, de perceptions, d'émotions et de sentiments. « *Dans ce sens, une trajectoire n'est jamais que professionnelle ou sociale, elle est également intellectuelle, psychologique, familiale,*

individuelle, voire spirituelle – toutes ces dimensions s'enchevêtrent continuellement au cours d'un cheminement de vie » (Missiorowska, 2011, p.235).

Nous nous intéresserons maintenant aux représentations des acteurs concernant leur parcours et leurs trajectoires. Dans la perspective de la thèse présente, centrée sur les acteurs et leur parcours, l'articulation des trajectoires et des représentations, aussi bien dans les moments de leurs concordances et croisements que dans les décalages qui peuvent les distancier, permet de saisir les différents aspects du processus migratoire.

2. Les représentations sociales

Le concept de représentation se situe à l'interface du psychologique et du social et se retrouve en sociologie, en anthropologie et en histoire, en rapport avec l'idéologie, les systèmes symboliques et les attitudes sociales que reflètent les mentalités. Étymologiquement, représenter, en latin *representare*, veut dire rendre présent au sens et à l'esprit à travers une image ou un symbole. L'adjonction du suffixe « re » explique l'activité mentale ou l'action qui redonne à l'esprit les possibilités de représenter (Belarbi, 2004). Une représentation sociale « *est l'ensemble organisé et hiérarchisé des jugements, des attitudes et des informations qu'un groupe social donné élabore à propos d'un objet* » (Abric, 2003, pp.13-14). C'est une théorie du monde que chaque individu construit selon des règles logiques différentes des autres systèmes cognitifs que sont la science ou les idéologies, par exemple. Elle est à la fois « *le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique* » (Abric, 1987, p.64). Elle « *n'est donc pas un simple reflet de la réalité, elle est une organisation signifiante* » (Abric, 1994, p.13) et « *un bricolage quotidien à partir duquel les gens agissent* » (Noël, 2011, p.150).

Les représentations sociales résultent d'un processus d'appropriation de la réalité, de reconstruction de cette réalité dans un système symbolique. Elles sont intériorisées par les membres du groupe social, et donc collectivement engendrées et partagées. Elles sont les visions du monde que développent les groupes sociaux ; visions du monde qui dépendent de leur histoire, du contexte social dans lequel ils baignent et des valeurs auxquelles ils se réfèrent (Abric, 2003, pp.13-14).

Elles sont des modes de connaissance ayant des propriétés particulières, elles émergent à travers les actions et le langage des individus dans leur environnement quotidien et jouent un rôle essentiel

dans les rapports sociaux en orientant les comportements (Moscovici, 1979, p.16). Elles possèdent trois caractéristiques : la communication comme lieu d'élaboration des représentations, la (re)construction du réel dans l'interaction et la maîtrise de l'environnement (Laghzaoui, 2011). En tant que pensée constituée, elles apparaissent « *comme des réalités préformées, des cadres d'interprétation du réel, de repérage pour l'action, des systèmes d'accueil des réalités nouvelles* » (Jodelet, 1989, p.117) et peuvent être définies comme l'ensemble des images, des croyances, des connaissances, voire des valeurs et des attitudes, rattachées à un objet (Gallant, 2010, p.184).

Elles englobent effectivement d'authentiques concepts (le vrai, le faux, le beau, le juste), des objets physiques (les chevaux, les arbres fruitiers) ou sociaux (la culture, la mode vestimentaire, les bonnes manières), des catégories d'individus (les professeurs, les étudiants, les médecins, les boulangers). Elles intéressent les opérations prédicatives et attributives, ou encore les modes d'être. Mais elles émaillent aussi les discours politiques et religieux, ainsi que tous les grands domaines de la pensée sociale : l'idéologie, la mythologie, la démonologie, les contes et légendes, les fables et les récits folkloriques, la pensée scientifique même, ainsi que les domaines moins nobles comme la superstition, les croyances, les illusions répandues (Mannoni, 2012, pp.3-4).

Les représentations sociales sont définies comme un ensemble organisé et structuré d'informations, de croyances, d'opinions et d'attitudes, elles constituent un système sociocognitif particulier composé de deux sous- systèmes en interaction : un système central (ou noyau central) et un système périphérique. « *Le noyau central déterminant la signification, la consistance et la permanence de la représentation, il va donc résister au changement, puisque toute modification du noyau central entraînerait une transformation complète de la représentation* » (Abric, 2001, pp, 82-84).

Si les représentations sociales ont un noyau central, c'est parce qu'elles sont une manifestation de la pensée sociale et que, dans toute *pensée sociale*, un certain nombre de croyances, collectivement engendrées et historiquement déterminées, ne peuvent être remises en question car elles sont les fondements des modes de vie et qu'elles garantissent l'identité et la pérennité d'un groupe social. [...] Toute communication, toute représentation, comporte cette dualité entre significations et idées dont les unes sont négociables et les autres non négociables dans un groupe, à un moment donné. Or, précisément, c'est le noyau central qui constitue la part non négociable de la représentation (Idem., p.83).

La fonction principale des représentations sociales est d'interpréter la réalité qui nous entoure, d'une part en entretenant avec elle des rapports symboliques et, d'autre part, en lui attribuant des significations, une activité qui consiste finalement à effectuer un véritable « remodelage » mental

de l'objet (Moscovici, 1976). Elles permettent à l'individu de remodeler les objets et les événements qu'il rencontre, de les classer dans diverses catégories et de les inclure dans un modèle donné. « *Les représentations sociales fonctionnent comme des régulateurs de conflits d'identité et délimitent les frontières de l'appartenance au groupe et les relations intergroupes* » (Baugnet, 1998, p.105). Elles sont tellement primordiales qu'elles constituent l'essentiel de l'existence : « *le monde est ma représentation* » (Bourdieu, 1982, p.101). Elles fournissent aux individus des repères identificatoires qui permettent d'exister, d'agir, de s'exprimer et d'organiser les conduites sociales (Amireault, 2007). La représentation sociale qui se crée dans notre esprit constitue en elle-même

une vision explicative de la réalité qui ne s'expose pas au processus d'expérimentation ou de réfutabilité. Une telle vision, que nous développons à propos de l'immigration ou d'un tout autre pan de la réalité privée ou collective, s'appuie sur des catégories que nous ne questionnons généralement pas (Helly, 1992, p.23).

Les expériences passées façonnent les perceptions futures et donnent une orientation prédéfinie à nos représentations sociales (Lebel-Racine, 2008). Même si ces représentations constituent une reconstruction du passé et ne correspondent pas toujours à la réalité, elles ont, malgré tout, un effet sur notre conduite et nos comportements. Étant « *un ensemble de connaissances, de savoirs, d'opinions et de croyances socialement élaborés* » (Jodelet, 1984, pp.361-362), elles permettent à l'individu de structurer et d'organiser son environnement (le simplifier, l'expliquer et le maîtriser) (Amin *et al.*, 2008) et étant des médiations entre l'individu, le groupe et l'environnement, elles permettent d'exprimer la pensée sociale en interprétant la réalité et doivent, de ce fait, être traitées comme des faits objectifs. « *Il est donc possible de nous intéresser au sens que donne l'individu à ses conduites et à ses comportements en considérant cet aspect comme étant objectif* » (Noël, 2011, pp.148-149).

Les représentations sociales sont multiples et diverses : « *il n'y a pas une seule représentation de l'immigrant mais une représentation plurielle qui varie en fonction du temps, de l'espace, du groupe d'appartenance, de l'âge et du sexe* » (Belarbi, 2004, p.290). La façon dont l'individu se sent, interprète et réagit à divers événements ou contextes de vie imprime un mouvement à son devenir et influence sa trajectoire (Bertrand et Nadeau, 2006). Le choix de l'analyse des représentations sociales se justifie par le fait qu'elle se démarque par l'intérêt qu'elle porte au discours, notamment en considérant que celui-ci n'est pas le simple reflet d'une réalité extérieure, mais possède une réalité propre, inscrite dans ses caractéristiques textuelles et linguistiques, qui

contribue à la création de sens et le dote d'un pouvoir d'action sur la réalité extérieure (Gauthier, 2008). « *La vérité ne peut se concevoir que comme la résultante contingente d'activités linguistiques et conceptuelles socialement organisées* » (Collins, 2008, p.24). Étant au cœur de la dynamique interactionnelle entre les groupes, les représentations sociales sont essentielles à la définition identitaire des individus et des groupes (Amireault, 2007).

Si on veut déstabiliser un être, le fragiliser au plus haut point, il suffit de lui ôter son mode de représentations, son mode de pensées; en le dessaisissant de son univers culturel, en lui ravissant l'espace psychique qui lui permet de donner un sens à ce qui lui arrive, on rafle son âme, on le tue (Mannoni, 2012, p.21; Zajde, 1995, p.83).

Le parcours migratoire n'est pour la majorité des migrants qu'une série de luttes pour la défense de l'identité et de l'estime de soi. Plusieurs immigrants sont convaincus que si l'immigration ne profitait pas en premier lieu au pays d'accueil, tant sur le plan économique que sur le plan culturel, elle n'existerait pas (Micone, 1990). En l'absence d'accès à des rôles sociaux et professionnels valorisés et devant la non-reconnaissance de leurs compétences, ils se sont fragilisés et privés des moyens et des conditions nécessaires à une construction identitaire qui leur permettrait d'agir, de se positionner dans le monde et d'être actifs (Roy, 2010). L'étouffement et la non-reconnaissance de la culture de l'immigrant sont souvent à l'origine de problèmes psychologiques parmi la population adulte, mais aussi d'échecs et d'abandons scolaires chez les jeunes. En milieu de travail, l'immigrant, considéré comme un intrus, ou dévalorisé et traité de « voleur de job », devient rarement un protagoniste dans les causes politiques et sociales et craint de se manifester en tant qu'immigrant. Il porte le masque et se cache derrière un « *silence qui accuse et désigne* » (Montalban, 2003, p.47). Or, si le contact avec le pays d'accueil est déterminé par des structures collectives, il l'est aussi par l'individualité. « *Le migrant possède sa propre culture : la culture immigrée* » (Micone, 1990, pp.61-62). La mémoire subjective et l'histoire qui se veut objective sont toutes deux intégrées dans la trajectoire migratoire de l'immigrant (Michaud, 2010). Le passé est sujet à des interprétations plurielles. L'analyse des représentations sociales revêt alors une importance inestimable pour la compréhension du phénomène migratoire, dont certains de ses aspects demeurent insaisissables par la simple observation à distance des trajectoires migratoires.

2.1. En contexte prémigratoire

Pour saisir un parcours migratoire, il est essentiel de le considérer dans son contexte transnational et de tenir compte de l'imaginaire qui le traverse (Michaud, 2010). Le projet de départ s'inscrit souvent dans des stratégies très denses. Celles-ci peuvent être conscientes ou inconscientes et permettent de faire face au changement. Elles peuvent être individuelles ou collectives (de Gaulejac et Taboada Léonetti, 1999). Elles sont souvent basées sur une masse d'informations qui tendent à les rationaliser autant que possible : potentialités d'être régularisé dans tel pays plutôt que tel autre, de s'insérer dans un réseau de migrants déjà existant, plus ou moins enclin et apte à accueillir le nouvel arrivant, bons plans et bonnes connections sur place pour accéder rapidement à une activité rémunératrice, etc. (Fouquet, 2007). Ce comportement stratégique signifie que la conduite de l'individu est rationnelle, que ce dernier effectue ses choix d'action en fonction de ses intérêts et des risques que certains choix peuvent lui faire courir et qu'il se voit dans le futur, préférant un moindre gain aujourd'hui, pour un avantage plus important demain (Bernier, 2012, p.53; Casas, 2002, p.291).

Dans cet ordre, il est primordial de partir à la « recherche » des motivations migratoires, c'est-à-dire des raisons qui ont conduit des individus à s'inscrire dans des parcours migratoires et de découvrir de quelle(s) manière(s) et par quel(s) moyen(s) ces parcours se construisent (Marengo, 2005). Décider de migrer, c'est aussi décider de se projeter dans une part d'inconnu : un inconnu face au territoire, à la culture et aux mœurs de l'« Ailleurs », mais également un inconnu en regard de nous-mêmes. Les représentations que porte l'individu, les perceptions qu'il a de lui-même, de son potentiel professionnel et de sa qualité de migrant ou encore les préjugés et les attentes qui l'habitent aident à comprendre son parcours migratoire (Michaud, 2010). La période prémigratoire est une période de construction, de préparation, d'idéalisation, d'inquiétude, de décision, de projection et de déchirement. C'est le moment où se cristallise l'imaginaire prémigratoire qui servira, entre autres, à élaborer le projet de migration et à anticiper la période post-migratoire (Idem).

En dépit de la fermeture des frontières et des considérations sécuritaires qui bloquent la circulation des personnes, pour des centaines de milliers de gens, appartenant aussi bien aux pays pauvres ou « à risques » qu'aux pays riches, l'émigration est devenue un rêve quotidien. Le détachement du pays natal est, certes, le résultat des conditions locales, mais celles-ci sont intimement liées à une

ouverture sur le monde (Lavergne, 2013), à tel point que l'on pourrait parler de l'émergence d'un nouvel imaginaire migratoire qui s'est construit sous l'influence des médias et notamment de la télévision. Celle-ci donne à voir dans ses films, ses feuilletons et ses informations, un eldorado, parfois à proximité, fait de consommation, de plaisirs et de libertés, avec des salaires sans commune mesure avec les pays de départ pour la même qualification ou le même emploi. Ce rêve est alimenté, dans certains pays, par des migrants qui transfèrent des fonds et reviennent en vacances nantis des symboles de la prospérité (Wenden, 2008). Un concours de circonstances et de facteurs pousse à quitter le pays d'origine (push factors) ou attire vers le pays d'accueil (pull factors). D'autres éléments facilitent également les déplacements, comme la généralisation progressive des passeports, la création de larges espaces de libre circulation des personnes et des marchandises pour ceux qui peuvent librement franchir les frontières, la baisse du coût des transports et la construction de nouveaux réseaux, fruits de la mondialisation. La mobilité étant devenue de plus en plus un mode de vie (Wenden, 2008), certains chercheurs sont parfois surpris de la finesse des analyses développées sur l'actualité politique des pays occidentaux par des personnes n'ayant jamais quitté leur pays d'origine (Fouquet, 2007).

L'imaginaire migratoire est un repère de conduites et un stock d'informations inépuisable, sa compréhension aide à saisir la place qu'il occupe dans la construction et la réalisation du projet de migration et à évaluer les conséquences possibles sur le vécu migratoire des individus (Michaud, 2010) : « *L'imaginaire est le miroir de nos émotions [...]. Car une image mentale, au même titre qu'une réalité externe, peut provoquer des effets sur la sensibilité, agir sur l'humeur, faire naître des sentiments de tristesse ou de joie* » (Giust-Desprairies, 2003, p.80). L'imaginaire est une source privilégiée de l'histoire individuelle et collective. Il parle du monde intérieur qui habite chacun de nous, mais aussi du monde extérieur que nous habitons et qui, par le fait même, nous habite. Il est rare que nous ayons la totalité des informations, parce qu'il y a souvent des espaces vides que l'imaginaire vient combler avec ce qu'il sait, ce qu'il croit ou encore ce qu'il pressent. « *L'imaginaire est omniprésent en chacun de nous et devient une façon non négligeable d'avoir accès au passé comme à l'avenir (horizons d'attente et futur actualisé)* » (René, 2018, p.40). Comme Ouellet le souligne :

L'avenir comme le passé sont incertains, tout autant que sa propre identité : Celui-là est sombre ou imprévisible, celui-ci est oublié ou recyclé, de telle sorte qu'on ne peut s'appuyer que sur le travail incessant de l'imagination et de la mémoire, où se mélangent perceptions

et fictions, faits et désirs, événements et angoisses, pour comprendre ou à tout le moins faire l'expérience sensible de ce qu'est l'avenir ou le passé (Ouellet, 2003, p. 12).

L'imaginaire peut ainsi servir à combler les déficits d'informations et apparaître comme une voie qui permet de penser là où le savoir est défaillant (Wunenburger, 1995). Les motivations de départ, à la source de la construction et de la réalisation du projet de migration, traduisent des attentes et visions qui peuvent avoir une incidence sur le vécu de l'individu à l'arrivée et en période d'intégration (Pourtois et Desmet, 2006). Dans le court terme, ces raisons (recherche de meilleures conditions de vie, opportunités professionnelles, etc.) trouvent plusieurs négations à l'arrivée (Ricoeur, 2004). «Ainsi, nombre d'individus se retrouvent face à un certain décalage entre ce qu'ils avaient imaginé, désiré, envisagé et ce qu'ils rencontrent » (Michaud, 2010, pp.51-52).

2.2. En contexte post-migratoire

Contrairement à l'idée de l'immigrant qui « veut se dépasser », la migration suppose une trajectoire de régression ou de stagnation dans l'espace social d'accueil par rapport à celui d'origine (Casas, 2002). Nombreux se sentent au cours de cette période partagés entre la perspective d'un retour qui les couperait de leurs enfants et avorterait leur rêve et la crainte de se déraciner et de subir les méfaits de l'exclusion en s'installant dans le pays d'accueil. Tout immigrant porte plusieurs histoires : « *la sienne, celle de son pays d'origine et celle des relations entre son pays d'origine et le pays d'accueil* » (Rachédi, 2008, pp. 98-99). Dans son parcours, « *l'ici et l'ailleurs cohabitent, se superposent et se bousculent* » (Arezzo, 2005, p.178). En situation de transplantation à l'étranger, il voit ses repères cognitifs ébranlés. En arrivant dans les sociétés développées, il est pris dans un processus d'acculturation qui va modifier radicalement ses modes de vie et ses façons de comprendre et d'appréhender la réalité. Les problèmes d'adaptation et d'intégration qu'il rencontre ont souvent pour origine des malentendus et des incompréhensions concernant non les principes et les valeurs sur lesquels reposent les sociétés d'accueil mais leurs modes de fonctionnement (Adami, 2008). « *La rencontre avec la nouvelle société provoque une profonde transformation des significations, des objets et des rapports sociaux* » (Lebel-Racine, 2008, pp.27-28). Afin de redéfinir sa vision du monde, le nouvel arrivant utilise les ressources psychiques qu'il a accumulées dans son pays d'origine. Parmi celles-ci, des filtres culturels issus de la socialisation des individus confèrent aux membres de toute communauté « *un noyau identitaire culturel, une*

culture intériorisée, reflet de principes culturels (croyances, normes, valeurs), de représentations collectives, de modèles, de codes de référence » (Lapointe, 1998, p. 31) et de stéréotypes partagés par presque tous les membres de la communauté. La représentation sociale apparaît alors « *comme le véhicule de contenus mentaux qui peuvent être mis en circulation au cours des échanges sociaux. Chacun y puise pour se constituer un modèle de pensée valide dans le groupe ou la culture de référence* » (Mannoni, 2012, pp.88-89). Les représentations ne sont pas figées. L'expérience migratoire implique la découverte de lieux différents et suscite de nouvelles expériences, soit une mise en perspective renouvelée par rapport au lieu d'origine (Pilote et Brier, 2013). Souvent, en décrivant ce lieu d'origine, certains immigrants l'évoquent comme étant un milieu associé à une belle qualité de vie où les liens de solidarité seraient plus forts comparativement au milieu d'immigration. Alors qu'ils le décrivent positivement, d'autres immigrants, en revanche, y posent un regard négatif. Le concept de représentation sociale permet de comprendre les diverses façons avec lesquelles les immigrants attribuent un sens à leur expérience, se représentent leur situation dans le contexte québécois, orientent leur action (Pilote et Brier, 2013) et évaluent leur parcours migratoire. À titre d'exemple, les immigrants qui posent un regard négatif sur leur situation en contexte postmigratoire sont souvent ceux qui avaient des attentes élevées de leur projet migratoire ou qui ont l'intention de retourner vivre dans leur pays d'origine ou de provenance. Les trajectoires se construisant à travers des choix stratégiques, informés par les représentations de la personne immigrante, chaque étape génère ses propres représentations et celles-ci, à leur tour, évoluent selon les circonstances et influencent les stratégies d'action retenues par les immigrants.

CHAPITRE IV

DES CONCEPTS CLES POUR COMPRENDRE LE PHENOMENE MIGRATOIRE

La plupart des immigrants rêvent de tisser des liens d'amitié et de bon voisinage avec les populations du pays hôte, mais la réalisation de ce rêve s'avère parfois difficile et ses voies ne sont pas toujours identiques. La variété des parcours migratoires et des représentations qui leur sont associées apporte une richesse inestimable à l'analyse du phénomène migratoire. Dans cette perspective, deux concepts permettent d'approcher les trajectoires migratoires, de produire du sens qui les dépasse et de les inscrire dans des processus de construction ou de déconstruction de rapports sociaux afin de voir comment les représentations influencent les trajectoires et se font, à leur tour, influencer par ces dernières. Le premier concept est celui de l'insertion ; il renvoie à l'adaptation au milieu de vie et à l'environnement social et professionnel. L'insertion sous-entend un statut social et une valorisation de ce statut pour l'individu et permet, en tant que concept, de mieux comprendre le discours des personnes qui portent un regard positif sur leur projet d'immigration. Le second concept est celui de l'exclusion ; il renvoie à un cumul de privations économiques, sociales, politiques et de droits et aide à comprendre les trajectoires migratoires des personnes qui portent un regard négatif sur leur projet migratoire. Les concepts d'insertion ou d'exclusion aident à saisir la dynamique sociale et les circonstances qui entourent l'établissement des immigrants dans le pays d'accueil et réfèrent, par la même occasion, à leurs trajectoires et représentations. La majorité des immigrants souhaitent passer inaperçus dans la société d'accueil et s'y insérer, mais pour y arriver ils doivent emprunter des chemins divers et surmonter un grand nombre d'obstacles.

Cela dit, pour saisir le concept d'insertion il est important, au préalable, de le distinguer de ceux qui lui sont souvent rapprochés, tels l'acculturation, l'assimilation, l'intégration et autres, et de rappeler les différentes étapes qui ont précédé son adoption sur le plan sociologique en Amérique du Nord, y compris au Canada et au Québec. Le choix du concept d'insertion sociale permet « *d'éviter les polémiques autour de l'intégration, dont un effet pervers serait d'amener à un nivellement des immigrants sur un continuum allant des moins intégrés (ou moins intégrables) aux vrais intégrés (ou bons immigrants)* » (Vatz-Laaroussi, 2001, p.177).

Deux écoles principales dominent ce domaine. La première est celle de la sociologie de l'adaptation, qualifiée d'individuelle, et la deuxième est celle de la sociologie de l'exclusion, qui est basée sur une approche structurelle.

1. L'acculturation

Dans le contexte actuel où les individus et les groupes se déplacent de manière permanente, les contacts entre les personnes et les cultures sont devenus un phénomène structurel et ces contacts ont des effets sur l'ensemble de nos sociétés (Amin, 2008, p.104). Pour saisir cette dynamique, plusieurs études ont été centrées sur les processus d'acculturation et leur impact sur les individus et les sociétés. Dans une situation d'acculturation marquée par l'existence d'un rapport de « groupe dominant », qui jouit d'une influence culturelle, à un autre dit « groupe dominé », composé de migrants et de leurs descendants (Berry et Sam, 1997), l'individu recourt à des stratégies pour s'adapter à la nouvelle société.

Le choix des stratégies d'acculturation se fait d'abord en fonction du positionnement de l'individu entre sa culture d'origine et celle de la société d'accueil :

- Faut-il maintenir sa culture et son identité d'origine ?
- Faut-il avoir des contacts avec les membres de la société d'accueil et participer à la vie sociale de cette société ? (Amin, 2012, pp.106-107)

Le concept d'acculturation renvoie dans ce sens à « *l'ensemble des phénomènes résultant d'un contact continu et direct entre groupes d'individus appartenant à différentes cultures et aboutissant à des transformations qui affectent les modèles culturels originaux de l'un ou des deux groupes* » (Redfield, Linton et Herskovits, 1936, p.149). Il réfère aux dimensions objectives et incontournables (apprentissage de la langue, intégration à un milieu de travail, initiation à de nouveaux modes de communication, etc...), auxquelles doivent faire face les immigrants et les réfugiés dans leur nouveau milieu de vie, et aux changements inévitables qui entraînent divers degrés de stress pour le nouvel arrivant (Bertot et Jacob, 1991). L'acculturation suppose ainsi une constance de la part d'une société d'accueil considérée immuable et figée et un effort permanent de l'immigrant, en tant qu'intrus, pour s'adapter à sa nouvelle situation. Des chercheurs ont fait usage du concept d'assimilation pour désigner cette situation. Bien qu'ils soient liés, comme les tenants de la théorie d'acculturation, au même champ de recherche, à savoir celui des processus liés aux contacts de cultures et aux changements qui en découlent, ils se démarquent de ces derniers

par leur engagement pour la propagande nativiste qui s'est développée au début du XXe siècle. S'appuyant sur l'apparente scientificité du néo-darwinisme, ils tentèrent de convaincre l'opinion publique que les nouveaux venus, Italiens, Polonais, Juifs de Russie... appartiennent à des races biologiquement inférieures. Ils prétendaient prouver l'infériorité intellectuelle des enfants d'immigrants en leur appliquant les tests mesurant le quotient intellectuel. Des psychologues appartenant à ce courant, comme William MacDougall, croyaient que l'« assimilation » au sein de la société américaine est impossible du fait de leur appartenance à des races trop différentes de la race anglo-saxonne (Beaud et Noiriel, 1989, p.65). Au Québec et au Canada, ce modèle est resté en vigueur jusqu'au milieu du XXe siècle (Bouchard, 2000, p.379).

2. L'assimilation

La sociologie de l'adaptation s'intéresse à l'implication de l'individu immigrant au processus d'intégration et d'insertion dans la société d'accueil.

The individual approach, also known as « human capital theory », argues that individuals will rationally assess which country is offering the best employment and wage prospects for their skills and experience and make their decisions accordingly (Gogia et Slade, 2011, pp.11-12).

« *La migration est prise pour acquise, il s'agit donc d'étudier comment le migrant s'adapte, s'intègre, ou s'assimile* » (Legault, 2000, p.38), l'immigrant est appelé à affronter cinq défis :

En premier lieu, des changements physiques importants au niveau de l'habitat et de la densité de la population, puis des « changements biologiques » liés à la nutrition et autres. Le troisième niveau de changement relève du niveau structurel, c'est-à-dire de l'organisation du pays d'accueil avec ses institutions politiques, économiques, techniques, linguistiques, religieuses et sociales. Le quatrième réfère aux relations sociales, à la coupure avec la famille et avec le réseau d'amis. Enfin, l'immigrant est aussi confronté à des changements psychologiques, de comportement ainsi qu'à des altérations de la santé mentale telles l'anxiété face à l'inconnu et à la conscience d'être différent, physiquement, de la majorité, ou face à la tristesse d'être loin du pays d'origine et de son réseau affectif (Bertot et Jacob, 1991, pp.40-41).

Les tenants de cette école accordent une place importante aux « ressources » et aux investissements personnels : « *L'intégration doit se faire sans heurts, dans le maintien de la stabilité sociale et politique* » (Bertot et Jacob, 1991, pp.36-37). Ils supposent l'existence de groupes majoritaires et minoritaires homogènes du point de vue de leur constitution culturelle et de leurs points de vue

(Misirowska, 2011, p.63) et ignorent l'impact des structures du pays d'accueil sur les processus d'insertion ou d'exclusion des nouveaux arrivants.

Terme introduit, dès 1932, dans le domaine de la sociologie par l'école de Chicago, l'assimilation est associée au « cycle du migrant », c'est-à-dire à une série d'étapes qui vont produire le nouveau citoyen américain. Le degré d'assimilation serait alors mesuré par l'ampleur de l'acculturation, et des intermariages entre les individus issus des minorités culturelles (immigrants) et les autres Américains. L'assimilation implique, non seulement la résorption des spécificités culturelles, mais encore l'ouverture des stratégies matrimoniales des immigrants et enfants d'immigrants. C'est « *un processus naturel, inéluctable et inconscient* » (Safi, 2011, p.151). Le concept d'assimilation recouvre l'idée que les nouveaux venus doivent être absorbés, confondus parmi les membres de la société globale, et perdre de ce fait leurs caractéristiques culturelles propres. « *Le modèle assimilationniste raciste reposait sur le principe de la supériorité des « races blanches » et plus particulièrement des « races anglo-saxonnes »* » (Bérubé, 2004, pp.9-10). Cette mentalité assimilationniste était emprunte d'une volonté de dominer les nouveaux arrivants. Elle a surtout eu cours aux États-Unis et au Canada à la fin du XIXe siècle, à l'époque où les immigrants étaient choisis en fonction de leurs similitudes avec les « WASP » (white-anglo-saxon-protestant). « *Les immigrants étaient accueillis dans cette terre de promesse, mais leur héritage culturel était confondu pour toujours au processus de socialisation qui le consommait, afin de produire l'homo Americanensis* » (Jourard, 1977, p.9). L'assimilation sert de couverture pour effacer les antécédents culturels des Autochtones ainsi que des immigrants ultérieurs, considérés comme des non-fondateurs. « *Dans ces situations, l'immigrant doit devenir invisible, sans histoire et sans appartenances, pour mieux correspondre au profil qu'on attend de lui* » (Vatz-Laroussi, 2007, p.8). Assimiler serait donc une action consistant à avaler. Il s'agit de gommer les différences.

On cesse de considérer ces gens comme des étrangers, mais on leur demande de renoncer à tout ce qui fait leur particularité. On leur demande d'abandonner certaines de leurs traditions et coutumes, d'intégrer le tissu social en faisant oublier leurs origines. Certains changent de nom pour qu'on ne devine pas leurs origines, d'autres s'appliquent avec zèle à avoir des comportements et une mentalité calqués sur ceux de l'entourage français. Tant qu'ils doutent de leur identité, ils sentiront un malaise, ce qui rendra leur insertion conflictuelle (Ben Jelloun, 2004, p.111).

Pour l'école de Chicago et ses principaux penseurs, dont Thomas et Znaniecki, Park et Burges (1921), l'assimilation est désirable et inévitable. Ce caractère inéluctable et quasi nécessaire de l'assimilation repose, selon eux, non pas sur la supériorité de la race « blanche, anglo-saxonne,

protestante » comme le stipulent les partisans de l'anglo-conformité, mais sur l'impossibilité fonctionnelle pour les minorités culturelles de rester à l'écart de la société globale et, réciproquement, pour la société globale de fonctionner sans la participation de ces groupes marginaux qui constitueraient en quelque sorte une société parallèle. Leurs associations étaient considérées utiles tant qu'elles favorisent ou accélèrent l'assimilation de l'immigrant à la société majoritaire. Il n'est donc nullement question pour eux de préserver le caractère distinct et l'identité culturelle de l'immigrant ou des groupes d'immigrants. Tous les citoyens doivent se conformer aux règles et aux valeurs régissant la vie collective. « *On attendait des immigrants qu'ils s'assimilent à cette culture nationale, à défaut de quoi ils se retrouvaient en marge de la société, dans une sorte d'exclusion* » (Bouchard, 1999, p.204). Si les différences, dont les choix moraux, les croyances religieuses ou les comportements, sont tolérés et même, parfois, encouragés à l'intérieur de la sphère privée, elles ne doivent cependant pas s'exposer dans la sphère publique. L'idéologie assimilationniste était fondée sur trois prémisses :

- la présumée supériorité de la culture d'accueil,
- la non-légitimité des autres cultures aux modes de vie,
- le refus, par le pays d'accueil, de reconnaître la contribution des immigrants sur les plans économiques et culturels (Micone, 1990, p.60).

À partir des années 1960, l'idée que l'assimilation fonctionnelle était souhaitable est remise en question tant aux États-Unis qu'au Canada. « *Les visées d'une belle harmonie interraciale où, moyennant quelques ajustements réciproques et sans heurts, toutes les cultures convergeaient vers le noyau culturel de la société d'accueil, apparaissent irréalistes* » (Bérubé, 2004, pp.9-10). Les conséquences de cette pratique se manifestaient dans l'étouffement et la non-reconnaissance de la culture de l'immigrant. Dans les faits, toutefois, cette tendance assimilationniste demeure souvent sous forme atténuée et est supportée tant par des membres de la société d'accueil que par des immigrants. « *On se rend compte de plus en plus que les communautés désiraient conserver des éléments essentiels à leur identité culturelle, tout en ayant la possibilité de participer à part entière à la vie économique, politique et sociale de leur société d'adoption* » (Idem, pp.12-13). Dans les années 2000, cependant, l'assimilation des migrants s'est retrouvée de nouveau au centre des préoccupations de certains chercheurs aux États-Unis. Ce regain d'intérêt fût enclenché par la présence des immigrants dans des lieux non traditionnels de l'immigration et le caractère continu des flux des immigrants (Waters et Jimenez, 2005). Le renouveau de cette perspective semble réaffirmer une volonté (bien qu'elle soit située plutôt du côté des États et de la société d'accueil)

de l'intégration la plus complète possible des immigrants à la société majoritaire. Les auteurs se réclamant de ce paradigme affirment que s'assimiler à la société d'accueil est dans l'intérêt même des immigrants qui parviendraient de cette façon à se tailler une place au sein de la société du pays de destination (Misiorowska, 2011). Mais, de manière générale, c'est le courant qui adopte le concept d'intégration qui a pris la relève.

À l'opposé de la perspective assimilationniste, la théorie du pluralisme ethnique et culturel revendiquait au début du XXème siècle le droit à la rétention des identités et des cultures d'origine et postulait la préservation de la vie culturelle et communautaire des immigrants dans un contexte de citoyenneté et d'intégration économique et politique à la société américaine (Labelle, Field et Icart, 2007, p.15).

Alors que l'assimilation vise la disparition des différences, l'intégration vise l'enrichissement mutuel par la différence (Bertot et Jacob, 1991). Si le terme « assimilation » a maintenant un sens négatif, c'est parce qu'il impliquait que l'étranger soit absorbé ou « digéré » par la société d'accueil. Plus on adopte le discours de l'étranger sur lui-même, plus on préfère parler du social en termes d'intégration.

3. L'intégration

Si ce concept n'a souvent pas très bonne presse, il est néanmoins difficile d'en faire l'économie d'un point de vue scientifique. Par rapport aux situations sociales et aux processus migratoires, il s'est imposé à un premier niveau de définition car il se réfère simultanément à la place attribuée à un groupe, au projet d'installation- ou de départ et au degré de cohésion d'un ou de groupes constitués. Dans les sciences sociales, le concept d'intégration relève d'une logique différente de celle qui a prévalu dans les débats autour des finalités des politiques publiques sur les immigrants et sa portée ne se limite pas aux immigrants ou à la diversité culturelle, car il renvoie à des problèmes sociaux plus larges que la migration des populations (Desroches, 2008). Il a son histoire propre, depuis son premier usage en sociologie, par Herbert Spencer. Emile Durkheim plaçait ce concept au fondement de toute société qui intègre ses membres ou devrait le faire (Allardt, 1971).

Le sujet de la sociologie classique étant celui de l'intégration, les conduites marginales et violentes sont alors comprises comme les manifestations d'un défaut d'intégration, d'un relâchement du contrôle, d'une anomie, d'une crise statutaire ou d'une désorganisation sociale (Dubet, 2008, pp.56-57)

La famille, l'école, les professions transmettent des valeurs, des modèles de comportement, des normes. En cas de crise de ces institutions sociales, s'installe l'anomie et le lien social se délite. Insérer de nouveaux venus dans la société n'est alors qu'un aspect d'un processus d'ensemble. L'intégration d'individus dans une société est pluridimensionnelle. La première dimension est démographique et repose sur l'observation d'une présence, temporaire ou ancienne, sur un territoire, elle consiste dans le fait de résider dans un territoire donné, un pays par exemple. La dimension socio-économique de l'intégration renvoie à la situation sociale de l'individu, à son niveau de vie, ses revenus, ses possibilités de logement ou l'exercice d'un emploi (Bougarel et Diallo, 1991). L'immigrant est le plus souvent considéré comme illégitime, mais plus encore quand il perd son emploi. Une bonne insertion socio-économique participe au processus d'intégration. Enfin, l'intégration comporte une dimension sociopolitique. Cette dernière repose sur le rapport du citoyen aux règles relatives à la citoyenneté et à l'appartenance nationale : nationalité(s), exercice d'une citoyenneté voire régularité de la résidence dans le pays. L'intégration relève prioritairement de la volonté politique de faire une place aux nouveaux venus. S'agissant d'immigrants, c'est le concept d'assimilation qui a longtemps servi à décrire le processus d'intégration. *«Intégrez-vous dans la société, mais vous serez toujours considérés comme des immigrants, des Marocains, des gens venus d'ailleurs»*, soit des immigrants qui appartiennent à un groupe souvent ethnicisé, discriminé et socialement dominé, à ce que d'aucuns nomment une « minorité visible » (de Villers, 2005, p.23). Ce terme sert finalement à rendre compte de la situation sociale non pas d'individus mais de groupes culturels précis.

L'intégration est possible quand les communautés ethniques ont assez de pouvoir économique et politique pour que s'établissent entre les groupes dominants et minoritaires des relations basées sur la coopération et l'égalité. Il n'y a alors plus ni discrimination ni préjugés, mais participation à part entière et les membres d'une communauté ethnique peuvent conserver leur identité culturelle (Bérubé, 2004, pp.12-13).

L'intégration comme finalité est souhaitée, mais représente un grand défi quant aux conditions de sa réalisation : l'individu veut à la fois maintenir sa culture et son identité d'origine et avoir des contacts avec la société d'accueil. Il participe ainsi à la vie sociale dans la société d'accueil tout en conservant sa culture d'origine (Amin, 2012, p.107). Adaptation et intégration vont de pair.

L'adaptation décrit les mécanismes par lesquels un individu se rend apte à vivre avec un groupe ; l'intégration, ceux par lesquels le groupe admet un nouveau membre. L'adaptation

est un processus qui repose sur la personne, l'intégration un processus qui porte plutôt sur la société hôte (Fronteau, 2000, p.38).

Dans le contexte québécois, plusieurs réponses ont été apportées à la question de l'adaptation

des assimilationnistes, pour qui la culture de la majorité seule doit l'emporter à long terme, aux partisans des ghettos juxtaposés, où les contacts entre la population d'accueil et les groupes immigrants se limitent à des relations économiques, en passant par les partisans de la convergence culturelle, de l'intégration pluraliste, ou encore du multiculturalisme (Dumont, Langlois et Martin, 1995, p.167).

Dans le même sens, l'intégration a plusieurs définitions, mais toutes renvoient au même sens, à savoir le fait d'entrer dans un tout, dans un groupe, dans un pays, ou autre situation similaire.

Elle exprime davantage une dynamique d'échange, dans laquelle chacun accepte de partager un tout, où l'adhésion aux règles de fonctionnement, aux valeurs et aux normes de la société d'accueil, ainsi que le respect de ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté n'interdisent pas le maintien des différences (Schnapper, 2007, cité dans Saadaoui, 2015, p.13)

Le concept d'intégration fit son chemin au Québec à partir des années 60. Puis, sous la poussée nationaliste et la prise du pouvoir par le Parti québécois, on proposa le projet de « convergence culturelle ». « *Tout en exprimant la volonté de faire place aux présumées « cultures d'origine », cette politique présentait la culture québécoise sous une forme théoriquement immuable et non transformable par la présence des immigrants* » (Micone, 1990, p. 58). Au Québec, cette forme est instituée sous le couvert de l'interculturalisme, soit un type particulier de pluralisme intégrateur et de gestion de la diversité ethnoculturelle, qui s'inspire du parcours québécois amorcé depuis les années 1960-1970 et des expériences conduites en Europe (Bouchard, 2011).

Ramenée à l'essentiel, l'argumentation est simple : le meilleur moyen de contrer le malaise qu'on peut éprouver devant l'étranger n'est pas de le garder à distance, mais de s'en rapprocher de façon à détruire les stéréotypes et à faciliter son insertion dans la société hôte. En d'autres mots, l'exclusion n'est pas seulement répréhensible sur un plan moral ou légal, elle l'est également d'un point de vue sociologique. Toutefois, l'interculturalisme n'est pas un carcan. Il laisse à certains groupements ethno-religieux la faculté de se constituer en petites communautés qui, tout en respectant la loi, entretiennent des rapports plus distants avec la société. De plus, il laisse évidemment toute latitude aux personnes qui le désirent de se définir d'abord et avant tout comme citoyens québécois, reléguant ainsi à l'arrière-plan leur appartenance ou leur identification à leur groupe ou culture d'origine (Idem, p.412).

L'importance de la reconnaissance réelle de l'autre, aujourd'hui admise sous une forme ou une autre, et qui se manifeste sur le plan privé par la conscience « *que notre identité peut être formée ou déformée par notre contact avec les « autres qui comptent »* » (Taylor, 2007, p.67), n'a été possible qu'après l'avortement du projet d'indépendance et « *dès que le secteur scolaire francophone vit grossir en son sein le nombre d'allophones grâce à la loi 101* » (Micone, 1990, p.58). Cela dit, le concept d'intégration représente une voie mitoyenne entre l'insertion et l'assimilation, c'est-à-dire une voie qui inclurait l'immigrant sans le transformer totalement (Saadaoui, 2015, p.6). Sa conception d'être « *un processus individuel et naturel conduit à déresponsabiliser la société d'accueil des « dysfonctionnements » potentiels et ignore ainsi l'existence de mécanismes discriminatoires plus ou moins institués qui freinent l'intégration* » (Safi, 2011, p.152). Sa définition ne tient pas compte des obstacles structurels que constituent les inégalités et les discriminations dans ce processus (Labelle, Field et Icart, 2007).

4. L'insertion

Rappelons pour mémoire, la distinction entre insertion et intégration :

Lorsque l'on insère une pièce métallique dans un morceau de bois, l'opération d'insertion modifie le rapport entre l'ensemble des éléments : le bois doit s'écarter pour laisser entrer la pièce. Tel n'est pas le cas dans une procédure d'intégration où l'élément différent est englobé pour devenir similaire à chacun des autres éléments (Frétigné, 2003, p.22).

Alors que la notion d'intégration interpelle les groupes culturels plutôt que les individus, l'insertion renvoie à des parcours individuels. Étant idéologiquement chargé, le concept d'intégration est appréhendé autrement par les immigrants lesquels lui confèrent un contenu particulier.

L'école, les tribunaux, les médias et l'administration véhiculent les valeurs de la société, mais cela n'empêche guère des individus, dont des immigrants, de prendre leurs distances par rapport à la culture dominante. Autant ces derniers aspirent à une insertion socioprofessionnelle dans la société d'accueil, autant ils s'estiment peu concernés par la dimension linguistique québécoise et par la lutte menée par le gouvernement pour la promotion de la langue française. Pour plusieurs d'entre eux, « *le ministère de l'Immigration du Québec n'est pas né dans la volonté « d'aider et d'accueillir » les immigrants mais bien dans le but de renforcer le groupe francophone dans une Amérique du Nord anglophone* » (Bertot et Jacob, 1991, p.108). Dans la plupart des cas, la culture et le mode de vie occidentaux ne les intéressent que dans la mesure où ils leur fournissent un niveau

de vie meilleur que celui qu'ils avaient chez eux et leur permettent de s'exprimer plus librement. Dans cet ordre de réflexion, il est important de distinguer l'insertion de la réinsertion et l'insertion professionnelle de l'insertion sociale (Vernier, 1997). L'insertion est un processus complexe, concret dans son déroulement, mais très différencié selon les personnes concernées. Le concept d'insertion professionnelle est réservé aux individus n'ayant au départ de ce processus jamais appartenu à la population active. Deux approches définissent néanmoins l'insertion professionnelle : la première se situe en rapport à l'individu et la seconde au niveau macroéconomique (Arrache, 2002). Le terme « insertion », associé à « professionnelle », représente l'accès à un emploi stable, tandis que l'insertion assortie du qualificatif « sociale » signifie l'adaptation à un milieu, un environnement et des normes généralement acceptées (Roy, 1995). L'insertion sociale se mesurerait ainsi par « *l'autonomie, l'indépendance, la maîtrise de son existence, la responsabilité et la citoyenneté* » (Racine, 2007, p. 100). Elle est considérée comme un changement d'état par lequel un individu passe de l'arrivée en terre d'accueil (état initial) à la prise d'un emploi à durée indéterminée (état final). La transition, le revenu et la formation constituent des éléments fréquemment associés aux phénomènes d'insertion (Cardu et Bouchamma, 2000).

Pour plusieurs immigrants, l'insertion sociale passe par l'insertion professionnelle et cette dernière facilite, à son tour, la première. L'interdépendance entre l'insertion professionnelle et le projet migratoire fait en sorte que l'échec des démarches professionnelles génère le regard négatif porté sur ce dernier et façonne « *la décision de retour au pays* » (Vatz-Laaroussi, 2009, p. 162). L'existence d'une communauté culturelle à laquelle s'identifie le nouvel arrivant constitue un facteur qui aide à l'insertion dans le pays d'accueil. Elle forme un réservoir de coutumes, de modes de vie et de valeurs potentiellement partagées au quotidien. Le soutien reçu de sa communauté pourrait être bénéfique au nouvel arrivant, car « *il pallierait les multiples difficultés rencontrées en terre d'accueil : perte de statut, non-reconnaissance des diplômes, perte du sentiment de contrôle, pauvreté et anomie sociale* » (Pierre, 2005, p. 84). Mais le danger survient lorsque face à la perte à la fois du respect et de l'estime de soi dans une société ouverte et libérée, la tentation devient grande pour certains de revenir à des modes plus communautaires d'organisation sociale et de se replier sur des formes identitaires traditionnelles (Paugam, 2013).

L'insertion est aussi la résultante de stratégies d'acteurs. En passant d'une société à une autre et d'un univers à un autre, les immigrants ajustent leur comportement en rapport au nouvel environnement, en s'y adaptant ou en se repliant sur eux-mêmes. Il importe alors de rendre compte de leurs logiques (Trottier, 2001). Étant déterminée par les contextes des sociétés d'immigration et par les pratiques collectives et individuelles pour surmonter les barrières structurelles et systémiques (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly 2009), la vie de plusieurs de ces immigrants se transforme en « *une résolution incessante de problèmes d'adaptation* » (Lagrange, 2010, p. 113). À chaque stade de leur insertion, ils rencontrent des obstacles. Certains essaient de les affronter ou de les contourner alors que d'autres s'y résignent, mais « *le cumul des barrières érigées par divers acteurs finit par les marginaliser* » (Chicha, 2009, p. 26). L'insertion « *sous-entend un statut social, une valorisation de ce statut pour l'individu et le moyen de répondre à ses besoins, c'est-à-dire des ressources sociales, personnelles et leur accessibilité et potentialisation* » (Vatz-Laaroussi, 2005, p. 177).

L'entrée dans le processus d'insertion peut s'effectuer sans aucun problème mais la sortie, par contre, est plus problématique (Arrache, 2002). Pour la sociologie classique, les conduites marginales sont souvent comprises comme les manifestations d'un défaut d'intégration, d'un relâchement du contrôle, d'une anomie, d'une crise statutaire ou d'une désorganisation sociale, car, estime-t-on, la « pathologie » provient de l'excès ou du défaut de régulation et de contrôle (Dubet, 2008).

Une société n'est pas réductible à un mécanisme d'intégration et les mobilisations sociales ne sont pas toutes des réponses à l'anomie. Il se constitue aussi un espace de conflits qui opposent des classes sociales autour de certains enjeux culturels et économiques. Il s'agit d'un autre niveau de l'action sociale qui traverse celui de l'intégration et par lequel les rapports hiérarchiques sont aussi l'expression de rapports de classes (Idem., pp.56-57).

L'épuisement ou l'essoufflement de certaines notions utilisées pour expliquer l'adaptation ou l'inadaptation et la mise à l'écart de certains immigrants ont accentué les limites de cette tendance.

The limitation to this approach is that migration decisions are rarely made by lone individuals who simply evaluate money and jobs. Migration decisions are frequently influenced by other family members, contacts individuals have in other countries, the desirability of locating to other countries, and a host of other factors (Gogia et Slade, 2011, pp.11-12).

Les facteurs qui bloquent l’insertion des immigrants et la rendent difficile ou même impossible sont nombreux et souvent liés à un processus d’exclusion, considéré comme l’antonyme de l’insertion.

5. L’exclusion

L’école de l’exclusion s’intéresse aux facteurs liés surtout à la culture du groupe dominant qui bloquent l’insertion des nouveaux arrivants dans la société d’accueil, tout en tenant compte des nouveaux éléments portant sur la réalité du monde actuel où les frontières traditionnelles sont devenues poreuses et accessibles à de nouvelles populations.

Another way of looking at migration is the structural approach which is also referred to as “push-pull theory”. This theory at its most simple argues that there are factors, such as poverty, unemployment and conflict (to name just a few), that push people out of their countries, and other factors, such as jobs, economic prosperity and political stability, that pull those same people into other countries (Gogia et Slade, 2011, pp.11-12).

Chaque école apporte des contributions à la compréhension de la question migratoire. Une réflexion poussée sur le rôle de la migration dans une société industrialisée comme le Québec permettrait de voir jusqu’à quel point on ne peut dissocier le phénomène de l’adaptation du contexte plus global de la migration et de ses causes (Piché, 2013). La crise des concepts qui ont dominé le champ social jusqu’aux années 1970 (Inglis, 2007), tels l’acculturation et l’assimilation, est confirmée et continue à façonner l’image que fait une partie de l’opinion publique de la question de l’immigration. Certes, parler de ces concepts n’apporte rien de neuf dans le contexte québécois, car « *ces processus sont vieux de près de quatre siècles* » (Bouchard, 1999, p.220), mais en le faisant, d’une part, on rappelle que chaque concept a son historique et ses références et, d’autre part, on admet que face à la diversité qui caractérise la société d’aujourd’hui, des éléments du passé survivent encore.

Les études sur l’exclusion sociale se consacrent souvent aux personnes, populations ou phénomènes se situant hors des lieux sociaux valorisés, ces lieux qui permettent, suivant les normes sociales dominantes, de se réaliser et d’être actif.

Ce sont donc ces personnes ou ces populations fragilisées en raison de leurs conditions objectives de vie et socialement dérangeantes au regard de la normativité sociale et juridique (...) qui ont en commun leur échec d’intégration et qui considèrent qu’elles ont

été abandonnées par les instances et les structures sociales, mêmes si elles sont généralement dans un rapport de dépendance vis-à-vis d'elles (Roy, 2010, pp.18-19).

Plusieurs études sur l'immigration ont mis en lumière des phénomènes d'exclusion sociale, compris autant comme mise à l'écart de certaines catégories de personnes, en raison de leur origine, de la couleur de leur peau, de leur culture, de leur « anormalité » (folie, itinérance), que comme résultat de facteurs économiques ou d'une suite de ruptures dans la trajectoire individuelle (chômage, immigration, etc.). L'expression « *exclusion sociale* » est relativement récente et doit être mise en parallèle avec le concept plus ancien de « *privation de capacités* » (Sen, 2000).

L'exclusion sociale est liée d'une manière constitutive et fonctionnelle à la privation de capacités. Autrement dit, l'exclusion sociale constitue en tant que telle une importante perte de capacité et elle est aussi la cause d'autres privations qui réduisent davantage les chances de l'individu ou du groupe de jouir d'un niveau de vie décent ou d'obtenir les moyens pour y parvenir (Burstein, 2005, p.6).

En dépit de leur volonté et de leurs efforts, plusieurs immigrants se sentent coincés dans une impasse : ils n'arrivent ni à trouver une place parmi les populations de leur nouvelle société, ni à retourner chez eux. Ils se sentent rejetés par les premiers et incompris par les membres de leur communauté aussi bien dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine. Le concept d'exclusion renvoie ainsi à ces statuts spéciaux imposés à des catégories spécifiques d'individus (les immigrants entre autres) qui les privent de droits ou de la participation à certaines activités (Castel, 1995a). L'exclusion désigne également les conduites et politiques de mise à l'écart ou de mise au-dedans délibérée de certains groupes et individus (expulsion, espaces clos, statut spécial), ainsi que les phénomènes d'appauvrissement et de marginalisation de larges segments de la population en raison de phénomènes sociaux et économiques, comme le chômage et l'immigration (Gagnon et Saillant, 2009). Poser ainsi la question de l'exclusion conduit à s'interroger autant sur sa réalité objective, concrète et mesurable, que sur sa dimension subjective, idéologique et symbolique. S'insérant dans un discours qui trouve sa légitimité dans des représentations instituées par une partie du corps social et acceptées par sa majorité, elle est le résultat des dysfonctionnements d'une société qui écarte les populations qui ne correspondent pas à ses normes.

Apparu en Europe à l'origine, le concept d'exclusion a été largement repris au Québec. La Loi québécoise de 2002 « *visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* » en est un exemple. Préféré par certains aux concepts de pauvreté et d'appauvrissement parce que dépassant la simple

analyse économique, boudé ou rejeté par d'autres qui le voient comme un voile masquant des inégalités socioéconomiques structurelles, ou utilisé par d'autres encore de façon interchangeable avec les concepts de pauvreté et d'inégalité sociale, le concept d'exclusion est considéré comme étant une notion floue, imprécise et présentant certains pièges (Racine, 2007, p.92). L'exclusion peut être une « *notion saturée de sens, de non-sens et de contre sens ; finalement, on arrive à lui faire dire à peu près n'importe quoi* » (Belhassen-Maalaoui, 2008, p. 66). On y a recours pour dénoncer une situation intolérable ou une condition injuste, la mise à l'écart de personnes et de groupes privés de leurs droits, de la sécurité, de l'accès à certains biens et d'une pleine participation à la société. Ce flou théorique a amené des auteurs à lui préférer les concepts de « *désaffiliation* » (Castel, 1996) ou de « *déqualification* » (Paugam, 2002) ou même de le traiter comme un concept à la mode :

Les politiciens, qui n'avaient pas laissé transparaître auparavant l'ombre d'une conscience sociale, s'émeuvent dorénavant sur la place publique face à l'exclusion ; journalistes et autres faiseurs d'opinion basculent dans le même vocabulaire. Les exclus rivalisent maintenant avec la famille royale pour étaler leurs problèmes aux heures de grande écoute devant une population de téléspectateurs médusés par autant de misère insoupçonnée (McCall, 1995, p.81).

La polysémie de ce concept n'empêche pas certains auteurs de l'adopter. Utilisé pour désigner les oubliés de la croissance, soit « *les pauvres et les nouveaux pauvres, les jeunes des banlieues dégradées, les chômeurs de longue durée, les immigrés et les victimes du racisme, les illettrés, les vieillards ou les handicapés* » (de Gaulejac, 2010, pp.51-52), il sert également à distinguer les citoyens de plein droit des autres, étrangers, fous, inaptes, etc. (Castel, 1995a). L'exclusion est à la fois la production d'un statut social et une expérience d'évitement, d'affronts, d'indifférence ou de comportements de référence à l'égard de certains groupes, un rapport différent aux institutions pour certaines catégories d'individus (Gagnon et al., 2009). Elle participe de la poursuite de phénomènes de pauvreté variés, mais décale le point de vue de l'observateur de l'économie à la sociologie, d'un axe d'analyse passant d'une logique des seuils à une logique des cumuls.

Si la notion de pauvreté provoque davantage une réflexion sur la société dans une optique verticale et stratifiée (classes sociales, hiérarchie sociale, pyramide sociale, etc.), le concept d'exclusion, quant à lui, se situe davantage sur le plan d'une analyse horizontale (*in/out*, *inclus/exclu*, *possédant/ non-possédant*, etc.). [...] La pauvreté représenterait une « *poussée* » vers le bas, alors que l'exclusion constituerait une « *poussée* » vers l'extérieur, dans un mouvement centrifuge plutôt que descendant (Thomas, 1997, pp. 93- 94).

En plus d'être une perte de capacité, « *elle est la cause d'autres privations qui réduisent davantage*

les chances de l'individu ou du groupe de jouir d'un niveau de vie élevé ou d'obtenir les moyens pour y parvenir » (Sen, 2000, p.6). Ainsi, elle concerne tous les immigrants qui n'étaient pas pauvres dans leur pays d'origine, mais qui le sont devenus dans leur société d'accueil, avec tout ce que cela implique en termes de privation de biens et de droits. L'exclusion et la désinsertion étant de plus en plus soumises à des critères professionnels et économiques, les exclus sont considérés comme « *inutiles au monde* » (Castel, 1995), ou « *ratés* » (de Gaulejac, 2008, p.104) et soumis à « *un double processus de décrochage : sur l'axe du rapport au travail, d'une part, et sur l'axe relationnel, d'autre part* » (Racine, 2007, p.98). L'exclusion marque la coupure entre deux mondes qui ne communiquent plus : « *ceux du dedans qui ont tout et ceux du dehors qui, atomisés, n'ont plus que la "rage" comme moyen d'expression pour essayer de conjurer leur impuissance et l'ignominie de leur sort* » (Frétigné, 2003, p.81). On y voit alors la conséquence de la défavorisation, car cette dernière implique une restriction sur le plan des occasions ou des possibilités de participation à la vie sociale.

Les effets de la stigmatisation et des discriminations sur les trajectoires de vie se traduisent pour certaines personnes par des difficultés d'insertion professionnelle, souvent accompagnées d'une succession d'emplois précaires, associés à de faibles rémunérations et à des conditions de travail pénibles, où alternent périodes de chômage et de recours à l'aide sociale (Groulx, 2011, p. 14).

Perçue comme une poussée vers la marge ou comme un enfermement dans des circuits d'assistance que l'on pourrait qualifier de voie secondaire ou de voie de garage (Racine, 2007), des auteurs, dont Bouchard (2011), l'inscrivent dans « *un processus social qui empêche les individus de développer leurs talents ou compétences à leur plein potentiel et de devenir des participants actifs et appréciés dans leur communauté* » (pp.5-6). Le concept d'exclusion renvoie alors à celui de discrimination, qui se définit à partir des disparités de traitement directement fondées sur des critères comme l'origine, la religion ou le sexe.

Il s'agit d'une négation de l'égalité telle que définie dans les lois. Si elle s'opère parfois de manière consciente, dans l'intention de nuire, comme c'est le cas quand les critères d'exclusion sont énoncés clairement (discrimination directe), elle peut aussi se présenter sous une forme plus subtile et insidieuse (discrimination indirecte) (Bouchard et al., 2009, p.6).

Elle est une forme d'insécurité, dans la mesure où elle renvoie à une forme de précarité ou à l'absence de sécurité que procurent un emploi ou un réseau de relations, et dont le défaut compromet l'insertion sociale, l'acquisition d'un statut et d'une identité stables et valorisants.

Elle n'est plus l'enfermement ou la mise à distance des étrangers ou des « étrangères », mais elle découle du chômage de longue durée, de la transformation et de la précarisation du travail, de la fragilisation des liens familiaux, de l'affaiblissement des mécanismes de protection sociale en raison des pressions exercées sur les États pour réduire leurs dépenses et favoriser la compétitivité des entreprises. À ces facteurs s'ajoutent les difficultés d'intégration des immigrants et le racisme (Gagnon et Saillant, 2009, pp.7-9).

Or, de même qu'il n'y a pas un seul processus d'exclusion (pas plus qu'un seul groupe formé de tous les « exclus »), il n'y a pas non plus d'insertion dans l'absolu, mais des processus d'exclusion et d'insertion, donc des rapports sociaux, dont il faut suivre l'évolution et les variations selon les sociétés (Idem., p.24).

Ces deux processus influencent les représentations sociales. Les expériences d'injustice, de rejet et de discrimination (stéréotypes, préjugés...) se traduisent chez les immigrants par un fort sentiment d'exclusion, étant donné leur impact négatif sur leur adaptation psychologique et leur santé mentale : dévalorisation de soi, sentiment d'impuissance, sentiment de solitude, dépression, stress, comportements perturbateurs et troubles de conduite (de Gaulejac, 2011). En revanche, le besoin d'être reconnu, de se rendre visible aux yeux des autres, demeure fondamental dans les stratégies d'insertion des immigrants. L'analyse des processus d'insertion et d'exclusion permet de s'arrêter sur des critères établis pour identifier la population considérée comme insérée ou exclue et de comprendre les représentations sociales qui déterminent et entretiennent le sentiment d'insertion ou d'exclusion chez certaines catégories de la population, le regard porté par ces dernières sur elles-mêmes et celui porté par les autres sur celles-ci (Grawez et al., 2003). L'exclusion sociale, tout comme l'insertion, sont le produit d'un système social donné. « *Elles ne peuvent s'expliquer simplement par les caractéristiques des exclus ou des insérés. Elles sont le fruit d'une histoire et de l'interaction d'un grand nombre de facteurs* » (Abric, 2003, p.15).

L'insertion et l'exclusion réfèrent autant aux conditions de vie des immigrants et à leurs rapports à des milieux sociaux et professionnels qu'au degré de cohésion sociale et d'adhésion volontaire des individus. Il s'agit d'une question multidimensionnelle qui porte sur les trajectoires objectives et le ressenti (ou représentations) de l'individu et renvoie au fonctionnement de la communauté qui reçoit des nouveaux venus, à la façon dont ces derniers vont la rencontrer et en faire progressivement partie, ainsi qu'à « *l'appréciation générale qui en ressortira chez les uns et chez les autres* » (Grawez et al., 2003, p.149).

Les concepts d'insertion et d'exclusion aident à saisir les processus de promotion et de dégradation sociale des immigrants et de déterminer les éléments qui facilitent ou entravent leurs insertions sociale et professionnelle. À travers l'analyse de ces processus, il est possible de comprendre le contexte sociohistorique de leur projet migratoire, les difficultés qu'ils ont rencontrées, les stratégies et moyens qu'ils ont mis en œuvre pour surmonter les obstacles auxquels ils se sont heurtés, les choix qu'ils ont adoptés au cours des différentes phases de leur parcours migratoire, les efforts qu'ils ont déployés pour s'adapter à leur nouvelle situation et les évaluations qu'ils font de leur projet migratoire. Leurs représentations exercent souvent une influence discrète sur leurs trajectoires migratoires, mais peuvent cependant traduire des écarts par rapport à celles-ci. Le croisement des regards permet alors de générer « *la production de nouvelles connaissances* » (Vatz Laaroussi, 2016, p.11) sur le phénomène migratoire.

CHAPITRE V

QUESTION ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

1. La question de recherche

Plusieurs études sur l'immigration ont permis d'identifier les facteurs socioéconomiques, politiques et culturels liés à l'établissement des immigrants dans la société d'accueil. Ces études sont nécessaires pour comprendre la réalité des travailleurs immigrants qualifiés, mais elles ne nous aident pas à saisir ni le processus de construction des parcours d'émigration, ni le sens que donnent ces personnes de leur réalité, ni les enjeux d'influence réciproque entre leurs représentations de départ et d'arrivée (Garneau, 2008). S'attarder sur ces différentes questions, c'est tel que mentionné plus haut, s'interroger à la fois sur leur situation (état des lieux), sur les éléments objectifs et subjectifs qui ont joué un rôle déterminant dans leur parcours migratoire et sur le regard qu'ils portent sur ce parcours. Notre question générale de recherche est donc la suivante : comment les représentations des immigrants sélectionnés (travailleurs qualifiés, techniciens professionnels et cadres administratifs) de Gatineau se construisent-elles sur leurs trajectoires migratoires ?

Nous avons choisi pour ce travail d'interroger des répondants qui résident à Gatineau, partagent le statut de travailleur immigrant qualifié et appartiennent à l'une des communautés africaine subsaharienne, maghrébine ou latino-américaine. À Gatineau, cette question prend une dimension particulière puisqu'il s'agit d'une ville qui dispose de plusieurs atouts, dont un parc industriel important, des emplois dans la fonction publique fédérale et provinciale et des communautés de différentes origines, etc. A cela, s'ajoute le fait qu'il s'agit d'une ville du Québec qui a adopté une politique interculturelle, mais qui se retrouve à la frontière de la capitale nationale et de la province de l'Ontario qui applique, en revanche, le principe du multiculturalisme (Gayet, 2011). Les immigrants, qui résident à Gatineau, ont donc la possibilité de connaître les deux approches politiques, leurs avantages et inconvénients. Les atouts de cette ville peuvent faciliter l'insertion professionnelle des immigrants et alimenter leurs représentations positives, mais force est de constater que l'on retrouve des représentations diversifiées des parcours migratoires.

La représentation que nous avons dépend de notre expérience personnelle, des souvenirs qui s'y rattachent, mais aussi de la culture dans laquelle nous évoluons, de la pression sociale, de l'image que notre société renvoie de cette expérience. Les sentiments qui lui

sont associés sont décrits comme négatifs quand ils produisent un état de mal-être, des sensations désagréables, ou bien conduisent à des comportements préjudiciables, pour soi ou pour autrui, comme la tristesse, la peur, l'agressivité, le découragement, la solitude, etc. (Macqueron, 2013, pp.22-24).

Le sens qu'ils donnent à leurs trajectoires influence leur parcours et nous incite à poser la question spécifique de recherche suivante : quels éléments objectifs et subjectifs servent à façonner les représentations sociales de ces immigrants et quels en sont les effets sur leurs trajectoires migratoires ? La réponse à cette question exige d'analyser les différentes facettes de leur réalité et de tenir compte des facteurs objectifs (sexe, pays d'origine, expérience professionnelle, scolarité, dates d'arrivée) et des éléments subjectifs intrinsèques à la vision du monde que porte la personne concernée, à sa culture, à son histoire et à sa perception, ses émotions et ses sentiments. Les parcours migratoires, tout comme les représentations qui leur sont collées, ne sont pas les mêmes et ne peuvent être saisis que dans leur diversité et complexité. Dans ce sens, notre travail consiste d'abord, à analyser les récits que font les personnes concernées de leurs parcours et différentes trajectoires, d'analyser ensuite ces récits et de comparer enfin les différentes expériences.

2. Une méthodologie fondée sur une approche qualitative et de proximité

Plusieurs recherches s'intéressent aux projets migratoires à travers des approches quantitatives. Elles se basent entre autres sur des analyses économétriques, des statistiques, des résultats d'enquêtes longitudinales et sur des revenus officiels déclarés selon les formulaires de l'impôt.

Elles construisent différents tableaux, croisent différentes variables comme l'âge, le niveau de scolarité, la connaissance des langues officielles à l'arrivée, l'expérience du travail avant la migration, la catégorie d'immigration, le sexe, le nombre de semaines de formation à temps plein, la date du premier emploi, etc. Certaines études ont l'avantage de catégoriser leur analyse en fonction des pays ou régions de naissance des immigrants (Namazi, 2010, pp.172-173).

Mais il est clair que c'est l'approche de proximité qui convient aux objectifs de cette thèse. « *Les données qualitatives qui se présentent sous forme de mots plutôt que de chiffres* » (Huberman et Miles, 1991, p.21) sont la base de cette recherche qui revêt un caractère exploratoire, étant donné que les études sur les trajectoires et les représentations sociales des immigrants n'ont pas encore été réalisées à Gatineau. L'approche qualitative permet de faire parler les répondants de leurs expériences et de leur processus migratoire et d'aller chercher la réalité construite et son sens (Vatz

Laaroussi, 2007, p.4). Elle est retenue dans ce travail pour ces raisons et parce que notre but est de comprendre la réalité de ces immigrants.

La recherche qualitative met l'accent sur une multiplicité de méthodes, impliquant une approche interprétative ou naturaliste par rapport à son objet d'étude. Cela signifie que les chercheurs qualitatifs étudient les choses dans leur contexte naturel, essayant d'attribuer un sens ou d'interpréter le phénomène selon leur contexte naturel, essayant d'attribuer un sens ou d'interpréter le phénomène selon les significations que les gens leur donnent (Denzin et Lincoln, 1994, p.2, cité dans Namazi, 2010, p.170).

La recherche qualitative s'affirme de manière croissante au sein de la communauté scientifique et le nombre de publications d'articles portant sur des recherches qualitatives dans les revues spécialisées a augmenté au cours des trente dernières années.

De plus, force est de constater que les grandes revues scientifiques américaines ont publié davantage d'articles basés sur des recherches qualitatives au cours des dix dernières années que lors des vingt précédentes. Un examen attentif de ces publications démontre aussi des progrès notables sur le plan de la qualité de ces articles, les méthodes étant plus explicites et les articles plus souvent cités (Audet et Parissier, 2013, pp.1-2).

Sa pertinence réside dans le fait qu'elle fait des interactions que les individus établissent entre eux et avec leur environnement (Laghzaoui, 2011, p.108) une de ses préoccupations majeures et se consacre à l'étude des « things in their natural setting » (Denzin et Lincoln, 2005, p.3). Son but, par contre, consiste à comprendre la réalité telle qu'elle est perçue par les individus ou groupes étudiés. Elle s'intéresse à l'analyse de cas concrets dans leur temporalité et leur particularité singulière, tels qu'ils se manifestent à travers l'expression des individus et de leurs activités en situation contextualisée (Allard-Poesi, 2015) et s'impose quand la recherche

- ne peut être réalisée de façon expérimentale pour des raisons pratiques ou éthiques,
- a pour but d'approfondir des processus ou des phénomènes complexes,
- comporte des variables pertinentes qui n'ont pas encore été cernées,
- veut explorer quand et où les politiques, le bon sens populaire et la pratique échouent,
- porte sur des sociétés encore peu étudiées ou des structures innovatrices (Namazi, 2010, pp.174-175).

À la lumière de ces principes et étant donné que cette thèse porte sur l'analyse du phénomène migratoire à partir de cas sélectionnés (Roy, 2008), la méthode de recherche qualitative était toute désignée à cette fin. Tout en s'appuyant sur « *l'idée forte de la place indiscutable et irréductible du sujet dans la construction de son expérience* » (Misorowska, 2011, p.130), cette méthode

permettra de s'interroger aussi bien sur les contextes sociohistoriques et les trajectoires migratoires, que sur les motivations et les représentations des migrants.

Pour saisir les contextes et les réalités d'avant l'immigration de travailleurs qualifiés, nos questions porteront sur leurs trajectoires migratoires et leurs appréciations de leur parcours. « *Comment ces individus s'approprient ou intériorisent des significations générales et comment celles-ci les conduisent à entreprendre certaines actions ?* » (Paquay, Crahay et De Ketele, 2006, p. 37). La compréhension de l'intentionnalité de ces répondants (Laperrière, 1993) est d'une importance centrale dans cette démarche afin d'appréhender la diversité de leurs trajectoires migratoires et les représentations qu'ils véhiculent sur celles-ci. L'objectif de cette thèse est d'étudier les parcours et représentations d'individus appartenant à des groupes ou populations « dits cachés » qui peuvent difficilement être rejoints à partir d'une recherche de type quantitatif (Groulx, 1997), sachant que ces individus agissent dans des situations qui semblent stables, contraignantes (Dumez, 2016) et se situant « à l'arrière-plan » de leurs représentations. L'analyse de celles-ci aide à comprendre les éléments qui demeurent « stables et immuables » et ceux qui varient avec le temps. Les études quantitatives, malgré la rigueur de leurs méthodes, sont souvent insuffisantes pour rendre compte de ces situations complexes. Suivant les traces des sociologues qui s'intéressent à l'objet social qualitativement et non pas dans une perspective quantitative (Burrick, 2010), la présente étude vise à saisir les trajectoires de travailleurs immigrants qualifiés, qui résident à Gatineau, et les représentations qui leur sont collées, en tenant compte de leur pays d'origine ou de provenance et des changements auxquels ils sont exposés dans le contexte du pays d'accueil.

2.1. Les récits de vie

Les techniques de collecte des informations dans les recherches qualitatives sont nombreuses. Nous avons retenu celle des récits de vie qui semble la plus appropriée pour saisir les projets migratoires à travers les faits et à travers le vécu des individus, leurs représentations sociales, leurs affects et leurs réflexions (Burrick, 2010).

Il y a d'abord la réalité historico-empirique de l'histoire réellement vécue et agie [...] puis la réalité psychique et sémantique (« dans la tête ») constituée par ce que le sujet sait et pense rétrospectivement de son parcours biographique [...] et enfin, il y a le récit lui-même, sa réalité discursive telle que la produit la relation dialogique de l'entretien, c'est-à-dire ce que le sujet en dit ce jour-là, à cette personne-là (Bertaux, 2010, p.75).

La méthode adoptée dans ce travail exige d'accorder une attention particulière aux paroles des individus et de faire preuve de beaucoup d'humilité dans la démarche en se contentant d'écouter les récits des répondants avec empathie et sans jugements de valeur, car ce sont ces répondants qui sont les producteurs des connaissances. Or, cette posture nécessite à la fois une distance par rapport aux acteurs, une remise en cause constante des valeurs même du chercheur et un souci constant de veiller sur le bon déroulement du dialogue entre l'acteur et le chercheur. Les parcours et les trajectoires sont faits de lignes qui font des zigzags dans l'espace sociohistorique, le recours aux récits de vie revêt alors une importance particulière dans la mesure où il réintroduit une profondeur temporelle et une dimension historique au phénomène étudié (Idem, p.37).

Les récits de vie connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt. Les origines de cette méthode remontent aux temps des Grecs, à l'époque socratique marquée sur le plan socio-culturel, en matière de construction de sens, par le passage du divin à l'humain (Pineau et Le Grand, 2002). Aux temps des Lumières et sous l'influence du courant philosophique individualiste et cartésien, les récits de vie ont pris une nouvelle dimension en développant un regard réflexif sur l'individualité. « *Le récit demeure une source importante d'informations et son intérêt n'est pas le contenu même des faits relatés, mais bien l'identité qui se dégage de cette réflexivité* » (Burrick, 2010, p.21). Cette méthode a connu une renaissance avec l'école de Chicago, qui a utilisé le récit de vie pour expliciter des faits sociaux, tels que les phénomènes de l'immigration et de la déviance (Bertaux, 2003). Trois principales catégories d'objets sont appréhendables à travers les récits de vie : les mondes sociaux (centrés autour d'une activité professionnelle), les catégories de situation (mères célibataires, immigrants, etc.) et les trajectoires sociales (Sanséau, 2005). Dans cette perspective, les récits de vie conviennent à la situation que constitue l'immigration puisque les informations qu'ils fournissent permettent de comprendre par quels mécanismes et processus certains individus ont pu parvenir à telle ou telle situation et par quels moyens ils tentent de la gérer. L'intérêt de cette approche réside également dans l'importance qu'elle accorde aux processus d'élaboration et de partage des expériences ; d'autant plus qu'en tentant d'expliquer les différents types d'adaptation, on se donne les moyens d'analyser en retour les contraintes qui bloquent cette adaptation (Chantraine, 2008).

Les récits des migrants tout comme les processus migratoires renvoient à des phénomènes complexes où s'entremêlent le global et le local, où se croisent des éléments objectifs et subjectifs.

The wider social science challenges include the relations between the macro and the micro levels; between large and small scale; between the general and the particular; and between the individual and the mass. They include relations between time and space, between dynamics or processes and outcomes, and between structure and agency. Mediating agents and transitions need also to be accounted for, as do intersections among class, gender, generation, ethnicity and other social cleavages. Fundamental divisions within Migration Studies that need to be reconciled conceptually include the relations between internal and international movement; between the role of force and choice in migration; between the inception and perpetuation of migration; between societies and communities of origin and destination; between positive and negative effects of networks and social capital; and between transnationalism and integration (Van Hear, 2010, p.1532).

En plus des facteurs socio-économiques et politiques, il est important de tenir également compte des motivations et des stratégies d'actions personnelles. Les récits de vie rendent compte de trajectoires singulières, dont chacune incite à être étudiée en profondeur, et permettent d'appréhender l'imaginaire du migrant avant de quitter son pays d'origine et les représentations qu'il porte de son projet migratoire. Ils servent à faire ressortir la diversité des expériences vécues et d'identifier les éléments subjectifs et objectifs qui ont permis à certains immigrants de s'insérer dans leur nouvelle société, ou qui les ont poussés à glisser vers l'exclusion. Même dans des conditions et pour des profils qui se ressemblent, des projets de certains immigrants réussissent, alors que d'autres échouent. La différence des résultats des parcours migratoires est-elle due aux stratégies mises en œuvre ou aux contextes particuliers d'émigration ? Le recours aux récits de vie éclaire certains aspects de cette question et a, en plus, l'avantage de laisser parler le terrain (D'Amboise, 1996) et « *d'étudier l'action dans la durée* » (Bertaux, 2010, p.7) tout en laissant aux répondants le choix d'interpréter leurs actions comme ils l'entendent et de témoigner de processus auxquels ils ont participé (Vatz-Laaroussi, 2007), car il n'y a pas mieux qu'eux pour décrire leur expérience. Dans quelle période de leur vie, ces immigrants ont décidé de quitter leur pays d'origines ? Quelles sont les raisons qui les ont poussés à émigrer ? Dans quelle date sont-ils arrivés au Canada et quels sont les obstacles ou conditions favorables qu'ils ont rencontrés dans leur pays d'accueil, etc. ?

Les récits de vie constituent la technique de recueil d'informations la plus adéquate pour répondre à ces questions. Cette technique est centrale dans une perspective interprétative visant la compréhension des sens que les acteurs sociaux donnent à leur réalité (Savoie-Zajc, 2009). Son utilisation correspond à des niveaux plus profonds que ceux atteints par l'usage d'autres techniques de recherche « *parce qu'il semble bien qu'il existe une relation entre le degré de liberté laissé à*

l'enquête et le niveau de profondeur des informations qu'il peut fournir » (Magioglou, 2008, p. 53). La liberté facilite la production d'informations symptomatiques qui risqueraient d'être censurées dans une autre technique de collecte d'informations. Dans le même sens, l'entretien permet d'approcher le contexte sociohistorique des projets migratoires, les motivations et les raisons d'émigration et d'accéder, en même temps, aux « *savoirs* » de l'interviewé.

Quel a été le statut social (marié, célibataire, autres) et professionnel et le niveau de scolarité du répondant dans son pays d'origine ? Plusieurs études ont montré l'existence d'une corrélation négative entre le niveau de scolarité et la satisfaction en emploi et en termes de bien-être au Québec (Houle et Schellenberg, 2010). Cette question aide à comprendre pourquoi certains immigrants ne développent pas de liens solides avec le marché du travail. Pour ce qui est des représentations, les réponses aux interrogations suivantes aident à clarifier les perspectives d'analyse : quelle image projetait le migrant de son pays d'origine ? Quelles sont les raisons qui l'ont poussée à le quitter ? Quelle est l'image qu'il avait du Canada avant d'entamer sa démarche d'émigration ? Est-ce qu'il était seul à prendre la décision, ou l'avait-il prise en accord avec d'autres personnes (parents, amis, etc.) ? Est-ce qu'il avait bien préparé son projet ? Combien de temps ont duré les préparatifs d'émigration et combien ont-ils coûté ? Il est admis que plus le temps passe, plus les exigences de sélection et les coûts de visa sont élevés, plus il y a des candidats qui renoncent à leur projet d'émigration, mais cela n'est pas valable pour toutes les personnes. En ce qui concerne l'étape post-migratoire, il est important de chercher les informations qui portent sur les conditions ayant entouré le voyage du pays d'origine vers le Canada. En quel moment et dans quelles circonstances celui-ci a eu lieu ? Enfin, il est question d'examiner les conditions d'accueil et d'établissement à Gatineau. Les points de vue, commentaires et évaluations annoncés par les répondants en ce qui concerne leur expérience migratoire doivent passer au peigne fin de l'analyse. Les récits de vie de ces immigrants sont importants pour comprendre leur processus d'insertion ou d'exclusion et les moments critiques qui ont marqué leur projet migratoire ainsi que les représentations qu'ils portent.

2.2. La population cible et méthodes d'échantillonnage

Notre méthode de recherche vise à relier l'acteur à son contexte, ses trajectoires à ses représentations et ses réactions face aux opportunités et obstacles qui se présentent à lui dans le

contexte postmigratoire. Dans cette entreprise, la qualité des informations recherchées ne nécessite pas l'élargissement de la population cible.

L'échantillon nécessaire à la réalisation d'une enquête par entretien est, de manière générale, de taille plus réduite que celui d'une enquête par questionnaire, dans la mesure où les informations issues des entretiens sont validées par le contexte et n'ont pas besoin de l'être par leur probabilité d'occurrence (Belhassen-Maalaoui, 2008, p.123 ; Mucchielli, 1991, p.53)

L'échantillon étant raisonné et orienté (Huberman et Miles, 1991), les répondants ont été recrutés à partir de la procédure de « *boule de neige* », qui consiste à dénicher auprès des interviewés d'autres personnes qui correspondent à la population ciblée, de réseaux informels et de contacts établis informellement lors d'événements publics de leur communauté (Wilhelm, 2014). Le recours au Service Intégration-Travail Outaouais (SITO) s'est avéré d'une grande utilité. Cet organisme aide les immigrants à comprendre la culture de la société d'accueil et les mécanismes de son fonctionnement. Grâce aux carnets d'adresse de ses membres et grâce à leur savoir-faire, ses clients peuvent nouer contacts avec des personnes susceptibles de leur faciliter l'insertion dans la société d'accueil.

2.2.1. La méthode d'échantillonnage

Le choix de notre échantillon s'est effectué sur la base à la fois de dimensions d'homogénéité et d'hétérogénéité.

Homogeneity refers to a similarity among all units or elements being studied. Although it's possible to have units that are completely homogeneous in at least one aspect (...), homogeneity is most often considered in more relative terms (...).

Heterogeneity refers to the degree of diversity in your population of interest with respect to whatever attribute(s) you choose to focus on (Palys, 2003, p.125).

D'un côté, tous les répondants ont été choisis en raison de leur résidence dans la ville de Gatineau et de leur appartenance à une même catégorie d'immigration. D'un autre côté, ils ont été recrutés en tenant compte de la différence de leur sexe, de leur groupe d'origine et de leur date d'arrivée. Celle-ci ne nous a pas servi seulement à calculer la durée de séjour des répondants, elle traduisait elle-même « *des effets de période distincts des effets d'âge et des effets de génération, c'est-à-dire les tournants de l'histoire économique et sociale de l'immigration* » (Héran, 2002, p.29).

2. 2.2. L'échantillon

a) La dimension d'homogénéité

- Le lieu de résidence

Les expériences migratoires sont singulières et variées, mais notre recherche porte uniquement sur les trajectoires et représentations d'immigrants qui résident à Gatineau, particulièrement dans les secteurs de Gatineau, Hull et Aylmer. Le choix de cette ville comme site n'est pas fortuit. Cette ville demeure peu étudiée par rapport à d'autres villes du Québec, comme Montréal, malgré son histoire d'immigration. Déjà à la fin du XIXe siècle, la région de l'Outaouais était connue pour son urbanisation, le travail en usine et les luttes ouvrières. Vers 1920, Hull était considérée comme la troisième ville industrielle du Québec : sa population avait doublé entre 1881 et 1891 et elle a augmenté de 63% entre 1891 et 1921. À cette époque, la majorité de la population se concentrait à Hull, Aylmer et Buckingham (Blanchette, 2009). Mais

A partir de la fin des années 1960, toutes les industries dans cette ville vont disparaître. Gatineau, Buckingham, Masson et Aylmer se transforment en villes dortoirs pour les milliers de fonctionnaires venus s'installer dans la région. L'ancienne classe ouvrière va se retrouver enclavée dans quelques poches de pauvreté dans les vieux quartiers de Hull et Gatineau (Idem, p.130).

Le déclin de l'industrie forestière s'est accentué par la suite et Gatineau est devenue une ville de services dont une grande partie de la population active travaille à Ottawa.

- La catégorie d'immigration

Le second point commun qui caractérise l'échantillon est l'appartenance à la seule sous-catégorie économique des travailleurs qualifiés, indépendants et sélectionnés à leur arrivée en tant que résidents permanents, qui faisaient « *souvent partie des classes sociales moyennes ou élevées* » de leur société (Vatz-Laaroussi, 2009, p.195) et correspondaient aux catégories 1 à 3 de la Classification internationale type des professions (CITP). Cette catégorie recouvre notamment les cadres supérieurs de l'administration publique et privée, les professions intellectuelles et scientifiques et les techniciens (Chicha, 2009). Ces immigrants disposent généralement d'une expérience confirmée dans leur pays d'origine et d'un haut niveau scolaire, alors que dans la phase postmigratoire, ils bénéficient de statuts différents. On retrouve parmi eux des chômeurs, des personnes qui travaillent dans des services de garderie ou qui optent pour un retour aux études, en

tant que chômeurs déguisés ou pour préparer leur insertion professionnelle, en plus d'agents commerciaux et de petits entrepreneurs, classés comme travailleurs autonomes. À ces derniers s'ajoutent des cadres administratifs, des fonctionnaires et des employés du secteur privé. Ce choix permet d'identifier l'impact du statut socio-professionnel sur le projet migratoire, en général, et sur l'image que véhicule l'immigrant de ce projet.

b) La dimension d'hétérogénéité

L'échantillon visé concerne des communautés d'immigration récentes au Québec, mais ne formant pas un tout homogène, dans la mesure où elles appartiennent aux deux sexes et que leur date d'arrivée diffère. En plus, leur situation matérielle n'est pas la même. Parmi les répondants, certains arrivent à occuper des postes d'emploi ou à tenir des affaires qui leur permettent de subvenir facilement à leurs besoins, tandis que d'autres sont au chômage ou vivent des allocations sociales et éprouvent des difficultés à s'adapter à leur nouvelle vie d'immigration. Le regard qu'ils portent sur leur parcours migratoire est souvent tributaire de leur situation matérielle et de leurs conditions de vie. La diversité de leurs profils nous a permis de procéder à des démarches comparatives qui ont facilité notre compréhension des dynamiques des différents processus et d'enrichir l'analyse en tenant compte du contexte historique et des conditions sociales de chaque répondant, de comprendre son parcours migratoire et d'identifier les traits communs à chaque groupe de répondants et les caractéristiques de chacun de ces derniers. Les comparaisons nous ont aidés à saisir comment se construisent leurs processus migratoires, « *même si les parcours ne sont pas identiques* » (Gazibo et Jenson, 2006, p.27).

c) Les communautés d'origine

L'idée de communautés, compte tenu du contexte nord-américain où elle a pris corps et dans lequel nous nous situons, renvoie à celle de sous-groupes composés d'individus ayant en partage un ou des intérêts sur lesquels existerait un consensus. Elle renvoie aussi à la notion de culture, c'est-à-dire à

[...] un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la

fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte (Rocher, 1969, p.88 cité dans Bérubé, 2004, p.15).

Les immigrants admis au Québec sont originaires de plus de 130 États (Bélaire-Ccirino, 2011, p.B3), mais notre recherche porte seulement sur les émigrants de l’Afrique subsaharienne, de l’Amérique latine et du Maghreb. Ils sont originaires de quatorze (14) pays (voir Annexe 2, Tableau 1). Les études sur ces immigrants à Gatineau sont rares. Leurs communautés sont récentes dans la région de l’Outaouais, hétérogènes et connaissent des pratiques culturelles et religieuses différentes. Certains sont chrétiens, d’autres musulmans, animistes ou non-croyants. Leurs langues sont différentes : les Latino-américains parlent l’espagnol ou le portugais (cas des Brésiliens), alors que les Africains subsahariens sont francophones ou anglophones et les Maghrébins arabophones. Lors de nos entretiens, les Maghrébins parlaient généralement en arabe et la transcription de leurs récits passait inéluctablement par une traduction, alors que les Latino-américains avaient parfois de la difficulté à exprimer leurs points de vue en français de manière profonde et détaillée. Seuls les Africains subsahariens se sentaient à l’aise en s’exprimant en français.

Le recensement de 2016 a dénombré 7.540.830 personnes au Canada nées à l’étranger. Le nombre des émigrants d’Afrique, dont les Africains subsahariens et les Maghrébins, accueillis au Québec, entre 2011 et 2016, a atteint 9.800, soit 25,9% de l’ensemble de la population dite des minorités visibles reçue durant cette période (Statistique Canada, 2017). Selon ce recensement, environ 60 % des immigrants admis au Canada entre 2011 et 2016 l’ont été dans le cadre de l’immigration économique. 13,4 % des immigrants proviennent de l’Afrique. Le Nigeria, l’Algérie, l’Égypte, le Maroc et le Cameroun sont les cinq pays de naissance de la majorité des immigrants les plus récents. La région métropolitaine de recensement d’Ottawa-Gatineau compte 37.890 immigrants récents, selon les données de 2016. Les trois plus importants groupes culturels immigrants de Gatineau sont les Noirs⁴, les Arabes et les Latino-américains. Ils représentaient respectivement, 37,7 %, 24,0 % et 14,3 % de la population dite de minorités visibles (Gatineau, 2015). Cela dit, nous avons interrogé vingt-quatre (24) immigrants reçus répartis à parts égales entre ces trois groupes d’origines culturelles différentes. Le terme « culture » revêt plusieurs sens. Il est utilisé ici comme synonyme de « nation » ou de « peuple ». Il « désigne une communauté intergénérationnelle, plus ou moins développée sur le plan institutionnel, occupant un territoire

⁴ Cette classification est floue dans la mesure où elle réunit en son sein, à titre d’exemple, des Africains subsahariens et des Haïtiens.

donné ou son pays d'origine et partageant une langue et une histoire distinctes » (Kymlicka, 2017, p.34). L'échantillon choisi comporte des répondants des deux sexes, car dans certaines communautés, les rapports entre les hommes et les femmes diffèrent par rapport à ceux du Canada. L'immigration peut constituer un moyen d'épanouissement et d'autonomie des femmes, ou être source de conflits chez certaines familles issues de milieux plus traditionnels. Enfin, l'échantillon comporte également des répondants de deux générations d'immigrants (moins de cinq années de présence à Gatineau et cinq années ou plus), car souvent les représentations que portent les individus sur leur parcours migratoire ne sont pas figées et peuvent évoluer et changer au fil des ans.

- Les communautés des Africains subsahariens

Alors que Toronto, Vancouver et Montréal restent les villes privilégiées pour plus de la moitié des immigrants récents au Canada (61 % du nombre total d'immigrants résident dans une de ces villes), la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau arrive en sixième place avec 19,7 % de sa population qui est immigrante. Pour Statistique Canada, l'Afrique (13,4 %) surpasse pour la première fois l'Europe (11,6 %) en arrivant en deuxième place en importance pour l'immigration récente au pays, derrière l'Asie (61,8 %). Depuis les années 2000, plusieurs immigrants originaires d'Afrique subsaharienne se sont installés à Gatineau. La majorité provient de pays francisés (Congo, Rwanda, Burundi, Mali, Togo, Côte-d'Ivoire, Cameroun, Sénégal, Bénin). La présence de ces personnes à Gatineau est de plus en plus marquée et s'est avérée en croissance constante durant les dernières années, en raison de plusieurs facteurs, dont les *« prix des loyers et des garderies qui sont plus bas à Gatineau qu'à Ottawa »* (Gatineau, 2016, p.6).

- Les communautés latino-américaines

Par communautés latino-américaines, on entend des groupes auxquels appartiennent des personnes dont la langue maternelle est l'espagnol ou le portugais et qui sont nées en Amérique centrale, en Amérique du Sud et au Mexique. L'immigration de ces communautés a commencé plus particulièrement au cours des années 1970 et 1980 (Chili, Guatemala, Salvador, Mexique, Venezuela, Bolivie, Colombie, Cuba, République dominicaine), mais a connu son essor à Gatineau avec l'arrivée de réfugiés politiques colombiens au début des années 2000. Selon le recensement

de 2016, le nombre des Latino-américains dans la région Ottawa-Gatineau a atteint 15.635, soit 1,2% de la population totale (Statistique Canada, 2017). Pour plusieurs de ces immigrants, la non-maîtrise de la langue française constitue un des facteurs majeurs qui les empêchent de s'insérer dans leur société d'accueil.

- Les communautés maghrébines

Selon le recensement de 2016, la population totale de la région Ottawa-Gatineau a été estimée à 1.300.730 personnes. La ville de Gatineau dispose de 271.850 personnes, dont 33.860 immigrants, soit 12,5% de la population totale de cette ville. Entre 2011 et 2016, cette ville a accueilli 7.540 nouveaux arrivants (soit 2,8% de la population totale). Alors que dans l'ensemble de la région Ottawa-Gatineau, la population immigrante est estimée à 255.800 personnes (19,7% de la population totale). Le nombre d'Arabes a été évalué en cette année à 49.525 (3,8% de la population totale) et représente 17,6% de l'ensemble des immigrants dans cette région (Statistique Canada, 2017). Les nouvelles politiques d'accueil du Québec visant des immigrants parlant déjà la langue française ont favorisé la venue de ces personnes. Depuis 2009, Gatineau a enregistré une hausse importante du nombre d'émigrants du Maghreb qui ont choisi cette ville comme première destination (Canada, 2013, p.8), mais ces derniers connaissent, comme c'est le cas partout au Québec, le plus haut taux de chômage. Les immigrants représentent environ 22 % des chômeurs en 2016 (Québec, 2016). Le taux de chômage parmi eux était de 9,8 % en 2016, à 3 points d'écart en termes de pourcentage par rapport aux natifs.

d) Les caractéristiques des répondants

Parmi nos vingt-quatre (24) répondants, douze (12) sont des femmes. En ce qui concerne l'établissement au Canada, treize (13) de ces répondants (sept (7) femmes et six (6) hommes) résident depuis plus de cinq ans à Gatineau, alors que les onze (11) autres, soit six (6) hommes et cinq (5) femmes, ont moins de cinq ans au Canada et se considèrent comme de nouveaux arrivants. Parmi les (24) répondants, huit (8) sont célibataires et seize (16) sont mariés (es). Dans les rangs des personnes qui ont déclaré être célibataires, cinq (5) sont de sexe masculin. Les 75% des femmes (9/12) sont mariées, alors que du côté des hommes, ils sont moins de 59% (7/12) à être mariés.

Tableau 1.
Répartition des répondants selon l'origine, le sexe et l'arrivée au Canada

Origine	Pays	Hommes		Femmes		Total	
		Moins de cinq ans)	5 ans et plus	Moins de cinq ans	5 ans et plus	Nombre Par pays	Total
Afrique subsaharienne	Sénégal		1	1		2	8
	Gabon		1			1	
	Togo	1				1	
	Guinée	1				1	
	Côte d'Ivoire			1		1	
	Mali				2	2	
Maghreb	Maroc	1		1	1	3	8
	Algérie		1		1	2	
	Tunisie	1	1		1	3	
Amérique latine	Pérou		1		1	2	8
	Colombie	1		1		2	
	Mexique		1		1	2	
	Brésil			1		1	
	Venezuela	1				1	
Total		6	6	5	7	24	

3. Gatineau, une ville pour les familles

Selon notre échantillon, les femmes, surtout celles qui sont mariées, ont souvent tendance à se familiariser avec leur milieu d'accueil et préfèrent le « premier point de chute » à l'aventure de la mobilité. La majorité (2/3) a déclaré n'avoir aucune intention de changer de ville, alors que parmi les trois (3) femmes célibataires, une (1) seulement s'estime attachée à la ville de Gatineau et n'affiche aucun désir de mobilité vers d'autres villes ou provinces. Du côté des hommes par contre cinq (5) sont célibataires, dont trois (3) ne ressentent pas d'attachement particulier à la ville de Gatineau. Le nombre de personnes qui se disent « sédentaires » est trois fois plus élevé chez les personnes mariées (12) que chez les célibataires (3). Malgré les atouts dont elle dispose, la ville de Gatineau ne les attire que par rapport aux offres d'emploi disponibles et généralement Ottawa est mieux placée pour leur procurer cette possibilité. La rétention est en quelque sorte liée au statut familial (moins on est engagé dans ce sens, plus on est libre de notre mouvement) et renforce en grande partie l'approche qui estime que Gatineau est une ville de familles plus que de célibataires. Parmi les neuf (9) personnes qui déclarent n'avoir aucun attachement particulier à la ville de

Gatineau, six (6) avaient déjà quitté cette ville quelques mois après nos entrevues, dont une (1) est rentrée « définitivement » chez elle. D'un autre côté, aucune personne originaire de l'Amérique latine n'a quitté la ville de Gatineau depuis nos entrevues. Parmi les personnes qui résident encore à Gatineau, trois (3) se disent prêtes à quitter cette ville dès que l'occasion se présente pour elles.

Enfin, en ce qui concerne leur situation en contexte postmigratoire, six (6) répondants sont actuellement sans emploi, dont quatre (4) femmes. Deux (2) ont fait un retour de longue durée aux études, une (1) troisième personne était en stage de formation au moment de notre entrevue. Dix (10) occupent des emplois qui ne nécessitent qu'un diplôme secondaire.

4. Les entretiens

Pour rencontrer les immigrants arrivés depuis plusieurs années et ceux qui ne sont pas passés par les organismes d'accueil des nouveaux arrivants, il a fallu se rendre là où ils se trouvent c'est-à-dire dans leur lieu de travail ou de résidence, ou passer à travers des gens qui les connaissent. La sélection première des personnes interrogées s'est faite sur la base des critères susmentionnés, soit leur sélection par le Canada, en tant que résident permanent relevant de la sous-catégorie économique d'immigrants travailleurs qualifiés, l'appartenance à l'un des trois groupes culturels précités, le sexe, la date d'arrivée et la résidence à Gatineau au moment de l'entrevue.

Les entrevues ont eu lieu entre juillet 2013 et mars 2015 et ont été rendues possibles grâce aux amis, aux voisins et au SITO (Service Intégration Travail Outaouais). Pour être en conformité avec la politique d'éthique de la recherche et pour avoir leur consentement, les participants ont été rassurés, avant chaque entrevue, que les informations qu'ils allaient livrer seront entièrement confidentielles et ne pourront pas mener à leur identification, en leur précisant que leur nom sera remplacé par un pseudonyme ou un simple code et que les résultats de la recherche ne permettront pas de les identifier. Les entrevues ont eu lieu dans des endroits qui permettent de travailler dans le calme et dans des conditions contrôlables. Plusieurs répondants parmi les nouveaux arrivants ont été recrutés au SITO. Les anciens immigrants ont été repérés à travers les réseaux de connaissance, à partir de la technique de « boule de neige », en vigueur en recherche sociologique. Les contacts préliminaires avec ces répondants ont permis d'obtenir des informations factuelles et contextuelles à propos de leur situation dans le pays d'accueil. Dès la première rencontre, nous

avons pu identifier leur pays d'origine et de provenance, le secteur de leur résidence et leur statut socioprofessionnel au moment de l'entrevue. Certains de ces répondants ont déclaré occuper un emploi, d'autres sont aux études ou au chômage. Mais rares sont les personnes qui ont fait part dès le début du regard qu'ils portent sur leur projet migratoire.

Par ailleurs, étant donné qu'il s'agit d'une recherche centrée sur le sujet, sur ses trajectoires et représentations et qui ne vise pas à confirmer ou infirmer des hypothèses établies a priori, nous avons mis à distance nos points de vue personnels. Les questions posées ont été élaborées à partir des études et concepts présentés dans le cadre théorique afin de répondre à la question de recherche, tout en restant ouvert aux sujets imprévus qui sont abordés lors des entrevues. Les questions ont porté d'abord sur le contexte sociohistorique du pays d'origine et de provenance, les conditions sociales en contexte prémigratoire et les raisons d'émigration. Ensuite, elles ont été centrées sur les trajectoires et représentations en contexte postmigratoire, spécifiquement en lien avec les processus d'insertion et d'exclusion sociale et professionnelle (Voir Annexe C).

La recherche sur le terrain s'est déroulée conformément aux règles établies par l'Université du Québec en Outaouais. La majorité des répondants préfère, de manière générale, préserver l'anonymat et ne pas s'exprimer publiquement sur des questions qui auraient, selon eux, des répercussions négatives sur leur parcours migratoire, en les exposant face aux autorités publiques de leurs pays d'accueil ou d'origine. Certains d'entre eux préfèrent, par pudeur, passer inaperçus. Dans cet ordre de précautions, tous les répondants se sont vus attribuer un code pour le traitement du récit de vie, sans que cela n'affecte leur récit ou parcours migratoire. Leur date d'arrivée, leur niveau de scolarité, leur statut socioprofessionnel avant ou après l'émigration sont repris scrupuleusement dans toutes les phases de ce travail. Au-delà des exigences de la responsabilité à l'égard des sujets en ce qui concerne la nécessité d'expliquer la nature de la recherche et d'éviter les effets dommageables, ou du maintien de l'anonymat et de l'aspect confidentiel, les rapports avec les répondants ont été basés sur la confiance mutuelle et l'intégrité morale : de la part des répondants en s'exprimant librement et en toute sincérité et de notre part en transcrivant le plus fidèlement possible leur récit. Les coordonnées des répondants sont conservées de manière sécuritaire et protégées.

5. L'analyse des données

L'analyse du contenu a commencé très tôt, dès le début du travail de collecte des données. Elle s'est déroulée à plusieurs étapes :

1. suite à chaque entrevue, nous avons rédigé un bref rapport contenant nos remarques, nos premières observations et les idées principales qui en sont ressorties,
2. transcription intégrale et correction des récits des répondants,
3. traduction des récits des Maghrébins réalisés en arabe,
4. exploitation de la grille des entrevues pour analyser les récits sur une base thématique.

Nous avons effectué ensuite une première analyse du discours des répondants sur leurs trajectoires migratoires et une seconde analyse de leurs représentations sociales. L'analyse en termes de trajectoires et représentations avait pour avantage de pouvoir prendre en considération la complexité du phénomène à l'étude. Elle nous a permis de mettre le doigt sur l'effort que les répondants fournissent pour faire face aux changements provoqués par l'immigration.

Notre analyse a tenu également compte de la ligne des temps, c'est-à-dire de leur parcours depuis leur situation avant le départ du pays d'origine jusqu'au moment de l'entrevue, en s'arrêtant sur les situations pré-migratoires, les attentes face à l'immigration, le choix du Québec comme destination et leurs conditions de vie au Québec. Cette approche nous a permis de dégager une taxonomie de figures d'immigrants. Dans notre démarche, nous avons suivi les recommandations méthodologiques propres à la recherche qualitative, notamment son exhaustivité, l'homogénéité du matériel à l'étude et la pertinence des documents en fonction de l'objet d'étude ou encore l'univocité des catégories établies (Misiorowska, 2011). Pour assurer la validité des résultats de la recherche, un intérêt particulier a été accordé à l'établissement du lien entre les observations empiriques et l'interprétation qui en est faite. D'un autre côté, des précautions ont été maintes fois signalées en vue d'éviter la généralisation des résultats à des populations autres que celle étudiée.

Conclusion

Cette première partie avait pour objectif de mettre en place une méthodologie de recherche adaptée à l'étude des trajectoires et des représentations d'immigrants dans la période d'avant l'émigration et en contexte d'immigration. Les caractères originaux et distinctifs de cette thèse sont au nombre

de trois : c'est une étude compréhensive, elle a un aspect historique et elle porte sur la culture. La compréhension du phénomène migratoire dans cette thèse est médiate. Elle passe par l'intermédiaire des concepts des trajectoires et des représentations ainsi que de ceux de l'insertion et de l'exclusion sociales et professionnelles qui rendent compte des relations des immigrants avec la société d'accueil. Notre recherche a été orientée dans deux directions : la première est liée aux trajectoires migratoires et la seconde aux représentations liées à ces trajectoires.

Le recours aux récits de vie en tant que technique de collecte des données nous a permis d'approcher de manière profonde notre question de recherche. Les trajectoires migratoires sont perçues de manière objective, indépendamment des représentations du sujet, et de manière subjective à travers ces représentations. Nous avons commencé d'abord par remonter au passé, c'est-à-dire à la phase qui précède la migration, parce que c'est dans cette période que la personnalité du migrant (potentiel) se forge et que ses choix et sa vision du monde se déterminent souvent. L'analyse de la situation des immigrants dans la phase post-migratoire a complété les informations relatives au parcours migratoire, les a inscrites dans leur contexte sociohistorique et même psychologique et a révélé le sens qui leur a été donné. Cette démarche se reflète dans les chapitres suivants qui traitent des contextes sociohistoriques de l'émigration, des trajectoires des répondants, de leurs conditions de vie dans la phase de l'immigration et des représentations qui ont accompagné ces trajectoires ou qu'ils ont véhiculées au moment de nos entretiens.

DEUXIÈME PARTIE

PARCOURS, TRAJECTOIRES ET REPRÉSENTATIONS

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous allons montrer comment les contextes socio-historiques ont influencé la décision d'émigration des répondants et les ont poussés à quitter leur pays natal ou de provenance, car pour comprendre les représentations sociales que portent les migrants de leur parcours durant l'étape post-migratoire, il est important de s'arrêter sur ces contextes ainsi qu'à leur statut socioprofessionnel, à leur appartenance de classe et à leur imaginaire prémigratoire. Souvent, le passé sert de leçon au présent et l'éclaire, d'autant plus que ni les trajectoires migratoires, ni la construction des représentations sociales ne s'effectuent « *en vase clos* » (Gallant et Friche, 2010, p.14). Les turbulences, les crises politiques et économiques, les conflits sociaux et la culture dominante du pays d'origine (ou de provenance) tout comme les contextes de la migration se produisent dans des contextes particuliers, laissent des traces sur les individus et influencent leurs représentations sociales dans la société d'accueil, sachant que dans les rangs des migrants, il n'y a pas que des *gagnants* optimistes, mais également des *perdants*, des désillusionnés, des déçus et des indécis. Le regard d'une personne peut changer selon les circonstances ou les interlocuteurs. Une même personne peut aussi tenir un discours contradictoire, qui traduit à la fois un sentiment d'hésitation et d'incertitude porteur d'un imaginaire, qui est à son tour contradictoire, ou qui reflète tout simplement une attitude de prudence et de précautions.

CHAPITRE I

CONTEXTES SOCIOHISTORIQUES DE L'EMIGRATION ET TRAJECTOIRES PREMIGRATOIRES

Les raisons qui poussent les répondants à quitter leur pays sont diversifiées et changent d'une personne à une autre et en fonction des contextes sociohistoriques de chaque pays et de la conjoncture internationale dans laquelle s'effectue leur mouvement migratoire. A travers leurs récits, les répondants démontrent que leurs parcours ne peuvent être saisis, dans leur profondeur, qu'à la lumière des contextes qui les ont vus naître ou qui ont accompagné leur genèse et leur évolution. Dans le premier chapitre de cette deuxième partie, nous retournons aux contextes sociohistoriques afin de saisir leurs influences sur le choix de l'émigration. Pourquoi les répondants ont-ils quitté leur pays natal, un pays qu'ils connaissent pour tenter l'aventure de l'inconnu ? Quelles sont les raisons profondes et directes qui les ont poussés à prendre cette décision et dans quelles circonstances l'ont-ils mises à exécution ? Il est admis que les nouveaux arrivants rencontrent souvent des difficultés pour s'insérer dans leur nouvelle société d'accueil et que les expériences professionnelles, les appartenances de classes, les niveaux de scolarité, les liens familiaux et les réseaux de connaissance jouent un rôle important dans le choix des décisions et peuvent aider ou bloquer cette insertion. Pour comprendre un projet migratoire, « *il faut en saisir le contexte réel* » (Boudreault, 2003, p. 18). Dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, « *tout est devenu possible* » (Briké, 2017, p.17).

Pour plusieurs chercheurs, les décisions de migrer ne peuvent pas se comprendre hors d'un contexte plus global qui inscrit les mouvements migratoires dans un système impliquant la circulation des divers flux entre les lieux d'origine et de destination : flux de personnes, mais aussi flux des biens, de services et d'idées (Piché, 2013, p.157)

Dans l'élaboration des projets migratoires, il y a des espaces inconnus et des zones d'ombre, mais les gens ne se déplacent pas de façon aléatoire (Piché, 2013). Souvent, on quitte des pays pauvres ou non sécuritaires non pour s'enrichir, mais pour survivre, pour échapper à une sécheresse, pour se remettre d'un tremblement de terre, pour fuir une guerre (Vincent, 1994), ou tout simplement pour plus de liberté et de sécurité, ou même pour une meilleure éducation des enfants. Les crises économiques et politiques dans lesquelles se débattent certains pays et la recrudescence de la violence dans plusieurs régions du monde rendent l'analyse des causes, à la fois directes et profondes de la migration de plus en plus urgente (Portes et Wind, 2008). Les tribulations de

plusieurs pays africains, dont ceux du Maghreb, ou celles d'autres régions du monde trouvent en grande partie leurs origines dans un passé qui remonte parfois à l'ère coloniale et dont les séquelles continuent à peser sur les représentations de leurs populations. La compréhension des parcours migratoires passe donc par celle de ces contextes sociohistoriques, des situations sociale, professionnelle et familiale des immigrants, du regard qu'ils portent sur ces situations et de ce qu'ils attendaient de leur projet migratoire.

Étant originaires de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Amérique latine, nos répondants diffèrent par leur passé historique, leurs traditions, leur apparence physique, leurs langues et leurs pratiques religieuses. Les contextes sociohistoriques, les décisions d'émigration et les premières phases des parcours migratoires des répondants expliquent en partie ces différences, jettent la lumière sur leurs trajectoires migratoires et nous permettent de dresser une première taxonomie de leurs trajectoires objectives et des représentations qu'ils portent sur leur projet migratoire. Nous commençons, ci-après, par l'Afrique subsaharienne et les parcours de ses ressortissants, avant de voir le Maghreb et l'Amérique latine et les répondants qui proviennent de ces régions.

1. L'Afrique subsaharienne et ses ressortissants

Parmi les 250 millions de migrants internationaux recensés dans le monde en 2015, à peine 21 millions, soit moins de 10%, sont originaires de l'Afrique subsaharienne (Le Monde, 2016). Pourtant, depuis plusieurs années, les migrants africains subsahariens occupent une place majeure dans les discours médiatiques. Les images des migrants prenant d'assaut la « forteresse Europe » en tentant de traverser les barrières qui séparent le Maroc des deux enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla choquent les esprits, au même titre que celles des réfugiés syriens et irakiens. Ils sont de plus en plus qualifiés d'aventuriers par les médias et assimilés à des *desperados*, ces hors-la-loi animés de passions violentes et « *doués pour le vagabondage* » (Bredeloup, 2008). Les émigrants de l'Afrique subsaharienne au Québec viennent de différents pays. Issus de cultures variées, ils parlent divers dialectes, et, généralement, le français ou l'anglais et sont souvent confondus avec les Haïtiens au Québec (Noël, 2017). Leur population immigrante est hétéroclite et reflète, en quelque sorte, la diversité des populations et des pays de l'Afrique. Pour comprendre les

trajectoires de ces immigrants, il est important de connaître les contextes sociohistoriques de leur continent et de leur pays.

L'Afrique compte 54 pays, alors que l'Afrique subsaharienne comporte quatre grands blocs : Afrique centrale, Afrique méridionale, Afrique occidentale et Afrique orientale. Elle est constituée de 48 pays et 856 millions d'habitants y vivaient en 2010 (Agbobli, 2014). La majorité de ces pays sont mal gérés : le multipartisme n'existe que dans quelques États comme le Sénégal, la Gambie ou le Botswana où se maintiennent des institutions parlementaires et représentatives (Almeida-Topor, 1999). La forte augmentation du nombre de migrants enregistrée au départ de l'Afrique (y compris du Maghreb) est tributaire également d'autres facteurs d'attraction/répulsion qui s'exercent sur certaines franges de la population africaine, notamment celle composée de travailleurs qualifiés, dont des techniciens, ingénieurs, juristes, médecins, professeurs, chercheurs, scientifiques, artistes, écrivains, à la recherche d'un statut gratifiant et d'une « *reconnaissance de la valeur de leurs capacités* » (Corm, 1993, p. 55). La détérioration des conditions de vie en Afrique alimente dans la population l'espoir qu'une vie meilleure peut s'offrir ailleurs. Deux déterminants sont mis en avant : la croissance démographique qui se poursuit à un rythme élevé et la pauvreté. L'Afrique qui comptait 221 millions d'habitants en 1950 soit 8,7% de la population mondiale de l'époque, en compte au début du XXI^{ème} siècle plus de 800 millions, soit 13,5% de la population mondiale (Lahlou, 2005). Sa population a été estimée, en 2015, à près de 1,17 milliards d'habitants (UN, 2013). Dans la plupart des pays de cette région, les activités économiques ne répondent pas à la pression démographique et les gens sont livrés à eux-mêmes (Gélinas, 1994).

Les pays africains sont devenus les plus inégalitaires du monde. Il s'ensuit la représentation que l'on se fait de la pauvreté africaine qui est paradoxale. D'un côté, dominant les images de famine, de misère urbaine, d'enfants au ventre ballonné ; de l'autre, la richesse de quelques-uns. Il est donc question de la richesse d'une poignée contre la pauvreté du plus grand nombre (Hugon, 2009, cité dans Mouafo, 2014, p.12).

Face à cette situation, l'émigration est perçue « *pour beaucoup comme l'unique espoir de trouver un travail, de meilleures conditions d'existence et la possibilité d'envoyer un complément de ressources aux familles restées dans le pays d'origine* » (Almeida-Topor, 1999, p.261). Or, si les uns émigrent pour des motivations socioéconomiques ou la recherche du bien-être, d'autres le font pour des raisons académiques ou politiques.

Les rivaux ou opposants aux hommes politiques des États-Nations pour garder leur vie sauve sont obligés de se réfugier ailleurs (Kaffo, 2009). C'est pourquoi ces populations saisissent les différentes opportunités qui s'offrent à elles par rapport à la situation dans leur pays (Mouafo, Idem., p.12).

Dans cette perspective s'inscrivent les nouvelles vagues de migration. Ainsi, si pour l'année 2015 au Québec, l'Asie vient en tête des continents de naissance avec 35,5% de l'immigration permanente, l'Afrique était au deuxième rang avec 31,6 %, devant l'Europe (16,9 %) et l'Amérique (15,8 %) (Québec, 2016). Plusieurs immigrants africains passent par un pays intermédiaire en Europe (la France, la Suisse ou le Royaume-Uni) avant d'arriver au Québec (Agbobli, 2014).

Les trajectoires migratoires des répondants originaires de l'Afrique subsaharienne ont souvent des liens avec les contextes de leur pays d'origine, mais cela n'exclut pas leur diversité. Le contexte de la Côte d'Ivoire et le parcours d'une ressortissante de ce pays, traduit, à titre d'exemple, la variété et la complexité de cette réalité. La connaissance du contexte social et politique du pays de chaque répondant associé à son parcours individuel est importante pour comprendre les raisons qui l'ont poussé à quitter ce pays et les attentes qu'il a mises sur son projet migratoire. Elle permet aussi de s'arrêter sur la diversité des trajectoires migratoires. Les flux migratoires sont collectifs, mais celles-ci sont souvent individuelles ou familiales. Les contextes objectifs et les motivations subjectives sont donc essentiels pour saisir le phénomène migratoire, d'où notre intérêt de reprendre ci-dessous le parcours de chaque répondant, et de le traiter à la lumière du contexte de son pays.

1.1. De la Côte d'Ivoire au Canada : une « pauvre » parmi les « riches »

Avec une population estimée à 23,11 millions d'habitants, en 2015, la Côte d'Ivoire connaît une situation ambivalente et paradoxale. D'une part, la population se caractérise « *par un taux de croissance démographique de 2,6% par an et par la proportion élevée de sa jeunesse (41,5%)* » (OMS, 2017, p.1), d'autre part, après plusieurs années de crise politique et sociale, plusieurs observateurs parlent de « *génération sacrifiée* » (Banque mondiale, 2017, p.X). A ces problèmes s'ajoute la chute de plus de 35% des cours mondiaux du cacao : « *L'année 2016 a connu un tournant préoccupant pour le secteur cacaoyer de la Côte d'Ivoire. En effet, le prix a dévissé de 35% affectant fortement la première ressource du pays* » (Suisse, 2017, p.5). Cette crise et le

malaise social qui l'accompagne trouvent leur origine dans les longues années de mauvaise gestion des affaires publiques de ce pays. De 1960 à 1990, la scène politique a été monopolisée par un seul parti : le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire, issu du Rassemblement démocratique africain, constitué le 18 octobre 1946, à Bamako au Soudan français, appelé aujourd'hui le Mali. A sa mort, en 1995, après 35 ans de règne, le président Houphouët Boigny a laissé son pays dans un état de crise profonde. À la fin des années 1990, la dette extérieure de la Côte d'Ivoire s'élevait à 16,5 milliards de dollars, le service de cette dette représentait 63,8% des revenus d'exportations, les paiements effectifs s'élevant à 29%. Pour s'enrichir, Houphouët- Boigny a utilisé, à son maximum, le système de l'aide et imposé à son pays un endettement écrasant équivalent à 223% du PNB. Depuis 1980, le revenu des particuliers en Côte d'Ivoire a chuté de 50% (Gélinas, 1994). Le coup d'État du 24 décembre 1999 a vu, pour la première fois dans l'histoire de la Côte d'Ivoire indépendante, la mise en place d'un gouvernement militaire de transition ouvert aux partis politiques les plus représentatifs (Diabi, 2000). Cependant et alors que nombre d'observateurs croyaient que cet événement allait sauver le pays d'une éventuelle guerre civile, les éléments qui constituaient la substance de l'ancien régime ont continué à diviser la société ivoirienne. La junte militaire, qui a reçu un large assentiment populaire, a mis en place une vie parlementaire caractérisée par une souplesse à l'égard des ténors de l'ancien régime et instauré une Commission consultative constitutionnelle et électorale (CCCE) ouverte à « *tous les partis politiques et organisations de la société civile* ». Mais, ce processus n'a pas abouti à son terme, tant au plan des relations des nouveaux gouvernants, peu communicants avec le peuple ivoirien, qu'à celui de la gestion des affaires de l'État qui, « *en période de difficultés économiques et de programmes d'ajustement structurel, n'avait laissé de faire apparaître gabegies, détournements et corruption* » (Dozon, 2000, 45-46). En témoigne également la persistance des polémiques autour des résultats des élections présidentielles, de 2010, opposant Louis Gbagbo à Alassane Ouattara. Dans cette atmosphère de tension politique et de crise économique a grandi une immigrante, qui réside à Gatineau et qui se distingue de l'ensemble des répondants de son groupe culturel subsaharien par son appartenance à une famille qui n'est pas riche. Contrairement à tous les répondants, elle provient d'une famille modeste. Native de Soubré, une ville du Centre-ouest du pays, après le décès de son père, son oncle maternel la prend en charge, elle et sa mère. Son frère l'aidait également à subvenir à certains de ses besoins. Avant de perdre son emploi, ce dernier lui payait les traites de l'agence de consultation chargée de son dossier d'immigration. Dans son pays où le

tiers seulement de la population scolarisée arrive à l'université (Banque mondiale, 2005), elle peut se considérer avatagée, avec sa licence en Sciences économiques. À partir de 2008, elle travaille dans une université privée, en tant que conseillère pédagogique. Son niveau de scolarité et ses rétributions salariales lui confèrent un certain prestige et une autorité qu'elle exerce sur son entourage familial et ses proches. Mais, après quelque temps, elle laisse tout derrière elle et prend l'avion pour le Canada. La rupture avec son pays natal lui était difficile, surtout au moment de quitter les parents et de renoncer à ses engagements dans la vie associative de son pays, mais ses ambitions l'emportèrent sur ses émotions, surtout devant l'absence de profil de carrière dans l'emploi. Le 13 février 2013, elle plie ses bagages et atterrit à Montréal.

1.2. Après Conakry et Grenoble

Le parcours d'un immigrant guinéen ne lui ressemble que sur deux points : en ce qui concerne l'appartenance au continent africain et le fait qu'ils sont tous les deux fraîchement arrivés à Gatineau. Ci-après quelques repères sur le contexte sociohistorique de son pays d'origine et son parcours avant d'arriver au Canada.

Avec ses 12.000.000 d'habitants, la Guinée se situe dans la tranche supérieure des pays à faible revenu. Près de 40 % de la population vivent dans un état de pauvreté absolue avec environ 300 dollars US par tête et par an (Rapport sur les OMD⁵, 2005). Sa situation économique demeure précaire. Alors qu'il était un exportateur de produits agricoles au moment de l'indépendance, en 1958, ce pays est devenu, par la suite, importateur de céréales et vit en partie d'une aide alimentaire sous forme de dons (Camen et Carrin, 1992). Son environnement régional à proximité de plusieurs pays, dont le Mali et le Libéria, ne l'aide pas à maintenir la sécurité à l'intérieur de ses frontières. À cette situation, s'ajoutent les dangers d'un pouvoir despotique étayé par la force armée et quasiment illimité, dont les instances de contrôle dépendent étroitement de la personnalité de son détenteur. Le président Sékou Touré bénéficiait d'une grande audience en Afrique pour ses prises de position en faveur de l'unité africaine, mais dans son pays, il instaura une dictature appuyée sur une répression permanente qui a coûté la vie à plusieurs Guinéens, en particulier des opposants, et entraîné la fuite de milliers d'autres de leur pays. Le régime ne s'effondra qu'après la mort de Sékou Touré, en 1984 (Almeida-Topor, 1999, p. 264). Une semaine après la mort de ce dernier,

⁵ Objectifs millénaires pour le développement.

des militaires s'emparèrent du pouvoir et portent Lansana Conté à la tête du pays. Celui-ci proclame sitôt le retour à la démocratie, mais sa promesse est restée lettre morte, car malgré la tenue de deux élections présidentielles, celles-ci n'ont fait que réaffirmer le monopole du pouvoir par la même caste dominante. Le 23 décembre 2008, un coup d'Etat mit fin à une vingtaine d'années de despotisme mais sans que cela se traduise par l'instauration de la démocratie en Guinée puisqu'une année plus tard, soit le 28 septembre 2009, des manifestations ont éclaté dans plusieurs villes, mais sont étouffées dans l'œuf, laissant derrière elles plus de 157 morts, des dizaines de disparus, plus de cent viols, des milliers de personnes tabassées, traumatisées et un pays sous état de choc. La Fédération internationale des Droits de l'Homme (2010) n'hésite pas à affirmer l'implication du capitaine Dadis Camara et de ses proches collaborateurs dans cette boucherie. En 2010, après plusieurs années d'emprisonnement et d'exil, Alpha Condé accède au pouvoir.

Dans ce contexte de turbulence et d'incertitudes, un répondant guinéen s'est rendu en France et a choisi, quelques années plus tard, le Canada comme pays d'immigration. Ayant vécu à Conakry jusqu'en 2005, il part ensuite en France. Malgré la mort prématurée de son père, il menait une vie paisible dans son pays natal : « *Je vivais avec mon oncle du côté de ma mère. Il était commerçant et il s'en sortait bien* ». Après le lycée, il étudie les mathématiques, l'informatique et l'économie pendant trois ans à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry. Après la licence, il décide de partir à Grenoble (en France) pour continuer ses études. Ses parents lui envoyaient régulièrement de l'argent durant les six premiers mois de son séjour dans ce pays. En même temps, il logeait chez un cousin. Pourtant, le premier trimestre à l'université a été difficile, car le système était nouveau pour lui : « *Je devais m'adapter avant de commencer à comprendre les cours ; ce qui fait que cette année, je l'ai redoublé. Mais, j'ai continué par la suite et eu le master I et le master II* ». Pendant une année, il travaille dans une boîte de marketing spécialisée dans les sondages et les études de satisfaction, mais, faute de carte de séjour durable en France et en raison de son refus de toute option de retour à Conakry, il dépose son dossier d'immigration pour le Québec. En Guinée, précise-t-il, « *il y a plus de diplômés que d'emplois disponibles* ». D'un autre côté, le Canada lui paraissait l'endroit le plus adéquat au monde pour préparer un diplôme universitaire mondialement reconnu. Il retrouve ses manches et, en janvier 2012, il atterrit à Montréal.

1.3. Du Gabon à la France et de Chicago à Gatineau

Les trajectoires migratoires ne sont ni identiques, ni simples. Le parcours d'un émigrant du Gabon le montre. Il arrive au Canada, après un cursus universitaire réussi. Après des études en France et au lieu de retourner chez lui, il part aux États-Unis d'Amérique et à partir de ce pays, il se dirige vers le Canada où il s'établit définitivement. Pourquoi n'a-t-il pas rejoint son pays natal là où il dispose de plusieurs atouts pour réussir sa vie ? Voici le contexte général de son pays et des lignes de son parcours prémigratoire.

Avec une superficie de 267.667 Km², la République du Gabon reste un pays faiblement peuplé (4,6 habitants par kilomètre carré). Situé à l'ouest de l'Afrique Centrale, sur l'équateur, il est voisin de la République du Congo, de la Guinée Equatoriale et du Cameroun. Le peuplement du Gabon s'est fait par vagues successives d'immigration jusqu'au XIXe siècle, en premier par les populations autochtones « pygmées », ensuite par les Bantous. C'est lors de ce processus qu'accostèrent au XVe siècle les Portugais, premiers européens sur le continent. Le nom Gabon lui vient d'ailleurs de ces premiers colons : Gabão en portugais signifie « cap », en rapport avec la forme de l'Estuaire qui borde les côtes de Libreville. La France occupa le Gabon progressivement dès le milieu du XIXe siècle. Le Gabon acquit son indépendance le 17 août 1960. La République gabonaise est un pays multiethnique, comportant près de 43 groupes ethniques, les Fangs représentent un tiers de la population gabonaise. Les « Pygmées », qui comptent environ 20.000 personnes, sont considérés comme étant les populations autochtones du Gabon (Commission africaine sur les populations, 2010, p.16). Les populations de ce pays partageaient des croyances animistes caractérisées par des rites variés ainsi que des mythes avant la colonisation, mais ayant comme points communs le culte des ancêtres - qui consiste à croire que l'esprit peut toujours influencer l'existence des vivants- et le recours aux fétiches. Entre catholiques et protestants, à partir du XIXème siècle, il y eut une véritable compétition pour évangéliser les Gabonais. En pratique, beaucoup de gens associent aujourd'hui une foi chrétienne à d'anciennes croyances autochtones (Oyane-Ond, 2011).

Le Gabon a une population d'environ 1.801.232 habitants (Gabon, 2017), dont plus de la moitié vit dans la capitale politique Libreville et la capitale économique Port-Gentil. Plus de 85% du territoire est recouvert par la forêt et le fleuve le plus long est l'Ogooué, long de 1200 Km. Le Gabon est l'un des pays les plus riches du continent africain, mais ce pays n'est pas autosuffisant

sur le plan alimentaire, à cause de la faiblesse de sa production agricole (Mouvagha-Sow, 2004) et son économie peine à attirer les investisseurs en dehors des secteurs de rente. La rente pétrolière et sa distribution ont provoqué un exode rural rapide et important qui se solde aujourd'hui par un taux d'urbanisation de 75 à 80% (République gabonaise et Communauté européenne, 2007), un des taux les plus élevés d'Afrique subsaharienne (Mouvagha-Sow, 2004).

L'essoufflement de la croissance au Gabon (5,6% en 2013, 4,3% en 2014) s'est accentué ces dernières années du fait de la diminution des prix des matières premières (pétrole, manganèse) venue réduire drastiquement les recettes budgétaires et creuser les déficits, conduisant dès lors à la nécessité d'ajuster les dépenses publiques. Ce contexte a réduit aussi la capacité du gouvernement à soutenir l'activité économique, notamment par l'investissement, et la demande intérieure en 2016 a été globalement en recul par rapport à l'année précédente (France, 2017, p.1).

Les recettes tirées du pétrole se sont effondrées en 2016, représentant désormais le quart environ des ressources propres de l'État, alors qu'elles avoisinaient, en 2014, près de 50% des revenus. La crise politique que traverse ce pays a accentué la dégradation de la situation sociale. L'annonce de la réélection d'Ali Bongo Ondimba, le 31 août 2016, a déclenché des émeutes meurtrières et des pillages à Libreville et dans d'autres villes du pays. La capitale gabonaise est le centre de violents heurts entre les forces de l'ordre et des manifestants.

L'Assemblée nationale a été partiellement incendiée, au moins 200 pillages ont été recensés par la police. Selon le dernier bilan, cinq personnes ont été tuées à la suite des affrontements à Libreville. La police, la gendarmerie et les militaires quadrillent le centre-ville. D'autres villes gabonaises ont été le théâtre d'émeutes et de pillages. Entre 600 et 800 personnes ont été arrêtées à Libreville et 200 à 300 dans le reste du pays (Le Monde, 2016).

Sur le plan politique, la République du Gabon est connue par son régime présidentiel. Le premier président de la République gabonaise fut Léon Mba. Le second président a été Omar Bongo Ondimba. Au pouvoir depuis 1967, le régime de ce dernier fut clairement dictatorial, s'appuyant sur un parti unique, le Parti démocratique gabonais (PDG). Suite à l'agitation politique qui frappa une bonne partie du continent africain après la chute du mur de Berlin, le président Omar Bongo autorisa le multipartisme au Gabon. En 2005, il fut réélu lors des élections présidentielles, suivies d'élections législatives où le PDG récolta la majorité des députés à l'Assemblée nationale, y compris au Sénat. Les opposants du président contestent régulièrement la régularité des scrutins, la corruption et le népotisme du régime (Commission africaine sur les populations, 2010).

Le changement le plus frappant dans la vie politique du Gabon reste sans doute le passage au multipartisme. C'est un retournement complet par rapport à la ligne de conduite adoptée par le président Bongo depuis son arrivée au pouvoir en décembre 1967. Le rétablissement du multipartisme, en 1990, entraîne le nomadisme de membres du PDG, au pouvoir, séduits par de nouvelles idéologies et de nouveaux projets de société. Après les émeutes de mai et juin et la mort mystérieuse de Joseph Rendjambé, un dirigeant du PGP (Parti gabonais du progrès) et l'insurrection de Port-Gentil, le processus de démocratisation devait se poursuivre, avec toutefois une particularité remarquable : le renforcement de la présence militaire permanente de la France au Gabon (Gaulme, 1991). Entre 1993 et 1995, avec les premières élections multipartites, les transfuges du PDG créent pas moins de sept nouvelles formations politiques, dont le Mouvement de redressement national (MORENA), dont les propres transfuges donneront naissance à six autres partis (Poirier et Lambert Kyelem, 2012). Le décès du président Omar Bongo, en 2009, provoquera une nouvelle vague de nomadisme qui conduisit à la création d'un nouveau parti, l'Union nationale, dissous par le ministère de l'Intérieur (Idem). L'avènement d'Ali Bongo n'a pas apporté de changements substantiels, mais le Gabon reste l'un des rares pays stables en Afrique, ce qui explique l'attachement d'une partie de la bourgeoisie africaine à ce pays, comme les parents d'un répondant béninois né au Gabon où résident ses parents. Son père est propriétaire d'une entreprise de construction et sa mère est commerçante. « *Je ne venais pas d'un milieu défavorisé. Je suis d'une famille moyenne qui a pu envoyer ses enfants à l'étranger pour étudier* », dit-il. En 1989, à l'âge de treize ans, ses parents l'envoient en France avec son frère et ses sœurs pour étudier. Son frère jumeau a fait le même parcours que lui, mais au lieu de venir au Canada, il retourne au Gabon. Sa sœur, en revanche, était en France et dispose d'une nationalité française. Elle avait un emploi valorisant en France, mais elle a démissionné pour rejoindre son pays natal et travailler dans une société pétrolière.

Contrairement à d'autres étudiants, il n'a jamais cherché du travail pour subvenir à ses besoins. Ses parents s'en chargeaient. En 2002, il obtient une maîtrise en Sciences économiques et gestion commerciale et part à Chicago pour une nouvelle maîtrise en finances. Durant cette période (de 2002 à 2008), il rencontre une femme originaire du Burundi, qui habite à Gatineau, avec laquelle il va avoir un enfant. « *Elle est au Canada et moi, je me voyais mal retourner en Afrique alors que j'ai un fils ici né dans cette région* », dit-il de cette relation tournée en liaison parentale. C'est donc la raison principale pour laquelle, après les États-Unis, il décide de s'installer au Canada.

1.4. Deux Sénégalais aux trajectoires différentes

Plusieurs immigrants africains sont de familles aisées et souvent proches des décideurs politiques dans leur pays natal, mais préfèrent émigrer ou lieu de continuer à vivre chez eux. Les trajectoires de deux répondants originaires du Sénégal ne font pas l'exception. Voici le portrait de leur pays et leurs trajectoires.

La situation politique du Sénégal contraste avec l'instabilité qui règne dans la plupart des pays africains. Pays sahélien situé dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, le Sénégal a une superficie de 196.722 km². Sa population est estimée à environ 15,3 millions d'habitants en 2016. Selon le recensement de 2013, environ un quart (23 %) des habitants du pays sont concentrés dans la Région de Dakar et 40 % vivent dans des zones urbaines (La Banque mondiale, 2017). Il est aussi l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique subsaharienne avec une population urbaine de 41%. Dakar compte 1,6 millions d'habitants, soit 20% de la population du Sénégal (Almeida-Topor, 1999, p. 255), mais ce pays a connu plusieurs crises économiques au cours des dernières décennies qui ont exacerbé les conditions de vie de la population. La pauvreté atteint 46,7 % de la population.

La série de chocs économiques dont a souffert le Sénégal au cours des dernières années est venue freiner encore davantage les progrès : l'incidence de la pauvreté n'a baissé que de 1,8 point de pourcentage entre 2006 et 2011, tandis que le nombre absolu de pauvres, lui, augmentait, pour atteindre 6,3 millions en 2011 (La Banque mondiale, 2017).

Les disparités géographiques sont également très prononcées : deux habitants sur trois vivent dans la pauvreté dans les zones rurales, et en particulier dans le Sud du pays, contre un sur quatre à Dakar. Depuis la fin des années 1960, le Sénégal « *doit faire face à une dégradation régulière de ses tenues de l'échange* ». En 1994, il était contraint de procéder à la dévaluation du franc CFA (franc de la communauté financière africaine) et de réduire l'intervention de l'État. En 2010, seulement 4% de la population active est employée par le secteur public (Minvielle, 2005, p.168). Les jeunes diplômés sont acculés de rejoindre les rangs des chômeurs (Roy, 2011).

Sur le plan politique, de 1960 à 2010, le Sénégal est passé par plusieurs phases et situations : fragilité de l'État avec le parlementarisme (1960-1963) et consolidation de l'État avec le présidentielisme instauré par le Président Léopold Sédar Senghor. Ce dernier initia le multipartisme de 1974 à 1980. Son successeur, Abdou Diouf a procédé en 1983 à une révision constitutionnelle. Avec l'arrivée au pouvoir du troisième président du Sénégal Abdoulaye Wade,

c'est près de cent dix (110) partis politiques qui sont recensés par le Ministère de l'Intérieur. Aujourd'hui il y a cent cinquante et un (151) partis. De 1960 à 2010, le pays a connu neuf (9) élections présidentielles, onze (11) législatures et deux (2) sénatoriales. Toutefois, pendant cette période, la vie politique a été entachée de plusieurs lacunes dont la violence, le clientélisme et la transhumance (Tamba, 2014). L'inflation des partis est plus un signe de banalisation de l'action politique que de diversité de projets de société, parce que les programmes de ces partis se ressemblent souvent et renforcent l'amalgame et la confusion dans l'esprit des citoyens.

Comme dans plusieurs régions du monde et en dépit des atouts de ce pays, la mobilité des gens ne connaît pas de limites. Plusieurs ont quitté le Sénégal malgré la stabilité de leur situation financière et en emploi. Né au Sénégal d'une famille composée d'une douzaine de personnes, dont des femmes et garçons, un répondant a « *vécu dans une famille où il y avait huit frères et sœurs de mères différentes* ». Son père a travaillé dans la marine française avant d'adhérer aux Postes et télécommunication au début de l'indépendance. Un de ses frères vit en Arabie Saoudite et un autre est au Congo Brazzaville. Les autres sont restés au Sénégal, dont l'un était député lors du mandat d'Abdoulaye Wade (président de 2000 à 2012). Son frère aîné était dans la police, jusqu'à sa retraite, mais certaines de ses sœurs ont eu une vie sociale difficile. Quand il s'apprêtait à venir au Canada, il avait une maîtrise en économie et travaillait dans la Fonction publique. Son oncle était à l'ambassade du Sénégal à Ottawa. Après deux années d'exercice, il le ramène avec lui au Canada, alors que celui-ci ne connaissait rien de ce pays. « *Je n'avais pas de connaissances approfondies sur le Canada, sinon, de temps en temps, mon oncle me donnait quelques informations* », dit-il. Il arrive à Ottawa en hiver de l'année 1988.

Une de ses compatriotes parmi nos répondants est également née à Dakar. Elle est fille unique de ses parents. Son père travaille dans une société semi-publique et sa mère est une commerçante qui vit entre le Sénégal et Paris. Après des études primaires et secondaires à Dakar et une année à la faculté espagnole de cette ville, elle part, sous l'influence d'une cousine, à Agadir (au Sud du Maroc), en 2004. Elle s'inscrit à un institut supérieur d'informatique appliquée et de management (IAM) de cette ville, puis se marie avec un de ses compatriotes, avant de retourner au Sénégal munie d'un diplôme en comptabilité. Elle fait alors des stages et s'engage dans la compagnie où travaille son père, puis dans une entreprise de nettoyage, en tant que responsable administrative et commerciale. Elle avait tout ce dont une femme sénégalaise pourrait rêver (les rétributions et « le

prestige »), mais elle a préféré s'engager dans un processus de migration qui va la conduire au Québec, le 26 janvier 2015. « *J'ai laissé un bon poste d'emploi chez moi, pour venir ici* », dit-elle en faisant allusion aux sacrifices qu'elle a consentis pour son projet d'immigration. Elle avait « *une très belle image du Canada* » et voulait « *coûte que coûte venir et découvrir ce pays* ». Encouragée par la réussite du projet migratoire de sa belle-sœur, qui vit à Gatineau, elle décide de suivre les traces de celle-ci.

1.5. Un Togolais d'origine béninoise qui vient de Genève

La qualité du système d'éducation au Canada attire les jeunes de plusieurs pays. Un émigrant du Togo fait partie de ces gens. Il a suivi des études supérieures en Suisse, mais au lieu de retourner à son pays natal, il a préféré venir au Canada. Ci-dessous un aperçu du contexte de son pays et de son parcours avant l'immigration à Gatineau.

Disposant d'une superficie de 57.000 km² et une population de 6,8 millions d'habitants, le Togo connaît un bas niveau de développement et vit d'une économie dominée par le secteur agricole et les services dont les contributions au PIB sont de 45% et 34% respectivement. La pauvreté touche encore une partie importante de la population, estimée à environ 61,7%, selon les résultats d'une enquête réalisée en 2006 dans les cinq régions du pays et à Lomé (BAD, 2011).

Après les coups d'État de 1963 et 1967, une timide « *ouverture à la démocratie* » s'est imposée, à partir de 1990 au régime de ce pays réputé pour être parmi les plus autoritaires du continent, mais

si sur le terrain des libertés individuelles, les Togolais remportèrent des victoires, en revanche sur ceux du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif ils échouèrent : de 1993 à 1998, le général-président Eyadéma fit de nouveau main basse sur les institutions (Macé, 2008, p. 841).

Le processus de démocratisation n'a pas abouti au but escompté. violemment contesté par la population, en 1991, et contraint de promettre des réformes, Eyadéma restaura son autorité à la suite d'actions brutales de l'armée encadrée par des officiers français. Face à cette situation, la population procède à l'intensification de son opposition au régime. Une grève générale, lancée par l'opposition en novembre 1992, durait encore en janvier 1993. Les violences liées aux repréailles ainsi qu'à des pillages causèrent plusieurs morts tandis qu'au début de février 1993, on estimait à 300.000 le nombre d'habitants de Lomé qui avaient trouvé refuge au Bénin ou au Ghana. En août

1993, Eyadéma est réélu et son régime est même maintenu aux élections présidentielles de juin 1998 (Almeida-Topor, 1999). En juin 2003, ce dernier remporte les élections présidentielles, mais le 5 février 2005, suite à un malaise cardiaque, Eyadéma meurt à bord d'un avion qui le menait vers la France. Plus tard, son fils, Faure, prend le pouvoir et suit ses traces. Dans ce contexte, une partie de la jeunesse souhaite quitter le pays pour vivre dans des endroits plus sécuritaires et plus prometteurs en termes d'opportunités d'emploi, de promotion sociale et de développement personnel. Le parcours d'un répondant correspond parfaitement au profil de cette jeunesse. Né au Togo de parents béninois. Son père est ingénieur en télécommunication, tandis que sa mère gère un commerce d'alcool et de produits connexes. « *On vivait bien* » dit-il.

J'ai de la peine à dire que j'étais dans la grande sphère, mais je faisais, quand même partie des gens qui gagnent bien leur vie et puis j'avais une très bonne éducation. Je ne manquais quasiment de rien. Tout ce qu'on voulait, normalement on l'avait. On a fait les meilleures écoles et universités (GA-MN10, Togolais).

Après des études primaires, secondaires et universitaires à Lomé, qui se sont soldées par l'obtention d'une licence en mathématiques (l'équivalent d'un baccalauréat au Québec), il part, en 2006, en Suisse pour faire des études d'informatique et s'en sort avec un diplôme de technicien en informatique, l'équivalent d'un DEC (Diplômes des études collégiales). À Genève, il travaillait dans plusieurs endroits et entreprises. Il s'est engagé pendant deux mois dans une société de nettoyage, avant de rejoindre une société de textile spécialisée dans l'importation. Il gagne ensuite sa vie en travaillant en tant que vendeur, puis comme réceptionniste dans un hôtel et finit par se faire recruter en tant que technicien d'informatique et administrateur de pages de sites. « *Mes expériences me permettent actuellement de développer des sites web pour les particuliers* », dit-il pour conclure ce chapitre de sa vie. Après les études, il rejoint ses deux frères installés à Gatineau et justifie cette décision par l'absence de possibilités d'emplois durables dans son pays natal.

Les conditions au Togo ne me permettaient pas de m'épanouir. Le système de ce pays est un peu clanique, si je peux m'exprimer ainsi. Si vous faites partie d'un certain clan, tout va bien pour vous, mais si vous n'êtes pas dans le bon réseau, vous allez vous battre énormément pour peu de résultats. C'est pour cette raison que j'ai quitté le Togo. Il y avait de véritables fermetures de perspectives (GA-MN10, Togolais).

D'un autre côté, il avait peu de chances de vivre en Suisse en tant qu'immigrant.

La Suisse est un pays qui accueille les étudiants, mais seulement en tant qu'étudiants. À la fin de vos études, vous devriez partir. Donc, les possibilités pour y rester étaient très réduites et les possibilités pour un Africain comme moi d'exceller, de progresser ou de gravir les échelons en Suisse sont vraiment difficiles. Peu de gens arrivent au sommet.

Le Canada ne représentait pas seulement pour lui une solution de rechange, mais également un pays de rêve, « *un endroit où chacun pourrait rêver à quelque chose* ». En 2010, il fait la demande d'immigration, il arrive, pour la première fois, au Canada, en juillet 2012 et à partir du 12 mai 2013, il s'installe définitivement à Gatineau.

1.6. Deux Maliennes sur les rails de l'immigration

Dans le groupe des répondants africains subsahariens, deux sœurs maliennes disposent de trajectoires migratoires particulières, en raison du fait que leur père était diplomate à Ottawa et qu'elles ont préféré rester au Canada au lieu de retourner chez elles avec leurs parents. Voici donc un portrait de leur pays d'origine et leur parcours avant de choisir le Canada comme pays d'immigration.

Avec ses 11 millions d'habitants, le Mali est le plus vaste des pays de l'Afrique de l'Ouest (1.204 millions de km² dont la moitié se situe en zone sahélienne), mais également l'un des plus pauvres, selon la classification de l'ONU. Ses conditions climatiques et géographiques sont difficiles. Le pays souffre de sécheresse liée à une pluviométrie faible sur la plus grande partie de son territoire. Le paysage politique malien est avant tout marqué par sa dépendance à la diplomatie française, le lègue de la dictature de Traoré, les coups d'État (les 25-05-1969 et 21-03-2012), les conflits avec les Touaregs au Nord du pays, la recrudescence du radicalisme religieux et les tensions ethniques (Plagnat, 2003, p.2). Le Mali apparaît comme étant le pays d'Afrique de l'Ouest sahélienne le plus vulnérable aux conséquences immédiates du conflit libyen. Le dernier coup d'État relevait « *moins de l'action mûrement planifiée que du mécontentement extrême d'une frange de l'armée vis-à-vis d'une situation sécuritaire incontrôlée au Nord* » (Crisis Group, 2012, p.19).

En 2013 et 2014, des centaines de Maliens ont perdu la vie à cause de la grave situation sécuritaire qui sévit dans le pays depuis 2012. [...] Mais en 2017, c'est déjà l'apocalypse ! Plus de 200 morts en l'espace de deux mois et demi. Est particulièrement touchée par cette spirale meurtrière, la région de Mopti où, à la place des attentats de grande envergure, ce sont des assassinats ciblés qui sont commis contre des autorités traditionnelles, religieuses et politiques, si ce ne sont des embuscades tendues contre les forces armées et de sécurité (L'Aube, 2017).

À cela, s'ajoutent les accusations adressées depuis Bamako sur d'éventuelles « *liaisons dangereuses entre élites politiques et militaires et grands trafiquants de drogue* » (Crisis Group, 2012, p. 20). Un rapport du Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) résume la situation dans ce pays, en janvier 2012, dans la manifestation de « *trois crises majeures qui sont la crise alimentaire, la crise sécuritaire et la crise politique* » (2013, p.7). Aujourd'hui, conclut le rapport, le Mali est menacé dans son existence par une crise politique et sécuritaire (Idem, p.11).

Plus de 33.000 Maliens étaient encore déplacés (2017) à l'intérieur du pays en raison du conflit, tandis qu'environ 3 millions de personnes étaient exposées à l'insécurité alimentaire, dont plus de 423.000 à un degré de gravité élevé. Des attaques de convois humanitaires par des groupes armés dans les régions de Gao et de Ménaka ont entravé l'aide, notamment en matière de soins de santé. En juin, à Kidal, un entrepôt où était stockée de la nourriture pour plus de 10.000 personnes a été pillé (Amnesty International, 2017, p.297).

Face à cette situation, même les enfants des familles aisées et liées aux sphères de l'État perdent confiance dans leur pays et optent pour l'immigration dans des pays plus sécuritaires comme le Canada.

Parmi nos répondantes, deux sœurs nées à Bamako d'une famille d'un diplomate ont tenté l'expérience de l'immigration. La fille aînée est mère d'un enfant et vit dans la région de l'Outaouais depuis dix ans. Elle fait ses études secondaires en France et arrive à Ottawa, en 2003. Elle s'inscrit à l'UQO (Université du Québec en Outaouais) et obtient un baccalauréat en 2006. Ensuite, elle prépare une maîtrise et passe un stage à Montréal dans une entreprise canadienne intervenant en Afrique dans des projets internationaux. Après ce stage, elle se fait recruter (de 2009 à 2012), en tant qu'administratrice d'un projet de construction et de modernisation de l'aéroport de Mali, mais un coup d'État militaire dans son pays a mis un terme à sa carrière professionnelle dans cette entreprise : « *Avec le coup d'État du 21 mars 2012, nous n'étions plus en sécurité. Tous les coopérants ont été rapatriés depuis cet événement* », confirme-t-elle. Sa sœur a vécu les mêmes trajectoires et connaît les mêmes problèmes qu'elle ou presque. À l'âge de quinze ans, après un séjour de deux ans au Maroc, elle quitte son pays pour s'installer au Canada et s'inscrit dans une école secondaire à Ottawa.

Mon père avait le choix de m'inscrire au lycée Claudel là où les diplomates inscrivent d'habitude leurs enfants, ou dans une école canadienne et il a préféré cette deuxième option afin que nous puissions mieux nous intégrer au système canadien et pour nous préparer à l'enseignement universitaire au Canada.

Elle fait, ensuite, son bac à l'Université d'Ottawa, en plus d'un certificat à l'UQO. Après l'expiration de son mandat à l'ambassade du Mali à Ottawa, son père rentre chez lui, mais elle préfère rester au Canada. « *J'avais fait mon secondaire à l'École De Lasalle à Ottawa. J'étais donc déjà insérée dans le système éducatif* », dit-elle pour justifier sa décision. La seconde raison qui l'a poussée à opter pour le Canada porte sur l'attrait qu'exerce ce pays sur elle : « *Moi, j'ai aimé le Canada et son système et mes parents l'ont voulu pour nous, vu qu'ici, il y a de bonnes universités et ils voulaient les meilleures pour nous. Au Mali, le système d'éducation laisse à désirer* ». Le choix de la France a été également écarté, parce que dans ce pays, les choses sont devenues de plus en plus difficiles et compliquées, notamment pour trouver un emploi. Après le départ de ses parents, sa situation matérielle s'est dégradée. Elle ne bénéficie plus des avantages financiers que lui procurait le statut de diplomate de son père (réduction des frais de scolarité, logement payé par le gouvernement de son pays, couverture des frais de téléphone et autres charges). Les immigrants qui proviennent de pays africains pauvres, même s'ils appartiennent à des familles aisées, cherchent souvent la stabilité financière et préfèrent ne pas retourner à leur pays. Étant à proximité du Maghreb, les problèmes du Mali trouvent leurs échos chez leurs voisins et sont souvent affectés par ce qui se passe près de leurs frontières.

2. Le Maghreb et ses ressortissants

À la fin des années 1950, dans la foulée des mouvements de décolonisation des pays d'Afrique du Nord, des immigrants d'origine maghrébine s'installent à Montréal. À partir des années 1960, le Québec et le Canada se font concurrence afin d'affirmer leur influence économique, politique et culturelle auprès des pays du Maghreb (Brabant, 2017). Mais ce n'est que depuis le début des années 1990 que le Québec connaît l'afflux d'un grand nombre d'immigrants en provenance des pays du Maghreb (Labelle, Rocher et Antonius, 2009) en raison, d'une part, de la politique d'ouverture menée à leur égard par le Canada et, d'autre part, de la crise économique, l'absence des libertés collective et individuelle, l'insécurité, la montée de la violence et de l'extrémisme religieux qui frappe leur région. En 2010, l'immigration africaine représentait 37% des quelque 50000 immigrants reçus au Québec. 50% de ces Africains arrivaient du Maghreb (5600 du Maroc et 4500 d'Algérie) (Azdouz, 2014).

Les Maghrébins connaissent des trajectoires variées, même s'ils sont tous issus du même bassin géographique, car ils n'ont ni les mêmes appartenances de classe ni le même statut social ou niveau de scolarité. Certains étaient des hauts cadres administratifs dans leur pays, d'autres encore aux études et plusieurs immigrantes étaient des femmes au foyer (sans emploi). Leurs trajectoires migratoires sont, en grande partie, liées à leur milieu familial et social prémigratoire, mais pour la majorité, l'émigration serait le résultat du chômage, notamment le chômage urbain et celui des diplômés, et des décalages croissants de niveau de vie par rapport aux pays riches. Le taux de chômage atteint en milieu urbain 25,1% en Algérie, 19,5% au Maroc et 15,6% en Tunisie (Lahlou, 2005). Les activités économiques n'ayant pu répondre à la pression démographique dans ces pays, l'émigration est considérée pour beaucoup comme l'unique espoir de trouver un travail, de meilleures conditions d'existence et la possibilité d'envoyer un complément de ressources aux familles restées dans le pays d'origine (Almeida-Topor, 1999).

À la crise économique, s'ajoutent la tension sociale et la montée des courants fondamentalistes qui prétendent que la situation de faiblesse des pays musulmans « *n'est pas la conséquence de la crise économique ou même de la domination coloniale dans le passé, elle est le fruit de la corruption de la religiosité* » (Benkheira, 1996, p.19), un argument qui trouve un écho au sein des couches sociales démunies et conservatrices. Selon les données des consulats des pays du Maghreb, il y avait en 2010 au Québec entre 50.000 et 60.000 Marocains, environ 45.000 Algériens et 20.000 Tunisiens. Quelque 80% des immigrants maghrébins s'installent dans la grande région de Montréal (Azdouz, Idem., p. 236). L'immigration des ressortissants de ces pays au Canada est récente. Leur arrivée coïncide avec une ouverture à l'immigration massive à la fin du XIXe siècle, avant la fermeture progressive des frontières au début du siècle suivant.

Durant les vingt premières années de l'immigration arabe au Canada, les migrants du Machrek⁶ qui arrivent avec des documents ottomans sont classés comme « Turcs », alors qu'ils sont rarement turcophones. [...] Au recensement de 1901, une catégorie « Syriens et Turcs » apparaît. À partir de 1911, les migrants originaires du Machrek sont classés comme « Syriens » (Asal, 2016, pp. 35 et 39).

Les premiers d'entre eux seraient arrivés au Canada, à Montréal plus précisément, depuis la fin du XIXème siècle. « *It was 1882 and Abraham Bounadere from Zahle, a small village in the Lebanon overlooking the fertile Beka' valley, had become Canada's first Arab immigrant. By 1901*

there were some 2.000 others of Arab origin in Canada » (Abu-Laban, 1980, p.1). . Abu-Laban estime à près de 2.000 le nombre d'immigrants syriens au Canada en 1901. Ils étaient, de sexe masculin, jeunes et célibataires « *Descriptive accounts of early Syrian immigrants to Canada characterize them as mostly male, relatively young, and largely unattached* » (Idem, p.68). L'immigration d'origine maghrébine au Québec va se distinguer après la Deuxième Guerre mondiale, surtout à partir des années 1990. Depuis 2001, le Maghreb est devenu le troisième bassin de recrutement pour les immigrants au Québec (Brabant, Idem). Tous nos répondants maghrébins sont arrivés à Gatineau durant cette période. Ci-dessous un portrait de l'Algérie et le récit des trajectoires de deux répondants originaires de ce pays.

2.1. L'Algérie des espoirs déçus

La chute des cours des hydrocarbures entamée au second semestre 2014, qui s'est poursuivie en 2015 et 2016, a pesé sur les équilibres macroéconomiques algériens et accentué par la même occasion la paupérisation des citoyens et le malaise social. « *Pour rappel, sur la période 2002-2015, les hydrocarbures ont représenté en moyenne 98% des exportations de l'Algérie, 67% de ses recettes fiscales et ont contribué pour 35% à son PIB* » (France, 2017, p.1). Cette baisse et ce malaise ne datent pas d'aujourd'hui. En effet, depuis la baisse de la rente pétrolière en 1986, les Algériens sont devenus plus attentifs aux phénomènes de la gabegie, de la dilapidation des deniers publics et de la corruption.

Le temps n'était plus au partage des bénéfices par des sociétés éternellement déficitaires ! L'euphorie pétrolière, qui permettait tout, était révolue : les Algériens découvraient que leur richesse, tout autant que les promesses de ceux qui s'étaient imposés à eux, étaient des mirages (Yefsah, 1992, p. 86).

Deux ans plus tard, les émeutes sanglantes d'octobre 1988 levèrent le voile sur la faillite d'un système en pleine déconfiture et sa nature totalitaire et sanguinaire apparaissait au grand jour (Idem, p. 86). Pourtant, tout indiquait que la situation était explosive : la chute vertigineuse des prix du pétrole, la poussée démographique, le remboursement de la dette extérieure, tous ces facteurs conjugués ont achevé de mettre à nu la faillite du système économique instauré en 1965 par le colonel Houari Boumediene (Taarji, 1990). Le 5 octobre, il a suffi « *d'une pénurie de semoule pour que le feu prenne aux poudres* » (Idem., p.255). Le fonctionnement du système

politique, largement dominé par l'emprise du commandement militaire sur la vie politique (Benchikh, 2004, p.10), s'est avéré incapable de résoudre la crise, parce qu'à partir de cette date, les gens ont tourné le dos au Front de libération national (FLN), le parti-État, et la contestation islamiste s'est révélée « *enracinée dans la colère de ceux qui ont été laissés pour compte* » (Ratiba, 1996, p.133). Après ces émeutes, il était évident que la crise économique et sociale et la violence islamique allaient se renforcer l'une l'autre (Mutin, 1997).

Sachant que la corruption était devenue « *un mécanisme de régulation des conflits, un marché de substitution à la participation politique, une compensation économique à l'exclusion du pouvoir, un dispositif de contrôle politique* » (Hachemaoui, 2009, p. 311), à la première ouverture politique du régime, les Algériens ont voté pour le FIS (Front islamique du salut). 3.200.000 de citoyens ont voté pour ce mouvement en 1991 (Brahimi, 1997), mais l'élan de ce dernier a été arrêté juste après l'annonce des résultats des élections ; une mesure qui a fait basculer le pays dans une spirale de violence qui s'est soldée par la mort de 100.000 personnes et l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, le 29 juin 1992 (Moniquet, 2002). Dans ce contexte de perte de légitimité politique, de terrorisme au quotidien, aggravé par la crise économique, même les plus optimistes parmi les Algériens de la génération qui n'a pas vécu la guerre d'indépendance ne peuvent s'aventurer à vivre en paix dans leur pays. Des générations aux effectifs nombreux exercent, en même temps, une pression considérable sur les structures de formation et sur le marché du travail (Kateb, 2004). Pour une population d'environ 32 millions d'habitants, le nombre de chômeurs était de l'ordre de 4,5 millions, en 2010, et nombreux sont ceux qui ont préféré quitter leur pays.

Comme plusieurs de ses compatriotes, une enseignante à l'université de Tizi Ouzou parmi nos répondants a plié ses bagages, en 2005, pour venir s'installer, en compagnie de son mari et de ses enfants, à Gatineau. Mère de trois enfants, elle est née et a grandi à Tizi Ouzou, en Algérie, d'une famille berbère aisée. Sa mère est femme au foyer et son père est propriétaire terrien. Avant son mariage, en 1995, elle vivait avec ses parents, trois frères et deux sœurs. Après huit ans d'enseignement (quinze ans pour son mari), elle décide d'émigrer au Canada et justifie sa décision par un désir de plus de mobilité sociale et économique : « *on voulait avoir plus, trop, peut-être, parce qu'on pensait trop (rires). On se disait qu'avec tout ce qu'on a fait, on n'arrive pourtant pas à être satisfaits, surtout quand on pense à l'éducation de nos enfants* ». Le désir de migration a pris forme dans le climat politique de son pays et le terrorisme : « *Les attentats se multipliaient*

dans la rue. La mort guettait les gens à n'importe quel moment». Les disparités sociales et régionales aggravent encore la situation. « *Dans la capitale, les enfants ont toutes les activités, le sport, la musique. Nous on a rien. On a plutôt le sentiment de la « hogra ».* Cela m'a irrité et puis nous étions dans une époque de turbulence où il y avait beaucoup de grève », dit-elle. En 2005, elle fait son deuil et prend l'avion pour le Canada.

Un de ses compatriotes a fait le même choix, même si leurs trajectoires sont différentes. Né en 1972, il obtient un diplôme d'ingénieur à l'Université d'Alger et travaille dans l'enseignement avant de partir en France. « *La vie en Algérie était caractérisée par les événements que tout le monde connaît : le terrorisme, les morts, les bombes, les voitures piégées, les têtes coupées et d'autres atrocités* », dit-il pour expliquer les raisons qui l'ont poussé à quitter son pays natal. En 1999, il atterrit à Nice et s'inscrit à l'Université internationale de la ville de Cagnes-sur-Mer. Une année, plus tard, il est accepté pour la préparation d'un DEA (Diplôme des études approfondies) au Musée d'Histoire naturelle à l'Université Paris III. Après un malentendu avec son encadrant, il se dirige vers l'Université de Rennes, rencontre une de ses compatriotes et tente de l'épouser, mais la rupture de sa relation avec celle-ci va le pousser à quitter la France et à demander le statut d'immigration au Québec. L'image qu'il avait du Canada ne se distinguait pas de celle répandue sur ce pays : « *D'après ce qu'on lisait, le Canada est un grand pays, un pays extraordinaire du point de vue de la nature, de la richesse de ses ressources et du point de vue aussi de son modèle culturel, marqué par la tolérance et le respect de la diversité* ». En 2006, il arrive à Montréal, pour une visite de prospection et en hiver de l'année qui s'en suit, il s'installe, momentanément, à Toronto, puis à Edmonton où il travaille dans un hôtel et dans un café Second Cup.

2.2. Le Maroc et ses cadres qui s'exilent

Les Marocains ne diffèrent pas de leurs voisins algériens. Ils fuient généralement leur pays dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, leur niveau de scolarité ou celui de leurs enfants. Les premiers émigrants du Maroc étaient de confession juive. Ils ont précédé leurs compatriotes musulmans pour s'installer au Québec et leur arrivée remonte à 1956, année de l'indépendance de ce pays. Cette immigration s'est étalée sur plusieurs années, jusqu'en 1980. La communauté sépharade d'origine marocaine du Québec compte une vingtaine de milliers de personnes (Benaïm-Ouaknine, 1994), mais cette immigration reste moins traitée par les Marocains en raison de la

loyauté de ces immigrants, en général, à l'État d'Israël et du manque d'intérêt affiché par les chercheurs à ce sujet.

Cela dit, le Maroc comptait environ 34 millions d'habitants, selon le recensement de 2014, pour une superficie de 719.850 kilomètres carrés. Malgré sa stabilité politique, son économie demeure fragile et sa situation sociale tendue. Déjà, en 1975, Waterbury avait prédit que *la tension permanente et la violence ont constitué au fil des siècles des caractéristiques de la société marocaine, laquelle vit constamment « au bord d'un volcan qui n'explose jamais »* (p.83). En plus des deux coups d'État militaires, du 10 juillet 1971 et du 16 août 1972, contre le roi Hassan II, plusieurs grandes émeutes ont éclaté au Maroc depuis son indépendance, la première en mars 1965, la seconde en juin 1981, la troisième en janvier 1984 et la quatrième en décembre 1990, sans compter celles qui éclatent dans les petites et moyennes villes, de manière presque sporadique. Mais, avec l'avènement du nouveau siècle, ce pays a commencé à devenir un des fiefs des groupes terroristes islamistes. Les attentats du 16 mai 2003 à Casablanca ont, dans ce cadre, mis fin aux illusions des milieux qui croyaient encore à la thèse de l'exception marocaine et ont montré que le terrorisme peut frapper dans n'importe quelle partie du monde et à tout instant. Ce vendredi, un groupe de terroristes fait irruption dans cinq lieux de la ville (siège de l'Association des anciens élèves de l'Alliance israélite universelle, un restaurant dont le propriétaire est juif, un hôtel qui abrite des touristes étrangers, le cimetière juif et le Club Casa de Espana) et les font exploser, occasionnant par la même occasion le décès de plus de trente personnes et la majorité des bombes humaines (Kepel, 2007). Un rapport sur le terrorisme au Maroc, publié au lendemain de ces attentats, a fait état de 300 tentatives de vol, de pillage et d'agression à l'aide d'armes blanches perpétrées à l'encontre de fonctionnaires de l'État. Des casernes de la gendarmerie et des Forces armées royales ont fait l'objet de vandalisme et d'attaques armées. Des chefs de partis politiques, des juges et des hauts commis de l'État avaient reçu des menaces de mort et étaient dans le collimateur de la nébuleuse, selon des sources officielles. Tous les ingrédients du terrorisme ont été donc réunis. Au discrédit du monde politique, se sont ajoutés la pauvreté et le désœuvrement professionnel.

La croissance économique marocaine reste tributaire des aléas de la météo. Après une production céréalière record en 2015, le Maroc a connu une grave sécheresse en 2016. La production agricole, qui représente encore près de 15% du PIB du pays, a diminué d'environ 10 %, ramenant le taux de croissance du PIB global à 1,1% en 2016. En dépit

des gros investissements publics consentis ces dernières années, le secteur non agricole reste morose, avec un taux de croissance de l'ordre de 3%. Certes, le chômage a légèrement décliné à 9,4%, mais cette évolution masque un recul prolongé du taux de participation au marché du travail qui, aujourd'hui, est largement inférieur à 50%. On estime à 1,7 million le nombre de jeunes de 15 à 24 ans qui n'étaient pas scolarisés, n'avaient pas d'emploi ou n'étaient pas en formation en 2016 (Banque mondiale, 2016, p.1).

Pour subvenir à leurs besoins, plusieurs personnes recourent à l'économie informelle, au trafic de drogue ou quittent carrément leur pays. Selon, l'Observatoire géopolitique des drogues (2005), le Maroc serait devenu au cours des dernières années « *le premier fournisseur de l'Europe* » de cette matière (Boujrada, 2008). Quant aux 2,6 millions de Marocains résidant à l'étranger⁷, 85% se trouvent en Europe, 9% dans les pays arabes et 6% seulement en Amérique du Nord (Garneau, 2008, p.169). Ils interviennent par leurs transferts pour 5% du PIB du pays (le même pourcentage que les 885.000 Tunisiens de l'étranger pour le PIB tunisien) (Euzière, 2006).

En bref, la situation du Maroc ne laisse aucun de ses ressortissants indifférent, la configuration de sa population émigrante se compose de toutes les classes sociales, la majorité des immigrants marocains à Gatineau font partie de la catégorie des travailleurs qualifiés. Trois d'entre eux ont accepté d'apporter le récit de leur parcours migratoire.

Avant son émigration, une répondante était sans emploi au Maroc. Elle grandit dans une famille conservatrice berbère avec une sœur et quatre frères. Son arrière-grand-père était un membre influent d'une confrérie religieuse et son père un guide local. Licenciée en littérature anglaise, elle obtient une maîtrise en Communication et Sciences humaines, en 1996. Deux années plus tard, elle commence à travailler avec son père dans une entreprise familiale. En 2002, elle effectue une visite au Canada et, à son retour, elle se marie et arrête de travailler avec son père. Les alternatives qui se posaient à elle n'étaient pas nombreuses. Elle contacte une amie qui gère un bureau de consultation pour l'immigration au Canada et dépose son dossier. En 2004, elle arrive avec son mari, à Montréal, en tant que résidente permanente.

Une de ses compatriotes a, quant à elle, fait des études universitaires avant de rejoindre la Fonction publique.

⁷ Des sources récentes parlent de 5 millions de Marocains résidant à l'étranger, dont presque un millions en Espagne seulement (<https://www.goud.ma/431841>).

J'étais à l'échelle 11 et cela dit beaucoup au Maroc. Entre autres, j'étais à quelques pas de plafonner l'échelle administrative, surtout que j'avais sept ans d'ancienneté et une maîtrise. J'avais, donc, un très bon poste du point de vue financier et sur les plan social et professionnel, mais d'un seul coup, j'ai décidé de laisser tout cela parce que je m'ennuyai trop, il y avait la routine et j'étais presque saturée. Je répétais les mêmes tâches quotidiennement (GM-FN4, Marocaine).

Face à la mort sociale et attirée par la vague migratoire, le mimétisme finit par envahir son esprit. « *Dans la Fonction publique au Maroc, là où j'étais, les gens s'ennuient trop, ils veulent émigrer et partir, surtout au Canada. En ce moment, cela était attirant, comme mode de vie et comme qualité de vie. Moi, je ne faisais pas vraiment l'exception* », dit-elle. Elle choisit d'émigrer avec comme objectif principal de suivre des études, dépose sur internet sa candidature d'immigration pour le Québec et, en septembre 2010, elle s'installe à Gatineau.

Enfin, un autre répondant, marié et père de deux enfants a fait de l'émigration un moyen d'assurer à ses enfants le statut de citoyen du monde. Né à Marrakech, il dispose d'une maîtrise de l'Institut national de l'audiovisuel, en France. À la fin des années 90, il crée une entreprise de communication à Marrakech, puis une autre à Casablanca, en 2000. À partir de 2006, il occupe une fonction de directeur au sein d'une société de radiodiffusion et de télévision qu'il quitte en démissionnant, en 2010 pour émigrer au Canada. Ce pays lui paraissait comme étant le fief des libertés : « *Je me disais que ce à quoi j'aspirai pour mon pays et que je n'ai pas trouvé, en Europe, principalement en France, peut-être cela existerait au Canada* ».

2.3. La ruée vers la liberté des Tunisiens

Les Tunisiens connaissent un contexte et des parcours similaires aux Marocains et aux Algériens. Avec ses 11 millions d'habitants, la Tunisie a été marquée à la fin de l'année 2010 par le déclenchement de ce qu'il est désormais convenu d'appeler 'les révolutions du printemps arabe'. Le 14 janvier 2011, elle était le théâtre de soulèvements populaires qui vont se sentir dans tout le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, voire au-delà. Après 23 ans au pouvoir, le président Zine el Abidine Ben Ali est renversé. Un mois auparavant, le 17 décembre 2010, à Sidi Bouzid, petite ville du centre du pays, un marchand ambulant, Mohamed Bouazizi, 24 ans, s'est immolé par le feu en public pour protester contre sa situation de précarité déclenchant ainsi une série d'événements qui vont se poursuivre « *jusqu'à la chute du régime* » (Amnesty, 2011, pp.1-2).

Tel fut l'élément déclencheur de la révolte des Tunisiens, mais la cause profonde réside dans les disparités entre les différentes couches de la société et entre les régions du littoral et celles de l'intérieur du pays (Ben Nasr, 2013). L'adoption du Programme d'ajustement structurel agricole (PASA), à partir de 1986, qui avait pour objectif la suppression des subventions des produits alimentaires de base, a eu des effets négatifs sur les conditions de vie de la majorité des citoyens. La détérioration des conditions de vie de la population rurale dans les régions internes, la hausse du taux de chômage et l'inflation des prix à la consommation des produits de première nécessité ont provoqué le soulèvement de la population dans les régions internes (Ben Nasr, 2013). Comme l'a exprimé Moncef Marzouki (2011), président de la République tunisienne (2011-2014), au lendemain de la chute de Ben Ali, « *la cocotte-minute devait finir par exploser* ». En plus du marasme économique, la gestion politique du pays portait en son sein les germes de sa destruction. La période qui suit le « coup d'État constitutionnel » et la destitution de Habib Bourguiba par son Premier ministre, le général Zine el-Abidine Ben Ali, le 7 novembre 1987, a été marquée par une relative ouverture du régime sur l'opposition et la signature d'un « Pacte national » entre le pouvoir et les principales forces politiques, dont le mouvement islamiste « Ennahda », mais

en dépit de l'affichage d'un multipartisme de façade, les élections municipales comme les élections législatives confirment le monopole de l'ex-PSD (rebaptisé Rassemblement constitutionnel démocratique, en 1988) sur la vie publique. Face au RCD – parti-État – les autres formations politiques sont réduites au rôle de figurants (Euzière, 2006, pp. 55- 56).

Pour contrer la montée des islamistes, l'autoritarisme et le verrouillage du système vont s'installer dans la sphère publique. Les luttes politiques et sociales étaient davantage liées à la question du chômage et du népotisme. Les émeutes de Gafsa, en 2008, ont été considérées « *comme le prodrome de l'insurrection de décembre 2010 -janvier 2011* » (Camau, 2012). La sous-estimation par le régime des revendications des citoyens et de la capacité de ceux-ci à propulser le changement a, de son côté, précipité le déclenchement de la révolution tunisienne et la chute de Ben Ali. Même dans les familles aisées ou proches du régime, nombreuses sont les personnes qui ont préféré prendre le large. Ayant un diplôme en Génie chimique d'un institut supérieur des études technologiques, équivalent d'un DEC (diplôme des études collégiales), un répondant tunisien avait un emploi dans son domaine de formation, grâce à des connaissances de son père, mais comme le salaire ne lui convenait pas, il commence à songer à l'émigration. En 2009-2010, il part en France et s'inscrit dans une université.

J'ai donc intégré le campus étudiant et commencé à assister progressivement aux cours et à m'adapter à cette ambiance, mais malgré tout, il y avait toujours le problème des papiers de résidence (la carte de séjour). Pour les étudiants étrangers, la règle de conduite consistait à retourner chez eux après les études, alors, que pour moi, l'essentiel n'était pas les études, mais l'émigration et la recherche d'un emploi me permettant d'améliorer mes conditions de vie (GM-MN2, Tunisien).

Après trois ans en France et, sous l'influence de son frère aîné, qui vit à Québec, il dépose son dossier d'immigration au Canada et, en mars 2012, il le rejoint. Son parcours se situe aux antipodes de celui d'une de ses compatriotes, devenue immigrante malgré elle. Née à Tunis et a grandi dans cette ville, son père travaillait dans le secteur de l'enseignement, alors que sa mère est « au foyer ». Après le secondaire, elle suit, pendant deux ans, une formation pour devenir technicienne en pharmacie, en plus d'une année d'informatique. Au cours de cette période, elle était également en stage. En 2000, elle trouve un emploi dans un établissement privé, mais deux années plus tard, elle se marie et met fin à sa carrière professionnelle. Son mari, qui était commerçant, lui fait part en ce moment de sa volonté d'émigrer au Canada. En novembre 2008, elle prend l'avion avec lui pour Montréal. Ce dernier avait arrêté ses études après le secondaire. *« J'ai fait mes calculs et je me suis dit que les études allaient me prendre plusieurs années et me priver des opportunités de travailler à un jeune âge »*, dit-il. Il met alors fin à sa scolarité et rejoint la vague de ceux qui rêvent de sortir à l'étranger pour y vivre. En 1989, il part en Italie, pour une année, travaille dans l'agriculture et se dirige ensuite vers la Norvège. Étant clandestin, les autorités de ce pays l'interceptent et l'expatrient vers l'Italie où il subit le même sort. Rapatrié, il retourne, tout de même et sans succès à la Suède. À son retour en Tunisie, il verse dans le commerce et choisit la ligne Maroc-Tunisie pour faire écouler sa marchandise. Mais, suite à la recrudescence des hostilités entre le Maroc et l'Algérie, la navette entre Tunis et Casablanca devient difficile par voie routière ou ferroviaire. Il poursuit alors son commerce en empruntant la voie aérienne avant d'y mettre un terme. Dès 1996, il ouvre un club vidéo et une salle de jeu et se spécialise dans le commerce de gros des produits alimentaires. Durant cette période, il abandonne, momentanément, l'idée de sortir à l'étranger.

Le facteur qui me poussait constamment à émigrer est l'aspect financier. Je voyais des gens arriver de l'étranger et vivre comme des princes. Personne ne sait comment ils vivent à l'étranger. On ne voit souvent que le côté paisible et reluisant qu'ils laissent apparaître. Je n'étais pas dans le besoin, mais j'avais envie de faire mieux et de grimper l'échelon social le plus vite possible. Certes, j'ai vécu en Europe et j'étais au fait des conditions difficiles

des immigrants, mais le rêve de l'émigration ne m'a jamais quitté ; même s'il s'éclipsait de temps en temps (GM-MN7, Tunisien).

En 2004, il dépose son dossier d'immigration pour le Québec. Cette fois, il n'avait aucun alibi financier pour justifier son départ, mais la situation globale de la Tunisie l'exacerbait.

Quand on voit la situation du pays, on est frappé par l'absence des libertés, les frustrations grandissantes des jeunes, le désœuvrement et la perte de repères. Comme j'avais des salles de jeux, je ne rencontrais que les gens qui vivent en marge de la société. Il n'y a que les chômeurs qui fréquentent les salles de jeux. Certains d'entre eux n'hésitent pas à entrer dans la salle avec leurs cannettes de bière et bouteilles de vin. Dans certains quartiers populaires, les sbires font la loi. Les gens qui travaillent ou qui étudient fréquentent rarement les salles de jeux. La Tunisie ressemblait à une marmite qui bouillonne et la confiance entre les gens avait cédé la place à la suspicion et à la mauvaise foi. Dans le commerce, le vol, le mensonge et les tricheries sont monnaie-courante (GM-MN7, Tunisien).

Dans le même moment, le Canada l'attirait : « *On nous disait que c'est un paradis sur terre* ». En 2008, il débarque à l'aéroport de Montréal.

3. L'Amérique latine et ses ressortissants

À l'instar des Africains subsahariens et des Maghrébins, les Latino-américains font partie d'une vague d'immigration récente au Québec dont les origines remontent à peine au milieu des années 1960. Les contextes sociohistoriques de leur pays justifient, en grande partie, leur émigration au Canada. L'intensité de la violence dans leur pays et le désir d'améliorer leur niveau de vie justifient ce choix. Un fait décisif qui explique leur arrivée massive au Québec fut le grand bouleversement que leur région connut à partir de 1960 où plusieurs pays se trouvèrent sous la domination de dictatures forçant l'émigration de milliers de personnes. Le nombre de ces derniers représente moins de 1% par rapport à ceux venus au Canada avant 1961, mais « *cette première vague de Latino-américains arrivés massivement laissa dans l'imaginaire des Québécois l'image du réfugié, qui allait rester longtemps, même si beaucoup de ces personnes arrivaient à titre d'immigrants* » (Del Pozo, 2014, 164).

À la fin des années 1970, douze pays latino-américains étaient gouvernés par des régimes militaires. La liste incluait l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, l'Équateur, le Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay. Venaient s'y ajouter d'autres pays de

caractère autoritaire tels Cuba, le Mexique et le Nicaragua. Seuls trois pays (Colombie, Costa Rica et Venezuela) pouvaient être considérés comme ayant des régimes démocratiques, souvent qualifiés de démocratie dirigée par l'élite (Corten, 2001). Cette situation n'encourageait pas les gens à rester dans leur pays.

(...) nous croyons qu'il est vain de tenter de séparer les raisons politiques des motivations économiques. Une répression presque généralisée à l'ensemble des pays d'Amérique latine se conjugue à une répartition très inégalitaire des richesses, forçant beaucoup de gens à l'exode (Beaulieu et Concha, 1988, p.2).

Aujourd'hui, la majorité des gouvernements latino-américains est issue d'élections globalement régulières. En même temps, cette région retrouve un rythme de croissance économique de 4% du PIB en moyenne, entre 2003 et 2012. Selon l'Agence française de développement (2011) « *la progression des salaires réels, de l'emploi, de l'accès au crédit, combinée à des politiques sociales novatrices accroissant l'accès aux services sociaux, a ainsi participé à l'émergence d'une classe moyenne latino-américaine* » (p.1), mais en revanche, l'intensité de la violence dans la plupart de ces pays reste très élevée. L'Amérique latine est la région du monde la plus frappée par la violence armée, puisque 42% des homicides avec arme à feu de la planète s'y réalisent. De même, sur les 20 pays où le taux d'homicide est le plus élevé au monde, 12 sont des pays d'Amérique latine (Olga, 2010). La violence s'élevait, en 2002, en Amérique du Sud à 26 personnes assassinées pour 100.000 habitants. En Europe du Sud-est le taux d'homicide est de 3 pour 100.000 habitants et de 2 en Europe de l'Ouest. Au Brésil par exemple, le taux de mortalité par 100.000 habitants dû à l'utilisation d'armes à feu est 66 fois plus important qu'en France (Salama, 2008). Cette situation pousse de nombreuses personnes à quitter leur pays. Les nouveaux immigrants viennent généralement « *pour améliorer leur niveau de vie ou pour connaître l'expérience de vivre dans un nouveau pays* » (Idem., pp. 166-167). En 2001, 244.400 personnes d'origine latino-américaine habitaient au Canada, ce qui représentait environ 1% de la population canadienne totale. 15% de ces immigrants venaient du Mexique, 14% étaient Chiliens, 11% originaires du El Salvador, 7% du Pérou et 6% de la Colombie (Statistiques Canada, 2007).

Comparativement à l'ensemble de la population canadienne, la communauté latino-américaine au Canada est relativement jeune et instruite. En 2001, les enfants âgés de moins de 15 ans constituaient 29% de cette communauté, alors qu'elle était de 19% pour l'ensemble des Canadiens. 6,3% des immigrants latino-américains âgés de 15 ans et plus avaient déclaré avoir une maîtrise

ou un doctorat, comparativement à seulement 4,8% des adultes canadiens, mais cela ne leur garantit nullement l'insertion professionnelle et n'empêche pas une partie d'entre eux de vivre dans un état de précarité. En 2001, 10% de la main-d'œuvre d'origine latino-américaine était sans emploi, comparativement à 7,4% de la main-d'œuvre dans l'ensemble de la population. Dans le même ordre, 28% des personnes qui avaient déclaré être d'origine latino-américaine avaient des revenus inférieurs aux seuils de faible revenu, comparativement à 16% de l'ensemble de la population canadienne (Statistiques Canada, Idem.). En 2016, le nombre des Latino-américains, dans la région Ottawa-Gatineau, a été estimé à 15.635 personnes, soit 5,6 % de l'ensemble des immigrants dans la région et 1,2% de sa population totale. Leur âge moyen est évalué à 37 ans (Statistique Canada, 2017), ce qui laisse déduire qu'il s'agit plus de personnes qui arrivent en famille que de célibataires.

Ci-dessous les contextes sociohistoriques des pays des répondants de l'Amérique latine et leur parcours avant l'émigration ; à commencer par le Pérou et deux de ses ressortissants qui sont les plus anciens parmi les répondants latino-américains et les plus âgés.

3.1. Un couple péruvien combattant

Le Pérou est l'un des pays les plus riches en ressources en Amérique latine. Parmi les vingt plus grandes sociétés minières mondiales, dix sont présentes au Pérou. Elles explorent et exploitent des gisements minéraux, principalement or, cuivre et zing (Carmen, 2012). Ce pays est également le plus gros fournisseur de coca (plus de 60% de la production mondiale), mais les pâtes péruviennes sont vendues aux cartels colombiens qui produisent la cocaïne. Une bonne partie de dollars amassés grâce au trafic de la drogue est injectée dans le marché des changes informels des rues de Lima (Chossudovsky, 1998). La crise sociale qui frappait le pays au début de la dernière décennie a été peu atténuée, en dépit de la richesse du pays et des tentatives de sa démocratisation. En 2001, le chômage et le sous-emploi était de l'ordre de 49,9% de la force de travail. 48,4% de la population avait des revenus au-dessous du seuil de la pauvreté et cette proportion était plus élevée dans les zones rurales (70%) que dans les villes (36,9%) (Bossio, 2002). Cette situation s'est améliorée durant les dernières années, mais sans aboutir à une éradication de la pauvreté et des disparités sociales et régionales. En 2001, le Pérou a connu une tentative pour l'amorce d'une transition vers

la démocratie, mais celle-ci a été avortée par la corruption et la violence. Environ six cent mille personnes – principalement du milieu paysan et andin – auraient abandonné leurs foyers et leurs peu de biens pour chercher un refuge précaire dans les villes où elles vivent dans des conditions d’extrême pauvreté et méprisées par les citoyens (Salomón, 2012), alimentant, par la même occasion, l’économie informelle (70% de l’emploi en milieu urbain). Entre 1997 et 2003, le nombre de travailleurs informels a augmenté de 4,5% (Doré, 2009).

Dans le même ordre, le nombre de demandeurs d’asile péruviens a connu une hausse sans précédent. Entre 1991 et 2000, sur un total de 4678 personnes venues de ce pays au Québec, 2064 figuraient dans la catégorie des réfugiés (Del Pozo, 2014). Cette situation s’explique, en partie, par la violence et la corruption qui sévit dans toutes les sphères de la société et de l’État, y compris au sommet de celui-ci. À titre d’exemple, en avril 2009, Alberto Fujimori (président de la République du 28 juillet 1990 au 22 novembre 2000) a été condamné à une peine de 25 ans de prison pour des crimes commis sous sa présidence par les forces de sécurité, au plus fort de la lutte contre le Sentier Lumineux. Il avait, en outre, été condamné à six ans de prison pour un autre délit et a dû affronter d’autres procès pour corruption et violation des droits humains (Belaunde, 2009).

Ce contexte politique a poussé un universitaire péruvien à quitter son pays. Né à Lima, marié et père de quatre enfants, son père dispose de biens immobiliers au Pérou et à Gatineau. Ses parents, ses quatre frères et deux de ses quatre sœurs vivent dans cette ville depuis 1987. « *J’avais un salaire raisonnable* », dit-il, mais le climat politique n’était pas stable :

J’avais des affinités avec le courant socialiste et je tolérais mal la volonté des maoïstes du Sentier lumineux de changer la situation des paysans par la force. En plus, en cette période (1989), la société péruvienne était bipolarisée entre les riches et les pauvres, la classe moyenne était presque effacée (GAL-MN20, Péruvien).

Malgré la présence de ses parents à Gatineau, il avait peu d’informations sur le Canada. « *Je voyais ce pays comme un pays de Blancs qui connaît trop de neige* », dit-il. Il s’y prépare, tout de même, en s’efforçant d’apprendre le français et l’anglais. En 1989, il rejoint ses parents à Gatineau et une année plus tard, il fait venir sa femme. Celle-ci a partagé avec son mari la plupart des moments qui ont marqué son parcours migratoire. Née hors de Lima, elle a vécu dans une famille composée de trois frères et trois sœurs, en plus des parents. D’origine paysanne, elle a appris à travailler depuis son enfance. « *Je me souviens que j’ai commencé à travailler depuis l’âge de huit ans* », dit-elle. Après le secondaire, elle fait des études en informatique et obtient un diplôme d’analyste

programmeur. Ensuite, elle se fait recruter dans un institut de statistique relevant du secteur public. Avant de rejoindre son mari à Gatineau (en 1991), elle ne connaissait rien du Canada : « *Je ne savais même pas s'il fallait parler français ou anglais* ». Tout ce qui l'intéressait, c'était d'être près de son mari.

3.2. Une Colombie qui gaspille ses ressources humaines

Les circonstances qui entourent l'émigration des Colombiens ne diffèrent pas de celles des autres répondants latino-américains dans la mesure où elles se caractérisent généralement par la violence et l'insécurité. Dans les passages suivants, nous dresserons des traits du contexte sociohistorique de la Colombie et les trajectoires prémigratoires d'un couple originaire de ce pays.

À la différence d'autres pays, tel que le Brésil, une partie de l'immigration en provenance du Mexique et de la Colombie s'explique par les demandes de refuge. La Colombie est devenue le bassin principal des candidats au statut de réfugié, à cause de la persistance du conflit politique et de la violence exercée contre les dirigeants sociaux et les populations rurales, forcées d'être déplacées à l'intérieur du pays, dans une sorte d'exil intérieur (Del Pozo, 2014). Les succès de la lutte contre la guérilla et le trafic de drogue, symbolisés par la façon dont les forces de sécurité abattaient le chef du Cartel de Medellín, Pablo Escobar, le 2 décembre 1993, n'ont guère affecté le niveau de violence. Le trafic de drogue, qui alimente la violence, a profité des mesures de dérégulation prises dans la deuxième moitié des années quatre-vingt (Dabène, 1999). Malgré sa longue culture démocratique, la Colombie se développe sous l'emprise de la violence : plus de 3.000 enlèvements et disparitions et plus de 25.000 victimes annuellement contribuent à maintenir un état d'insécurité au sein de la population civile et font fuir les investisseurs étrangers.

À l'origine essentiellement idéologique s'inscrivant dans le contexte de la Guerre froide, et ayant pour objectif la répartition des terres et l'égalité sociale, le conflit entre le gouvernement, les paramilitaires et les guérillas du FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) s'est transformé et trouve aujourd'hui son origine dans le trafic de la drogue et le contrôle des ressources naturelles (terres pour la culture du coca, gazoduc pour l'extraction et le transport du pétrole) (Audet, 2005). Le climat d'insécurité qui règne dans le pays et le narcotrafic, qui a fait irruption sur la scène politique dans les années quatre-vingt, minent la crédibilité de la démocratie. Ce

phénomène a contribué à la propagation de la corruption et de la violence jusqu'aux plus hautes sphères de l'État, dont l'exemple le plus patent est l'assassinat du candidat présidentiel libéral Luis Carlos Galán, en 1989, par Pablo Escobar (Plamondon, 2008).

D'un autre côté, la Colombie est considérée comme l'un des pays les plus pauvres de l'Amérique du Sud.

La concentration de la propriété foncière, le processus d'urbanisation sauvage, la pénurie de logements et la prolifération des bidonvilles, le chômage, la violence, le brigandage et le trafic de drogues, tous ces facteurs combinés ont forcé, depuis plus de trente ans, une grande partie de la population à s'exiler pour chercher une vie meilleure (Garrette, Gaudet et Lemay, 1996, p.102).

Plusieurs cadres de ce pays ont quitté leur pays et choisi le Canada comme lieu d'immigration. Un habitant de Tunja, une ville universitaire, considérée comme l'un des fiefs de l'institution catholique, en Colombie, en fait partie. Après des études d'ingénierie industrielle à l'Université Francisco José de Caldas, de Bogota, il travaille, à partir de 1999, dans une entreprise d'assurance, puis dans d'autres entreprises et institutions financières et adhère enfin à la fonction publique. « *Je travaillais sur des projets. Une fois que ceux-ci sont accomplis [...], je chômais. Il n'y avait donc pas de stabilité pour moi* », dit-il à propos de sa carrière professionnelle. La situation en Colombie et le sentiment d'instabilité l'ont poussé à accélérer les démarches d'émigration.

Les disparités sont flagrantes en Colombie, notamment entre les riches et les pauvres, entre les villes et les régions rurales. Les villes connaissent une urbanisation massive et l'exode des paysans vers les espaces urbains pose énormément de problèmes. À cela, s'ajoutent la violence et la drogue (GAL-MN18, Colombien).

Il met alors au point le projet de migration auquel il rêve depuis son adolescence.

J'ai connu le processus d'immigration depuis les études secondaires. Quand j'ai terminé le secondaire, j'ai assisté à une conférence sur l'immigration au Canada. Cette entreprise a fermé depuis, mais cet événement fut mon premier contact avec cette question. Depuis lors, l'idée d'émigrer est restée gravée dans ma mémoire (GAL-MN18, Colombien).

En juillet 2012, il arrive au Canada. Son enfant et sa femme l'accompagnaient. Celle-ci est née à Bogota. Sa mère travaille dans la fonction publique et s'approche de l'âge de retraite, au moment de notre entrevue, alors que son père est commerçant. Il est propriétaire et gestionnaire de petits commerces dans la capitale. Elle fait ses études primaires à Bogota et le secondaire à Cali. En 1992, elle retourne à sa ville natale pour poursuivre ses études et obtient, en 1996, un bac (diplôme de premier cycle) en biologie. Au cours de cette période, elle travaille dans une école privée comme

enseignante du secondaire. Plus tard, elle obtient un diplôme de médecin généraliste (omnipraticienne), se spécialise en médecine du travail et adhère à une ONG, qui agit auprès des enfants aux conditions spéciales (enfants de la rue, enfants abandonnés et/ou en situation dangereuse, etc.). Durant la période du service civil, elle travaille avec un thérapeute occupationnel dans le milieu des enfants et des personnes handicapées. Ensuite, elle rejoint une compagnie d'assurance comme médecin d'assurance, puis une autre entreprise en 2004, et finit par mettre un terme à tous les avantages dont elle bénéficie pour émigrer au Québec.

3.3. Sous le charme du Canada

Une immigrante brésilienne a connu un autre contexte et un autre parcours.

Depuis quelques années, le Brésil « *est devenu un pays de tête dans les forums internationaux* » (Del Pozo, 2014, p.168) et est engagé « *dans la construction d'un statut de « puissance douce* » » (Santander, 2009, p.86), mais cela ne l'empêche pas « *d'être le pays le plus inégalitaire au monde* » (Dabène, 1999, p.176). Sur une population d'environ 200 millions d'habitants, plus de 30 millions sont sous le seuil de la pauvreté. « *Deux nations cohabitent dans cet immense pays condamné pour ainsi dire à ne produire que des matières premières. L'une minoritaire, avec un très grand pouvoir d'achat, et l'autre, majoritaire, avec un pouvoir d'achat quasiment inexistant* » (Ramonet, 2001, pp. 55-56). En 1999, les 20% les plus pauvres de la population du Brésil disposaient de 2,3% du revenu total de ce pays. En revanche, la moitié riche de la population détenait 87,4% du revenu total. « *Un individu appartenant au quintile supérieur des revenus perçoit en moyenne 30 fois le revenu d'un individu appartenant au quintile inférieur* » (Hasenclever et Fauré, 2002, pp. 7-8). Dans le même ordre, la violence et les activités économiques informelles et clandestines prédominent dans ce pays (Le Bourlegat, 2003). Mais, alors que sa dette extérieure s'élevait, à la fin des années 90 du siècle dernier, à 130 milliards de dollars (Gélinas, 1994), le Brésil a su rebondir de manière spectaculaire depuis l'arrivée de Lula au pouvoir en 2002, le leader politique devenu le plus populaire du pays, après trois défaites électorales successives (1989, 1994, et 1998) pour la présidence de la République⁸ (Bormann Zero,

⁸ En avril 2018, Lula a été emprisonné pour corruption alors qu'il s'apprêtait à se présenter aux élections présidentielles de son pays.

2011). 3.442.700 emplois formels ont été créés, dans les trois premières années du gouvernement Lula, ce qui est supérieur à tous les emplois créés entre 1985 et 2002 (2.634.000). S'y ajoutent les emplois informels dans la même période (Marques et Nakatami, 2007). Le taux de chômage officiel baissa de 10,5%, en décembre 2002, à 8,3%, en décembre 2005, et le taux d'intérêt de base de la Banque centrale baissa d'un stupéfiant 25% à 11,1%, de décembre 2002 à avril 2006 (Idem). Le PIB d'origine industrielle prit de l'expansion et crut de 6,2% en 2004, pour ensuite maintenir un taux de croissance de 2,5% en 2005 et 2006 et retourner à une croissance très robuste en 2007 et 2008 (4,7% et 4,3%). Enfin, l'économie brésilienne entra dans un cycle vertueux de croissance productive et stable qu'elle n'avait pas connue depuis de longues années (Bormann Zero, 2011).

Comme pour d'autres pays de l'Amérique latine, des milliers de jeunes cadres optent pour l'immigration en Amérique du Nord, dont le Canada. Une psychologue brésilienne fait partie de ces derniers. Elle habitait avec son mari et ses parents. *« On était cinq individus en plus de la famille de mon mari. Mon père est avocat et ma mère était professeure, ma sœur est avocate aussi et moi je suis psychologue de formation »*, dit-elle de son milieu familial. Après l'université, elle travaille dans quelques entreprises et pendant six ans dans le domaine des ressources humaines. En 2002, son mari, qui était dans le domaine de l'informatique, effectue un voyage à Toronto et tente de la convaincre d'émigrer avec lui au Canada. En 2010, le couple visite le Canada et les États-Unis d'Amérique. *« Quand je suis rentrée au Brésil je lui ai donné mon accord pour venir ici »*, dit-elle. Depuis cet instant, elle commence à économiser de l'argent pour émigrer et justifie ce choix par la qualité de vie et la sécurité au Canada. En juin 2012, elle arrive à Gatineau et loue un appartement à Aylmer.

3.4. Un opposant vénézuélien à Hull

Un immigrant vénézuélien aurait pu connaître le même succès, mais, comme il le dit *« le destin »* lui a réservé un autre sort. Voici le contexte de son émigration et son parcours.

Autrefois producteur de denrées tropicales et éleveur de gros bétail, c'est le pétrole qui fait du Venezuela, durant les dernières décennies, l'un des pays les plus riches de l'Amérique du Sud (Atlas de poche, 1975, p. 162). Ce pays ne dispose pas seulement de ressources considérables et régulières grâce au pétrole, sa situation au sommet de l'Amérique du Sud et la facilité des

communications entre différentes provinces lui donnent des atouts non négligeables (Niedergang, 1975, p.201). En 2005, le revenu par habitant était de 4020 dollars, ce qui plaçait le pays dans la tranche supérieure des pays à revenus intermédiaires et au 60ème rang sur l'échelle de classement mondial (Commission européenne, 2007). La population du Venezuela, estimée à plus de 30 millions d'habitants répartis sur une superficie de 910.050 km² (Langue, 2004), est issue d'origines européenne, africaine et autochtone. Peu importante en termes relatifs (quelque 1,5% de la population), la population autochtone est extrêmement diversifiée, vingt-huit groupes étant représentés. Ces groupes ont tendance à souffrir de la discrimination, de la pauvreté et du chômage de façon disproportionnée par rapport aux autres groupes (Commission européenne, 2007). Le contraste trop voyant entre l'extrême richesse et l'extrême pauvreté, un spectacle banal en Amérique latine paraît plus choquant au Venezuela (Niedergang, 1975), mais cette situation s'améliore au fil des ans. Depuis 1998, la pauvreté recule. Au cours des dix dernières années, elle a diminué de 35% (Alvarado, 2010). La caractérisation du type de gouvernement au Venezuela depuis l'avènement de Hugo Chavez au pouvoir, en 1999, et de Nicolas Maduro, après la mort de ce dernier en mars 2013, est une entreprise complexe et contradictoire.

D'un point de vue formel, la démocratie vénézuélienne est un système classique respectant le principe de la division des pouvoirs publics, lesquels sont censés jouir d'une autonomie totale leur permettant d'assurer les freins et contrepoids institutionnels appropriés. En pratique, toutefois, c'est l'exécutif national qui dirige l'ensemble des actions institutionnelles, et le reste des pouvoirs dépendent de lui et appuient systématiquement toutes ses décisions (Alvarado, 2010, p.1).

La radicalisation du régime (Tarragoni, 2012), perceptible à travers le contrôle de toutes les institutions d'État, est devenue un fait avéré : des militaires ont été nommés aux postes stratégiques, inaugurant une étape nouvelle de l'histoire des relations civils-militaires au Venezuela (Langue, 2004). En 1999, le pays a changé de nom, s'appelant désormais République bolivarienne du Venezuela (República Bolivariana de Venezuela). La marque du nouveau pouvoir ne passe pas inaperçue. Sur le plan social, le pays a connu une succession de tensions et une radicalisation des « actions de rue ». Cette confrontation violente atteint son paroxysme au cours de l'année 2002 où un coup d'État orchestré par la coalition d'opposition et une fraction de l'armée est renversé par un « contrecoup » impliquant la mobilisation en masse d'une partie de la population et des cadres moyens de l'armée (Hemmi, 2011). D'un autre côté, l'économie du pays se caractérise par la dépendance vis-à-vis du secteur de l'énergie qui représente environ 30% du

PIB et 80% des exportations (Commission européenne, 2007). Ce modèle productif étant organisé dans le cadre de la puissance financière du petro-État, des dizaines de milliers de coopératives ne survivent que grâce à des contrats passés avec les entreprises d'État et les autres entités de l'administration publique. « *Il en résulte donc un système au sein duquel les stratégies des individus et des entreprises sont subordonnées à des facteurs politiques qu'ils ne contrôlent pas. L'ensemble est donc vulnérable* » (Vera, 2009, pp. 144-145). De surcroît, le Venezuela fait face aux flux migratoires et au trafic de la drogue. Il reçoit chaque année un nombre important de migrants illégaux en provenance de Colombie et notamment de migrants économiques et de réfugiés venus chercher abri dans les zones frontalières (2.200 kilomètres) pour échapper au conflit dans le pays voisin. Sa situation à la frontière reste difficile et il subsiste des préoccupations liées au trafic illégal de drogues, d'êtres humains et d'armes. Les producteurs et les trafiquants de drogue colombiens exploitent diverses routes et méthodes pour faire entrer cette matière au Venezuela chaque année (Commission européenne, 2007).

Cette situation se répercute sur la sécurité globale de la population et pousse des milliers de personnes à quitter leur pays. Un cadre vénézuélien a quitté son pays non à cause de la drogue, mais parce que la politique du gouvernement a eu des effets négatifs sur sa carrière professionnelle. Il travaillait dans l'industrie pétrolière, mais en 2003, il quitte cet emploi pour rejoindre une autre entreprise, avant qu'un ami l'invite, en octobre de la même année, à travailler avec lui dans la construction des chantiers du métro de Maracaibo. Il reste dans cette société jusqu'à son départ pour le Canada. « *J'avais un bon niveau de vie et la possibilité de faire beaucoup de choses* », dit-il, mais il a préféré quitter son emploi et son pays, d'abord, pour des raisons politiques :

Car, étant donné que j'étais un technicien et non un homme politique, je n'avais aucune chance d'accéder à un poste supérieur. Or, même si cela ne m'intéressait pas, je n'acceptais pas que les postes les plus importants soient affectés uniquement aux partisans politiques. L'entreprise où je travaillais appartenait au début au gouvernement municipal, mais, le gouvernement de Chavez a mis la main sur l'ensemble des entreprises du pays, y compris celle-ci. J'ai ensuite changé d'entreprises, mais tout en restant dépendant du gouvernement (GAL-MN17, Vénézuélien).

L'insécurité était également l'une des causes principales de son émigration, car, ajoute-t-il, « *vous pouvez perdre la vie à n'importe quel moment* ». Entre avril et mai 2009, il effectue une visite de prospection au Canada et, en 2012, il s'installe à Gatineau.

3.5. Le Mexique de la peur

Le contexte d'émigration des répondants mexicains et leur parcours ne sont exceptionnels que par rapport à leurs détails. Le Mexique est une république fédérale comprenant trente et un États et le district fédéral de Mexico, la capitale.

On hésite parfois à inclure le Mexique dans le nouveau club des puissances émergentes. Il en possède néanmoins la plupart des attributs : une vaste population de plus de 105 millions d'habitants ; une situation géographique stratégique qui fait le pont entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud et qui lui donne accès à deux océans, un produit intérieur brut (PIB) qui situe le pays au 12^e rang des plus grandes économies à l'échelle mondiale et seconde en Amérique latine, ou encore une forte activité de l'investissement direct étranger (IDE) soutenu en cela par de faibles coûts de production et l'accès garanti aux marchés nord-américains (Arès, 2009, pp.171-172).

Le Mexique possède les attributs pour devenir un acteur international de premier plan, mais il éprouve encore de la difficulté à l'exprimer pour des raisons géoéconomiques (une intégration économique asymétrique avec les États-Unis) et politique. Car, « *si le rapprochement avec les États-Unis a permis la renaissance économique mexicaine après la crise de la dette et la décennie perdue (1982-1992), celle-ci s'est réalisée au prix d'une perte de souveraineté* » (Idem., p.172). Le 13 août 1982, rappelons-nous, ce pays a annoncé au monde qu'il se trouvait dans l'impossibilité de respecter ses obligations concernant le service de sa dette extérieure. C'est la première fois, depuis le lancement du développement à crédit, qu'un pays se déclare en faillite virtuelle. D'autres pays, dont l'Argentine et le Brésil, l'ont suivi (Gélinas, 1994). Or, le Mexique dont on parle aujourd'hui s'est profondément transformé au cours des dernières décennies. En effet, depuis le 2 juillet 2000, il connaît une période de transition. Ce jour-là, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) – au pouvoir durant plus de soixante-dix ans !- a perdu l'élection présidentielle face à Vicente Fox, candidat du Parti d'action nationale (PAN), droite, qui a profité par la même occasion d'une conjoncture internationale favorable au changement.

Après la chute du mur de Berlin en 1989 et la disparition de l'Union soviétique en 1991, l'ancien monde bipolaire se termine et le pouvoir connaît un nouveau déplacement. Ce n'est plus une puissance impérialiste, au sens classique du terme, qui domine le reste du monde, mais un nouveau pouvoir, un pouvoir extranational, le pouvoir du capital financier qui s'impose (Ramonet, 2001, pp. 29-30).

D'où la persistance de deux traits : la dépendance de l'économie mexicaine vis-à-vis des États-Unis d'Amérique (en 2008, 73,1% des exportations mexicaines sont destinées à ce pays) et le poids

important de la dette extérieure. Une situation qui justifie aux yeux des gouvernants mexicains les multiples réductions des dépenses sociales (Cadet et Martin, 2009, p.5). Les élections présidentielles de 2006 n'ont pas apporté de nouveauté quant à l'avènement d'une réelle démocratisation de la vie politique de ce pays. Aujourd'hui encore,

Dix ans après le début de la « guerre contre la drogue et le crime organisé », des militaires continuaient d'être affectés à des opérations de sécurité publique et la violence demeurait généralisée dans le pays. Cette année encore (2017), des cas de torture et d'autres mauvais traitements, de disparitions forcées, d'exécutions extrajudiciaires et de détentions arbitraires ont été signalés. [...] Comme les années précédentes, des journalistes ont été tués ou menacés en raison de leurs activités. Les violences à l'égard des femmes et des filles restaient une source de préoccupation majeure et des alertes liées au genre ont été lancées dans les États du Jalisco et du Michoacán (Amnesty International, 2016/2017, p.303).

La crise politique que traverse le Mexique et qui menace de faire éclater la fragilité de son régime démocratique ne date pas d'aujourd'hui. Pour contrer l'offensive néolibérale, les zapatistes (Guimont Marceau, 2006) ont lancé dès 1994 le slogan « *changer le monde sans prendre le pouvoir* » et privilégié l'autonomie locale des peuples autochtones dans tout le territoire zapatiste plutôt que de renverser le pouvoir central à Mexico. Il s'agissait de faire de la politique par le bas, mais cette option a rendu difficile tout projet de compromis avec les autres forces politiques pour élaborer un projet de démocratisation. Malgré l'enthousiasme de certains penseurs, dont Chomsky, qui ont vu dans la marche sur Mexico, le 1^{er} janvier 2001, « *une preuve qu'une lutte sociale, conduite de l'extérieur du cadre politique institutionnel, peut contraindre les autorités à accepter des changements majeurs* »⁹, la crise ne s'est pas apaisée et continue de se répercuter sur la situation sociale des Mexicains. D'ailleurs, la rébellion des zapatistes n'est qu'un résultat (parmi d'autres) de la crise politique et socioéconomique que connaît ce pays depuis plusieurs décennies, car de tous les habitants du Mexique, les Indiens sont les plus oubliés. « *Les Indiens étaient « invisibles ». Paradoxalement, c'est en masquant nos visages qu'on nous a vus et que nous sommes devenus visibles* », disait Marcos, le sous-commandant de l'EZN (Ramonet, idem, p.69).

Parallèlement à cette situation, plusieurs millions de Mexicains ont décidé de quitter leur pays. Or, si la majorité de ces migrants optent pour les États-Unis d'Amérique pour des raisons géographiques et historiques, le Canada demeure pour bon nombre de Mexicains une destination

⁹ Cason, Jim et Brook, David, (8 mars 2001), *Entretien avec Noam Chomsky*, Mexico, La Jornada.

prise. En 2001, par exemple, 15% des Latino-américains installés au Canada venaient du Mexique (Statistiques Canada, 2007). Le conflit relié au trafic de la drogue est une des causes importantes de cette situation, ainsi que la violence conjugale (Del Pozo, 2014).

Une participante originaire de ce pays et son frère résident à Gatineau et ne font pas partie de la catégorie des réfugiés, mais cela ne les empêche guère de citer l'insécurité et la violence en tête de liste des motivations qui les ont poussés à quitter leur pays. Après une maîtrise en commerce international, elle devient professeure à l'Université de Mexico et transitaire à la douane. En 2002, elle part en Angleterre « *pour prendre des cours d'anglais* ». Deux années, plus tard, elle rend visite à son frère au Canada. À son retour au Mexique, elle réalise que l'insécurité était à son plus haut niveau.

La question de la sécurité s'imposait et on pouvait voir comment le Mexique a commencé à perdre toute la sécurité qu'il avait. Les voleurs n'étaient pas seulement des narcotrafiquants. La corruption sévissait aussi au sein des sphères gouvernementales. Dans le domaine de la douane où je travaillais, ils exigeaient beaucoup d'argent. [...] Des choses terribles se produisaient. Même des camions pourraient disparaître dans la douane et personne ne pourrait les voir. Un jour, un éléphant a disparu et personne n'a rien vu ! Ce sont des choses qu'on ne pourrait pas croire, mais qui existent (GAL-FN21, Mexicaine).

En 2006, elle met un terme à sa vie au Mexique, rejoint son frère à Gatineau et s'y installe définitivement. La tranquillité de vivre est une chose inestimable, déclare-t-elle.

J'oublie souvent les clés de la maison. À mon retour, je trouve que rien ne change chez moi. Une fois, un voisin est parti en vacances en laissant la porte de son appartement ouverte. Il était absent pendant trois jours. On pouvait voir tout ce qu'il avait et personne n'a mis les pieds chez lui. Moi, je n'ai jamais vu une chose pareille chez moi. Au Mexique, cela est impossible. Mes parents ne sont jamais venus me voir ensemble. Ils ne peuvent pas laisser la maison toute seule. Il faut toujours que quelqu'un reste à la maison. À une tante qui habite en dehors de la capitale, on a volé le lavabo, les toilettes, les fenêtres et la porte. À son retour chez elle, il n'y avait que les murs. Même les tuyaux de gaz avaient disparu (GAL-FN21, Mexicaine).

La sécurité n'a pas de prix. « *Seuls ceux qui ont vécu dans la peur et l'insécurité peuvent apprécier la vie au Canada et la mesurer à sa juste valeur* », annonce-t-elle, et ce n'est pas son frère qui peut la contredire ou démentir ses propos. Comme elle, ce dernier est né à Mexico et n'a jamais vécu dans le besoin. « *On n'est jamais tombés dans une situation de pauvreté, mais sans pour autant atteindre un haut niveau social. Notre niveau était donc moyen et il s'est nettement amélioré par la suite* », dit-il de son milieu familial. Après des études universitaires dans la ville de Mexico, il enseigne la télécommunication à l'Université et travaille pour une chaîne de télévision. Mais, suite

à une série d'agressions dont il était victime et en raison de la recrudescence de la violence et de l'insécurité dans son pays, il décide, en 2003, de prendre des cours d'administration à Heritage College, à Gatineau. Deux années, plus tard, il revient à la même ville, mais cette fois, en tant que résident permanent. C'est l'insécurité, dit-il, qui l'a poussé à quitter son pays natal. Ce qui l'intéressait le plus c'était de sortir de la zone du danger qui prévaut dans son pays et de chercher du travail dans son domaine de formation « *La première chose à laquelle je me réfère, c'est le climat de sécurité dans lequel je vis* », dit-il.

Les individus qui vivent dans la peur et l'insécurité dans leur pays natal sont souvent plus motivés pour émigrer et n'ont pas le même regard sur le phénomène migratoire que ceux qui sont dans des endroits stables politiquement et qui choisissent l'immigration dans un autre pays pour la simple raison d'améliorer leurs conditions de vie ou celles de leurs enfants.

Conclusion

Les immigrants que nous avons interviewés se distinguent par leurs profils variés. Ce sont avant tout des hommes, des femmes et bien souvent des familles. Ils appartiennent à des pays différents. Ils sont qualifiés et de classes moyennes urbaines. Les contextes de leur pays ont souvent pesé sur leur choix et les ont poussés à quitter leur pays. Leur émigration a été une solution aux tensions sociales provoquées par l'explosion démographique, la croissance économique faible des dernières décennies ou la recrudescence de la violence et l'insécurité dans leur pays. Ils ont choisi d'émigrer pour travailler, améliorer leurs conditions de vie et garantir à leurs enfants de meilleures conditions de vie et d'éducation. La perte de leur statut social et professionnel et de leurs réseaux de connaissances les incite souvent à réajuster leur comportement en fonction de leur nouvelle situation. Ils tentent alors de s'adapter au climat du pays d'accueil, de créer de nouveaux réseaux sociaux ou d'activer ceux qu'ils possèdent et d'élaborer des stratégies d'insertion sociale et professionnelle en tentant d'assimiler les mécanismes de fonctionnement de leur nouvelle société. Les déséquilibres qu'ils connaissent en termes d'emploi et de vie sociale et le hiatus qui sépare leurs attentes de leur réalité expliquent leur désarroi et leurs inquiétudes et renforcent chez certains d'entre eux le sentiment de différenciation identitaire et de repli sur soi. Les déceptions dont ils font part sont souvent liées aux transformations de leurs conditions de vie, à des privations relatives ou aux barrières systémiques qu'ils rencontrent dans le pays d'accueil. Leurs récits ne sont pourtant

pas des récits et histoires de désespérants, mais de personnes qui ont des projets pour l'avenir et qui savent où elles vont et les raisons de leur choix de migration. Nous allons nous arrêter en détail sur les raisons et motivations qui ont poussé ces répondants à quitter leur pays d'origine ou de provenance, mais sans les circonscrire au simple souhait d'améliorer les conditions de vie, parce que dans ce cas, elles ne sauraient refléter la diversité des parcours. Étant donné qu'il « *s'agit de migrations aux motivations multiples* » (Jimenez et Elmadmad, 2016, p.277), celles-ci constituent des clés majeures qui permettent de saisir le processus d'insertion (ou d'exclusion) sociale et professionnelle en contexte post-migratoire.

CHAPITRE II

LES MOTIVATIONS EN CONTEXTE PRÉ-MIGRATOIRE

Les raisons qui poussent les gens à quitter leur pays natal, la décision de migrer, les motivations du départ, le choix du pays de migration et les représentations que les gens portent sur ce pays, sur eux-mêmes et sur leur potentiel professionnel, ou encore les préjugés et les attentes qui les habitent et les circonstances qui entourent leur départ, sont déterminants aussi bien pour la réussite de la phase d'émigration que pour celle qui s'ensuit. Le moment de la prise de décision étant central dans le processus migratoire, les motivations constituent la porte d'entrée pour la compréhension de ce processus. Les récits des répondants montrent que ces motivations varient et s'articulent avec les valeurs et la personnalité de chaque individu dans un contexte socio-historique précis (Efiouy, 2011). La plupart des répondants *ont choisi* « *de rompre avec le passé, de quitter leur pays d'origine et de recommencer leur vie à l'étranger* » (Rogel, 1989, pp. 13-14). Pour une partie de ces gens, la décision d'émigrer serait longuement mûrie et préparée et s'inscrit dans la perspective d'une évolution qui intègre en son sein des éléments à la fois de rupture et de continuité, comme c'est le cas pour une répondante brésilienne, qui a pris le temps suffisant pour visiter le Canada avant de décider de s'y installer, et qu'entre temps, elle a perfectionné son français et économisé l'argent nécessaire pour réussir son projet migratoire. Pour d'autres, cette décision est plutôt circonstanciée et conditionnée par la stratégie globale de la famille. Certaines personnes y voient une question d'aventure et n'envisagent pas de s'installer définitivement au Canada, alors que pour d'autres, elle est liée à des raisons sécuritaires ou d'ordre politique.

1. Les répulsions dues aux contextes sociohistoriques

Les contextes sociohistoriques sont à l'origine non seulement du choix de l'émigration pour plusieurs personnes, mais également du regard que celles-ci portent sur leur situation en contexte d'immigration et leur projet migratoire tout entier. La pluralité et la diversité de ces contextes démontrent l'impossibilité de réduire les motivations de l'ensemble des migrants à une seule raison : chaque personne a ses propres motivations et dans chaque conjoncture, les gens ont tendance à privilégier, ou neutraliser, certains éléments par rapport à d'autres. Il y a quelques décennies, les flux migratoires étaient l'apanage des populations pauvres. La situation d'une large partie de la population rurale française de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle rappelle

des régions du monde d'aujourd'hui, en Afrique, dans certains pays asiatiques et en Amérique latine. « *Partir c'est mourir un peu* », mais pour beaucoup de gens, c'est plutôt le fait de rester qui menace leur vie.

L'abandon du foyer était le prix à payer pour survivre. Dans les régions difficiles d'accès, où les routes étaient rares et où les chemins de fer tardaient à venir, l'homme était la seule marchandise facilement exportable. Les pauvres cherchaient des régions plus riches, les montagnards descendaient dans les plaines. Ce qu'ils y gagnaient servait à compléter de maigres ressources et leur absence vidait une campagne surpeuplée où la terre ne suffisait plus à nourrir toutes les bouches. Comme dans les hautes-Alpes, la dureté du climat bloque les familles pendant six mois par an. La plupart des hommes, des femmes, des enfants et des animaux devaient vivre ensemble ces six mois, entassés dans l'étable : des bancs, une table, un poêle à charbon, peut-être trois ou quatre lits avec deux ou trois personnes par lit; entre les lits, des chèvres et des moutons, les veaux au milieu et tout au fond, les chevaux, les vaches et les bœufs. Les cochons étaient relégués au coin le plus proche de la porte et le plus éloigné des lits. A mesure que l'hiver avançait, l'air devenait de plus en plus insalubre, les ordures se transformaient en fumier sous les pieds. Si la famille se livrait également à quelque commerce, vendait du vin ou des articles d'épicerie, les clients qui venaient échanger quelques mots aggravaient ce surpeuplement et contribuaient à la raréfaction de l'air. Dans de telles conditions, une personne de moins signifiait plus d'air, plus de place dans le lit, moins de nourriture consommée ; cela signifiait un bien-être accru, même si le migrant ne rapportait pas du tout d'argent (Weber, 1983, pp.403-404).

Conjuguée au danger, cette situation se reproduit encore de nos jours. Mais, aux populations pauvres, qui constituent la « clientèle classique » des flux migratoires, s'ajoutent de nouvelles vagues de migrants, des vagues qui se généralisent et qui revêtent un caractère interclassiste inédit, marqué par l'adhésion de plus en plus massive d'enfants de familles aisées. Les immigrants sélectionnés sont rarement pauvres dans leur pays d'origine. Les frais du dossier d'immigration au Canada, les coûts du voyage et les sommes d'argent investies dans les préparatifs, les diplômes et expériences professionnelles exigés pour être admis par les agents d'immigration ne sont pas à la portée de toutes les populations des pays exportateurs des migrants, mais dans l'imaginaire de certaines populations du pays d'accueil, c'est l'image du paysan pauvre qui conditionne encore le regard envers les immigrants. Or, comme le remarque Lapeyronnie :

L'immigrant n'est pas un individu qui vient d'un monde traditionnel pour accéder à la modernité de la société qui l'accueille. Il n'est plus une personne qui abandonne sa campagne pour entrer en ville. Il appartient déjà à l'univers de la modernité dans lequel la

tradition et l'appartenance communautaire ne sont plus qu'un mythe ou un souvenir (2011, p.260).

Certes, la motivation matérielle et le désir d'amélioration financière et de promotion sociale sont importants dans les projets migratoires mais, pour plusieurs migrants, la motivation matérielle a moins d'importance que les contextes sociohistoriques dans lesquels ils évoluent, surtout quand ceux-ci sont marqués par la violence, la tension sociale, les conflits politiques et l'abus de pouvoir. L'absence de démocratie et de stabilité en emploi favorise les vagues d'émigration. Plusieurs répondants originaires de l'Afrique subsaharienne ont refusé de retourner chez eux, après leurs études, parce qu'ils trouvent que le système politique dans leur pays natal est clanique et que les chances d'une stabilité sociale et dans l'emploi sont réduites, alors qu'au Québec, ils peuvent assurer leur insertion professionnelle dès les premiers mois de leur arrivée. Ils appartiennent à des familles aisées, pourtant ils ont choisi la migration faute de confiance en les autorités de leur pays. Ce sentiment de réticence à l'égard des autorités du pays d'origine est partagé par la majorité des répondants de ce groupe, y compris par ceux ou celles qui se disent apolitiques ou appartiennent à des milieux proches des sphères dirigeantes de leur pays. La plupart des répondants originaires de l'Amérique latine disent avoir quitté leur pays pour des raisons de sécurité liées en partie à des questions politiques. Chez les personnes dont la vie est en jeu, la survie et la sécurité prennent le dessus sur les autres besoins, ce qui explique leur acceptation d'occuper des postes d'emploi qu'elles qualifient pourtant d'humiliants. Mais, cette situation n'est pas toujours durable, parce que dès que les circonstances changent ou les conditions de vie s'améliorent, certaines d'entre elles « *font tomber le masque* » (Artaud, 1997, p.44) de la complaisance et de la soumission qu'elles portent et commencent à s'exprimer et à chercher à satisfaire d'autres besoins, dont notamment ceux qui ont trait à la reconnaissance et à l'estime de soi.

2. La motivation matérielle

Contrairement aux résultats de certaines études qui ont démontré que les facteurs économiques « *dominent très nettement* » les motifs des départs (Labelle et al. 1987, p.123), nos répondants ont rarement évoqué la dimension économique ou financière en tant que motivation principale de leur projet migratoire. Celle-ci ne figure pas en tête de liste de leurs préoccupations ; et ce, même s'ils sont encore dans une phase de « *lutte des places* » (de Gaulejac et Léonetti, 2010) pour

l'acquisition d'un emploi, l'amélioration des conditions de vie, ou la promotion professionnelle pour ceux qui sont déjà introduits sur le marché de l'emploi. Souvent, les migrants sont contraints d'adapter leur comportement en fonction des exigences de leur nouvelle situation, notamment « *en s'ouvrant à une altérité différenciée et en développant un sentiment d'appartenance à un territoire ou à un milieu délimité comme sien, avec d'autres* » (Fréchette et al., p.101). Trois répondants seulement ont cité clairement la raison matérielle comme motivation de leur décision d'émigration. Parlant de son mari et des raisons qui ont poussé celui-ci à émigrer, une immigrante tunisienne déclare qu'il était, comme tous les jeunes du pays, attiré par l'Occident et voyait son avenir en dehors de Tunis : « *Il croyait qu'il allait gagner beaucoup d'argent [...] Il voyait les gens, qui reviennent au pays, montrant des signes de richesses et voulait faire comme eux* ». Plusieurs Tunisiens, qui vivent en France, tout comme les Marocains et les Algériens, tentent, en effet, de s'identifier à la culture occidentale et exhibent, à leur manière, des signes de richesse tirées de leur situation d'immigrants.

À l'époque de Benali, le pays était fortement contrôlé et les gens n'avaient pas beaucoup d'argent. Les émigrants installés en France pouvaient ramener de l'argent pour construire des maisons, profitant par la même occasion de la baisse de la devise tunisienne, le dinar, par rapport à l'Euro (GM-MN2, Tunisien).

Pour d'autres immigrants, l'amélioration financière est présente mais elle n'est ni explicite, ni unique et elle n'est pas non plus un but en soi. Un émigrant du Maroc voulait en premier lieu garantir à ses enfants un passeport canadien, alors qu'une de ses compatriotes cherchait l'autonomie financière. Un répondant gabonais croyait, quant à lui, qu'au Canada, il allait trouver facilement l'emploi qui répond à ses attentes, tout en s'approchant de son fils qui vit avec sa mère à Gatineau.

3. La motivation de préservation

La dimension matérialiste, c'est-à-dire le désir d'amélioration des conditions financières et économiques (Tartakovsky et Schwartz, 2001), ne constitue pas la raison principale des projets migratoires de tous les immigrants. Certains choisissent l'émigration sous l'effet de la peur et de la persécution pour des raisons politiques, religieuses ou autres. Guerres civiles, conflits armés et actes terroristes sont aussi souvent à l'origine de cette émigration contrainte. En effet, la majorité des répondants étaient bien placés dans leur pays d'origine. Parmi eux, il y a des professeurs à

l'université, des hauts fonctionnaires, une femme médecin, une psychologue et des ingénieurs, etc. Même ceux qui étaient encore aux études pouvaient avoir de bonnes professions dans leur pays, mais ils ont préféré la voie de la migration. La plupart ont sacrifié leur situation professionnelle pour vivre en sécurité et privilégié les motivations dites de préservation. Souvent, ils ne retrouvent au Canada ni le prestige social, ni les rétributions salariales qu'ils avaient dans leur pays d'origine, pourtant, ils se plaignent rarement de leur situation d'immigrants parce qu'ils se considèrent chanceux de retrouver l'espace de liberté auquel ils aspirent. Leurs démarches s'inscrivent, généralement, dans une optique de stabilité familiale « *Je suis fier de mes enfants. Je pense qu'il y a plusieurs choses dont il faut être fier, en premier lieu, fonder une famille, lutter tout le temps pour elle et voir que mes enfants sont de bons citoyens et qu'ils ont de bonnes perspectives* » (GAL-MN20, Péruvien). « *Ils sont ma fierté et mon orgueil* », disait une répondante à propos de ses enfants. La migration n'est pas seulement économique. Cette dimension n'est qu'une partie des nombreuses motivations qui les portent « *à un choix de mobilité* » (Marengo, 2005, p.180) et n'est pas la raison unique de ce choix.

4. La motivation du développement personnel

Le désir de développement personnel conduit plusieurs personnes à choisir l'émigration, surtout celles qui n'ont pas la possibilité de le réaliser dans leur pays d'origine, faute de temps ou de moyens financiers. Tous les répondants latino-américains ont suivi une formation afin de s'adapter à leur situation d'immigration, mais cela ne figurait pas dans leur projet initial. Par contre, chez les Africains, cet objectif est manifeste dès les premières phases du processus migratoire. La majorité des Maghrébins (6/8) et des ressortissants de l'Afrique subsaharienne (5/8) ont, en effet, projeté, au début de leur processus migratoire, de reprendre des études, ou l'ont déjà fait. La différence, à ce niveau, en termes de genre, n'est pas très sensible, sauf quand il s'agit de choix d'ordre familial. Dans plusieurs pays où l'égalité des chances reste encore un projet d'avenir, des milliers de gens tentent d'émigrer aux pays riches afin de s'instruire, d'élever leur niveau de scolarité ou d'apprendre un métier leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie. Dans des sociétés, dites « *composées* » (Pascon, 1983; Stravenhagen, 1981), dans lesquelles « *un monde archaïque et figé coexiste avec le monde moderne* » (Montalban, 2003), comme celles du Maghreb, où, sous l'effet de la fragmentation de leur tissu social et communautaire et l'implosion de la

famille dues à la mondialisation, au triomphe de l'individualité et des valeurs d'égalité, les personnes porteuses de valeurs traditionnelles ont commencé à avoir du mal à s'adapter aux exigences de la modernité. Dans plusieurs milieux, en raison de la culture patriarcale dominante, les femmes vivent encore en marge des espaces de scolarité et d'emploi et trouvent dans l'émigration le moyen de redresser cette situation. Souvent, leur insertion sociale et professionnelle se réalise de manière plus rapide que celle de leur conjoint ou de leurs proches et amis masculins. Une répondante et son mari voulaient à la fois travailler et suivre des études. Alors que ce dernier a tenté de revenir aux études, sa femme s'est retrouvée dans l'obligation de travailler pour survivre. Mais, elle garde toujours un sentiment de déception par rapport à l'étouffement de son projet initial. Son mari continue également à porter ce rêve :

Je voulais dès le début faire des études. Lorsqu'on a loué l'appartement que ma femme a utilisé comme garderie, je me suis inscrit pour des études en mécaniques-auto à l'Asticou (Centre de formation professionnelle de l'Outaouais). Je travaillais et en même temps je faisais des cours du soir. Mais, je n'ai pas pu concilier entre les études et le travail. Souvent, je terminais le travail tardivement et je n'arrivais pas à être ponctuel aux études. Après trois mois, on m'a fait choisir entre les deux. Finalement, pour survivre, j'étais obligé de travailler. Il m'était donc difficile de continuer les études. À vrai dire, je n'avais pas le choix. Je regrette toujours d'avoir arrêté ces études. C'était mon souhait le plus cher (GM-MN7, Tunisien).

Une répondante originaire du Maroc a fait de la migration un moyen d'approfondir ses études supérieures. « *Je voulais donc faire un doctorat aux États-Unis ou au Canada. Mais, n'étant pas bilingue, j'ai opté pour le Canada* », dit-elle. Malgré les obstacles qu'elle rencontre pour assurer à la fois sa survie et le parachèvement de son projet de développement professionnel, elle poursuit son parcours d'étudiante. Confrontée à la dure réalité, elle demeure tiraillée entre le désir de vivre au Canada et la tentation d'un retour au pays d'origine : « *J'ai fait deux ans et je les ai renouvelés encore dernièrement pour pouvoir rester encore plus ici et profiter de mes études doctorales. Après les quatre ans, je dois décider : rester au Canada ou retourner au Maroc* ». Son entourage et les avantages qu'elle tirait de son statut professionnel dans son pays d'origine lui manquent. « *Je remets en cause mon projet d'immigration surtout quand je pense à la stabilité financière* », conclut-elle. Les raisons qui incitent à quitter le pays natal sont multiples et différentes selon les individus et les contextes. Alors que certaines personnes les inscrivent dans une dynamique familiale, d'autres ne font que suivre la vague.

5. Le mimétisme

Le mimétisme du désir enfantin est universellement reconnu. Les enfants ont tendance à synchroniser leurs gestes avec ceux des adultes et de leurs pairs. Le désir adulte n'est en rien différent, à ceci près que l'adulte, en particulier dans notre contexte culturel, a honte, le plus souvent, de se modeler sur autrui (Girard, 1982). L'influence de l'entourage et l'image du Canada et du Québec telle que véhiculée par les médias sont parfois déterminants dans la décision d'émigrer. Le mimétisme n'est pas nouveau en tant que motivation, le comportement du troupeau (herd behavior), en tant que facteur explicatif, est signalé déjà dans la littérature.

Dans ce modèle de décision [...] chaque individu tient compte des décisions de ses prédécesseurs afin de prendre sa propre décision. Ceci se révèle être un comportement rationnel car dans le raisonnement de chaque individu, ses prédécesseurs pourraient bien avoir pu disposer d'informations importantes n'étant pas en sa possession. L'auteur démontre qu'un tel raisonnement suivi par les différents individus dans leurs choix, donne lieu à ce qui est dénommé herd behavior (Kaizen, 2005, pp.44-46).

Mais cette raison « *et les explications traditionnelles ne doivent en aucun cas être considérées comme mutuellement exclusives. Au contraire, les différents facteurs peuvent très bien se renforcer les uns les autres* » (Idem., pp.53-54). Souvent, le mimétisme ne fait que s'ajouter à d'autres motivations, telles celles qualifiées de matérialiste ou de développement personnel. Dans leur quête pour la promotion sociale et matérielle, plusieurs ont suivi « le troupeau » et bénéficié en même temps du soutien de leurs proches.

6. Les exigences de la famille

L'appui de la famille est d'une importance capitale pour la majorité des migrants. Pour plusieurs, « *l'histoire familiale revêt une dimension importante, plus même que le pays d'origine, dans la mise en œuvre des stratégies du « faire sa place en société d'accueil* » (Vatz-Laaroussi, 2001, p.11). Le projet migratoire étant souvent un projet familial, les flux migratoires actuels se structurent autour des liens familiaux. « *Les nouvelles diasporas dispersées partout dans le monde et provenant de régions en crise politique, en situation de précarité économique ou en conflit international, sont des vecteurs de ces flux et de leurs structures familiales* » (Vatz-Laaroussi, 2009, p.26). Nombreux sont les immigrants pour lesquels la famille constitue le premier et l'ultime recours. Ses formes d'aide sont très variables : aide matérielle, psychologique, soins de santé,

services divers. Elles sont faciles à mobiliser en temps de crise et fonctionnent bien en temps normal (Dumont, Langlois et Martin, 1995).

La famille est en effet le lieu où se prend le plus souvent la décision de migrer, où s'organise la migration, où se mettent progressivement en place les processus d'intégration au nouvel environnement de vie et où se formule plus tard le choix de rentrer au pays ou de s'installer durablement dans le pays d'accueil (Wanner et Fibbi, 2002, p.9).

Des répondants ont choisi de quitter leur pays sans se référer à leur famille. Ils étaient célibataires et financièrement autonomes au moment où ils ont pris la décision d'émigrer au Canada. Les motifs de départ de certains d'eux furent principalement liés à l'insécurité qui sévit dans leur pays. D'autres, en revanche, ont entamé leurs démarches d'immigration en concertation avec des membres de leur famille. Une répondante a hésité avant de prendre sa décision et ce n'est qu'après avoir visité le Canada qu'elle a donné son accord à son mari pour émigrer vers ce pays.

Mais, moi, je préférais rester au Brésil. Ma famille est au Brésil, mes amis le sont également et il n'était pas possible pour moi de déménager au Canada. En 2010, nous avons visité Toronto, Montréal, Québec, Vancouver et d'autres villes aux États-Unis d'Amérique. Quand je suis rentrée au Brésil, je lui ai donné mon accord pour venir ici (GAL-FN23, Brésilienne).

Plusieurs ont inscrit leur projet migratoire dans cette perspective interfamiliale. Ils sont mariés et disent avoir choisi d'émigrer en accord avec leur famille et ont cité l'éducation des enfants ou l'appui des parents en tant que raison principale de leur décision : « *Mon oncle et mon frère avaient décidé de m'aider et puisqu'il fallait payer l'agence de consultation pour l'émigration à Abidjan, il a commencé à payer les frais de mon dossier* » (GAS-FN14, Ivoirienne). Les motivations sont multiples et variées et jouent un rôle important dans le choix des trajectoires migratoires.

CHAPITRE III

EN CONTEXTE POSTMIGRATOIRE, LE CHEMIN SE FAIT EN MARCHANT¹⁰

Les flux migratoires sont avant tout des déplacements dans l'espace qui jettent la lumière sur les contextes de l'immigration et les efforts déployés par les immigrants pour s'établir dans le pays d'accueil. Ces déplacements portent les empreintes des contextes de leur naissance et sont liés aux motivations qui ont suscité leur production. Pour comprendre le phénomène migratoire il est donc important de saisir les trajectoires de mobilité.

1. Expériences antérieures

Les trajectoires des répondants en contexte postmigratoire s'inscrivent souvent par rapport à celles qu'ils ont connues avant l'émigration et sont le produit d'un contexte de migration sociohistorique national et international. Elles sont également perçues à la lumière des expériences qu'ils ont vécues et de leurs propres trajectoires prémigratoires. Souvent, le comportement de la personne est déterminé, « *au moins partiellement, par l'expérience antérieure* » (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1979, p.40). Plusieurs répondants sont venus directement de leur pays d'origine (trajectoires directes) alors que d'autres ont vécu dans d'autres pays avant de venir au Canada (trajectoires indirectes).

Tableau 2.

Répartition des répondants selon l'origine et la trajectoire

Origine / Trajectoire	Trajectoire directe	Trajectoire indirecte	Total
Amérique latine	5	3	8
Afrique subsaharienne	2	6	8
Maghreb	4	4	8
Total	11	13	24

¹⁰ Il s'agit d'une citation tirée d'un poème d'Antonio Machado (1875-1939) : « *Voyageur, le chemin/ C'est les traces de tes pas/ C'est tout; voyageur/ il n'y a pas de chemin/ Le chemin se fait en marchant* ».

Comme nous pouvons le constater, treize des vingt-quatre (13/24) personnes interrogées (55,5%) ont vécu dans un pays autre que celui de leur origine avant de venir au Canada. 75% des Africains subsahariens ont étudié dans un pays autre que celui de leur pays d'origine : trois (3) en France, dont un (1) a été également aux USA, deux (2) au Maroc et un (1) en Suisse. 50% des Maghrébins, soit 4/8, ont vécu hors de leur pays natal avant d'immigrer au Canada : deux (2) étaient en France et un (1) en Suède. Trois des quatre Maghrébins souhaitaient un statut d'immigrant dans ces pays, mais n'ont pas pu l'obtenir. En revanche, 37,5% des Latino-américains seulement ont vécu dans un pays autre que le leur avant de venir au Canada. Les destinations intermédiaires qui ont été les plus convoitées par les immigrants sont la France (5/10) et le Maroc (2/10). La Grande Bretagne, les États-Unis d'Amérique, la Suisse et la Suède sont aussi des lieux d'établissement et de passage de plusieurs immigrants de notre échantillon. Les séjours d'études à l'étranger et l'expatriation professionnelle leur ont permis de développer une attitude d'ouverture à l'égard des cultures différentes de la leur (Misirowska, 2011).

2. Trajectoires professionnelles

Les parcours des répondants en contexte postmigratoire, tout comme celui de la majorité des immigrants renferment une phase cruciale, celle de l'insertion professionnelle. Étant un processus et un résultat, celle-ci constitue pour plusieurs un indice de réussite du parcours migratoire. La mobilité spatiale a souvent des répercussions sur les trajectoires professionnelles.

L'exigence de mobilité liée aux diktats du marché du travail, oblige un nombre de plus en plus important d'individus à s'adapter à des univers sociaux différents et à effectuer un travail sur eux-mêmes pour affronter les conflits que ces déplacements engendrent (de Gaulejac, 1999, pp.III-IV).

Les trajectoires professionnelles peuvent être ascendantes, dans le cas de promotion, descendantes quand elles se traduisent par une régression en emploi ou une déqualification, ou stagnantes. Pour la plupart des répondants, elles sont encore inachevées. Leur analyse exige de tenir compte de la mobilité professionnelle de l'individu et de son parcours depuis le dernier emploi occupé en contexte prémigratoire jusqu'à celui obtenu au moment de nos entrevues. Cette méthode nous permet de comprendre le passage entre la position du départ et celle acquise en contexte d'immigration, de comparer ces deux situations en termes de statuts et de revenu, de saisir l'écart qui pourrait exister entre ces deux situations et de rendre visibles les différentes trajectoires.

Tableau 3.

Code du répondant, profession avant d'arriver au Canada, profession actuelle

Code du répondant	Région d'origine	Profession avant d'arriver au Canada	Profession actuelle
GM-MN1	Maghreb	Enseignant du secondaire	Escorte
GM-MN2		Fonctionnaire	Restauration
GM-MN3		Haut cadre	Indéterminé
GM-FN4		Cadre administrative	Étudiante
GM-FN5		Entreprise familiale	Garderie
GM-MN6		Femme au foyer	Service de garderie
GM-MN7		Commerçant	Service de nettoyage
GM-FN8		Universitaire	Enseignante du secondaire
GAS-MN9	Afrique subsaharienne	Étudiant	Banquier
GAS-MN10		Étudiant	Informaticien
GAS-MN11		Cadre administratif	Cadre administratif
GAS-MN12		Étudiant	Employé dans une station d'essence
GAS-FN13		Cadre administrative	Sans emploi
GAS-FN14		Conseillère	Sans emploi
GAS-FN15		Étudiante	Sans emploi
GAS-FN16		Élève	Sans emploi
GAL-MN17	Amérique Latine	Ingénieur	Sans emploi
GAL-MN18		Ingénieur industriel	étudiant
GAL-MN19		Universitaire	Peinture et nettoyage
GAL-MN20		Universitaire	Cadre administratif
GAL-FN21		Universitaire	Nettoyage
GAL-FN22		Médecin	Walmart
GAL-FN23		Psychologue	En stage
GAL-FN24		Statisticienne	Nettoyage

Comme l'indique le tableau ci-dessus, sur le plan professionnel, dix (10) personnes avaient des postes de cadre supérieur dans leur pays d'origine. Dans leur rang, il y a quatre (4) professeurs universitaires, deux ingénieurs, deux cadres administratifs supérieurs et deux médecins. Six répondants étaient des cadres moyens, cinq (5) étaient encore aux études et une (1) seule personne était sans emploi. En plus de leurs expériences professionnelles, la majorité des répondants a une formation au niveau de l'enseignement supérieur. Plus des deux tiers détiennent des diplômes universitaires supérieurs. Deux personnes seulement n'ont pas dépassé le secondaire. Il s'agit d'un couple tunisien dont le mari a préféré s'investir dans le commerce alors que la femme a décidé de

se consacrer uniquement à son foyer. Treize (13) répondants, soit plus de 50% du nombre total, ont une maîtrise, deux (2) ont des diplômes d'ingénierie et deux (2) disposent d'un doctorat. Les Tunisiens faisant partie de cet échantillon disposent de niveaux scolaires plus bas que les autres répondants : deux (2) ont un niveau secondaire et le troisième l'équivalent d'un DEC mais ce fait est dû au hasard et ne correspond pas aux données de Statistiques Canada sur les immigrants sélectionnés provenant de la Tunisie. Mais, dans le contexte de l'immigration rares sont les répondants qui disposent d'emplois valorisants à leurs yeux et plusieurs se considèrent déqualifiés et occupant des postes inférieurs à leur formation. Si nous admettons que la trajectoire migratoire est positive quand elle renvoie à une ligne de progression ascendante ou négative quand il s'agit d'un cheminement régressif et descendant (Dubar, 1998), cinq (5) seulement des vingt-quatre (24) répondants disposent de trajectoires positives, si l'on tient compte uniquement de leur situation professionnelle par rapport à celle qu'ils avaient, ou auraient pu avoir, dans leur pays d'origine ou de provenance, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 4.
Les trajectoires des répondants selon le groupe d'origine et le sexe

Groupe d'origine Sexe	Trajectoire positive		Trajectoire négative		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	
Amérique latine	1		3	4	8
Afrique subsaharienne	1		3	4	8
Maghreb	1	2	3	2	8
Total	3	2	9	10	24

Parmi les cinq (5) répondants qui connaissent des trajectoires ascendantes, trois (3) sont originaires du Maghreb. Il s'agit d'un (1) ex-étudiant, qui a vécu en France et de deux (2) femmes, qui étaient sans emploi dans leur pays natal. Une seule personne latino-américaine se démarque de son groupe par sa trajectoire positive. Il s'agit d'un Péruvien qui travaille depuis 2001 au sein du gouvernement fédéral. Dans cette même catégorie, il y a un seul émigrant de l'Afrique subsaharienne, en l'occurrence un Togolais béninois, fraîchement arrivé à Gatineau, qui avait peu de chance d'acquiescer des documents d'immigration en Europe après ses études dans ce continent et qui a débarqué à Gatineau parce que deux de ses frères y sont établis. Parmi les Maghrébins, on retrouve un Tunisien qui n'a pas réussi ses études en France et qui a rejoint son frère à Québec avant de partir à d'autres villes canadiennes, une Marocaine, née dans une famille de notables

traditionnels, qui a rompu avec son milieu familial, et une Tunisienne, elle aussi d'une famille conservatrice et sans emploi dans son pays natal.

3. Représentations et trajectoires postmigratoires

Pour plusieurs, le parcours migratoire ne peut se limiter aux trajectoires professionnelles, à la simple et unique place qu'ils occupent par rapport au marché de l'emploi ou à la « place » sociale et économique acquise dans le pays hôte. Leurs représentations ne reflètent pas de manière mécanique leurs trajectoires et ne vont pas toujours dans le même sens. Une trajectoire peut être objectivement positive, mais projette une représentation négative et vice versa. Ainsi, si on passe du registre des trajectoires objectives à celui des représentations subjectives, le nombre des parcours « négatifs », d'après les répondants, baisse de 19 à 7, soit d'environ 79% à 29%, ce qui témoigne de l'importance du ressenti et du facteur humain dans la perception du parcours migratoire. Tous les Latino-américains interviewés ont un regard positif sur leur parcours migratoire parce qu'ils sont conscients des conditions de vie dangereuses qu'ils ont laissées derrière eux, ou estiment que les valeurs sociales (tels l'amour, la famille et l'amitié) comme fondement d'une vie heureuse et pour trouver l'harmonie avec soi-même (McChesney, 2000) sont bien plus précieuses que « *les valeurs matérielles* » (les gains financiers et la réussite économique) (McChesney, 2000).

Les sentiments d'insatisfaction et de malaise sont surtout exprimés chez les émigrants de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb. Comme ils sont souvent issus de familles et de milieux aisés et conservateurs, dès les premiers obstacles qu'ils rencontrent, ils se laissent « abattre » sous le poids de la culture de leur pays d'origine, des exigences de leur famille ou de leur appartenance de classe. En raison de la perte de leurs réseaux de connaissance due à leur situation d'immigrants, ils perdent leurs « repères » et n'acceptent pas la régression de leurs nouvelles conditions sociales, ni la précarité en emploi ou la paupérisation auxquelles ils sont confrontés. Le repérage de la « vision du monde » que les individus ou les groupes portent en eux et utilisent pour agir ou prendre position « *est reconnu comme indispensable pour comprendre la dynamique des interactions sociales et donc éclairer les déterminants des pratiques sociales* » (Abric, 2011, p.15).

La représentation fonctionne comme un système d'interprétation de la réalité qui régit les relations des individus à leur environnement physique et social, elle va déterminer leurs

comportements ou leurs pratiques. La représentation est un guide pour l'action, elle oriente les actions et les relations sociales. Elle est un système de prédécodage de la réalité, car elle détermine un ensemble d'anticipations et d'attentes (Idem., pp.16-18).

Pour plusieurs personnes, les processus de représentation ne peuvent pas être « *détachés des activités dans lesquelles elles sont engagées* » (Amerio et De Piccoli, 1991, p.40), parce qu'il n'y a pas de coupure entre leurs univers extérieur et intérieur. « *Le sujet et l'objet ne sont pas foncièrement distincts* » (Moscovisci, 1969, p.9). La réussite des parcours migratoires des répondants n'est pas l'apanage de cinq individus, car d'autres s'estiment satisfaits même si leur parcours n'est pas aussi reluisant. En revanche, parmi ceux qui semblent insérés socialement, en emploi et ayant plusieurs années de présence à Gatineau, certains véhiculent une image négative de leur projet migratoire. Quatre (4) des cinq (5) personnes occupant des postes de cadres ont plus de cinq ans d'établissement à Gatineau et trois (3) se disent non satisfaites de leur situation professionnelle dans le pays d'accueil. Pour la plupart, la situation professionnelle qu'elles ont acquise ne correspond ni à leurs diplômes, ni à leurs attentes ou serait en-deçà de celle qu'elles avaient en période prémigratoire. L'image du médecin-chauffeur de taxi, répandue à Montréal (Namazi, 2010), se reproduit à Gatineau, puisque parmi les répondants, il y a des anciens cadres et professeurs universitaires sans emploi actuellement ou occupant des postes qui ne nécessitent aucun diplôme (service de nettoyage, par exemple).

Tableau 5.

Représentations sociales selon le groupe d'origine et la date d'arrivée au Canada.

Groupe d'origine Date d'arrivée	Représentations positives		Représentations négatives		Représentations mitigées		Total
	Moins de 5 ans	5 ans ou plus	Moins de 5 ans	5 ans ou plus	Moins de 5 ans	5 ans et plus	
Amérique latine	4	4	-	-	-	-	8
Afrique subsaharienne	1	-	1	4	2	-	8
Maghreb	1	2	1	2	1	1	8
Total	6	6	2	6	3	1	24

Dans le camp de ceux qui portent un regard négatif sur leur parcours, la majorité (6/8), soit 75%, a plus de cinq ans d'existence au Canada, alors que les réponses non tranchées sont plus courantes

chez les immigrants récents : deux des trois (2/3) répondantes, qui n'arrivent pas à déclarer de manière claire si leur parcours est négatif ou positif, sont des nouvelles arrivantes. Les représentations positives ou négatives ou même celles encore inachevées et imprécises des immigrants sur leurs trajectoires migratoires sont souvent le fruit d'expériences antérieures et de parcours singuliers et collées aux contextes sociohistoriques dans lesquels ils évoluent. Ainsi, tout en étant nécessaires, les insertions sociale et professionnelle restent insuffisantes pour comprendre les différents aspects du phénomène migratoire, en particulier sa dimension subjective. Car, c'est à partir de leur propre histoire, de leurs croyances et de leurs sentiments que les individus choisissent leurs nouvelles trajectoires.

CHAPITRE 4

FIGURES D'IMMIGRANTS

Confrontées à la dynamique collective des groupes que représentent les flux migratoires, les trajectoires des répondants, même si les résultats de leur analyse ne sont ni représentatifs ni généralisables à d'autres processus et lieux, ont le mérite d'attirer l'attention sur l'importance des dimensions singulières, palpables et concrètes du phénomène migratoire. Leur utilité pour cette thèse réside dans leur caractère profond et qualitatif, non dans leur volume ou importance quantitative et numérique. « *Dans ce cas, chaque type constitue une homogénéisation conceptuelle rendant intelligible des cas pourtant différents sous bien des aspects* » (Gazibo et Jenson, 2006, p.62). Alors que la sociologie classique va du système à l'acteur et que d'autres modèles mettent face à face l'acteur et le système, nous avons choisi d'aller de l'acteur au système (Dubet, 2008). Pour analyser le phénomène migratoire, nous avons pris le risque de prendre comme points de départ les trajectoires de chaque répondant et de les traiter en même temps à partir de son discours ainsi que des représentations et du sens qu'il leur associe. Cette démarche nous a permis de situer chaque répondant par rapport à son contexte réel et à sa « vision du monde », de saisir son processus migratoire et de comprendre en profondeur notre objet d'étude.

Les représentations dégagées des récits des immigrants que nous avons présentées ci-haut véhiculent trois sortes de discours : un discours de satisfaction qui évalue positivement le parcours migratoire et que portent généralement ceux qu'on peut qualifier de « *gagnants* », un discours « *flottant* », complexe et plus visible chez certaines personnes fraîchement arrivées au Canada ou chez celles dont « la réussite » ou l'échec du parcours contredisent celui ou ceux de leurs proches, et un discours négatif qui se manifeste chez les personnes déçues et désillusionnées, qui avaient des attentes élevées et mettaient trop d'espoirs sur leur projet d'immigration. Ci-après, les représentations des répondants correspondant à ces trois figures. La taxonomie relative aux *gagnants*, *flottants* et *perdants* est purement métaphorique. Elle est néanmoins utilisée dans cette thèse dans le but de distinguer les profils des différents répondants et de saisir les « mécanismes » internes de leur parcours migratoire ainsi que les motivations et arguments qu'ils mettent en avant dans leur discours sur leurs processus d'insertion ou d'exclusion sociales et professionnelles.

1. Les gagnants

Le terme gagnant renvoie aux personnes qui connaissent des dynamiques positives et véhiculent des messages positifs sur leur parcours migratoire, abstraction faite si leurs trajectoires sont ascendantes ou descendantes. Ils constituent la moitié de notre échantillon. Notre analyse vise à prendre en considération leur cheminement individuel associé aux représentations qui en émergent lors de leur mobilité en emploi et au cours de leur mobilité spatiale.

1.1. Une nouvelle vie, un nouveau statut

Un seul répondant originaire de l’Afrique subsaharienne s’estime satisfait de sa vie d’immigrant au Canada. Béninois né au Togo, il est arrivé au Canada, en mai 2013, et se considère déjà comme quelqu’un qui a réussi son parcours migratoire, mais sans ignorer que derrière sa réussite, il y a des conditions objectives et une façon de vivre et de voir qui ont rendu possible cette réussite. Il est né dans une famille aisée au Togo. *“Je ne manquais quasiment de rien. Tout ce qu’on voulait, normalement on l’avait. On a fait les meilleures écoles et universités”*, dit-il. De 2006 à 2013, il s’installe en Suisse et s’en sort avec un diplôme de technicien en informatique. Au cours de cette période, il apprend à être autonome, à s’initier au monde du travail et à subvenir à une partie de ses besoins en exerçant plusieurs métiers. *« Mes expériences me permettent actuellement de développer des sites Web pour les particuliers »*, déclare-t-il à ce sujet. Après les études, il aurait pu retourner à son pays natal, mais il a préféré venir au Québec. Car, malgré les avantages qu’il aurait pu avoir en termes de rétributions, de prestige social et de pouvoir dans son pays, en raison du statut de sa famille et des diplômes qu’il a acquis en Suisse, il estime que pour des raisons autant politiques qu’économiques, il ne peut faire valoir ses compétences au Togo. En même temps, il n’avait aucune chance de vivre en Suisse en tant qu’immigrant. Il se dirige alors vers le Canada où deux de ses frères y sont déjà installés.

Dans le but de prospecter les lieux et de s’assurer de la possibilité *« de faire une maîtrise »*, il effectue une visite au Canada, en 2012. L’année suivante, il s’installe à Gatineau chez un de ses frères et entre en contact avec les réseaux de connaissances de ces derniers. Entre temps, il renonce à son projet d’études et commence sa quête pour un emploi.

Dès le lendemain de mon arrivée, j'ai commencé à chercher du travail. Je l'avais même commencé en Suisse, parce que lorsque vous obtenez le CSQ¹¹, ils vous fournissent un code à travers lequel vous pouvez vous inscrire sur Emploi Québec. Là vous pouvez voir les offres d'emploi qui se présentent dans votre domaine et vous pouvez même postuler... C'est vrai que cela donne peu de résultats quand on est à l'extérieur. D'ailleurs personne ne m'a répondu. Par contre, lorsque je suis venu ici, j'ai fait mes C.V. et j'ai eu un appel. Suite à certains conseils, j'ai retiré de mon C.V. les diplômes qui dépassent les niveaux exigés et, à partir de ce moment, j'ai reçu quelques appels et fait des entrevues par téléphone (GAS-MN10, Togolais).

Peu de temps après, il trouve un emploi dans son domaine de formation et commence à préparer l'arrivée de sa conjointe. Contrairement à son expérience à Genève, son parcours à Gatineau le reconforte. Trois mois, après son arrivée au Québec, il trouve un emploi dans son domaine de formation et se sent déjà intégré à son nouveau milieu social et professionnel. « *Je travaille, j'ai un métier que j'ai toujours souhaité faire et je mène la vie d'un couple qui va bien* », dit-il en guise de satisfaction. Malgré le succès de son parcours, il demeure humble dans sa démarche. Il voulait une vie autonome, il l'a eu. Il a misé sur le Canada où résident deux de ses frères et il y est.

Je crois qu'ici je m'intègre assez rapidement, beaucoup plus vite qu'en Suisse. J'ai un statut social autre que celui que j'avais dans ce pays. Socialement, je me sens mieux ici. Je pense que la différence est là. Moi, j'ai eu de la chance, parce que j'ai deux frères ici. En outre, je trouve que les gens sont beaucoup plus ouverts ici qu'en Suisse où ils sont plus froids et plus distants (GAS-MN10, Togolais).

L'image qu'il projette de son parcours rompt avec celle de plusieurs de ses compatriotes. Le projet d'immigration qu'il a amorcé s'est avéré concluant et sa réussite, n'est, en fin de compte, que le résultat d'un processus initié depuis plusieurs années à Genève et pour lequel il s'est préparé.

Je suis resté tout de même sept ans en Suisse et j'avais le temps de construire des choses que j'ai laissées pour venir au Canada. Donc, je dirai qu'il faut vraiment être motivé pour faire un tel projet. [...] Je dis cela, parce que j'ai vécu en Europe, je vois en Suisse la fermeture qu'il y a, comment les gens se comportent et les opportunités qu'on peut avoir par rapport à ici. Donc, je me dis, pour moi, cela vaut le coup (GAS-MN10, Togolais).

Certes, reprend-t-il, « *les employeurs canadiens, en particulier, québécois, sont plus méfiants que les Européens envers les immigrants* », mais cela ne l'empêche pas d'être optimiste et d'afficher sa conviction « *qu'avec de la persévérance et à force d'y croire, il y a quelque chose qui peut sortir de positif* ». Il se dit donc fier de ses exploits : « *Je me suis toujours débrouillé pour avoir ce que je voulais. À chaque fois je me suis prouvé à moi-même que j'étais capable. J'ai fait des*

¹¹ Certificat de sélection du Québec.

stages dans des entreprises et je me suis adapté à toutes les situations ». Trois raisons expliquent la réussite de son parcours migratoire : d'abord, sa forte motivation et sa ferme volonté de réussir son parcours migratoire. Celui-ci montre que l'ambition personnelle est un moteur important qui conduit à la mobilité sociale et professionnelle. La seconde raison réside dans son expérience prémigratoire : les années passées en Europe lui ont appris à s'adapter aux différents milieux et à se préparer pour l'immigration au Québec. Enfin, le troisième élément qui explique son insertion sociale et professionnelle consiste dans la présence de deux de ses frères dans le pays d'accueil. Ses liens familiaux lui ont permis de s'introduire facilement dans la société hôte, avec tout ce que cela implique en termes de « fourniture » d'informations sur le marché de l'emploi et de moyens et « techniques » d'accès à ce marché. L'arrivée de sa fiancée à Gatineau lui a, en plus, procuré la stabilité émotionnelle nécessaire pour affronter son nouveau milieu social et professionnel.

1.2. Le succès rapide d'une Brésilienne à Gatineau

Une immigrante brésilienne, fraîchement arrivée à Gatineau, connaît une réussite similaire et véhicule, elle aussi, un discours de confiance et de satisfaction. Psychologue de formation, elle est issue d'une famille aisée. Sous l'influence de son mari, elle visite, en 2010, en compagnie de ce dernier, quelques villes du Canada et décide de préparer son dossier d'immigration au Québec : « *C'était quelque chose de nouveau pour moi, parce que je n'avais jamais vu auparavant le Canada et les États-Unis* » (rires). Une façon à elle de rappeler sa réticence, au début, à ce projet. Elle justifie alors ce choix par la qualité de vie et les opportunités qui se présentent au Canada. « *Au Brésil, il n'est pas possible d'avoir sa propre maison et une belle voiture. C'est trop cher. [...] Mon père et ma mère n'ont pas une maison à eux* ». À cela, s'ajoutent les disparités sociales dans son pays natal et l'insécurité. Pour réussir son projet migratoire, elle s'y est préparée : « *En 2010, je me suis installée chez mes beaux-parents pour économiser de l'argent afin d'émigrer au Canada* ». En même temps, elle commence à suivre des cours de français pour mieux communiquer avec la population locale.

En juillet 2010, quand j'ai décidé d'envoyer les documents pour l'immigration, tout le monde me disait que j'avais deux années à attendre avant de recevoir mon certificat de sélection. En septembre, on a envoyé les demandes d'immigration, mais une semaine, plus tard, nous avons reçu une carte de convocation à une entrevue pour le 17 novembre. Cela s'est passé très vite. J'ai alors redoublé d'efforts pour apprendre le français et me préparer pour l'entrevue. Nous l'avons donc fait à la date prévue à Sao Paulo. Nous avons trouvé

cela bizarre, parce que nous n'avions pas tout préparé, à l'exception des documents exigés et de quelques recherches sur le net, mais on nous a dit que tout était en règle et que nous parlions bien le français (rires) (GAL-FN23, Brésilienne).

À son arrivée, elle loue un appartement à Aylmer et entame son processus d'insertion sociale et professionnelle, d'abord en reprenant ses cours de langue (*La première chose à laquelle je pensais lors de mon arrivée, c'est d'étudier pour améliorer le français et l'anglais parce qu'ici à Gatineau il est nécessaire de parler les deux langues*), ensuite, en suivant une formation pour la recherche d'emploi :

Nous avons fait une formation au SITO, pendant cinq semaines et une agente nous a parlé longtemps du marché caché. Mon mari a fait une recherche sur Internet pour voir les entreprises qui utilisent la même technologie que celle sur laquelle il a travaillé au Brésil. Il a ensuite envoyé des courriels à des employeurs pour leur présenter son CV. Quelqu'un lui a répondu par courriel en lui annonçant qu'il appréciait son initiative et l'a invité à prendre un café avec lui. Lors de cette rencontre, cette personne lui a confié qu'elle était intéressée par son profil et lui a proposé de s'entretenir immédiatement par téléphone avec son directeur. Quelques instants, plus tard, on lui a proposé un poste et donné trois jours pour commencer (rires) (GAL-FN23, Brésilienne).

Et d'ajouter : « *Aujourd'hui, il est à Kanata et il fait exactement ce qu'il faisait au Brésil* ». Quelques semaines plus tard, elle s'engage, à son tour, dans un processus d'embauche : « *Je suis maintenant en stage, je fais un travail administratif, mais il y a également des choses à faire dans le domaine des ressources humaines et il y a une opportunité d'emploi pour moi. La personne avec qui je travaille m'a dit que j'allais garder mon emploi* ». Son recrutement officiel ne tarde pas à se concrétiser, car il ne s'agit pas seulement d'un concours de circonstances qui ont mené accidentellement à son succès, mais c'est le résultat d'une stratégie :

Plusieurs personnes arrivent au Canada et veulent trouver un emploi dès la première semaine. Elles se disent qu'elles vont arriver dans ce pays et réussir leur vie dès le premier mois. Mais, cela n'est pas toujours possible. Je connais un couple qui vient de la Colombie. Le mari croyait qu'il allait travailler tout de suite et faire des études. Sa fille a une année et demi et il vit de l'aide sociale, parce qu'il n'a pas ramené suffisamment d'argent. Nous, on a économisé de l'argent au Brésil afin de vivre ici de manière autonome, pouvoir chercher de l'emploi et faire des études dans des conditions convenables. Il y a des gens qui arrivent sans se préparer pour les jours à venir. La préparation du projet d'immigration est à mon avis très importante (GAL-FN23, Brésilienne).

À cette condition, s'ajoute, à son sens, la volonté d'intégration :

Je crois qu'il faut faire un effort pour s'intégrer. Il y a des gens qui ne sortent pas de chez eux et ne s'ouvrent pas sur les autres. Les Canadiens sont fermés, cela est vrai, mais, quand

je les approche, je trouve qu'ils ne le sont pas. Ils ne prennent pas l'initiative de parler aux autres, mais cela est valable également en ce qui concerne les rapports entre eux. Ils sont réservés envers ceux qu'ils ne connaissent pas, non par mépris ou racisme.

Elle estime alors que la réussite de son projet d'immigration est le fruit de son courage et de ses efforts d'adaptation : « *Je pense que la première chose que la personne doit se mettre en tête c'est qu'il y a un changement de vie et qu'elle doit se préparer à quitter sa famille et ses amis.* Les ambitions personnelles jouent un rôle important dans le succès des projets migratoires et occupent une place importante dans le discours des immigrants sur leur parcours. S'y ajoutent les attaches familiales qui nourrissent les motivations individuelles et renforcent les ambitions personnelles ainsi que la préparation du projet migratoire. Les avantages de l'immigration dans un pays qui attire par sa qualité de vie et les inconvénients liés à la conjoncture que traversent certains pays, en raison de l'insécurité qui y règne et des disparités sociales et régionales inhérentes à leurs modes de gestion politique consolident cette tendance.

1.3. Le métier de Chawarma et kabab vaut mieux que les études

Tout comme elle, un émigrant de la Tunisie se distingue aussi par sa persévérance et son optimisme. Même si leurs trajectoires, leur pays d'origine et leurs motivations diffèrent, l'insertion sociale et professionnelle de ces deux personnes s'est déroulée conformément à leurs attentes et le regard qu'elles portent sur leur projet migratoire est positif. Il a grandi dans une famille où la mère était sans emploi et le père agent de police. Il obtient un diplôme en Génie chimique et grâce aux interventions de son père, il trouve un emploi dans le domaine du traitement des eaux, mais non satisfait du salaire qu'il perçoit, il décide de tenter l'expérience de vivre à l'étranger. « *En Tunisie, je ne touchais même pas 500 euros* », dit-il. En plus, le contexte sociohistorique de la Tunisie, marqué par l'absence des libertés, le chômage et la pauvreté, l'irritait alors que l'attrait de la vie en Occident et l'influence de son entourage ne cessaient de grandir dans son esprit.

Quand mon frère est venu au Québec, il a commencé à me parler de l'étranger, en me disant que les conditions de vie de son nouveau pays sont meilleures que celles de la Tunisie, tant en ce qui concerne les libertés, que pour ce qui est du travail et des conditions de vie. Il me disait souvent que les conditions de travail au Canada sont moins stressantes que chez nous et qu'il fréquente des gens « propres ». C'était pour moi un rêve. Les gens préfèrent sortir de la Tunisie, car, à l'époque de Benali, le pays était fortement contrôlé et les gens

n'avaient pas beaucoup d'argent. Les émigrants installés en France, par contre, pouvaient construire des maisons, profitant par la même occasion de la baisse de la devise tunisienne (GM-MN2, Tunisien).

Il part alors en France, en 2009- 2010, s'inscrit pour une licence en chimie et prend contact avec des membres de sa communauté afin d'acquérir les informations nécessaires pour l'acquisition d'un logement à un « prix abordable » et d'un travail au noir. Les études n'étant, pour lui, qu'un simple prétexte pour sortir de son pays, il les abandonne rapidement pour se consacrer à un travail dans un restaurant, mais faute de carte de séjour, ses jours étaient comptés en France.

Après trois ans en France, j'avais à trouver une des trois solutions : étudier, travailler ou me marier. Dans le même moment, mes parents ne pouvaient pas m'envoyer de l'argent pour étudier. Le dinar était très faible devant l'euro et les frais d'études étaient assez importants. J'ai donc pu valider un semestre, mais non celui qui s'ensuit. J'ai travaillé et tenté de me marier à une marocaine rifaine de la ville d'Al Hoceima, mais ses parents croyaient que dès que j'aurai les papiers, je vais la quitter (GM-MN2, Tunisien).

En mars 2012, il rejoint son frère dans la ville de Québec et dès son arrivée, il commence à chercher un emploi, mais il se rend compte que son insertion professionnelle n'était possible qu'à partir du moment où il maîtriserait la langue anglaise.

Une fois, j'ai trouvé une offre à Montréal, dans le domaine du Génie chimique. Cette agence travaille avec des sociétés en Alberta. J'ai eu un entretien téléphonique avec eux. La partie de l'entretien téléphonique était bonne, mais lors de la partie qui s'ensuivit et qui était consacrée à l'évaluation de mon anglais je me suis bloqué. J'ai « buggé », comme on dit en informatique. La femme qui m'interviewait a vu que mon anglais était faible et a rejeté ma candidature. Je me suis alors dit qu'il ne faudrait pas qu'il y ait une chose qui puisse m'empêcher d'arriver à mes objectifs et j'ai décidé de relever le défi. Je voulais partir en Alberta pour pratiquer l'anglais, mais mon frère m'a conseillé d'aller en Ontario, étant donné sa proximité de la région francophone (GM-MN2, Tunisien).

N'ayant aucune attache à une région ou à une ville particulières, il fait de la mobilité un tremplin pour réaliser ses objectifs, c'est-à-dire l'acquisition d'un emploi « bien rémunéré » qui correspond à ses attentes et à son domaine et niveau de formation.

Après quatre mois de travail dans un restaurant à Québec, il part à Toronto,

Le deuxième jour de mon arrivée, j'étais embauché au premier restaurant devant lequel je me suis présenté. Lorsque mon anglais a évolué, j'ai contacté le centre francophone de Toronto au Centre-ville et la conseillère m'a proposé alors de faire une formation d'une année ou deux. Je me suis donc inscrit sur une liste d'attente. Elle m'a ensuite demandé si

je voulais partir à Ottawa et je lui ai répondu que les distances ne m'inquiétaient pas. C'est ainsi que je suis arrivé à Ottawa (GM-MN2, Tunisien).

Au moment de notre entrevue, il s'apprêtait à partir en Alberta pour un stage de formation. « *Franchement, jusqu'à présent, je sens que je suis sur le bon chemin. A mon sens, je n'ai pas perdu beaucoup de temps* », dit-il. Tout en étant conscient du fait que son parcours migratoire est loin d'être achevé, il affiche déjà des signes de satisfaction, car c'est en regardant dans le rétroviseur que certains événements prennent sens pour lui, notamment quand il compare son expérience avec celle qu'il menait en Tunisie.

Il qualifie son insertion professionnelle de succès et justifie l'issue de son parcours migratoire par son attachement à des valeurs traditionnelles modérées.

Moi, je vois les choses à travers mon cas. Les gens doivent avoir des convictions religieuses et n'être ni à l'extrême gauche, ni à l'extrême droite. Les gens de l'extrême droite laissent pousser la barbe, portent des chemises longues et passent la journée à la mosquée en faisant des lignes franches entre le licite et l'illicite. Pour moi, ces individus n'iront nulle part et si jamais ils arrivent à réussir, cela serait dû au simple coup de chance. [...] Dieu merci. Je suis de ceux qui appellent à la vie, non à la mort. Il y a des gens même parmi les religieux qui lorsque vous parlez avec eux, ils vous donnent de l'espoir et vous ouvrent les portes du paradis. En revanche, vous pouvez trouver des gens qui se disent marxistes léninistes, mais qui sont pessimistes et pour lesquels tout est obscur et en noir (GM-MN2, Tunisien).

Les mêmes facteurs qui lui ont permis de gagner son pari d'émigrer de son pays, dont essentiellement le sens de la discipline qu'il a appris de son père et son caractère de battant, le poussent à surmonter les obstacles en contexte d'immigration (comme celui de la maîtrise de l'anglais).

Peut-être, c'est mon expérience en France qui m'a aidé, en plus de mon éducation et les objectifs que je me suis fixés dans la vie. À chaque fois que je m'apprête à prendre une décision, je pense aux conséquences qu'elle pourrait susciter. Je ne sors pas la nuit, je ne bois pas et c'est cela qui « explique » ma réussite et qui a préservé en moi l'énergie positive. Le chemin est clair devant moi, il suffit donc que je continue sur cette voie.

L'étudiant qui était autrefois obligé de faire appel à l'influence de son père pour trouver un emploi et qui n'a pas pu réussir ses études, ni trouver un emploi durable en France, a finalement retrouvé sa voie. Il s'estime maintenant fier aussi bien de son autonomie que de ses trajectoires migratoires, même s'il n'est qu'à mi-chemin de son parcours. L'espoir de changer lui-même sa situation et par « la grâce de Dieu », sans faire de la religion un refuge, lui ont permis d'affronter les obstacles et de les supporter avec sang-froid (Bredeloup, 2008). Combinées à une culture qui fait de la religion

un moyen qui valorise le travail et l'ascension sociale, les ambitions individuelles dans une société libérale jouent un rôle essentiel dans la réussite des parcours migratoires.

1.4. Le salut social par le travail

Plusieurs immigrants considèrent la réussite de leur projet migratoire comme une revanche sur leur ennemi : le temps. Après plusieurs années de tâtonnements et d'efforts, ils voient finalement leur insertion professionnelle se concrétiser.

Dès son arrivée au Canada, en 1989, un émigrant du Pérou se bat pour survivre, subvenir aux besoins de sa famille et réaliser son rêve d'avoir un emploi qui répond à ses attentes. Marié et ayant quatre enfants, il a refait ses études et grimpé des échelons sur le plan professionnel avant de sortir définitivement de la précarité en emploi. Avant 1989, il vivait à Lima et était à la fois étudiant et enseignant à l'université. Engagé dans un mouvement pacifique, il se dresse contre la volonté des maoïstes du « Sentier lumineux » de changer la situation des paysans par la force. Leur gestion répressive, dit-il, a fait beaucoup de mal au pays.

C'est une lutte qui a duré une dizaine d'années et qui a laissé derrière elle des milliers de morts (on ne sait pas exactement leur nombre exact) et a eu un impact négatif sur la situation sociale et économique de la majorité de la population, dont particulièrement les paysans, ceux-là même que le Sentier lumineux prétendait défendre (GAL-MN20, Péruvien).

En cette période, rappelle-t-il, même si la société péruvienne connaissait de graves problèmes et des disparités énormes entre les classes sociales et les régions, sa famille s'en sortait bien : « *Mon père avait son petit business et ma famille ne ressentait pas vraiment la crise économique* », dit-il. À son arrivée à Gatineau, il se rend compte qu'il ne peut gagner sa place dans sa nouvelle société sans améliorer son français.

Avant de venir ici, j'ai pratiqué un peu le français et je me suis préparé aussi pour l'anglais, mais quand je suis arrivé, je me suis aperçu que mon niveau ne me permettait pas de commencer à travailler. J'ai réalisé tout de suite que je ne communiquais pas comme il faut. Je me suis alors dit qu'il fallait apprendre les langues nationales, l'anglais et le français. Maintenant, je ris de ce passé. La réalité est différente de ce que j'imaginai (GAL-MN20, Péruvien).

Il décide de retourner aux études mais se voit obligé de « *tout refaire, parce que les équivalences ne sont pas automatiques* ». Il laisse tomber momentanément les études, se lance dans la recherche de l'emploi et commence à travailler dans un hôtel à Hull.

Mon premier emploi après mon arrivée, consistait à faire de la plonge dans la cuisine. Quand j'ai appliqué, je croyais que c'était la plonge sous-marine, mais c'était laver les vaisselles et plonger dans les assiettes (rires). Dans ce groupe, le chef était Portugais. Il y avait des Nicaraguayens et des Canadiens. Le groupe était multiethnique. Je l'ai trouvé assez intéressant même si cela m'a choqué émotionnellement et affecté dans mon orgueil, puisque je n'ai jamais fait ce genre de travail. [...] Mais, après huit mois, je suis sorti. Les propriétaires avaient vendu l'hôtel et les nouveaux patrons ont réduit le nombre du personnel ; ce qui fait que je me suis retrouvé avec deux personnes en faisant le travail de six personnes. Alors, j'ai claqué la porte, parce que je n'acceptais pas la ruse des employeurs (GAL-MN20, Péruvien).

Il travaille ensuite comme nettoyeur de nuit, à Ottawa, et s'inscrit à l'UQO pour une courte période. « *Je dormais environ cinq à six heures et après je partais au travail. J'avais de l'énergie et je pouvais résister, mais cela n'a pas trop duré. Quelque temps, plus tard, j'ai quitté l'université* ». Il renoue alors avec le monde du travail et exerce plusieurs métiers. En dépit de la présence de ses parents à Gatineau, il lutte pour assurer son autonomie et faire valoir son savoir-faire. La « capacité d'endurance » qu'il a développée dans sa jeunesse « militante » et à l'université lui a servi de réservoir d'énergie pour faire face aux aléas de la conjoncture. Finalement, il obtient un diplôme en informatique du Collège de l'Outaouais, effectue un stage à la ville de Gatineau, puis commence à travailler pour son propre compte comme informaticien et consultant. En 2001, il rejoint Revenu Canada. De son parcours, il tire plusieurs enseignements et considère qu'en tant que processus, le projet migratoire se fait depuis le jour où l'immigrant arrive à la terre d'accueil. Chaque étape étant liée à une autre. Dans la première étape, l'accompagnement et la bonne information sont des préalables incontournables.

Je pense que se sentir qu'on est bien accueilli et appuyé par un nombre de personnes qui vont nous orienter aide beaucoup à réussir le projet d'immigration. D'un autre côté, toute personne a besoin de savoir où elle va, mais pour cela, elle doit être bien informée et orientée. L'information pertinente aide la personne à faire sa résilience (GAL-MN20, Péruvien).

L'autre condition de réussite du projet d'immigration, affirme-t-il, a trait à l'emploi.

On ne peut jamais dire qu'on est intégré si on n'a pas de travail. Dans n'importe quelle société, si on n'a pas un emploi digne, on ne serait jamais intégré. Le travail est un droit,

mais [...], si on n'a pas de travail, on n'a pas assez d'argent pour vivre comme il faut, et c'est la famille, et surtout les enfants qui vont en payer les frais. Pour bon nombre d'immigrants, le dernier recours est l'assistance sociale. Mais cela est perçu comme une faveur. Vivre de cette manière ne valorise pas la personne et affecte l'estime de soi. Sauf, si on est dans une situation extrême de maladie ou de vieillesse. Mais, pour la personne qui dispose de toutes ses facultés et énergies, cela est très difficile à supporter (GAL-MN20, Péruvien).

La question de l'emploi est, à son tour, liée à celle de la communication et de la maîtrise des langues officielles du pays d'accueil. La barrière de la langue revient dans la plupart des récits comme étant un obstacle à la mobilité sociale des nouveaux arrivants. « *En plus d'être un facteur d'isolement, elle accroît également les risques de se trouver cantonné dans des secteurs d'emploi peu valorisants et peu rémunérateurs, ou encore d'être sans emploi* » (Montgomery et al., 2000, p.82).

Le premier facteur de blocage, c'est la langue. Si on ne parle pas la langue du pays d'accueil comme il faut, soit l'anglais ou le français, on est déjà bloqué, [...] si on n'a pas la langue, on n'aura que le travail qui ne demande aucune communication, comme le nettoyage. Dans ce genre de travaux, on pourrait passer vingt ans sans apprendre un mot. J'ai vécu cela, car quand j'ai appris la langue, les portes m'ont été ouvertes. Même dans la société et avec les voisins, tout est devenu différent (GAL-MN20, Péruvien).

À ces quatre obstacles (le manque d'accompagnement, l'absence d'information, le chômage et l'ignorance de la langue), s'ajoutent l'absence de réseaux de connaissance larges et efficaces et la non-reconnaissance des diplômes.

L'absence de réseaux de connaissance joue un rôle important dans le blocage du processus d'intégration des immigrants dans la société d'accueil. Il y a également le facteur qui consiste à ne pas reconnaître la profession et les diplômes qui viennent d'ailleurs. On a passé beaucoup de temps à acquérir des connaissances, mais, ici, on est bloqué. On doit parfois refaire toute la carrière avant de travailler dans notre domaine de formation (GAL-MN20, Péruvien).

Malgré les problèmes qu'il a rencontrés, il ne se plaint pas, « *c'est le prix que j'ai payé pour m'adapter* », et se dit fier de son parcours.

Je pense qu'il y a plusieurs choses dont il faut être fier. Premièrement, fonder une famille, lutter tout le temps pour elle et voir que mes enfants sont de bons citoyens, qu'ils ont de bonnes perspectives et je suis sûr qu'ils vont avoir de belles carrières et qu'ils vont respecter les gens parce qu'ils ont acquis les valeurs de la famille. L'autre chose dont je suis fier est le fait d'avoir beaucoup donné pour ma communauté. J'ai donné beaucoup de mon temps pour résoudre des problèmes de mes compatriotes. [...]

Je suis donc fier de ce que j'ai accompli. C'est cette partie de ma personnalité qui m'a aidé à arriver à ce que je suis maintenant (GAL-MN20, Péruvien).

Dans son récit, il y a tout de même un pincement au cœur et une zone d'ombre. Le pincement au cœur se traduit par les séquelles de son expérience, surtout quand il pense à ses enfants.

Si les parents ne s'intègrent pas, les enfants vont avoir de la difficulté. Si une personne n'est pas heureuse, ses enfants le sentent. C'était difficile, les temps étaient difficiles et cela a eu un grand impact sur toute la famille. Car, le fait de ne pas être reconnu comme professionnel et de ne pas trouver un bon emploi, crée de la difficulté, des frustrations et de l'instabilité émotionnelle (GAL-MN20, Péruvien).

Cette séquelle est en voie d'être effacée, mais la zone d'ombre n'est pas totalement élucidée. Elle concerne le rôle qu'a joué sa femme dans son insertion professionnelle, parce qu'à l'exception des premiers mois de son établissement à Gatineau, c'est elle qui travaillait, alors que lui, il étudiait. Mais cette partie du parcours de ce couple n'est pas évoquée dans le récit du mari.

En effet, depuis son arrivée à Gatineau, sa femme l'a toujours accompagné et épaulé. Pourtant, avant l'émigration, elle n'avait aucune idée sur le Canada. Tout ce qui l'intéressait, c'était de rejoindre son mari et de fonder son propre foyer.

Je connaissais à peine quelques mots en anglais, des mots que j'ai appris à l'école, mais aucun mot en français. [...] Quand je suis allée à l'hôpital, je n'étais pas capable de dire le moindre mot en français, à l'exception de « oui » ou de « non ». C'était très difficile et c'est mon mari qui m'aidait et qui était à côté de moi (GAL-FN24, Péruvienne).

Née au Pérou, elle a grandi dans une famille ouvrière qui valorise la solidarité familiale.

On était six : moi, trois frères et deux sœurs. Mon père ne ménageait aucun effort pour subvenir à nos besoins et pour nous donner le mieux qu'il pouvait. On était ainsi éduqués. Dans ma famille, on a toujours travaillé. Comme j'étais la deuxième de mes frères et sœurs, je devais travailler depuis l'âge de huit ans pour aider ma famille. Quand j'ai terminé mes études secondaires, je suis partie à un collège pour étudier l'informatique. Durant trois années, je travaillais le matin et j'étudiais le soir (GAL-FN24, Péruvienne).

Durant les cours du soir, elle rencontre l'homme qu'elle va épouser. Ce dernier est parti, peu de temps après leur connaissance, au Canada et c'est à partir de ce pays qu'il lui a demandé sa main. Une année plus tard, elle le rejoint à Gatineau. À son arrivée, en janvier 1991, elle se heurte au froid de la température et des parents de son mari. Dans les premiers jours, elle se contentait de voir ce que ces derniers faisaient et de les accompagner les vendredis pour faire les courses. Éblouie par le nouveau monde, elle avait « *l'impression de faire partie d'une carte postale* » et se souvient encore de sa surprise de voir qu'« *il y avait beaucoup de choses dans le frigidaire* »

(rires). Un rire qui lui rappelle probablement son propre passé. Après la naissance de sa fille aînée, elle travaille comme femme de ménage dans un hôtel, puis dans un hôpital. Malgré le fait qu'elle ne soit pas satisfaite de son emploi, elle accepte le fait accompli et préfère plutôt parler d'un sacrifice pour le bien-être de sa famille et de ses enfants. Déchirée entre son pays d'origine et celui d'accueil, elle décide - après des malentendus avec les parents de son mari- de retourner au Pérou, mais ne se retrouve plus chez elle. « *Le Canada me manquait. Je n'étais donc contente ni dans mon pays d'origine, ni dans celui d'accueil* », déclare-t-elle. Malgré la présence de son mari et des parents de ce dernier à Gatineau, son intégration était difficile. Comme un leitmotiv, son ignorance des langues officielles du Canada revient souvent dans son récit sur cette période.

J'étais femme de ménage dans un hôtel. Je ne comprenais pas tout ce qu'on me disait, mais je faisais mon travail le plus correctement possible. Je faisais tout le travail, mais pour parler avec mon employeur ou mes collègues, cela était difficile pour moi. Il n'y avait pas de rapports entre nous (GAL-FN24, Péruvienne).

Pour surmonter cet obstacle, elle adopte une attitude d'ouverture envers le Québec et les Québécois et décide d'apprendre le français, car, dit-elle, comprendre et maîtriser la langue est un premier élément pour s'insérer dans une société et acquérir une place sur le marché de l'emploi et par conséquent réussir le projet migratoire.

Après des études collégiales, elle fait un stage dans la ville de Gatineau, mais sans succès. « *Je devais, à la fois m'occuper des enfants et chercher un emploi ou travailler. En cette période, mon mari travaillait de 8 heures du matin à 10 heures du soir* ». En inscrivant sa démarche dans une perspective familiale, elle implique dans son processus migratoire aussi bien son mari que ses enfants.

Je suis fière d'avoir soutenu énormément mon mari. Je peux dire que même s'il ne reconnaît pas cela, moi j'estime l'avoir poussé à faire quelque chose de positif. Nous avons deux appréciations différentes du même parcours, mais je dois dire que j'étais toujours à ses côtés. Je suis fière de ce qu'il a fait parce que c'est en quelque sorte grâce à moi qu'il a réussi [...]. Je m'occupais des enfants et je travaillais et cela l'a servi pour aller de l'avant (GAL-FN24, Péruvienne).

Plus tard, elle se fait recruter dans un hôpital et se dit satisfaite du chemin qu'elle a parcouru. Mais, jusqu'à aujourd'hui, ses sentiments restent partagés entre son pays d'origine et le Canada. En plus, tout en exprimant son regret d'avoir perdu son autonomie par rapport à son mari et la confiance en soi, elle se console de voir ses enfants grandir dans un milieu propre. Le seul reproche qu'elle adresse au pays d'accueil concerne le manque d'informations.

Au moment où je suis arrivée, il n'y avait pas assez d'informations pour les immigrants. Je me souviens qu'il y avait des cours gratuits offerts aux parents immigrants et à leurs enfants, mais nous, on ne le savait pas. C'est un immigrant qui nous a informés de l'existence de ce programme. Il nous a dit qu'il y avait une possibilité pour nous d'étudier et de recevoir de l'argent pour cela (GAL-FN24, Péruvienne).

Elle ne cesse également de rappeler ses moments de solitude (« *Je n'avais donc aucun contact* »), les difficultés qu'elle a connues pour gagner sa place dans sa nouvelle société et ne veut pas que cette situation se répète pour ses enfants.

Les récits de ce couple péruvien montrent que les migrants sont rarement libres de toute attache. Aux apparences individuelles, leurs trajectoires migratoires se transforment en projet familial au fil du temps.

Il serait inexact de penser que les migrants, qui partent souvent seuls à l'aventure, développent de bout en bout un itinéraire solitaire et se définissent comme des êtres exclus notamment d'un ordre familial. Ils ne sont pas tous en rupture de ban. Les uns peuvent être rejoints ultérieurement par des membres de la famille (...), d'autres s'associent en cours de route à des compagnons d'aventures pour traverser les frontières, partager un logement, (...) ou procédant à la construction de familles (Bredeloup, 2008, pp.302-303).

La perspective de la migration familiale est partagée par plusieurs répondants, en dépit de la différence de leur culture et de leur pays d'origine. Le second élément qui ressort de ces deux derniers récits concerne l'impact du temps sur les parcours migratoires. Les membres de ce couple ont dû adapter leur comportement, à travers l'apprentissage, le travail et la création de nouveaux réseaux de connaissance, pour arriver à leurs objectifs. Leurs représentations sur leur parcours ont changé selon les différentes conjonctures. La position qu'ils occupaient au bas de la hiérarchie professionnelle renforçait chez eux le sentiment d'être étrangers et cette situation n'a changé que lorsque leur statut professionnel a commencé à s'améliorer.

1.5. Unis pour le meilleur et pour le pire

Elle est née à Tunis et a vécu dans une famille composée de cinq enfants. Dès son mariage, elle quitte son emploi et se consacre à son foyer.

Je suis la seule fille des cinq enfants de mes parents. [...] Seuls mon père et ma mère sont restés en Tunisie. Après le secondaire, j'ai entamé des études pour devenir technicienne en pharmacie, mais je n'ai pas terminé ma formation. J'ai fait deux ans de formation, en plus d'une année d'informatique. En 2000, un professeur, qui avait ouvert un institut privé d'études techniques en biologie et en pharmacie, m'a proposé de travailler avec lui. J'ai

travaillé dans cet institut pendant quatre ans, en tant que secrétaire. Plus tard, en 2004, après mon mariage, j'ai quitté cet emploi pour me consacrer à mon foyer ; d'autant plus que le lieu de travail était loin de ma résidence (GM-FN6, Tunisienne).

À aucun moment, il n'a été question pour elle de quitter son pays natal, jusqu'au jour où elle découvre que son mari est déterminé à vivre à l'étranger.

Je voyais mes frères partir l'un après l'autre et je me disais que jamais je ne sortirai de la Tunisie. Mais, quand j'ai découvert que mon mari projetait d'émigrer, mon point de vue a changé. [...] En 2004, l'année même de notre mariage, nous avons déposé notre demande d'émigration au Canada. [...] Quatre ans plus tard, nous avons reçu le Certificat de sélection pour le Québec. Nous avons alors vendu nos biens et plié bagage pour Montréal (GM-FN6, Tunisienne).

Ses sentiments étaient partagés, lors de son départ, entre l'attachement à son pays d'origine et l'envie de tenter une nouvelle expérience à l'étranger. La vie en Tunisie lui plaisait et dans le même moment, l'Occident l'attirait par sa richesse, surtout après avoir rendu visite à ses frères en Allemagne. En novembre 2008, elle prend l'avion pour Montréal et passe une semaine dans un hôtel à Ottawa. Impressionnée par la neige, elle trouve, tout de même, la ville sale. *« Je n'ai pas aimé le centre-ville d'Ottawa. La vue des alcooliques, des mendiants et des pauvres au centre-ville de la capitale du Canada m'a choqué »* explique-t-elle. Elle loue une chambre à Gatineau, puis un appartement qu'elle utilise, en même temps, comme garderie pour enfants et finit par acheter sa propre maison. Plus tard, elle dira qu'elle se considère parmi les personnes qui ont réussi leur projet d'immigration : *« Je travaille, j'ai acheté une maison et j'arrive à subvenir à mes besoins sans l'aide de personne »*. Alors qu'elle était « au foyer » et sans emploi, en Tunisie, elle devient maîtresse de son ménage à Gatineau, tandis que son mari n'arrive toujours pas à faire décoller ses propres affaires dans le pays d'accueil. Elle s'entend ensuite avec lui pour qu'il retourne aux études : *« Je n'avais donc pas le choix, puisqu'il était impossible que nous revenions tous les deux aux études. L'un de nous devrait travailler afin que nous puissions survivre. J'ai commencé alors à travailler alors que lui, il suivait une formation en mécanique »*. Mais ce changement de rôle au sein de son ménage et le « pouvoir » qu'il lui procure n'affecte pas totalement « le noyau central » de ses représentations sociales. Le changement de situation ne se traduit pas toujours par une rupture avec la culture d'origine et n'exclut nullement le regret d'avoir quitté son pays, ni ne répare la déchirure qu'elle ressent, en l'absence de ses parents.

J'ai perdu certaines choses et gagné d'autres. J'ai perdu ma famille et mon entourage. Il n'est pas facile de vivre isolée et de subir les effets de l'unique routine du travail. En

Tunisie, on vivait la grande fête (fête du mouton), la petite fête (celle du ramadan), les familles viennent souvent chez nous et nous sortons souvent, alors qu'ici, nous sommes immobilisés à la maison, qui est par la même occasion, notre lieu de travail. C'est cette ambiance que j'ai perdue (GM-FN6, Tunisienne).

Malgré son « insertion » professionnelle elle a le sentiment d'être exclue sur le plan social. La nostalgie la ronge et ne se sent pas « *intégrée à cent pour cent* » dans son pays d'accueil. Elle refuse, en revanche, de figer son identité dans une grille d'appartenance « essentialiste » tranchée en faveur du pays d'origine et la conçoit plutôt dans une optique de construction progressive où le « ou » (Canadienne ou Tunisienne) est remplacé par le « et » : « *Je suis Tunisienne de par ma culture, mes traditions et mon passé. Mais, depuis sept ans, je suis devenue Canadienne, Je commence à penser comme les Canadiens* ». Le voile qu'elle porte ne signifie nullement pour elle une frontière entre les « Nous » et « Eux », dans le sens où il s'agit de passer d'un raisonnement diviseur fondé sur le « Ou, ou bien » (either, or) vers le « Et ». Beck (1997 et 2000a), disait dans ce sens :

Le sort des migrants en ce qui a trait à l'identité complexe qui les caractérise illustre bien le passage de la distinction exclusive liée à « Ou », vers un concept de distinction inclusive permettant la double appartenance. On peut alors être à la fois Libanais, Haïtien ou d'une autre ethnie d'origine et se sentir en même temps canadien, québécois, ontarien (cité dans Tremblay, 2017, pp. 155-156).

Le changement qu'elle a opéré et subi ne l'empêche pas de prendre ses distances par rapport à la culture de son pays d'origine. « *Nos traditions causent des maux de tête* », dit-elle, et « *il n'est pas possible de rentrer en Tunisie* ». Pourtant, tout n'est pas reluisant dans sa nouvelle vie : « *Certes, je regrette de ne pas avoir suivi des études au lieu de faire une garderie. J'ai toujours aimé faire l'architecture. Je n'ai pas pu réaliser ce rêve en Tunisie et je croyais pouvoir le faire ici, mais les contraintes de la vie m'ont obligé à y renoncer* ». De son parcours d'immigrante, elle tire trois enseignements majeurs : d'abord, elle estime que le système de consommation et « les facilités » d'emprunt adoptées par les banques constituent l'une des causes principales de l'échec de certains projets d'immigration. « *J'ai vu des gens qui ont pris des crédits et qui vivent maintenant dans des conditions lamentables* », dit-elle. Le second point sur lequel elle tient à s'exprimer porte sur les rapports avec les natifs. « *Je ne suis pas d'accord avec les gens qui accusent les immigrants d'être renfermés sur eux-mêmes. Car, ici tout le monde est renfermé sur lui-même, à commencer par les Canadiens de souche. Même entre eux, ils sont renfermés* ». Enfin, elle considère que depuis le

jour où le débat a été relancé sur le voile et la Charte des valeurs, le racisme est devenu de plus en plus visible dans la société québécoise, ce qui entrave, à son avis, son insertion sociale.

Certaines Canadiennes évitent de me parler parce que je porte le voile. Dès que je m'approche d'elles, elles changent de place et évitent d'entrer en contact avec moi. Une fois, alors que je traversais le parc, des jeunes d'âge de dix-sept ans à dix-huit ans m'ont lancé des pommes au visage. Le racisme bloque l'insertion des immigrants dans leur nouvelle société (GM-FN6, Tunisienne).

L'insertion professionnelle compense en partie, chez elle, son exclusion sociale. Comme plusieurs immigrantes et immigrants, les représentations sociales qu'elle véhicule et sa manière de pratiquer la religion en mettant l'accent sur les valeurs du travail, de l'intégrité et de l'honnêteté, la réconfortent, l'aident souvent à faire face aux effets de la solitude et de l'isolement et lui procurent une sorte de satisfaction et de reconnaissance. En bonne croyante, selon le modèle de religiosité qu'elle adopte, elle remercie Dieu, dit-elle, de lui avoir facilité la tâche pour travailler, de ne pas vivre de l'aide sociale et de n'avoir tendu la main à personne. Elle porte le foulard et se sent très proche de la vague islamiste, lorsque les premiers voiles ont fleuri sur la tête de quelques étudiantes universitaires, en Égypte; un phénomène, qui a d'abord suscité l'étonnement, avant de se généraliser, petit à petit, dans le monde arabe.

On s'est rendu compte qu'il ne s'agissait pas seulement d'une crise identitaire individuelle, mais que le voile y était prôné activement par de jeunes militants intégristes, qui cherchaient à s'infiltrer dans toutes les associations étudiantes. D'autres groupes, considérant que le port du voile n'est pas suffisant, préconisent le port du nikab, qui cache entièrement le visage et ne laisse paraître que les yeux, parfois cachés également derrière des verres fumés. On ajoutera chaussettes et gants en plus de la tunique habituelle pour cacher entièrement toutes les parties du corps féminin (Geadah, 2001, pp. 105-106 et 116).

Mais, tout en faisant de la religion une référence nationale et culturelle à laquelle elle s'accroche, elle prend de plus en plus distance de sa culture d'origine et n'est plus dépendante de son mari. Son parcours montre le haut degré de changement que la migration peut introduire dans certaines familles et va dans le sens d'une perspective où des femmes s'épanouissent dans le pays d'accueil, alors qu'elles n'avaient pas de carrière professionnelle dans leur pays d'origine en raison, entre autres, du poids d'une culture patriarcale qui rend difficile l'accès des femmes au marché de l'emploi. Pour elle, comme pour toutes ces femmes, la migration est envisagée comme un moyen d'émancipation.

1.6. Émigrer, c'est rompre avec le passé

À son tour, une émigrante du Maroc inscrit son projet migratoire dans une perspective familiale. Elle ne cesse de dire que si elle avait eu une meilleure situation financière dans son pays natal, elle ne serait pas venue au Canada. Pourtant, grâce à la migration, elle a pu réaliser ce dont elle rêvait et elle le reconnaît.

Je suis fière de la vie que je mène au Canada. Il suffit que je vous dise que personne ne croyait que j'allais un jour émigrer, avoir des enfants et vivre dans ce monde artificiel où il n'y a pratiquement pas de problèmes. En plus, je suis fière d'éduquer mes trois enfants et de les mettre sur la bonne voie. Cela est un exploit aussi. Mes enfants grandissent dans un milieu propre (GM-FN5, Marocaine).

C'est en ces termes qu'elle exprime sa satisfaction quant à son parcours migratoire. Alors qu'elle était sans emploi au Maroc, elle retrouve au Canada un sentiment de confiance et de réhabilitation qu'elle désigne par le terme « propre » et qui signifie pour elle un milieu de vie ouvert où les rapports sociaux et de travail sont transparents et où la mobilité sociale et économique est possible et les règles qui régissent la société respectées. Elle a vécu dans un milieu conservateur « *qui repose sur la famille, la religion et la propriété* » (Cusset, 2011, p.15).

J'ai grandi dans un milieu traditionnel. [...] La ségrégation sexuelle faisait partie de notre mode de vie. Les femmes ne dévoilaient pas leur corps devant les hommes, mais ne portaient pas le voile, parce qu'elles n'en n'avaient pas besoin étant donné qu'elles avaient leurs propres espaces et lieux de rencontres (GM-FN5, Marocaine).

Après les études, elle travaille avec son père dans une entreprise immobilière. En 2003, elle se marie à une personne qui n'a pas été acceptée par son entourage familial. Tourmentée par le manque d'estime et la condescendance de ses parents et de son entourage familial à l'égard de son mari, elle décide de prendre le large.

Quand je me suis mariée, il était normal pour moi d'arrêter de travailler avec mon père. Mes frères travaillaient déjà avec lui, et je n'avais aucun intérêt à continuer. Les gens allaient dire que j'étais encore sous leur tutelle et que même mon mari devait travailler avec eux, ce qui pourrait porter atteinte à sa dignité (GM-FN5, Marocaine).

Dans son esprit, il n'y avait qu'une seule alternative, celle d'émigrer au Canada, surtout qu'elle avait déjà visité ce pays. En 2004, elle arrive à Montréal et son mari trouve rapidement un emploi dans un garage. Quatre ans plus tard, elle déménage à Gatineau :

La première chose qui m'a incitée à quitter Montréal, c'est que mon mari ne voulait pas sortir du garage des Marocains. Je voyais qu'il avait acquis assez d'expérience pour gagner plus d'argent. J'ai constaté également que dans cet endroit, il n'a pas appris à parler en français [...]. Le second point qui m'a poussé à quitter Montréal est d'ordre familial. Mes frères voulaient également venir au Canada pour l'unique raison d'avoir des papiers d'immigration et n'avaient pas l'intention de vivre ici. À chaque fois, j'étais obligée d'aller à l'aéroport pour ramener l'un d'eux. Un de mes frères est venu, un second l'a suivi, puis un cousin. Le Canada est devenu une mode et chacun avait ses propres raisons. À chaque fois qu'ils se disputaient entre eux, ils venaient chez moi. Je me suis retrouvée donc avec les mêmes problèmes d'antan pour lesquels j'ai quitté le Maroc. Je ne supportais plus certains rapports sociaux qui m'étaient imposés et je n'étais plus disponible pour ce genre de problèmes. [...] La seule solution qui me restait était de quitter cette ville et de partir à Gatineau (GM-FN5, Marocaine).

Elle loue d'abord une maison dans cette ville, puis en achète une et l'exploite comme garderie pour enfants. Son mari, quant à lui, a travaillé pendant quatre années avec un Marocain, à Ottawa, ensuite avec un Indien et a fini par devenir coactionnaire d'un garage de réparation des véhicules. Satisfaite de son parcours, elle considère que le secret de la réussite de tout projet migratoire réside dans la persévérance dans le travail et la patience. Dans le même moment, elle appelle à laisser le passé à sa place, c'est-à-dire dans le passé, parce que « *l'attachement à un statut prémigratoire nuit énormément aux projets migratoires. Il faut que certaines personnes cessent de penser à ce qu'elles étaient dans leur pays d'origine* », ajoute-t-elle en guise de précision. Elle se définit à travers une double identité : d'abord, en tant que Marocaine, parce qu'elle est née au Maroc et qu'elle n'a pas choisi ses parents : « *Je les aime parce qu'ils m'ont donné naissance* », ensuite en tant que Canadienne : « *Pour moi, le Canada est un choix et une adhésion à un projet et à un mode de vie* ». Sa vision du monde est tranchée par rapport à un bon nombre d'aspects de sa culture d'origine et l'exprime clairement : « *Je donne l'apparence d'être libre et ouverte, mais au fond de moi-même je demeure attachée à l'éducation traditionnelle* ». Elle inscrit ses enfants dans une école islamique pour compenser ce qu'elle qualifie de faiblesses dans sa manière de les éduquer, ce qui constitue à son avis un moyen de pondération. « *Mon problème, c'est que je veux éduquer mes enfants conformément à la culture de mon pays d'origine* », tout en confirmant son adhésion à un soufisme modéré.

Personnellement, je ne fréquente pas la mosquée et je n'ai aucun parti-pris envers la tenue vestimentaire, la consommation d'alcool ou autres. Je ne juge pas les gens selon leurs apparences. Le soufisme, tel que je l'ai vécu dans ma famille, n'avance pas de jugement et n'a pas de préjugés envers telle ou telle chose. Le soufi est par principe quelqu'un de

foncièrement bon qui accepte toutes les personnes, abstraction faite de leurs différences et de leurs croyances (GM-FN5, Marocaine).

Les Canadiens lui paraissent, en revanche, « *bons et ont des valeurs que je respecte énormément* ». L'autre point qu'elle apprécie chez eux est l'esprit d'autonomie : « *le Canadien compte sur lui-même, non sur ses parents* ». Comme dans la plupart des projets migratoires familiaux, elle inscrit son parcours dans une perspective ouverte sur l'avenir en plaçant son intérêt et celui de ses enfants au cœur de toutes ses stratégies d'action et avant toute chose. « *Moi, je suis un peu égoïste, j'aime me concentrer sur mon foyer et mes enfants* », annonce-t-elle, tout en reconnaissant qu'elle vit isolée du monde extérieur et que malgré son insertion professionnelle, ses rapports avec la population canadienne sont très limités. Elle reconnaît ne pas avoir de contacts avec les gens

Mes voisins étaient courtois, mais je n'avais pas de relations approfondies avec eux. Personne n'a mis les pieds chez moi et je ne me suis rendue chez personne. Je n'ai pas d'amis, je snobe les gens, j'évite les contacts, mais cela n'est pas nouveau, je vivais de cette manière au Maroc. Je suis ainsi faite (GM-FN5, Marocaine).

Pour elle, la réussite du projet migratoire se mesure par une autonomie financière et l'absence d'ingérences des parents et de leurs problèmes. Elle considère qu'elle vit dans une harmonie avec son environnement social et ne ressent aucune exclusion. Chez plusieurs immigrantes, le projet migratoire peut naître à la fois d'un refus de l'immobilité à laquelle les condamne leur société d'origine dominée par une gérontocratie et d'une soif de découvrir de nouveaux horizons. À l'image de leur modèle, elles cumulent souvent des parcours familiaux et matrimoniaux marqués par des ruptures, mais ce qui les fédère toutes, c'est leur manière d'être libres et d'envisager l'immigration dans une perspective d'accomplissement de soi. Ce sont des « amazones »¹² eu égard aux « *attributs guerriers et la puissance qui leur sont associés* » (Bredeloup, 2008, pp.292-293).

1.7. Des Colombiens sur les traces de Sisyphe

Les raisons qui poussent à l'émigration sont multiples et variées. Après avoir atteint le sommet de sa carrière professionnelle, une Colombienne décide de quitter son pays natal et de recommencer au bas de l'échelle à Gatineau. Après des études en médecine, elle travaille dans une ONG, puis

¹² Au Canada, au XVIII^e siècle, certaines religieuses, qui avaient fait preuve d'une forte implication dans la vie de la cité, étaient rebaptisées invariablement « amazones » ou « aventurières de Dieu » (Bredeloup, 2008).

s'engage comme enseignante dans une école privée avant de rejoindre une autre ONG qui agit dans le milieu des enfants aux conditions spéciales, tels les enfants de la rue ou en situation de danger, etc. Elle adhère ensuite à une compagnie d'assurance et décide de faire une spécialisation en médecine du travail. À partir de 2004, elle se fait recruter dans une petite entreprise et y est restée jusqu'aux derniers jours de sa présence en Colombie. En juillet 2012, elle arrive à Gatineau en compagnie de son mari et de son fils. Leurs conditions de vie faisaient rêver plusieurs personnes : elle était médecin et son mari ingénieur, mais leurs motifs du départ de leur pays d'origine étaient nombreux. Outre qu'il s'agit d'un rêve de jeunesse, le couple avait un seul enfant et avait peur pour lui. Après mure réflexion, les deux parents ont décidé d'émigrer au Canada et de laisser derrière eux la Colombie, avec tout ce que ce pays symbolise en termes d'identité, d'appartenance et de statut social et professionnel. Ils savaient qu'ils avaient à refaire leur vie et ils étaient prêts à relever le défi.

La santé en Colombie, en parlant d'économie, n'est pas stable. On peut avoir un travail maintenant, mais demain, peut-être pas. Il n'y a pas de sécurité et les salaires ne sont pas mauvais, mais on doit s'investir énormément. Moi, je faisais partie de l'élite. Tout le monde m'appelle Docteur. Mais, mon emploi n'est pas stable. Dans le domaine du travail, en plus de l'instabilité, l'argent ne suffit pas pour étudier et se mettre à jour, surtout avec les frais du ménage, l'éducation de l'enfant, etc. La vie devient difficile en Colombie. L'autre chose, c'est la sécurité. Avec ses huit millions d'habitants et le trafic intense qu'elle connaît, Bogota est devenue une ville dangereuse : le vol et les crimes sont très fréquents (GAL-FN22, Colombienne).

Avant d'émigrer, elle commence à étudier les deux langues officielles du Canada, mais cela était insuffisant et ne lui permettait pas de communiquer correctement avec les Canadiens. À son arrivée, elle suit, pendant six mois, un cours de francisation et effectue un stage au SITO. Après quelques tentatives, elle trouve un emploi dans un centre commercial, alors que son mari retourne aux études. D'après son expérience, le problème de la langue et l'absence de réseaux constituent les facteurs de blocage les plus importants qui se dressent devant l'insertion des immigrants dans le pays d'accueil. A cela, s'ajoutent les malentendus qui relèvent de l'absence ou de la mauvaise communication : « *Si la personne n'accepte pas l'échange culturel, le choc (culturel) devient fort. Le manque de communication, de bonne communication, joue également un rôle. Si je dis une chose et que mon interlocuteur comprend une autre, cela constituerait un frein* » (GAL-FN22, Colombienne). Malgré les difficultés qu'elle rencontre, elle affiche un ton optimiste.

Je ne suis pas totalement intégrée, puisqu'il y a des choses que l'on ne connaît pas et qu'on apprend toujours quelque chose de nouveau. Mais, on a cru bien faire, et il y a beaucoup à

apprendre au niveau des études, du travail et dans la vie quotidienne. Chaque jour, je me sens de plus en plus intégrée. Je suis déjà sur le marché de l'emploi et je suis en train de faire des démarches pour suivre des études dans le domaine de la santé. Tout cela est long puisqu'on doit refaire les choses à nouveau, mais on avance étape par étape (GAL-FN22, Colombienne).

Elle ne regrette aucunement d'avoir choisi le Canada comme pays d'immigration : « *En sept mois, je me sens capable de communiquer beaucoup mieux avec les gens. Je me sens plus indépendante et plus autonome* ». Elle ajoute :

Les Canadiens sont individualistes et renfermés sur eux, mais pas racistes. Les gens se tourmentent du simple fait que le voisin ne leur dit pas bonjour et croient qu'il est tout le temps fâché. Certains lui collent même facilement l'étiquette de « raciste ». Mais, souvent, ces préjugés ne reflètent pas la réalité (GAL-FN22, Colombienne).

Elle et son mari ont fait le même parcours migratoire, mais chacun a sa propre voie et son récit des faits. Alors qu'elle est déterminée à reprendre les études dans son domaine de formation, il se convertit à un domaine qui lui est nouveau. Le rêve de celui-ci était avant tout d'arriver au Canada. Il y est et cela le rend fier. Originaire d'une famille de classe moyenne, son père est un fonctionnaire retraité et sa mère est « femme au foyer ». Après des études universitaires, il commence à travailler pour une entreprise d'assurance, en tant que conseiller. Il rejoint ensuite plusieurs entreprises et institutions financières avant d'adhérer à la fonction publique. Son histoire avec la migration remonte à la période de sa jeunesse et le temps n'a fait que renforcer ce rêve.

Après les études, j'ai commencé à travailler et à économiser de l'argent pour le voyage. Quand je me suis marié, je me suis aperçu que ma femme avait la même idée. Elle voulait partir en Espagne, mais je lui ai parlé du Canada et finalement nous nous sommes mis d'accord sur ce pays (GAL-MN18, Colombien).

Deux facteurs ont consolidé sa décision d'émigration : l'instabilité et la fermeture des perspectives en emploi due, à son avis, à la politique de rajeunissement des employés prônée par les entreprises et le contexte politique de la Colombie. Grâce à son entourage, il choisit le Canada, particulièrement Gatineau, comme lieu d'établissement.

Pour notre enfant, c'est plus facile d'être dans une petite ville pour commencer une nouvelle vie. On habitait à Bogota, une grande cité avec ses huit millions d'habitants. C'est trop de personnes, trop de stress et de problèmes. C'est donc une chance pour commencer une nouvelle vie, dans un endroit tranquille, facile à prospecter et à connaître. Plusieurs personnes nous ont par la suite indiqué cet endroit idéal pour les enfants. Elles nous disaient que c'est une bonne destination pour commencer l'immigration au Canada. En plus, ma femme parle un peu l'anglais et Gatineau est proche d'Ottawa (GAL-MN18, Colombien).

À son arrivée, il contacte l'APO (Accueil-Parrainage Outaouais) et celui-ci lui a porté garant pour l'acquisition d'un logement et l'a aidé à faire les premières démarches administratives nécessaires à sa résidence. À travers l'AFIO (Association des femmes immigrantes de l'Outaouais), il trouve une garderie pour son enfant et s'inscrit immédiatement au SITO pour apprendre les modalités de recherche d'emploi. Plus tard, il adhère à la Cité collégiale et commence à suivre une formation d'art culinaire.

Il résume son expérience et ses représentations dans les termes qui suivent : « *Mon parcours est compliqué. J'ai eu énormément de difficultés au début, à cause de la langue, mais j'ai fait mon apprentissage et accepté l'échange avec le pays qui m'accueille. En fin de compte, je pense que c'est un bon processus* ». Cependant, malgré le soutien qu'il a reçu des organismes d'immigration et des réseaux communautaires, les difficultés qu'il rencontre dans sa recherche pour l'emploi le laissent sceptique quant à la politique du pays hôte envers les nouveaux arrivants.

Pour nous recruter, on nous demande beaucoup de papiers et d'expérience, mais quand on arrive on nous dit que vos expériences ne sont pas bonnes. Les centres de formation, comme le SITO, sont conçus pour des immigrants de bas niveau. D'où l'accent qu'ils mettent sur la manière de rédiger un CV et de préparer une entrevue d'embauche. Mais, cela nous offre une possibilité de rencontrer des gens (GAL-MN18, Colombien).

Tout en pointant du doigt le « *gouvernement*¹³ *qui estime que les immigrants ont un niveau bas et inférieur à celui des Canadiens* », il plaide pour plus d'accompagnement des nouveaux arrivants.

Enfin, à l'instar de plusieurs latino-américains, il s'identifie en tant que Canadien colombien.

Je suis un mélange des deux cultures. Je mène ma vie comme tous les Canadiens. Je partage leurs valeurs, j'ai de bons rapports avec eux et je suis en même temps colombien. Mes parents sont colombiens, mes origines sont en Colombie. J'ai passé mon enfance et une grande partie de ma vie en Colombie. De la même manière, mon fils sera canadien colombien (GAL-MN18, Colombien).

En attendant de bénéficier d'une double nationalité et de trouver un emploi dans son nouveau domaine de formation, il considère que l'immigration lui assure déjà la sérénité qui lui manquait dans son pays. « *Le Canada est un bon pays pour commencer une nouvelle vie. C'est un pays ouvert où il y a plusieurs alternatives. Il est sécuritaire et il n'y a pas de racisme. C'est différent à Bogota où règnent la violence, l'insécurité, le stress et où la densité démographique est intense* ». Il évalue son expérience migratoire à la lumière de l'environnement dans lequel il évolue. Sa vision

¹³ Il s'agit du gouvernement de Stephen Harper (2006-2015).

positive lui permet, comme il le déclare, de « *s'intégrer de plus en plus* » et « *d'être sur la bonne voie* ».

Les référents culturels ne peuvent alors que se superposer les uns aux autres, une nouvelle identité, plus complexe que la première, davantage bricolée, ne peut alors qu'advenir, et un autre sens du « moi » se constitue dans le nouveau contexte, en assumant à la fois le passé d'avant la migration et la vie d'aujourd'hui dans le pays d'adoption. D'un côté, il y a la rupture, au moins partielle, avec le passé et, de l'autre, l'enracinement dans une nouvelle société (Bibeau, 2000, p.197).

Plusieurs immigrants partagent ce sentiment, même si les diplômes et les expériences professionnelles de la plupart d'entre eux ne sont pas reconnus. L'accès au marché de l'emploi reste limité pour eux, surtout s'ils sont fraîchement arrivés au Canada. Tout en étant reconnaissant que le système libéral de ce pays favorise la diversité culturelle, ils posent, à travers leurs trajectoires migratoires, la question des conditions sociales des nouveaux arrivants et des structures dans lesquelles ils évoluent. Leurs représentations positives de leur parcours ne reflètent pas forcément l'ascension de leurs trajectoires professionnelles. D'autres facteurs, tel que la sécurité, peuvent les façonner.

1.8. Mexicains à la recherche de la sécurité

Malgré la perte du statut professionnel et des réseaux de connaissances et les problèmes qu'ils rencontrent dans le pays d'accueil, plusieurs préfèrent leur situation d'immigration à celle qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Un répondant mexicain était à la fois professeur à l'Université et caméraman dans une chaîne de télévision. En 2003, il arrive au Canada avec l'intention d'étudier l'anglais et se rend compte qu'après une année passée dans ce pays, son esprit a changé et une distance s'est créée entre lui et son milieu d'origine. « *Quand je suis retourné à mon pays, j'ai remarqué que dans les villes, il y avait trop de bruit, de violence et de pollution. Je me sentais donc étranger au Mexique et j'ai pris la décision de venir ici et faire toutes les démarches d'immigration* », annonce-t-il, dans un premier temps, à propos de la raison directe qui l'a poussé à émigrer. En 2005, il loue une chambre à Aylmer. La première chose qui l'intéressait, dit-il, « *c'était de m'installer ici pour améliorer mon niveau de vie, de sortir de la zone du danger qui prévaut dans mon pays, mener une vie tranquille et chercher de l'emploi dans mon domaine de formation* ». Il n'avait pourtant aucune chance d'être admis dans l'ordre des ingénieurs et de

bénéficier d'un poste qui correspond à son niveau, car le marché du travail canadien avec ses professions protégées et encadrées par des ordres professionnels rend plus ardu l'accès des migrants qualifiés, comme lui, à l'exercice de certains métiers.

Après une période d'études, qualifiée de « recyclage », il effectue un stage à la ville de Gatineau et commence à travailler dans le domaine de la construction pour subvenir à ses besoins. En 2009, il se marie à une Colombienne qu'il avait rencontrée durant les cours de francisation. Malgré les obstacles qui se dressent devant lui pour trouver un emploi qui répond à ses attentes, il continue d'afficher un ton positif :

Je suis déjà dans le rouleur du système, sur le plan professionnel et dans la société. Je paie mes impôts et je participe à la vie sociale et économique et cela marche. [...] Je ne suis pas très satisfait de mon travail et je ne suis pas totalement intégré dans des rapports d'intimité avec les Canadiens, mais je respecte leur mode de vie (GAL-MN19, Mexicain).

Il justifie du bout des lèvres le choix du domaine de la construction pour assurer son insertion professionnelle, en annonçant que « *c'est là où on gagne le plus d'argent avec le niveau de scolarité le plus bas* ». Le seul regret qu'il ressent est de ne pas avoir émigré plusieurs années plus tôt.

Je pense que les études à un jeune âge, ici et non chez nous, et la pratique de la langue avec l'accent québécois sont des éléments qui facilitent la réussite des projets d'immigration. [...] Souvent, les conseillers de l'immigration exigent de nous de parler à la fois le français et l'anglais, alors qu'avant de venir, on nous disait qu'il suffisait pour nous de parler seulement le français.

Malgré cette contrainte, il se dit fier de ses efforts d'adaptation à la vie canadienne et comme un refrain, le thème de la sécurité revient souvent dans son récit, se situe en tête de ses préoccupations et détermine sa conception du bien-être : « *C'est l'insécurité qui m'a poussé à quitter mon pays natal. À l'époque, la situation économique du pays a commencé à se dégrader et cette dégradation s'est accompagnée d'une montée de la violence et des vols* ». Il évalue son parcours migratoire et sa situation au Canada à partir de cette perspective : « *La première chose à laquelle je me réfère, c'est le climat de sécurité qui règne dans ce pays* ». Les difficultés qu'il rencontre en contexte d'immigration n'affectent pas le regard positif qu'il porte sur son projet migratoire et ne l'ont pas empêché de baliser le terrain de l'immigration pour sa sœur.

Tout comme son frère, celle-ci a vécu des moments difficiles avant de quitter son pays natal. Elle avait un statut socioprofessionnel distingué. Fille de médecin, elle s'était spécialisée dans le commerce et avait une carrière dans l'import/export, mais elle quitte son pays natal à cause de l'insécurité. Ses parents ont jugé nécessaire qu'elle émigre : « *Cela ne vaut pas la peine de mourir pour quelques pesos. Ils m'ont suggéré alors de commencer à faire les papiers d'immigration pour aller au Canada* ». À l'insécurité qui la hantait s'ajoute un autre phénomène non moins détestable : « *Le niveau de la corruption avait atteint des seuils terribles* ». Après une visite de prospection, en 2004 au Canada, elle décide de rejoindre son frère à Gatineau et de s'y installer définitivement. En 2006, elle passe quelques mois avec son frère et suit, entre temps, des cours d'anglais à l'UNAM (Université nationale autonome du Mexique) à Gatineau. Plus tard, son frère se marie et se retrouve alors seule, pendant un certain temps, et déprimée.

La première année a été vraiment dure. Je faisais le nettoyage dans les maisons, alors que je n'avais jamais fait cela auparavant, puisque j'avais ma profession. J'ai même eu une dépression, mais en même temps, la situation au Mexique s'est horriblement dégradée et je ne pouvais plus y retourner. Les vols et les agressions me hantaient. Dans ma famille, tout le monde a été victime de vols armés. C'est cela qui me retenait au Canada (GAL-FN21, Mexicaine).

En 2007, elle rencontre, à son tour, un Tunisien et se marie avec lui. Au même moment, elle trouve un emploi en tant que serveuse à la Chambre des communes à Ottawa. Les difficultés qu'elle rencontre sur le plan professionnel, ne l'empêchent pas de croire à son adhésion à la culture canadienne et d'inscrire l'éducation de son fils dans cette optique.

Pour moi, la meilleure façon de me consoler et d'être proche de mon pays est de dire que je suis une Canadienne mexicaine qui va mourir en tant que Mexicaine, que le Canada a accueillie et lui a donné l'opportunité de vivre avec dignité malgré le fait que je n'évolue pas professionnellement dans mon domaine. Le meilleur cadeau que ce pays m'a offert est l'opportunité pour mon bébé de vivre en sécurité. Il va être Canadien maîtrisant les langues et l'accent canadiens, disposant à la fois de la culture de ce pays, de la culture arabe de son père et latino-américaine de sa mère, en plus de celles de tous les amis, fils d'immigrants et Canadiens qu'il va rencontrer. Il va bénéficier à la fois de ces cultures et de la tranquillité qui caractérise la vie dans ce pays (GAL-FN21, Mexicaine).

Malgré cette note positive, elle ne mâche pas ses mots quant à la propagation de la discrimination dans le milieu professionnel. « *On est arrivés à un stade où même des hauts responsables ont commencé à pratiquer la discrimination* », déclare-t-elle. Cela dit, elle se dit tout de même fière de son parcours migratoire : « *Je suis fière de la façon avec laquelle j'ai travaillé. J'ai travaillé*

très dur pour permettre à mon mari de pouvoir travailler. Je me suis battue pour lui, je me suis battue pour mon bébé et je suis fière d'être Mexicaine et Canadienne ». Sachant que la vie dans l'immigration est irréversible, elle écarte toute possibilité d'exclusion sociale ou professionnelle durable dans son pays d'accueil.

Comme pour leurs compatriotes, qui vivent aux États-Unis, ces deux Mexicains adoptent les valeurs et normes de la société d'accueil : « *We didn't cross the border ; the border crossed us* » (Defay 2005, p.2). Leur culture occidentale et leur appartenance au même continent que le Canada les aident à s'adapter à la vie dans ce pays. À l'instar de la majorité des autres répondants, ils ont un niveau de scolarité élevé et sont issus de milieux sociaux privilégiés. Leur parcours migratoire ne peut être saisi sous l'unique regard distant « froid » de leurs trajectoires en contexte d'immigration. Il est essentiel d'aller au-delà de l'immédiateté et du simple côté apparent de leur parcours. Les acquis matériels ne sont pas perçus de la même manière par l'ensemble des immigrants. Plusieurs éléments doivent être pris en considérations, notamment la sécurité, la perception du bien-être et le milieu de vie.

1.9. À quelques pas de la mort et il continue à se battre

Parmi les immigrants, un Vénézuélien s'estime chanceux. Pourtant, rien de ce qui lui arrive aujourd'hui n'était prévu. Il a quitté son pays natal parce qu'il refusait de cautionner l'injustice qui y sévit. Même s'il avait « *un bon poste à Maracaibo, de l'argent et la possibilité de voyager* », il refusait le clientélisme politique, la violence de la rue et l'insécurité. Diplômé en génie industriel et en administration publique, il travaillait dans l'industrie pétrolière avant de rejoindre une société chargée de construire les chantiers du métro de sa ville. « *Je suis resté dans cette société jusqu'à mon arrivée ici* », dit-il. La qualité de vie, le haut niveau de sécurité et la proximité des États-Unis d'Amérique faisaient du Canada une destination privilégiée. Après une visite de prospection entre avril et mai 2009, à Montréal, il décide de passer le reste de sa vie dans ce pays.

Je suis retourné, ensuite, à mon pays pour continuer des études et finir un projet de construction d'un appartement. Je n'ai pas d'enfant, mais je vivais avec une femme, qui a pris également la décision de venir avec moi au Canada. En 2012, après avoir passé un mois et demi ici, elle est retournée au pays. Elle n'a pas aimé le Canada et ne l'a pas trouvé confortable et à son goût. Étant liée à sa famille et fille unique de ses parents, elle n'a pas supporté de vivre loin d'eux. Elle les appelait presque quotidiennement. Finalement, sous leur influence, elle a regagné le Venezuela et abandonné le projet d'immigration, malgré

toutes mes tentatives. Je suis allé, en cette année, à deux reprises au Venezuela pour la convaincre de revenir avec moi, mais en vain (GAL-MN17, Vénézuélien).

Après quelques mois de francisation, il s'inscrit en 2012 à l'UQO et entame ensuite des démarches pour l'acquisition d'un emploi, mais en 2014, sa vie bascule et son élan s'arrête. Durant cette année, on lui découvre une maladie incurable¹⁴. Il quitte alors son appartement pour une résidence pour personnes âgées ou malades. Face à cet imprévu, il tient à véhiculer un message positif : « *Je suis satisfait de mon parcours migratoire et maintenant plus que jamais* », dit-il, en affichant un ton imprégné de fatalisme et de convictions religieuses du genre : « *Je ne sais pas si je vais mourir demain ou dans un mois, mais je vais continuer à me battre et je vais rester ici. Le destin a voulu que je tombe malade, que j'atterrisse dans ce pays et je respecte cette volonté* ». Comme plusieurs répondants latino-américains, il évalue son projet migratoire à la lumière du niveau de sécurité dont il bénéficie, mais en plus de cette raison, le traitement qu'il reçoit depuis la découverte de sa maladie renforce chez lui l'attachement à son pays d'accueil et l'adhésion à sa matrice culturelle. À ceux qui se plaignent de leur sort, il lance un cri de cœur non moins imprégné de fatalisme :

Tout ce que j'ai ici, je l'ai reçu du Canada. C'est vrai, il y a des choses que j'ai apportées du Venezuela, mais, la majorité des choses que vous voyez dans cette chambre, je les ai du Canada. Dans mon pays, je n'aurai jamais cette opportunité. Certes, c'est Dieu qui m'a donné cette maladie, mais ce sont les Canadiens qui m'offrent le seul médicament qui existe au monde pour la traiter (GAL-MN17, Vénézuélien).

Le système de santé trop critiqué au Québec constitue, pourtant, pour lui une bouée de sauvetage et son seul espoir. Toutes les représentations qu'il porte sur le Canada découlent de ce fait.

Cela dit, ni ces sentiments, ni ceux des autres latino-américains ne font l'unanimité auprès des immigrants des autres communautés. Les perceptions diffèrent tout comme les raisons et les motivations. Souvent, celles-ci sont tributaires des possibilités d'accès au marché de l'emploi ou à l'éducation (dont le retour aux études). Pour plusieurs, le discours sur les difficultés d'adaptation qui ne remet pas en cause les structures du pays d'accueil est une insulte à leur intelligence. Parmi nos répondants, plusieurs portent un regard négatif sur leur projet migratoire et ce regard est souvent déterminé par le degré d'insertion sociale et professionnelle dans ce pays, alors que d'autres sont encore indécis. « *Dans un système économique qui favorise les gagnants et néglige les perdants* » (Corneau, 2003, p.18), les zones grises qui se caractérisent par l'incertitude et le

¹⁴ Il s'agit de la sclérose latérale amyotrophique.

flottement ne sont jamais évoquées. Pourtant, c'est dans ces zones que prennent souvent naissance les figures des gagnants et des perdants.

2. Les flottants

Le terme « flottant » est utilisé dans cette thèse pour désigner les répondants nouveaux qui ne savent pas encore si leurs trajectoires en contexte d'immigration vont être positives ou négatives, ou ceux qui portent des sentiments mitigés en raison de contraintes liées aux trajectoires de leurs proches, comme l'échec ou la réussite d'un conjoint, un parent ou un enfant. Le flottement est révélateur de complexité et d'éléments de changement. Il rappelle les expériences de navigation et de voyage.

Le navigateur rencontrant une certaine balise sait qu'il se trouve devant un renseignement d'importance. Il n'y a pourtant pas de réponse immédiate et il doit recourir à des souvenirs, faire un travail d'étude de carte et de réflexion pour découvrir la nature de ce qui a justifié cette balise. Comme ces balises, les objets flottants ont des formes diverses qui nous semblent adaptées aux diverses situations de rencontre dont nous pouvons faire l'expérience (Caillé, 2012, p.22).

Étant adaptable et maniable, ce terme s'applique aux zones de turbulences et aux moments d'attente.

2.1. Les espoirs des premiers pas

Une immigrante sénégalaise a à peine six mois de présence au Canada. Elle suit une formation au SITO et semble déterminée à acquérir sa place dans sa nouvelle société. Même si elle ne conçoit pas la migration comme un projet de vie, puisque le retour au pays n'est pas écarté de son esprit, elle est persuadée que son immigration au Canada est un bon choix et que, pour réussir ce projet, elle doit s'adapter à sa nouvelle situation et faire preuve de flexibilité.

Moi, au début, j'avais un peu de problèmes par rapport à la prononciation. Mais, maintenant je me suis familiarisée parce que je sais que je dois vivre au Québec. Il faut trouver un moyen de communiquer avec le Québécois, surtout qu'on n'est pas appelée à vivre un jour ou deux ici. Certes, on ne va pas y rester éternellement, parce qu'un jour ou l'autre, on doit retourner chez soi (GAS-FN13, Sénégalaise).

En 2004, elle part au Maroc pour suivre des études dans un institut d'informatique privé, se marie entre temps, et retourne à son pays natal cinq années plus tard. À Dakar, elle adhère à la compagnie

où travaille son père, puis rejoint une entreprise de nettoyage et y occupe un poste de direction. À la fin du mois de janvier 2015, elle émigre au Québec, avec son mari et son fils. Les éléments qu'elle avance comme motifs du départ du Sénégal sont multiples. D'abord, elle parle de la promotion sociale (*l'emploi était notre seul motif pour l'émigration*). Ensuite, elle évoque le désir de la découverte d'un nouveau milieu de vie (dimension cognitive). Enfin, elle fait part de l'envie d'imiter d'autres personnes (mimétisme).

Depuis son arrivée, elle vit chez sa belle-sœur. « *Nous avons ramené nos économies, mais nous préférons rester chez elle jusqu'à ce qu'on trouve du travail* », avance-t-elle. Après avoir placé son fils dans une garderie, elle entame le processus de recherche d'emploi et malgré l'absence de faits concrets indiquant une réelle possibilité d'insertion dans le marché de l'emploi, elle espère vivre comme les gens chez qui elle est installée, car « *ils vivent bien. Ils ont acheté leur maison et travaillent dans des banques* ». D'après ses premières impressions, « *les immigrants paraissent à l'aise à Gatineau* » et s'il y a un blocage d'insertion sociale, il « *doit venir surtout de quelqu'un qui n'accepte pas la culture de l'autre. Car, c'est la résistance au changement qui bloque l'insertion de certains immigrants dans la société québécoise* ». Elle semble donc satisfaite de sa décision d'émigrer au Canada. « *L'immigration est un bon choix pour moi* », annonce-t-elle, mais étant fraîchement arrivée dans ce pays, elle n'ose pas apporter de jugement sur son parcours migratoire. Comme elle le dit, elle est encore dans une phase d'apprentissage et tente, de ce fait, de comprendre le système pour s'y adapter. Plus encore, elle fait de cette dernière question son cheval de bataille :

Pour moi, dans un premier temps, c'est la souplesse qui aide à la réussite des projets d'immigration. Il faut être souple. Il ne faut pas résister au changement. Il faut essayer de s'adapter à la culture québécoise. Parce que c'est nous qui avons quitté notre pays pour venir ici. Donc, on doit trouver un moyen de s'intégrer, de se voir à travers l'autre. Pour moi, c'est cela la solution. Il faut s'intégrer et s'entraîner à apprendre la culture québécoise et à comprendre ce que les Québécois aiment et ce qu'ils n'aiment pas (GAS-FN13, Sénégalaise).

Un de ses soucis majeurs est de paraître le plus « normal » possible, c'est-à-dire le moins alarmant pour autrui. « *L'individu potentiellement stigmatisé est pris dans une ambivalence à l'égard de soi-même et du groupe auquel il est assigné. Il oscille entre l'identification au groupe stigmatisé et la distanciation* » (Villers, 2011, p.163). Étant musulmane qui arrive au Québec à un moment où le débat sur la charte des valeurs bat son plein dans cette province (mai 2015), la question de la

religion « lui colle à la peau », même si elle tente de se démarquer des intégristes, en faisant remarquer que ce débat touche particulièrement les immigrants arabes, musulmans et maghrébins. Les émigrants de l'Afrique subsaharienne sont souvent désignés à partir de la couleur de la peau et renvoyés à leurs conditions d'origine ou « de race » plutôt qu'à leur pratique religieuse. Leur insertion dans la société d'accueil dépend en premier lieu de leurs efforts de contourner cet obstacle et d'adaptation.

2.2. Ce dont des parents rêvent pour leurs enfants

Les enfants jouent un rôle d'accélérateurs du processus d'insertion sociale, comme le témoigne l'expression : « *mon enfant est déjà intégré dans la garderie* » (GAS-FN13, Sénégalaise). En plus, certains répondants lient leur décision de migrer au désir d'assurer à leurs enfants une meilleure éducation et un environnement sain. « *La scolarisation des enfants a des effets puissants sur la réorganisation familiale de la migration et sur les attentes parentales vis-à-vis des enfants* » (Villers, 2011, p. 37). Ceux-ci doivent à la fois « *être le relais de la lignée familiale tout en se construisant de manière autonome, individualisée et spontanée* » (Idem., p.39). Un répondant originaire du Maroc a choisi d'impliquer ses enfants dans une démarche qui va leur procurer « *le statut de citoyens du monde* ». Un acquis qui récompense à ses yeux les efforts qu'il déploie pour sortir de l'exclusion sociale et professionnelle qu'il subit dans sa société d'accueil. Diplômé d'un institut national d'audiovisuel en France, il fait sa carrière professionnelle dans le domaine de la communication. Propriétaire d'une entreprise de communication, il occupe, à partir de 2006, la fonction de directeur au sein d'une société de radiodiffusion et de télévision dans son pays, un poste qu'il quitte quatre ans plus tard.

Quand on m'a appelé à intégrer cette société, j'avais des réticences étant donné que j'ai toujours été au privé. [...] Je me suis alors dit que j'allais militer pendant quelques années et essayer de mettre en œuvre quelque chose de concret, un mur... Je me disais pour me consoler que si j'arriverai à mettre une brique quelque part, cela serait une bonne chose ; d'autant plus qu'il s'agit d'un média national. En 2010, j'étais convaincu que pratiquement, il n'y avait même pas de mur à construire, ou bien qu'il était construit ailleurs. D'ailleurs, au début, ils ont refusé ma démission et m'ont proposé d'autres alternatives, dont une augmentation du salaire, mais j'ai décliné leur offre (GM-MN3, Marocain).

En 2010, il passe trois semaines à Montréal, mais n'ayant pas aimé cette ville, il décide de s'installer à Gatineau pour approcher la partie anglophone du Canada et dès son arrivée dans cette

ville, il achète un appartement, crée une société de production de vidéos de promotion d'entreprises et s'investit pour convaincre les radiodiffusions locales de collaborer avec lui.

Je suis en train de confectionner des offres précises par rapport à une clientèle précise. Je ne veux pas me lancer tout de suite sur le marché, parce que je ne suis pas dans un environnement concurrentiel. Pour moi, la production est verrouillée un peu partout. Ce sont des gens qui se connaissent, il y a du copinage, ils étudient ensemble, ils jouent au golf ensemble et sortent ensemble. Donc, j'ai essayé de travailler sur des niches précises et je prends mon temps pour voir ce marché que j'estime être non totalement exploité (GM-MN3, Marocain).

Comme il sait qu'il n'est pas évident de réussir dans ce domaine, il songe à déménager dans une autre ville.

C'est vrai que sur le plan professionnel, le marché est complètement verrouillé. Je n'ai pas cherché à intégrer le marché du travail. Par contre ma femme oui. Elle a envoyé des C.V. et s'est inscrite sur plusieurs sites. On l'a toujours considéré surqualifiée par rapport au besoin. Par contre, pour elle et pour moi-même, on nous a toujours conseillé de quitter Gatineau, de passer la frontière, ou d'aller carrément au Québec ou à Montréal. Là, on peut travailler sans problème. D'ailleurs les postes qui cadrent avec son profil, sont disponibles à Québec et à Montréal. Par contre, ici, si vous voulez des travaux manuels, l'offre est disponible. Moi, je reste concentré sur le fait d'évoluer à titre privé (GM-MN3, Marocain).

En dépit des difficultés qu'il rencontre, il s'accroche à son rêve.

Je ne regrette rien. Je suis bien. Je sais que le système est verrouillé, je n'arrive pas encore à me l'approprier, mais il est là, il me respecte et je le respecte. Je sais que je dois l'intégrer pour ne pas rester à la marge. Et pour moi, c'est une question de temps et d'approche (GM-MN3, Marocain).

D'après son expérience, l'immigration est un projet de vie qu'il faut préparer financièrement et mentalement, sans « être ébloui par le côté marketing du Canada ». Et, si on n'est pas sûr de réussir ce projet, il serait sage de ne pas couper les liens avec le pays d'origine.

Parce qu'il y a des gens – et j'en ai vu plusieurs à Montréal- qui sont venus après avoir coupé avec le Maroc. Mais qui ne se sont pas intégrés. Ils sont restés à la marge du système. Ils étaient sur une échelle suspendue dans le vide et ne pourraient ni avancer, ni reculer. Ce sont des cadres qui vivaient bien. Ils ont fait des choix de vie, ils voulaient ramener le Maroc avec eux avec tous les avantages qu'ils avaient, sans pour autant chercher à intégrer un système autre ou changer de mentalité. Ils voulaient continuer à prendre le café le matin et à consacrer le reste du temps à la famille et aux amis. Ils voulaient en quelque sorte prendre leur modèle du Maroc et le parachuter au Canada. Ces gens sont, dans leur approche globale et leur vie, isolés et solitaires et ne prennent pas le temps de comprendre

le système même à travers la radio ou la télévision. [...] À mon avis, il vaut mieux qu'ils retournent chez eux (GM-MN3, Marocain).

Du moment que l'intégration de ses enfants se passe « *très bien* », il estime avoir fait le bon choix. Faute de confiance en l'avenir dans leur pays d'origine, plusieurs misent sur l'émigration et se projettent dans une perspective de citoyenneté internationale et d'action ouverte sur le monde pour eux et pour leurs enfants. La possession d'un passeport canadien les rapproche de ce rêve de mobilité et pour y arriver, ils optent pour des stratégies de développement personnel. La question de la scolarisation apparaît ainsi comme un objectif primordial pour les immigrants et traduit les attentes des parents mis sur leurs enfants. Ils projettent sur ces derniers l'espoir de la réussite scolaire, puis professionnelle et économique et s'attendent à leur soutien dans les moments de maladie et de vieillesse.

2.3. La migration n'est pas une religion

Plusieurs immigrants mènent une lutte pour assurer leur insertion professionnelle, mais sans faire de l'immigration une fin en soi. « *Moi, mon frère et ma mère, nous avons bataillé pour survivre. Ma mère est au foyer, et c'est mon oncle maternel qui nous a pris en charge après la mort de mon père* », c'est en ces termes qu'une répondante évoque son passé familial. L'immigration au Canada constitue pour elle un moyen de promotion sociale. Native de la Côte d'Ivoire, elle fait des études universitaires et obtient une licence en sciences économiques en 2001. Pendant les années de l'université, elle travaille dans un cabinet d'études de marché avant de rejoindre un autre cabinet. À partir de 2008, elle se fait recruter dans une université privée, en tant que conseillère pédagogique, mais, en février 2013, elle quitte son emploi et son pays pour atterrir au Québec. Elle véhicule un message tridimensionnel à propos de ses motivations. D'une part, elle rappelle ses ambitions de promotion sociale et en emploi et de développement personnel (études) :

L'une des raisons qui m'a motivée, c'était l'absence de profil de carrière en emploi. D'un autre côté, j'ai essayé à plusieurs reprises de retourner aux études, mais cela n'était pas facile, parce que je travaillais du matin au soir. C'était vraiment difficile de pouvoir me remettre après (GAS-FN14, Ivoirienne).

D'autre part, elle introduit la raison familiale :

A un moment donné, je ne voulais plus continuer cette procédure (d'immigration), mais j'ai pensé un peu à mon frère qui est dans une situation difficile, qui avait perdu son emploi

et qui voulait m'aider. Et puis, ma mère m'a dit : « *Écoute, tu n'as pas d'enfants, pas de mari, tu n'as que le travail et tu peux l'avoir* ». Elle a voulu que je vienne ici (GAS-FN14, Ivoirienne).

Enfin, elle évoque l'effet de la propagande : « *C'était la publicité qui incitait les gens à émigrer, on ne parlait jamais du mauvais côté de la chose, c'est-à-dire des difficultés que rencontrent les immigrants dans ce pays* ». À son arrivée, elle passe trois mois chez une amie à Gatineau avant de louer une chambre à Aylmer, mais sachant que ses ressources financières sont limitées, elle focalise toutes ses énergies sur la question de l'emploi.

Quand je suis arrivée, c'était d'abord avoir un emploi qui m'intéressait le plus, parce que j'avais besoin d'argent pour m'installer et je me suis dit qu'après, je pourrai, peut-être, continuer mes études. [...] je dois d'abord travailler et assurer ma survie (GAS-FN14, Ivoirienne).

Elle attribue les difficultés qu'elle rencontre sur le marché de l'emploi à l'absence de communication et à la discrimination systémique qui se manifeste par la non-reconnaissance des diplômes de son pays par le Canada et les obstacles liés à la méconnaissance des langues officielles de ce dernier. Les employeurs, dit-elle, « *exigent souvent des candidats d'être bilingues* ». Elle fait alors un stage au SITO et s'attend à avoir un emploi dans son domaine de formation afin de reprendre confiance en soi. Mais, six mois après son arrivée (février 2013), elle éprouve toujours de la difficulté à trouver cet emploi et commence à développer un ton critique à l'égard de la politique d'immigration du pays hôte.

Il y a un point que je voudrais évoquer. Quand on fait une demande d'immigration, les gens nous demandent d'être qualifiés. On nous dit « *travailleurs qualifiés* », le niveau d'études est demandé. On nous demande d'être bilingues [...] Mais, ici, il y a d'autres données, dont il faut tenir compte. Moi, je ne veux pas reprendre à zéro. Si je retourne aux études, je le ferai dans le domaine de l'administration que je connais le mieux, sinon je vais retourner chez moi, car dans mon pays, c'est sûr que je vais trouver du travail (GAS-FN14, Ivoirienne).

En signe à la fois de consolation, de déception et de protestation contre la non-reconnaissance par la population du pays hôte de ses compétences, elle déclare : « *Chez moi, là où je travaillais, les gens m'appréciaient, mais ici, j'ai des difficultés à pouvoir montrer qu'effectivement j'ai une expérience* ». En tant que « *travailleuse qualifiée* », elle refuse de changer de profession, comme le font d'autres immigrants. « *Ou bien je m'insère ou je retourne chez moi* », martèle-t-elle, en ajoutant qu'elle n'a « *pas de pression particulière* ». Le rapprochement qu'elle amorce envers de nouvelles personnes pour renforcer son capital social a pour objectif de contourner les obstacles

qui se dressent devant elle pour accéder au marché de l'emploi. « *Socialement, je n'ai pas de problème, professionnellement, oui* », annonce-t-elle. La réussite de son projet d'immigration, comme elle le conçoit, passe par l'insertion professionnelle, sinon, par le retour aux études. Le retour au pays d'origine ou de provenance, comme voie de sortie de l'aventure migratoire est possible vers le haut pour ceux qui sont en mesure de convertir leur capital de mobilité en ascension sociale dans leur pays d'origine et « *une conquête de la ville et du pouvoir* » (Dialmy, 1995, p.16). Mais, cette sortie de l'aventure peut être également vers le bas pour les individus épuisés. Pour plusieurs, le parcours migratoire n'est pas entièrement ouvert. Il est cerné par l'obligation de réussite, car « *si le départ en migration leur a permis de se forger le caractère, il a offert à quelques-uns seulement la possibilité de préparer un retour héroïque* » (Bredeloup, 2008, p.300). Plus le temps passe, plus le retour au pays devient difficile pour ceux qui ne sont pas satisfaits de leur parcours migratoire.

2.4. Un ménage au bord de l'éclatement

Le phénomène migratoire concerne tous les pays et toutes les classes sociales, mais il n'a pas le même sens pour tous. Il n'est pas perçu de la même manière chez les personnes célibataires que celles qui l'inscrivent dans un cadre familial. Après huit années de carrière professionnelle dans l'enseignement supérieur, une Algérienne décide d'immigrer au Canada et justifie sa décision par un désir de mobilité sociale et économique. Mais après quelques temps au Québec, elle se rend compte que ses ambitions étaient probablement immodérées. Tirillée entre son insertion professionnelle et l'échec de son mari dans sa quête pour un emploi, elle développe un imaginaire contradictoire sur son parcours migratoire. Tout en se disant fière de son insertion professionnelle, « *parce que c'est un long chemin, un parcours de combattant* », elle considère l'exclusion de son mari et son retour à son pays natal comme une honte, étant donné son appartenance à *une société patriarcale* où le mari prend en charge l'ensemble de sa famille. « *C'est une grande déception, parce que chez nous, c'est l'homme qui doit subvenir aux besoins de la famille et cela l'a touché énormément, comme il m'a touché moi aussi, parce que j'avais besoin de me sentir en sécurité* », ajoute-t-elle les larmes aux yeux. « *Au moment où nous décidions d'émigrer, nous n'étions pas à nos débuts, nous étions, quand même lancés dans nos carrières* », avance-t-elle, en faisant allusion

au statut professionnel qu'elle avait, tout en attribuant cette décision au mimétisme collectif et au désir de fournir à ses enfants une meilleure éducation.

Je ne sais pas comment on a eu au début cette idée. C'est un courant. On n'est pas les premiers. On n'était pas des innovateurs de cette émigration et on avait déjà beaucoup d'amis qui ont émigré. Ils étaient réalistes et nous ont dit que ce n'était pas l'eldorado, mais en ce qui concerne peut-être l'école pour les enfants et l'éducation, le Canada était beaucoup mieux que chez nous (GM-FN8, Algérienne).

Le climat politique et le terrorisme ont également renforcé sa volonté de quitter son pays.

Beaucoup de choses se passaient à l'époque. Les attentats se multipliaient dans la rue. La mort guettait les gens à n'importe quel moment. L'Algérie est un très beau pays, [...] mais ce qui nous manque ce sont les bons dirigeants. C'est cela qui nous a un peu dégouttés. On voyait l'injustice sociale, donc, peut-être en tant qu'intellectuels, c'est ce qui nous affecte le plus, sans nous en rendre compte. L'injustice sociale me hantait l'esprit. J'étais à Tizi Ouzou. Quand je parlais à Alger, je disais aux membres de ma famille qui y habitaient qu'ils avaient tout, alors que nous, à 100 km d'eux, on avait rien (GM-FN8, Algérienne).

En fait, elle ne saisit l'ampleur et la gravité de sa décision d'émigrer qu'au moment du départ. « *Je n'étais pas contente. Je voulais tenter l'expérience de l'émigration, mais celle-ci était une expérience de vie (larmes). C'était difficile de quitter le pays et la famille* ». Dès son arrivée à Gatineau, elle contacte l'APO (Accueil parrainage Outaouais) qui les a hébergés durant les deux premières semaines. Mais, non satisfaite de l'appartement d'accueil, elle s'empresse de déménager et de louer un appartement à son goût, « *dans un immeuble propre, avec une piscine à l'intérieur* », qui lui rappelle le temps passé en Algérie, alors qu'elle était fille de notable rural et enseignante universitaire jouissant d'un confort lié à son statut familial et professionnel. Elle reprend ensuite le chemin des études et fait des suppléances pour travailler dans certaines écoles. Après plusieurs tentatives, elle trouve enfin un emploi en tant qu'enseignante titulaire du secondaire. Son mari, par contre, est resté en marge du marché de l'emploi. Le décalage qu'elle vit au sein de son ménage entre les résultats des différents parcours migratoires des membres de sa famille (son insertion professionnelle et l'insertion sociale rapide de ses enfants, contre l'exclusion professionnelle de son mari) influence ses représentations et l'incite à adopter un imaginaire contradictoire. Son insertion sociale étant inachevée, elle déclare que si elle avait à refaire son expérience migratoire, elle ne la ferait pas : « *Avec toutes les difficultés que nous avons rencontrées, non. Surtout que maintenant, mon mari est en Algérie* ». La conjoncture économique mondiale, dit-elle, pour justifier l'échec d'insertion professionnelle de son conjoint, n'est pas favorable à l'immigration.

Moi, je crois que l'intégration, quelle qu'elle soit, se fait par le travail d'abord. Comme en ce moment, la conjoncture de l'emploi est très difficile, c'est la crise économique mondiale qui détermine le comportement des gens, donc ce n'est pas le moment pour émigrer. Cela dépend aussi de la région d'où l'on vient. Si vous venez d'un pays en guerre où votre vie et celle de vos enfants sont menacées, c'est sûr que c'est toujours intéressant de tenter l'expérience de l'émigration, mais si vous venez d'un pays comme le nôtre où il n'y a pas vraiment de guerre, où juste l'injustice sociale règne et où on a de bons emplois, il est plus sage de garder les enfants chez soi (GM-FN8, Algérienne).

Elle demeure pourtant tiraillée entre l'attachement à son pays d'accueil et l'envie de retourner en Algérie : « *Moi, j'ai réussi. Je voulais être professeure et je le suis, mais on s'est rendu compte que la famille nous manque, les amis nous manquent* ». Son insertion professionnelle ne se traduit pas par une remise en cause de ses attaches familiales et communautaires. Malgré la perte du statut professionnel de son mari, celui-ci continue, à ses yeux, de jouer son rôle de chef de ménage et d'être le garant de la solidité de la famille. « *« Titanic », forteresse, l'image est toujours la même, celle d'un monde encore solide « à l'intérieur » et qui sera inévitablement vaincu par les forces venues du dehors* » (Dubet, 2008, p.253). Cette métaphore manifeste surtout l'attachement à la famille et le désir de préserver une unité, mais déjà le changement est dans la place. Les changements des rôles au sein des ménages des immigrants sont fréquents et dépendent souvent des transformations des statuts professionnels des parents. Le chômage de longue durée, la régression sociale et la perte d'autorité qu'il occasionne peuvent pousser les ménages à l'éclatement ou se traduire par un retour au pays d'origine d'un parent. La plupart des figures des *flottants* témoignent de trajectoires qui se déroulent dans des zones d'incertitude ou de turbulences dues à la nouvelle situation d'immigration. Certains sont fraîchement arrivés au pays d'accueil et préfèrent de ce fait attendre l'issue de leur recherche d'emploi avant de se prononcer alors que d'autres n'arrivent pas à s'assurer la place qu'ils estiment mériter dans la société d'accueil ou sont encore tiraillés entre le statut social et professionnel qu'ils occupaient dans leur pays d'origine ou de provenance et celui dont ils disposent en contexte d'immigration. Leurs attentes sont souvent à l'origine de leurs représentations sur leurs trajectoires. Ils refusent de se considérer comme « victimes » de la pauvreté et persistent à entretenir l'image d'être « *des agents potentiels de développement* » (Mondain et Diagne, 2010, pp. 86-87). Le non-dit dans leur discours et la distance qu'ils veulent entretenir dans leurs rapports avec les immigrants qu'ils qualifient de résistants au changement expliquent l'ambivalence de leur double appartenance à leur communauté d'origine et à la société d'accueil et sèment le flou sur leurs représentations. D'autres enfin inscrivent leur

parcours dans une perspective familiale. L'échec du processus d'insertion ou d'exclusion d'un membre de la famille peut façonner les représentations des autres sur l'ensemble de leur parcours.

3. Les perdants

L'exclusion est souvent perçue comme une poussée vers la marge, une mise au placard, ou un enfermement dans des circuits d'assistance que l'on pourrait qualifier de voie de garage (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009). Comme un brouillard qui bloque la visibilité et voile le regard, elle se traduit souvent par une perte de lucidité couplée d'une absence de confiance en l'avenir et de volonté de résilience. Alors qu'elle constitue au départ un projet souvent mûrement réfléchi et conçu comme un moyen de mobilité et de promotion sociale, l'immigration peut se transformer sous le poids de l'échec des processus d'insertion sociale et professionnelle en malaise continue, en poids insupportable et en désespoir : « *Hopelessness was identified as one of the most important psychological risk factors. It can be defined as a negative perspective of the future or a set of negative expectations towards the future* » (Beck et Weissman, 1974). Les immigrants qui connaissent de longues périodes de chômage, la régression sociale, la déqualification en emploi, ou la non reconnaissance de leurs compétences, se sentent affectés dans leur estime. Sous l'effet de la perte de leur autorité au sein de leur ménage ou l'éclatement de celui-ci, ils véhiculent des représentations négatives de leur situation en contexte postmigratoire, se sentent « inutiles » et se distinguent à leur insu en tant que *perdants*. Dans les passages suivants, nous allons aborder les récits de répondants qui supportent mal leur vie d'immigrants, se sentent exclus et jugent négativement leur projet migratoire.

3.1. Un bac +5 pour un emploi dans une station d'essence

Il est originaire de la Guinée et d'une famille aisée de Conakry. En 2005, il part à Grenoble pour suivre ses études. Mais une fois celles-ci terminées, il se rend compte que ses chances de rester en France étaient réduites.

J'avais le statut d'étudiant et la situation commençait à se compliquer pour les étrangers. Une fois les études terminées, les étrangers sont tenus de quitter le pays, même s'ils

trouvent du travail. Il est souvent difficile de passer d'un statut d'étudiant étranger à celui d'immigrant (GAS-MN12, Guinéen).

Il décide alors de déposer son dossier d'immigration auprès des autorités canadiennes en France et exclut, du même coup, la possibilité du retour au pays d'origine.

La décision de quitter mon pays était prise par rapport à l'état de son économie et au marché de l'emploi. Plusieurs personnes ont fini leurs études, avaient des diplômes qu'ils ont mis de côté et n'ont jamais trouvé de travail. Il y a plus de diplômés que d'emplois disponibles en Guinée. C'est surtout cela qui m'a poussé à quitter mon pays et à chercher un autre où je pourrais avoir plus de chances. D'un autre côté, je voulais avoir un diplôme d'une grande université qui sera reconnu partout. La France et le Canada étaient les pays qui m'attiraient le plus (GAS-MN12, Guinéen).

Le 28 janvier 2012, il arrive à Montréal et s'installe ensuite à Ottawa pour pratiquer l'anglais. Il croyait qu'après quelques mois, ou une année tout au plus, il allait trouver un emploi dans son domaine de formation, mais il se rend compte rapidement de la difficulté de cette entreprise et découvre l'importance des réseaux de connaissances :

On parle du réseautage au Québec et dès que je suis arrivé en Ontario, on ne parle que du networking. Dès que vous parlez de l'emploi, on vous fait sortir la carte du networking. Mais, si vous êtes nouveau et que vous ne connaissez personne, comment pouvez-vous le faire ? (GAS-MN12, Guinéen).

Il finit par se faire recruter dans une station d'essence à Gatineau, un emploi qu'il estime être largement au-dessous de ses compétences et qui le pousse à avoir une attitude encore plus critique à l'égard de son pays d'accueil :

Pour quelqu'un qui passe par l'Europe avant de venir ici, on est un peu déçu. Pour quelqu'un qui arrive d'un pays où le marché d'emploi est trop faible, tout ce qu'on lui propose ici, il l'accepte, mais quand on vient, par exemple, de France et qu'on a beaucoup souffert et fait des sacrifices, l'emploi qu'on trouve ne correspond pas à un niveau bac +5. On n'a pas besoin d'un bac+5 pour travailler dans une station de service (GAS-MN12, Guinéen).

Désillusionné et fortement déçu de son parcours migratoire, il revient à la case départ et songe aux études pour préparer son insertion professionnelle.

Maintenant, je pense à un retour aux études. Je compte suivre une formation au collège Algonquin à Ottawa. Je voudrai faire quelque chose qui est en relation avec ce que j'ai fait auparavant, notamment en marketing ou en statistiques. Cela fait une année que je travaille dans cette station et il est temps pour moi de passer à autre chose (GAS-MN12, Guinéen).

Convaincu que son insertion professionnelle passe par son insertion sociale et l'élargissement de son réseau de connaissances et que le CV mène rarement au travail, il projette de passer par les études, car, dit-il, « *à travers la formation que je compte suivre, je pourrai, peut-être, constituer les réseaux dont j'ai besoin. Ensuite, c'est à moi de prouver ce dont je suis capable* ». Même s'il ne désespère pas, il refuse sa situation d'immigrant déclassé et ne jouissant d'aucune reconnaissance de la part des « *autres qui comptent* » (Taylor, 2007, p.67). Il se sent floué par le mirage de l'Eldorado américain et induit en erreur par la publicité faite au Canada sur le plan international, particulièrement en ce qui concerne l'ouverture de son marché de l'emploi. Or, pour quelqu'un qui évalue les parcours migratoires à travers le statut professionnel et au vu de ses attentes, la déception est grande, mais cela ne l'empêche guère d'aller de l'avant. Dans son esprit, il n'a nulle part où aller. Il est au Canada, il y reste et il est persuadé qu'il n'est pas le seul à être frustré par rapport aux barrières qui se dressent devant l'insertion professionnelle.

En tant que nouvel arrivant, il est entré au Canada avec une représentation de lui-même qui lui a été procurée par son expérience passée. Mais, dès son arrivée, il s'est senti dépouillé de tout soutien et mortifié, « *même si cela se déroule souvent selon un processus non intentionnel* » (Goffman, 2005, p.56). Son parcours réfère au sentiment d'injustice émanant de l'expérience négative que font les gens lorsque leurs attentes de reconnaissance sont déçues (Honneth, 2006). Il montre aussi que c'est la comparaison avec d'autres groupes qui détermine si l'individu réalise une trajectoire sociale satisfaisante ou non.

Plus les membres d'un groupe se comparent favorablement aux membres d'un autre, plus ils bénéficient d'une identité sociale positive (...). Par contre, les comparaisons défavorables à son propre groupe contribuent à une identité sociale négative qui a un effet néfaste sur l'estime de soi (Herman et Ypersel, 2004, pp.8-10).

Leurs sentiments ne peuvent se dissocier de leurs conditions sociales et de leurs attentes bloquées. Certains vont jusqu'à envisager l'abandon de leur projet d'immigration.

3.2. La fin des illusions

Pour plusieurs, l'échec du projet migratoire est une honte en soi et se traduit, à leurs yeux, surtout par le retour au pays natal, car cela signifie que la personne concernée est fragile et n'est pas autonome. Une émigrante du Mali a choisi le Canada parce qu'elle croyait qu'il est beaucoup plus

facile pour une immigrante de réussir professionnellement dans ce pays. Étant fille d'ambassadeur, elle avait à la fois le pouvoir, le prestige, la fortune et l'éducation. En plus, elle a vécu en France et s'est arrêtée sur la situation réelle des immigrants dans ce pays, considéré comme l'une des destinations en Occident les plus sollicitées par les Maliens.

C'est vrai, j'ai vécu en France. J'ai des amis d'études qui travaillent au McDonald et ont des travaux ingrats, si on peut dire. Ils ont des licences et maîtrises, mais n'ont pas de situation. Ils n'ont même pas de citoyenneté jusqu'à présent. Certains vivent avec la carte de séjour, alors que d'autres sont clandestins parce qu'ils n'arrivent pas à retourner en Afrique (GAS-FN15, Malienne).

Mariée à un Français et mère d'un enfant, elle est née au Mali. « *Jusqu'à aujourd'hui, j'habite à Gatineau avec mes frères et sœurs. Ma sœur vient de finir ses études, mais mon frère et ma petite sœur ont encore le statut d'étudiants étrangers* », dit-elle. Grâce à la mission de son père à Ottawa, elle a connu le Canada et y a vécu. « *Je suis venue, en 2003, en tant que fille d'un diplomate avec mes parents* ». Mais après l'expiration du mandat du père et le retour de ce dernier à Bamako, elle choisit de rester dans la région de l'Outaouais. Après des études à l'UQO, elle suit un stage à Montréal, dans une entreprise canadienne intervenant en Afrique et en 2009, elle y est recrutée en tant qu'expatriée canadienne au Mali, mais un putsch militaire, en 2012, dans ce pays, va mettre un terme à sa carrière professionnelle.

À son retour au Québec, elle pensait qu'elle allait décrocher rapidement un emploi, mais après plusieurs tentatives, elle se rend compte que cet objectif n'était pas facile à atteindre. Elle s'estime pourtant chanceuse d'avoir acheté un appartement, à l'âge de 29 ans, alors qu'en France ou dans d'autres pays, elle n'aurait jamais cette occasion, mais cela ne la conduit pas à surmonter les difficultés qui se dressent devant elle dans sa quête pour avoir un poste d'emploi. « *L'orgueil* » l'empêche d'accepter certains métiers qu'elle qualifie de dégradants et la discrimination qui prévaut dans le marché de l'emploi accentue ce sentiment d'exclusion : « *Il y a une méfiance par rapport aux immigrants, surtout dans les petites villes. Même si à Gatineau, il y a beaucoup d'immigrants, plusieurs d'entre eux chôment. C'est donc un aspect dérangeant* », précise-t-elle. Elle ajoute avoir envoyé des C.V. partout, même pour des emplois qui ne demandent qu'un diplôme de fin d'études collégiales, mais en vain. Pour elle, le chômage n'est pas le seul critère de l'exclusion professionnelle, la déqualification dans l'emploi en est une autre forme. « *J'ai trouvé*

cela vraiment dommage, parce que tous mes diplômés ont été faits au Canada » ajoute-t-elle en attribuant l'origine de cette situation à l'ignorance de la réalité des immigrants :

Pour eux, le Mali et l'Afrique sont un seul pays. On vient tous de l'Afrique. Il faut donc les comprendre. Et, puis ils voient l'image négative que reflète la télévision sur nos pays d'origine. Ils sont ignorants au début, mais après quand vous commencez à les connaître, ils se rendent compte que vous n'êtes pas si bête que ce qu'ils pensaient. À partir de ce moment, ils commencent à s'intéresser à vous en disant que vous n'êtes pas comme les autres, que vous parlez français comme eux et que vous n'avez pas d'accent. Ils sont un peu racistes, c'est la vérité (GAS-FN15, Malienne).

La discrimination qu'elle évoque est due, à son avis, à « *la force du préjugé* » prévalant dans certains milieux, qui « *réside en partie dans la croyance à ce noyau de vérité même si chacun est prêt à admettre des exceptions* » (Chevrier, 2000, p.175).

A maintes reprises, j'ai entendu dire que les Noirs sont paresseux. Ils viennent toujours en retard, ils ne sont pas sérieux et ne veulent pas travailler, alors que, par exemple, sur dix Africains, il y a deux qui cadrent avec « ce profil ». Ce sont donc des barrières qu'il faut briser. Ensuite, il faut laisser aux immigrants la chance de s'intégrer (GAS-FN15, Malienne).

Son exclusion professionnelle n'est ni individuelle, ni particulière. Elle est celle d'une large frange de la population immigrante.

Car, il y a des personnes qui viennent ici et qui se retrouvent dans des situations de dégradation. Je parle des cas de médecins qui n'arrivent pas à exercer leur profession. Pour moi, le projet de ces gens est raté. Pour quitter votre pays et venir pour être chauffeur de taxi, alors que vous êtes médecin, je trouve que dans ce cas, il ne s'agit pas d'une immigration réussie. [...] Car, si vous quittez votre pays, c'est pour trouver quelque chose de meilleur ici, en termes de conditions de vie et de bien-être (GAS-FN15, Malienne).

Comme beaucoup d'immigrants, elle fait un lien étroit entre la réussite du projet migratoire et l'insertion professionnelle, laquelle est tributaire, en grande partie, de l'efficacité des réseaux de connaissances. Pour réussir un projet d'immigration, dit-elle, « *il faut, d'abord socialiser avec la population du pays d'accueil et reconstituer son propre réseau. L'apprentissage et le retour aux études sont également des moyens d'intégration* ». Mais, en dépit des efforts qu'elle a déployés pour trouver un emploi et du fait d'avoir acheté un appartement en signe de volonté d'implantation et d'insertion sociale au Canada, quelques mois après notre entrevue (8 août 2013), elle quitte ce pays, tout comme sa sœur. Celle-ci avait quinze ans quand ses parents l'ont amené avec eux à Ottawa. Après la mission de son père, elle a préféré rester au Canada, au lieu de retourner chez

elle « *comme le fait la majorité des enfants des diplomates* », une décision qu'elle a regrettée par la suite, parce qu'après le départ de son père pour le Mali, elle a vécu une sorte de « suicide de classe¹⁵ » et sa situation matérielle et financière s'est nettement dégradée.

Oui, notre situation matérielle a beaucoup changé, parce que c'est en ces moments que j'ai commencé mon vrai cheminement d'immigrante, parce que quand vous êtes diplomate, vous avez plusieurs avantages. Vous ne payez pas l'électricité et tout est payé. Donc, le cadre dans lequel nous vivions a changé. Quand mon père est parti, je suis devenue étudiante internationale, ce qui implique des frais assez élevés. Il faut dire également que j'étais chanceuse, parce que durant mes années d'études et jusqu'au bac, je bénéficiais du statut diplomatique et je payais les mêmes frais que les Canadiens, soit la moitié de la somme exigée pour les étudiants internationaux (GAS-FN16, Malienne).

Elle pensait, « *que dans ce pays, les immigrants étaient les bienvenus* » et que contrairement à la France ou aux États-Unis, « *il y aurait plus d'opportunités d'emploi* » et qu'à cette possibilité, s'ajoute l'attraction du système d'enseignement canadien, alors qu'« *au Mali, le système d'éducation laisse à désirer* ». Les événements politiques, qui ont secoué son pays, ont consolidé son choix : « *En fait, mon père était un véritable visionnaire, parce qu'il a vraiment vu venir les problèmes dans son pays. Il voulait en même temps que nous ayons un pied au Canada et un autre au Mali* ». Cependant, ses espoirs ont été déçus dès qu'elle a approché le marché de l'emploi. Les seuls postes auxquels elle a eu droit concernent des centres d'appel et un travail de caissière dans des magasins.

C'est frustrant de voir que vous ne pouvez pas gagner votre vie de manière digne et de ne pas pouvoir travailler dans votre domaine d'étude. C'est frustrant de voir que j'ai fait un bac canadien et d'être-là depuis dix ans sans pouvoir avancer d'un iota. J'avoue que je suis déçue et je me dis que peut-être lorsque j'aurai mon passeport, je pourrai probablement aller ailleurs et essayer de tenter ma chance dans un autre pays (GAS-FN16, Malienne).

Son statut de fille d'ex-diplomate et sa scolarité ne lui ont pas servi pour trouver l'emploi qu'elle espérait avoir et trouve que la discrimination est évidente dans son cas, même si celle-ci n'est pas visible. Elle évoque également la « fermeture » de la société canadienne : « *C'est toujours les minorités visibles¹⁶ entre elles et les Canadiens entre eux* ». La dégradation de sa situation financière la démobilise et l'idée de retourner à son pays natal la tourmente : « *j'y pense*

¹⁵ Il s'agit d'une mort symbolique due à une dégradation sociale.

¹⁶ Les minorités visibles sont définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, comme étant « *les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche* » (Hou et Picot, 2003, p.1).

quotidiennement ». L'enthousiasme a laissé la place au regret, « *car pour avoir un travail ici, il faut vraiment avoir un réseau. Tout se passe à travers le réseautage. Il faut connaître quelqu'un qui connaît quelqu'un qui...* ». En dépit de sa bonne volonté et de ses efforts, son parcours s'est soldé par un échec et le fait de se sentir rejetée par les réseaux professionnels a façonné sa décision de retour au pays.

Décus par leur expérience et par l'écart entre leur statut au pays d'origine et au pays d'accueil, plusieurs immigrants vivent un important déficit de reconnaissance et d'intégration et décident de revenir vers le pays d'origine (Vatz Laaroussi, 2009). Ils considèrent le fait que les personnes de couleur éprouvent des difficultés sur le marché du travail au Canada, ne peut s'expliquer uniquement par le manque d'expérience et de titres de compétence canadiens.

Ces écarts ne proviennent pas de différences objectives, liées à l'instruction et aux capacités des individus, mais plutôt de distinctions fondées subjectivement sur la race. La discrimination raciale constitue un facteur qui contribue d'une manière évidente aux résultats peu enviables enregistrés sur le marché du travail (Khan, 2006, p.68).

Dans une société qui valorise l'autonomie et l'enrichissement, plusieurs estiment que pour « se réaliser », il faut réussir professionnellement et économiquement. « *L'épanouissement et l'indépendance, s'ils ne peuvent se réduire à des considérations purement économiques, passent nécessairement par une autonomie financière* » (de Gaulejac, 2008, p.104). Faute de pouvoir atteindre cet objectif, ils remettent en cause leur projet migratoire.

3.3. Un nomade au Canada

Plusieurs immigrants refusent de regagner leur pays natal, même si leur projet migratoire n'aboutit pas. Un immigrant algérien vit le mal du pays, mais au lieu de retourner chez lui, il passe son temps à changer de lieux de résidence et d'emploi. Diplômé en océanographie, il enseigne les mathématiques avant de rejoindre un bureau d'études. En 1999, il quitte son pays et part à Nice où il passe une année et se dirige ensuite à Paris. Il rate les études et un mariage qui devait se faire après deux années de fiançailles avec une de ses compatriotes.

J'ai travaillé dans un hôtel pendant deux ans à Paris. J'ai fait d'autres boulots aussi. J'ai travaillé dans un parc d'attraction pour enfants. J'ai roulé ma bosse comme on dit. [...] Mais quand j'ai rompu avec ma fiancée, j'ai même détesté de rester là-bas. Et c'est ce qui m'a poussé à faire la demande d'émigration au Québec (GM-MN1, Algérien).

En 2006, il arrive au Canada pour prospecter les lieux et une année plus tard, il y revient et s'installe avec un ami à Toronto.

On a loué une chambre juste à côté du métro, chez un musulman venu des îles de la Trinidad. Au cours de cette période, j'ai appris l'anglais et travaillé dans un « Call Center » et dans une « bakery industrial ». Ensuite, je suis parti à Edmonton où j'avais un autre ami (GM-MN1, Algérien).

À Edmonton, il travaille dans un hôtel, puis dans un café et s'inscrit à l'Université d'Alberta, mais deux années plus tard, il retourne à Toronto et reprend son travail dans la boulangerie qu'il avait quittée auparavant. Il va ensuite à Ottawa et se fait recruter comme « commissionnaire », chargé d'escorter des visiteurs à un cabinet du gouvernement fédéral.

Ses changements des lieux de résidence et des postes d'emploi traduisent plus un état d'instabilité sociale qu'une réelle volonté de mobilité. Il n'arrive pas à s'identifier à un lieu d'appartenance précis. Là où il va, il rencontre des difficultés. En plus de dévaloriser ces lieux, il fait de sa mobilité et du nomadisme un mode de vie. « *Je pense que la meilleure chose pour les immigrants c'est de changer leur milieu de vie actuel et partir ailleurs* » », dit-il souvent. Il trouve à l'échec de son insertion sociale et à son instabilité professionnelle des raisons, dont la non-reconnaissance des diplômes de l'étranger (*malheureusement nos diplômes n'ont pas de valeur*) et la discrimination dont font l'objet les immigrants de certains pays comme le sien. « L'esprit de clocher » (Adler, 1986) qu'il adopte et qui consiste à appréhender le monde seulement à partir de ses propres valeurs et à ne pas admettre qu'il existe différentes façons de vivre et de travailler (Chevrier, idem, p.148), l'empêche d'évoluer et bloque son insertion dans la société d'accueil. « *Même si tu as des diplômes de France et que tu parles français comme eux, ils font une vraie différence entre toi et les autres* », avance-t-il. Il ajoute que ceux qui réussissent leur parcours migratoire ne sont que l'exception qui confirme la règle, parce que « *le Canada est une société fermée* ». Néanmoins il reconnaît que le fait de ne pas avoir un projet migratoire nuit énormément à son insertion sociale et à ses trajectoires migratoires. La seule chose dont il est fier dans son parcours, reprend-t-il, est d'avoir constamment lutté contre l'injustice : « *Ce dont je suis fier, c'est que là où je vois l'injustice, je parle (rires), même si cela me cause des problèmes* ». Le reste lui importe peu car, au bout du tunnel, il y a le pays natal. En fait, chaque échec le pousse à renforcer ses sentiments d'exclusion et, en même temps, de nostalgie envers l'Algérie et creuse l'écart entre lui et le Canada.

Comme je le dis toujours, dans ma tête, j'attends le moment du retour, c'est-à-dire le changement. Si en Algérie, il y a eu ce qui s'est passé en Tunisie, en Libye ou en Égypte, j'y serai déjà parti. Je suis comme quelqu'un qui attend quelque chose. Il est là, il vit, il socialise avec les gens. Il essaie de grimper des échelons, de faire des études, mais tout cela est secondaire, car ce qui compte pour lui c'est le retour quand les conditions seront réunies (GM-MN1, Algérien).

Il regrette également de ne pas avoir été marié plutôt et trouve que la vie d'un célibataire à l'étranger dans un pays comme le Canada est plus difficile que celle d'une personne mariée. L'expérience émotionnelle qu'il a vécue, en France, semble l'avoir marqué et déstabilisé. L'immigration dans la solitude ne lui réussit pas. L'échec étant pour lui une honte et une barrière insurmontable et cela le pousse constamment à reporter son projet de retour au pays natal. Alors qu'il adoptait le slogan « sortir pour s'en sortir » pour justifier le départ de son pays d'origine, il n'aspire maintenant qu'à une porte de « sortie » honorable pour regagner sa terre natale.

Pour trouver du travail dans le contexte d'instabilité professionnelle, plusieurs immigrants, surtout les jeunes, doivent souvent manifester de la mobilité en faisant preuve d'habiletés d'adaptation à différents milieux de travail, mais aussi géographiques, afin d'être disponibles là où existent des emplois (Laflamme et Descheneau, 2004). Cette mobilité géographique liée à la recherche d'emploi repose souvent chez eux sur une représentation négative sur la situation du marché du travail dans le milieu de provenance. Ils ne peuvent supporter d'échouer et de rentrer bredouille au pays. Ils persévèrent dans leur entreprise et s'y préparent pour un retour glorieux.

3.4. Une marmite qui bouillonne dans le froid

Pour plusieurs personnes, l'immigration n'est qu'un moyen d'enrichissement et de promotion sociale mais, une fois leurs attentes déçues, elles se tournent vers d'autres lieux d'ancrage et recourent à la mobilisation des réseaux communautaires. Elles en font un cheval de bataille pour se démarquer du pays qui les accueille et de sa population (Manea, 2006) et adoptent vis-à-vis de celle-ci une stratégie d'intégration « de façade ». Comme l'eau et l'huile, même en se mélangeant dans un même lieu, chacun conserve son identité et garde sa spécificité. C'est dans cette perspective métaphorique qu'un émigrant de la Tunisie conçoit sa vie dans l'environnement canadien et il l'exprime clairement quand il persiste à dire que « *même si je resterai chez eux (c'est-à-dire chez les Canadiens) cinquante ans, j'aurai toujours des cheveux noirs, et même quand ceux-ci blanchissent avec l'âge, ils le sauront* » (rires). « *La branche est condamnée à se*

référer à l'arbre d'où elle est issue », ajoute-t-il. Ses rapports avec le Canada et les Canadiens sont déterminés par ses convictions : « *Je suis prêt à fréquenter d'autres personnes et à aider les autres, quelles que soient leur religion et leur origine, mais tout en gardant mes distances et mes limites. En revanche, mes relations avec les Arabes sont plus fréquentes et plus intimes* ». Dans sa pensée, tout passe par le filtre de la religion. Elle fixe le cadre moral, « *dicte les valeurs à suivre par rapport à soi, aux autres et à la communauté* » (Bourqia, 2010, p.106) et constitue « *une force de résistance à l'assimilation* » (Liauzu, 2000, pp.9-10).

Le monde voit d'un mauvais œil la religion musulmane, surtout avec la montée du terrorisme. L'avènement de Daech (État islamique en Syrie et en Irak [ISIS]) a bouclé la boucle (rires). La religion est un aspect de la culture. Nous n'avons pas les mêmes traditions, ni la même culture. Bien entendu, je ne connais pas bien la culture des Canadiens, je ne les fréquente pas et ma religion ne me permet pas de les fréquenter dans leurs soirées. Chacun de nous a sa propre identité. Il y a également, le facteur historique qui joue dans la séparation de nos deux mondes. De manière générale, les Occidentaux se sentent supérieurs à nous. Ils ont des préjugés sur l'arabité. Ils propagent une mauvaise image de l'arabe et du musulman (GM-MN7, Tunisien).

L'appartenance nationale occupe également une place centrale dans son discours et constitue le second pilier sur lequel il se base pour s'identifier : « *Mon pays c'est la Tunisie et je suis Tunisien, corps et âme. L'immigration est pour moi une simple étape de vie, une étape que certains la conçoivent pour une durée d'une semaine ou de quinze jours. Dans mon cas, elle va prendre quelques années* ».

L'esprit commercial est le troisième pilier de sa pensée. Il était commerçant dans sa phase prémigratoire et il l'est encore. Même s'il ne pratique pas le négoce à certains moments, il garde toujours en éveil l'esprit commercial qu'il a développé au fil des ans. Étant provisoire dans un pays étranger, sa présence dans le pays d'accueil est conçue dans la logique de l'éphémère, jamais dans la perspective de la durabilité : tous les acquis qu'il réalise dans le pays d'accueil ne font, à ses yeux, que l'approcher de son pays natal. Alors que pour plusieurs immigrants, l'achat d'une maison est un signe d'implantation dans leur nouvelle société, cette opération n'est, pour lui, qu'une simple transaction commerciale qui va lui générer des profits et lui baliser le terrain pour le retour en Tunisie.

Tirailé entre ce qu'il voit, la scène réelle de la vie occidentale qui se déroule devant ses yeux, les attentes élevées qu'il portait sur son projet migratoire, les échecs qu'il a accumulés sur le terrain

et la vision du monde qu'il a importée avec lui de son pays d'origine, il développe un discours contradictoire et des représentations allant dans tous les sens. D'abord, il attribue les difficultés qu'il rencontre à la discrimination et au racisme.

La politique du Canada dans le domaine de l'immigration n'est pas juste. Sur le terrain, il y a plusieurs obstacles. Les gens rencontrent énormément de difficultés pour s'intégrer dans leur nouvelle société en raison de leur aspect physique, leur accent et la couleur de la peau. Si vous êtes arabe et que vous postulez pour un poste d'emploi au même moment qu'un Canadien, vous ne passerez jamais avant lui. On n'est pas accepté facilement. Ici, le racisme existe, mais il n'est pas visible. On ne le montre pas. En tant qu'arabe, vous n'êtes accepté que lorsqu'ils ont besoin de vous, sinon ils choisissent toujours les Canadiens de souche (GM-MN7, Tunisien).

Ensuite, il avance des justifications pour atténuer l'impact de ses déceptions sur son comportement :

En bref, mon parcours n'est pas totalement négatif. Je travaille dur mais ma religion me donne le confort intérieur nécessaire. Je ne m'apitoie pas sur mon sort en disant que si j'avais étudié les mécaniques, j'aurais pu réaliser telle ou telle chose. Non je ne fais pas cela. Le passé est passé. Il est derrière nous. C'est une page tournée. Il faut vivre l'instant présent et ne pas voir le futur à travers le passé (GM-MN7, Tunisien).

À un moment donné, il déclare ne pas regretter d'avoir immigré au Canada, surtout depuis l'aggravation de la crise dans son pays, mais, peu de temps après, il se ressaisit en rappelant qu'*en Tunisie, « j'étais à l'aise sur le plan financier. J'arrivais aisément à subvenir à mes besoins matériels. En plus, le travail que j'exerçais était plus valorisant que celui que je fais présentement »*. Il mesure la réussite de tout projet migratoire par l'importance des acquis financiers et matériels et estime que le prix de la maison qu'il vient d'acheter va lui permettre de finir ses jours dans son pays natal.

Peut-être le fait d'acheter une maison est une chose de fierté étant donné qu'il s'agit d'un capital qui pourrait me permettre un jour de retourner chez moi. C'est une tirelire pour épargner de l'argent. Si j'avais loué une maison, dans vingt ans, je n'aurais rien, alors que dans le cas de la propriété, j'aurais une maison et je pourrai la vendre pour finir mes jours dans mon pays natal (GM-MN7, Tunisien).

L'immigration n'est qu'une simple étape dans sa vie, une simple trajectoire dans un parcours, et il ne sera jamais Canadien. Il évalue son parcours migratoire à la lumière de ses attentes :

Certes, quand je suis venu, j'avais de l'espoir pour réussir mon projet d'immigration et le réaliser autrement que par le travail que je fais maintenant. J'avais également la possibilité de faire mieux. Cela fait sept ans que je suis au Canada, mais je me sens toujours étranger

et je vis dans un pays qui n'est pas le mien. Je ressemble à cette plante creusée dans un terreau qui n'est pas le sien (GM-MN7, Tunisien).

Enfin, il reconnaît n'avoir « *pas d'autres alternatives. Car, si j'avais le choix, je serais parti en Suède* ». Pour boucler la boucle, il termine ses aveux en annonçant : « *Franchement, je n'ai rien fait qui puisse me rendre fier* ». Proche de certains perdants islamistes, qui ont fait de la religion une idéologie (Sifaoui, 2004)¹⁷, il valorise le commerce et la migration (l'exode selon l'acception religieuse) et s'inspire, à cet effet, de la vie du prophète Mohammed, qui était lui-même commerçant. Son catalogue « *ne vise essentiellement que des comportements en société - principalement dans l'espace public-, comportements liés à la seule consommation (alimentation, vêtements, rapports sexuels* » (Henni, 2008, pp. 35-36), mais contrairement aux islamistes radicaux, il n'a pas le sentiment d'être chargé d'une mission quelconque et ne songe jamais au passage à l'action. Ses déceptions sont dues à son exclusion du marché de l'emploi et sa dépendance financière vis-à-vis de sa femme, depuis son arrivée au Québec, renforce ce sentiment.

Les pertes sociales sont particulièrement importantes, comme la perte de l'emploi qui est source de valorisation et de reconnaissance par la société. De plus, le milieu du travail constitue pour plusieurs hommes le seul endroit qui favorise le développement de relations sociales (Blais, 1997, p.8).

Plusieurs immigrants ont de la difficulté à se créer un réseau social sur une base personnelle. Des changements tels que la diminution des activités, la transformation du couple, la perte du pouvoir de consommer et la baisse du revenu, qui dans plusieurs cas se transforment en une situation de pauvreté, bouleversent leur vie. Ayant plus de difficultés que les Québécois à trouver un travail et plus encore à obtenir un emploi correspondant à leurs compétences (Monnot, 2012), certains recourent à la mobilisation des réseaux communautaires. Dans le cas des Maghrébins, le fait qu'ils partagent une langue commune, l'arabe, pourrait constituer un facteur intégrateur (Belhassen-Maalaoui, 2008) et une alternative aux réseaux canadiens. Le travail autonome leur permet, en plus, de contourner l'exclusion du marché du travail. Isolés, ils développent des réflexes de distanciation vis-à-vis de la population native et de tous ceux qu'ils ne connaissent pas ou ne partagent pas leur espace communautaire.

¹⁷ Deux courants se dégagent dans ce sens. « *L'un considéré comme "modéré" avait opté pour une stratégie centrée autour du noyautage de la société et des institutions dans le but de faire basculer l'État sans effusion de sang, c'est-à-dire "démocratiquement", et l'autre, considéré comme "radical", prône le jihad comme seul recours pour l'instauration de l'État islamique* » (Sifaoui, 2004, p.54).

3.5. La double absence¹⁸

Dans la course vers la mobilité, les *perdants* sont nombreux, mais ne portent pas tous le même regard sur leur projet migratoire. L'exaspération et le mal du pays ne sont pas spécifiques à un groupe d'immigrants particulier. Les sentiments de satisfaction censés accompagner leur carrière professionnelle s'éclipsent avec le temps et devant la monotonie et l'angoisse, ils deviennent plus vifs, surtout face à des situations de privations relatives et d'iniquité. Un émigrant du Sénégal porte avec lui le bagage des expériences qu'il a vécues et celles-ci colorent sa perception de son pays hôte et montrent que ce ne sont pas toujours « *les mal lotis sur le plan de l'emploi* » (Kremer et al., 2016, p.47) qui véhiculent des représentations négatives de leur projet migratoire.

Il était agent local à l'ambassade du Sénégal, il a passé plus de huit ans au ministère de la Défense canadien et travaillé dans une banque, au ministère de la Santé et à la Ville de Gatineau, mais depuis quelques années, il regarde dans le rétroviseur pour retourner à son pays natal. « *Je travaillais dans la Fonction publique, mais je voulais faire autre chose. Je me disais qu'en allant au Canada, j'aurais la chance de faire du droit en immigration* », dit-il. À son arrivée, il rencontre des obstacles. « *En plus de la médecine, cette branche (le droit) était interdite aux étrangers* ». Comme solution de rechange, il prépare un diplôme en communication. Peu de temps après, il tente, à deux reprises, de se marier avec des compatriotes, mais sans succès. En 1995, il rencontre une Canadienne et se marie avec elle. À partir de ce même moment, il quitte Ottawa et s'installe à Gatineau. Père de deux enfants, il regrette que ceux-ci n'aient pas encore connu le Sénégal : « *A chaque fois que j'ai la possibilité d'aller avec eux, quelque chose les empêche de le faire ou un problème surgit. Maintenant qu'ils sont grands, je sais qu'ils vont le faire. L'aîné m'a dit que d'ici un an, il va au Sénégal pour visiter ses grands-parents* ». Mais, ce qu'il regrette le plus, c'est d'avoir sacrifié la situation stable d'emploi dont il bénéficiait sur l'autel d'un rêve qui n'a pas été réalisé. « *Je ne m'attendais pas aux mécanismes d'adaptation et de travail en vigueur ici* », dit-il. Ce sentiment devient encore plus intense quand il compare sa carrière professionnelle avec celles de certains de ses compatriotes : « *Des fois, j'ai des regrets surtout quand je vois le cheminement parcouru par certains de mes amis qui sont restés au Sénégal et qui sont à présent mieux placés que moi* ». « *Certains sont ambassadeurs* ». Il estime que s'il n'avait pas quitté son pays, il serait

¹⁸ Cet intertitre s'inspire de Sayad (1999).

« *maintenant ambassadeur* ». Religieux et fataliste, il se reprend et accepte son sort, sinon « *c'est ne plus croire au destin que le Bon Dieu m'a donné* ».

Par ailleurs, il repère trois obstacles majeurs à l'insertion des immigrants dans la société d'accueil : d'abord, il y a la discrimination, qui se manifeste dans le milieu du travail sous forme de harcèlement.

Il s'agit de toute conduite abusive se manifestant notamment par des comportements, des paroles, des actes, des gestes, des écrits, pouvant porter atteinte à la personnalité, à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, mettre en péril l'emploi de celle-ci ou dégrader le climat de travail. Il s'agit de le disqualifier, c'est-à-dire de lui « *retirer toute qualité, de lui dire et de lui répéter qu'il ne vaut rien, jusqu'à l'amener à le penser* » (Hirigoyen, 1998, pp. 67 et 133).

Cette discrimination et ce harcèlement sont systématiques.

Actuellement, on vous le montre dans l'administration, en vous faisant ce qu'on appelle l'agression intellectuelle dans le sens où ils mettent une croix sur tout ce que vous faites, en vous disant, qu'on n'a pas à faire trois ou quatre pages sur un sujet et qu'il ne faudrait que trois ou quatre lignes. Ceci, dans le but de vous décourager (GAS-MN11, Sénégalais).

Le second obstacle porte sur la question des réseaux de connaissances

Vous pouvez être un homme d'affaire, si vous ne saviez pas comment être épaulé et encadré, vous pouvez tomber dans un gouffre dont vous ne vous en sortez jamais et vous allez tout perdre, comme ces gens que vous voyez souvent dans la rue, qui se parlent eux-mêmes, qui sont traumatisés et malades. Comme je le dis souvent, on peut réussir mais il faut être épaulé par un réseau ou une personne tierce. Sinon, vous n'arriviez jamais. D'ailleurs, ce sont des gens qui ont cru en moi et déchiré leur chemise qui m'ont permis d'avoir cette étape importante dans ma vie. Cela n'est pas la chance de tout le monde. Donc, il faut trouver des réseaux (GAS-MN11, Sénégalais).

Enfin, le troisième élément a trait à la culture.

Il y a des immigrants qui portent atteinte à leur réputation. Il ne faut pas dire : « *j'ai des valeurs, je dois les imposer aux autres* ». Il faut savoir comment balancer cela. Il y a une limite et c'est à l'individu de s'y soumettre. Le but c'est de trouver des passerelles entre le pays de naissance et le pays d'accueil et ne pas tomber entre les mains des frustrés, parce qu'on évolue tous en tant qu'immigrants, mais il y a ceux qui opèrent avec beaucoup plus de méchanceté et d'égoïsme. Ils sont prêts à vous noircir pour se placer devant vous. Il faut être sociable et ne jamais quémander une compétence (GAS-MN11, Sénégalais).

Comme plusieurs cadres immigrants, il croyait pouvoir brûler les étapes de la mobilité professionnelle en misant sur les études, mais il s'aperçoit avec le temps que le chemin qu'il avait emprunté était trop long. Maintenant qu'il s'approche de l'âge de retraite, il veut rentrer chez lui,

en compagnie, peut-être, de sa femme et de ses deux enfants. Ces derniers ne pourront probablement jamais comprendre que leur grand-père était polygame et que leur père a passé son enfance parmi une douzaine de frères et sœurs et qu'après plusieurs années d'absence et de vie à l'étranger, il ne se retrouve nulle part.

Certains immigrants, sélectionnés s'estiment surqualifiés par rapport à leurs collègues au travail, en raison de leurs expériences professionnelles dans leur pays d'origine, leurs diplômes et âge. Le déni de reconnaissance induit chez eux des sentiments d'injustice, de privations relatives et de désaffiliation, peut provoquer une fragilisation du rapport positif à soi, couramment désignée par le « mal-être » (Renault, 2006), ou une sorte d'intériorisation du mépris envers la population native. En procédant à la comparaison de leur situation d'immigrants avec celle qu'ils avaient avant leur migration, ils attisent leurs angoisses. La persistance des liens avec la famille élargie (parents, oncles et tantes, etc.) peut se transformer en élément accélérateur du désir d'abandon du projet d'immigration et de retour au pays natal. Leur parcours migratoire montre que l'occupation d'un emploi ou la reconstitution d'une nouvelle famille ne se traduisent pas toujours par des sentiments de satisfaction et de bien-être.

3.6. L'école est-elle un garant de l'ascension sociale ?

Plusieurs immigrants misent sur le retour aux études pour assurer leur insertion professionnelle, guidés en cela par une culture qui fait de l'école et de l'éducation un moyen d'ascension sociale. Mais, après trois années d'existence à Gatineau, une immigrante marocaine n'arrive toujours pas à réussir ce pari. Sa situation financière dans son pays d'origine était stable. Son salaire, son statut professionnel et son niveau de scolarité lui permettaient de subvenir à ses besoins et de bénéficier d'une sorte de prestige social que lui confère son statut professionnel. Célibataire et sans charge familiale, elle partageait son temps entre le travail, le divertissement avec les amis(es) et l'action associative

J'étais membre d'une association de femmes. Je consacrai mes week-ends à ces activités. Je faisais de l'encadrement pour ce qui est du Code de la famille et des droits de la femme sur les plans juridique et économique. Ayant une expérience en gestion comptable, je faisais du bénévolat dans ces associations chargées d'encadrer les femmes pour la mise en place de petits projets de couture et de commerce (GM-FN4, Marocaine).

Elle décide de changer de vie parce que, dit-elle, « *je m'ennuyai trop, il y avait la routine et j'étais presque saturée. Je répétais les mêmes tâches quotidiennement* ». Elle profite alors du règlement en vigueur dans la fonction publique de son pays, qui lui permet de bénéficier d'une mise en disponibilité et décide d'immigrer au Canada, sachant qu'il « *était fréquent d'entendre des gens quitter leur poste d'emploi pour aller à ce pays* », précise-t-elle. En 2010, elle arrive à Gatineau et s'installe, pendant, trois mois chez une amie, avant de voler de ses propres ailes.

Franchement, c'est à partir de ce moment que j'ai commencé à vivre les conditions de l'immigration, parce qu'avant, j'étais entourée d'amis et de personnes prêtes à m'aider et habituées à recevoir des gens de la communauté arabo-musulmane. J'étais entourée de gens qui parlent la même langue que moi et qui ont presque la même culture. Et cela m'a facilité les choses (GM-FN4, Marocaine).

Après son déménagement, elle effectue un stage dans un centre communautaire et s'inscrit à un programme de doctorat à l'UQO, mais seule et célibataire, elle éprouve des difficultés à pouvoir travailler tout en poursuivant des études pour réaliser son rêve de développement personnel. Elle dira plus tard qu'elle n'était pas préparée pour ce rythme de vie. Déstabilisée par la fragilisation de sa situation sociale et financière, elle s'isole : « *Ici, les gens vivent surtout en famille et ont donc des engagements. Moi, je dois m'intégrer à un environnement familial avec des enfants et des petits enfants, ou m'isoler* ». Déçue, elle regrette d'avoir priorisé les études (*J'aurais dû attendre le temps d'avoir une expérience professionnelle et de faire des économies avant de m'inscrire à l'université*) et n'exclut pas la possibilité du retour au pays natal : « *Je ne sais pas encore si je devrais rester au Canada ou rentrer chez moi. Je vis au jour le jour, semaine pour semaine. Je change souvent d'idée* ». La réalité, comme elle dit, « *n'est pas en rose et est différente de ce qu'on voit dans les statistiques* ». Ses rétributions et le prestige social font désormais partie du passé. Ses diplômes et son expérience professionnelle ne lui garantissent ni une insertion professionnelle qui lui permet de gagner sa vie, ni une réussite immédiate dans les études qui répond à ses objectifs du départ, ni une insertion sociale qui se traduit par une reconnaissance de la part de son nouvel entourage et une estime de soi. Elle se console, en quelque sorte, en faisant de son cas une généralité. La majorité des gens qui appartiennent à sa communauté, rappelle-t-elle, a un niveau d'instruction élevé et une certaine expérience professionnelle : « *Ils ne viennent pas ici à partir du néant mais ils redémarrent* ».

Dans une société atomisée et ploutocratique comme le Canada, il est difficile pour les immigrants qui n'ont ni les moyens financiers nécessaires et suffisants, ni les réseaux de connaissances efficaces de réussir à la fois leur pari d'approfondir leurs études (développement social) et d'assurer leur insertion professionnelle (promotion économique et sociale). Leurs expériences professionnelles dans leur pays d'origine leur sert parfois de faux repères, surtout s'ils continuent à comparer leur situation sociale et professionnelle dans le pays d'accueil avec celle d'avant la migration. L'immigration étant un moment de rupture dans la carrière professionnelle, ils semblent parfois oublier que même dans leur pays d'origine (ou de provenance), il leur a fallu déployer énormément d'efforts et de travail et bénéficier du soutien de leur famille et entourage pour arriver à la situation qu'ils ont finalement laissée derrière eux. La régression sociale les affecte profondément, ils ne supportent pas leur situation de précarité, mais ne peuvent pas non plus retourner chez eux, car ils savent que ce retour est rarement perçu comme une injustice mais plutôt comme un échec personnel.

3.7. Ma raison de vivre

Plusieurs connaissent une déqualification en emploi et l'acceptent parce qu'ils estiment que la raison de leur migration dépasse l'aspect matériel. Un immigrant béninois né au Gabon en fait partie. En 1989, à l'âge de treize ans, il part en France avec son frère et ses sœurs pour étudier. Il y reste jusqu'à l'obtention d'une maîtrise en sciences économiques et gestion commerciale, en 2002. Ensuite, il s'envole à Chicago et obtient une maîtrise en finances. Son séjour aux États-Unis prend fin en 2008.

En fait, pourquoi je suis venu au Canada ? C'est parce que j'étais en relation avec une femme du Burundi et on a eu un enfant lorsque j'étais aux études. Celle-ci habite à Gatineau. Pour être proche d'eux, j'ai décidé de venir au Canada [...] Je me voyais mal retourner en Afrique alors que j'ai un fils ici né dans cette région (GAS-MN9, Gabonais).

Il pensait, en même temps, qu'il allait trouver facilement du travail dans son domaine de formation, mais, les choses se sont déroulées contrairement à ses attentes.

Quand je suis venu ici, j'avais un peu d'argent sur moi. Dans ma tête, je devrais trouver assez rapidement du travail, parce que même si je savais qu'ils n'allaient pas prendre en considération ma maîtrise en France, je me disais que j'allais vite trouver un appartement et, puis après, trouver un emploi, mais (rires) j'ai remarqué que cela était beaucoup plus

compliqué que ce que je m'imaginai, en termes d'emploi et de logement (GAS-MN9, Gabonais).

Après trois mois de recherche, il travaille dans un centre d'appel et en juillet 2010, il se fait recruter par une entreprise bancaire, en tant que conseiller en finances personnelles, mais il demeure insatisfait. « *Cela fait sept ans que je suis ici, entre temps, mes amis immigrants que j'ai laissés aux États-Unis ou avec qui j'ai fait la maîtrise, la plupart gagnent bien leur vie. Ils sont à plus de 100.000\$ par année. Alors que moi, ici, je suis à 50.000\$ par année* », dit-il. Sa déception s'accroît lorsqu'il compare sa situation financière avec celle de son frère et de ses sœurs au Gabon : « *je dois reconnaître qu'ils gagnent tous leur vie mieux que moi qui suis ici au Canada. Ils me disent : « Toi, tu es venu au Canada et des fois ce sont nous qui devons t'aider » (rires) »*. Il se console, pourtant, en disant qu'avec le temps, on s'habitue, car « *l'essentiel pour moi était de m'occuper de mon fils que je n'ai pas vu pendant deux ans quand j'étais à Chicago* ». Tout ce qu'il regrette c'est de ne pas avoir intégré un programme d'études qui aurait pu lui permettre d'accéder à un poste d'emploi plus valorisant que celui qu'il occupe maintenant et où il serait mieux rémunéré. « *À un moment, j'ai pensé refaire ici une autre maîtrise en comptabilité financière afin de pouvoir retourner travailler dans mon domaine. Durant ces sept ans, je me suis tiré un peu une balle dans le pied* », déclare-t-il pour conclure ce chapitre de sa vie.

Parfois, je pense à cette possibilité, étant donné qu'il n'y a pas d'âge pour étudier et qu'il n'y a pas de discrimination à l'embauche par rapport à l'âge. À n'importe quel âge, tant que je n'ai pas soixante-dix ans, je peux retourner aux études. J'ai à présent trente-huit ans et j'ai encore le temps pour y réfléchir, d'autant plus que mes diplômes aux États-Unis sont encore valables (GAS-MN9, Gabonais).

Malgré les sentiments d'injustice qu'il ressent sur le plan de l'emploi, il reste optimiste et porte un regard positif sur son pays d'accueil :

Au Canada, il y a des immigrants noirs et les gens sont beaucoup plus accueillants. Vous n'allez pas dans une boîte, un restaurant ou un magasin, où on va vous regarder bizarrement ou on va vous interdire d'entrer. En France, par contre, il y a beaucoup de discrimination : discrimination au logement, discrimination à l'emploi, discrimination à l'accès à une boîte de nuit, etc. Aux États-Unis et en Amérique du Nord, cela n'existe pas, parce qu'il y a des lois qui protègent contre ces discriminations (GAS-MN9, Gabonais).

Le choix du Canada ne se limite pas à la question de l'insertion sociale et professionnelle pour lui, même si cela est important, car ce qui l'intéresse le plus c'est d'être proche de son fils et pour cela, il est prêt à faire tous les sacrifices possibles. La régression dans son cas s'explique par l'impossibilité d'acquiescer la position correspondante à la place qu'il aurait dû probablement

occuper, sachant que la majorité de ceux qui étaient dans une position similaire occupent des places professionnellement plus élevées que la sienne (de Gaulejac, 1999). Les représentations sociales peuvent être ainsi traitées comme des faits objectifs dans la mesure où elles rendent compte du sens que donne l'individu à ses conduites et à ses comportements. Les niveaux d'insatisfaction ou les sentiments de privation ne sont pas toujours manifestes et attendus (Langlois, 2011). Ils peuvent être compensés par des motivations qui ne relèvent pas de la dimension matérielle.

Lorsque l'individu perçoit une inégalité dans la comparaison des ratios, il est porté à prendre diverses mesures pour rétablir l'équilibre entre les deux termes de l'équation. La perception d'une telle inégalité crée donc un sentiment d'inéquité qui pousse à l'action (Bergeron et al., 1988, pp. 120-121).

Mais plusieurs immigrants supportent la discrimination et la régression sociale et sacrifient certains avantages matériels, dont ils peuvent bénéficier chez eux, sur l'autel du bien-être de leurs enfants. Ils ont choisi l'immigration pour l'éducation de leurs enfants ou pour être proches d'eux ou de leurs parents.

L'exposition des immigrants au marché de la formation et de l'emploi ainsi qu'aux institutions sociales qui leur donnent accès aux réalités québécoises, façonne leurs représentations. Le contexte de précarité de l'emploi, de transformation des familles, de diminution des ressources allouées à l'éducation les frappent de plein fouet durant leurs premières années de vie au Québec (Vatz Laaroussi, 2007), les tire vers le bas, perturbe leurs attentes et les affecte dans leur estime de soi. Face à la pression sociale ou familiale, ils développent une vision négative de leur parcours migratoire. Les changements dus au passage entre l'emploi, l'instabilité professionnelle, le chômage et l'inactivité (y compris la reprise des études) les déstabilisent, les rendent méfiants et les poussent à dissimuler leurs sentiments réels, à recourir aux réseaux communautaires ou à s'isoler. La plupart disent que l'immigration les a transformés et que s'ils avaient à refaire cette expérience, ils ne la feraient pas. Ils adhèrent à la figure du *perdant* non parce qu'ils sont pessimistes de nature, mais parce qu'ils se sentent floués et induits en erreur par l'image répandue sur la vie des immigrants au Canada. Certains avaient mis trop d'espoirs sur leur projet migratoire et croyaient réussir facilement leur parcours. Ils étaient prêts à affronter le froid et la dureté du climat, mais pas l'échec ou le regard indifférent ou méprisant de « l'Autre » envers eux ; surtout de la part de cet « Autre » qui est censé pourtant les accueillir et les aider dans leur nouvelle vie. Issus de milieux aisés ou de régions où règnent la culture de la vie en communauté ou à la merci

de l'État providence, ils se retournent dès les premières difficultés en terre d'accueil contre l'État qui les a reçus et considèrent que les autorités publiques québécoises et canadiennes les ont trahis à partir du moment où elles les ont délaissés.

Conclusion : la migration, une expérience au pluriel

Dans le contexte de l'immigration, il est fréquent de voir des gens penser au retour aux études pour contourner le chômage et la déqualification et préparer leur insertion professionnelle. La majorité des répondants ont tenté cette expérience, mais n'ont pas tous réussi. Plusieurs se sentent acculés au pied du mur et n'hésitent pas à désigner du doigt le système qui les reçoit et leur accorde peu de places. Ils croient que le combat qu'ils mènent pour leur survie ou contre les préjugés et la discrimination est le même. Ils tentent de s'adapter à leur nouveau milieu de vie et de s'insérer dans la société qui les accueille, mais attendent de celle-ci qu'elle leur soit plus ouverte et ne veulent plus concevoir l'emploi et l'éducation comme des fardeaux à supporter, mais comme une opportunité de « vivre ensemble ».

Les évaluations que font les immigrants de leur projet migratoire sont généralement liées à l'une des étapes de ces processus et diffèrent selon les expériences, les critères de réussite et d'échec et les représentations. Alors que pour certains, la réussite signifie « *poursuivre des études avancées dans ce qu'on considère comme une bonne université, détenir un bon emploi, être respecté par ses collègues et ses voisins...* » (Dôle, 1996, pp.54-55), pour d'autres, il ne s'agit nullement de quelque chose de tangible et aussi mesurable que l'argent ou le revenu. Certains participants privilégient la raison de sécurité, d'autres la liberté et les valeurs des droits humains, d'autres enfin le développement personnel ou l'aventure. Cependant, la majorité s'accorde à considérer l'insertion sociale et professionnelle comme un signe de réussite des projets migratoires, surtout quand elle est soutenue par un sentiment de satisfaction alors que l'échec de cette inclusion s'accompagne d'un regard négatif sur la société d'accueil et constitue un indice de l'échec de ces projets.

Ces représentations réfèrent à une vision du monde et à un processus rarement linéaire, dont les origines remontent à des moments datés, dans des contextes sociohistoriques précis. Elles mûrissent au fil des ans et à travers les différentes trajectoires migratoires, avant de se constituer positivement ou négativement, chaque étape garde des résidus de la phase qui la précède et mène

à une autre, nouvelle et portant en son sein à la fois des éléments du passé et des embryons du futur, tout comme elle comporte les éléments de son dépassement ou de sa régression. L'importance du retour aux différentes trajectoires de ce processus et aux représentations qui l'accompagnent et qui lui sont associées de manière souvent organique est nécessaire pour comprendre les raisons de la réussite ou de l'échec d'un projet migratoire.

Étant un tout, le processus migratoire renvoie principalement à ses deux phases prémigratoire et post-migratoire, selon les répondants. Plusieurs mettent l'accent sur la préparation de leur projet migratoire d'avant d'immigrer au Canada, justifient la réussite ou l'échec de leur parcours par l'éducation qu'ils ont reçue dans leur pays d'origine ou de provenance et s'identifie à travers leur appartenance à la fois à leurs pays d'origine et d'accueil. En raison de l'évolution technologique dans le domaine de la communication et du transport, la phase d'émigration est devenue généralement courte et constitue une simple phase de transition entre les deux. Aucun répondant ne s'est arrêté longuement sur cette période. En revanche, ce sont les étapes d'avant l'émigration et de l'immigration qui focalisent plus leur attention et cela est valable aussi bien pour les ressortissants des pays de l'Amérique latine que pour les Maghrébins et les Africains subsahariens, comme il est valable pour les deux genres, pour les migrants venus depuis de longues dates ou fraîchement arrivés, ou pour les personnes dont les profils correspondent à l'une des trois figures précitées, c'est-à-dire celles des *gagnants*, des *flottants* et des *perdants*. L'approche globale qui tient compte des différentes trajectoires migratoires et des dynamiques inhérentes à chaque étape du processus migratoire nous a permis d'éviter le piège des approches séquentielles ou segmentaires qui mettent au-devant de la scène, de manière souvent arbitraire et forcée, des profils d'immigrants exclusivement originaires de certains pays ou appartenant à des catégories particulières. À travers leur récits, rares sont les différences qui se sont dégagées autour de la question du genre ou des périodes d'arrivée. Les figures des *gagnants* ou des *perdants* concernent les deux sexes et ne sont exclusives ni à ceux qui sont fraîchement arrivés, ni à ceux qui sont établis à Gatineau depuis de longues dates. Certes, pour les *flottants*, le nombre de femmes nouvellement arrivées au Canada est manifeste, mais cela réfère plus aux contextes prémigratoires des personnes concernées qu'à une culture de discrimination envers les femmes qui pourrait sévir dans la société d'accueil. Par contre, dès qu'il s'agit de statuts socioprofessionnels et d'attentes prémigratoires, les démarcations entre les immigrants en ce qui concerne le regard qu'ils portent de leur projet migratoires deviennent plus visibles.

Quelles sont les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays d'origine ? Comment celles-ci ont-elles eu le dessus sur celles qui les incitent à rester chez eux ? Quelle(s) image(s) avaient-ils au cours de la phase prémigratoire du pays d'accueil ? Dans quelles circonstances et dans quelle perspective, le processus migratoire a-t-il été déclenché ? Telles sont les questions qui ont fait réagir les répondants. Sauf pour les femmes du Maghreb, dont la majorité (75%) a décidé de migrer essentiellement pour répondre au « désir » du mari, toutes les répondantes africaines ont assumé pleinement leur choix de quitter leur pays, alors que les Latino-américaines l'ont fait en concertation avec leur conjoint. En contexte postmigratoire, en revanche, les questions portant sur le genre ne sont ni plus ni moins importantes que celles des compétences, expériences et savoirs « *qui permettent à l'individu d'acquérir un certain revenu par son travail* » (Efionayi, et Piguet, 2011, p.9), c'est - à - dire par rapport au capital humain dont il dispose et qui devrait à leurs yeux lui faciliter l'insertion sociale et professionnelle dans la société d'accueil.

Les raisons changent et diffèrent dans leur importance selon les circonstances et les individus. À travers les récits des répondants, il s'est avéré que ce sont les contextes sociohistoriques qui ont poussé une grande partie d'entre eux à choisir l'émigration et ce sont ces contextes qui ont nourri leurs motivations. Ils ne sont pas de simples faits secondaires. Ils situent l'acte migratoire dans sa conjoncture en rappelant les conditions de sa genèse et réfèrent, en plus, aux ressources dont disposaient les répondants avant l'émigration. Le capital économique, le capital culturel, ou symbolique, et le capital social (Bourdieu, 1980), dont ils disposaient dans le pays natal ou de provenance et qu'ils pouvaient mobiliser dans différentes circonstances constituent, de ce fait, des repères essentiels pour saisir les trajectoires migratoires et les représentations sociales des immigrants. Quels que soient leurs origines, leur sexe, leur âge ou la période de leur arrivée, tous les immigrants interrogés font référence, à un moment donné, à leur passé, même si chez certains ce passé est amplifié et plus présent que chez d'autres. Dans leur majorité, ils avaient des situations privilégiées dans leur pays d'origine et n'auraient jamais pensé à les quitter si des facteurs exogènes, qui dépassent leur volonté, ne s'y sont pas intervenus. La violence et l'insécurité justifient l'émigration de plusieurs Latino-américains, alors que le terrorisme, l'abus de pouvoir, la mauvaise gestion politique, la fermeture des perspectives de promotion sociale sont à l'origine de la migration de la plupart des Maghrébins et des Africains subsahariens.

Mais, en dépit de la richesse des informations fournies, ces contextes ne rendent pas compte de l'ensemble du processus migratoire et n'expliquent pas pourquoi, ni comment devant des circonstances similaires, par exemple en Algérie dans les années quatre-vingt-dix ou au Pérou lors de la confrontation du régime avec la guérilla du « Sentier lumineux », certaines personnes décident d'émigrer alors que d'autres préfèrent rester dans leur pays natal. L'entourage familial, le mimétisme et l'image répandue sur l'Occident constituent le second pôle dans cette dynamique à laquelle sont confrontées les populations. Plusieurs répondants ont émigré sous la pression familiale, l'effet « de mode » ou l'attraction de l'image faite au pays d'accueil. Sans nier le poids du contexte sociohistorique dans lequel s'inscrit l'acte migratoire, ce pôle « de raisons » est parfois déterminant pour la concrétisation du projet migratoire. Enfin, les motivations personnelles et le regard que les gens ont d'eux-mêmes, de leur pays d'origine et du pays vers lequel ils se dirigent sont importants pour comprendre les processus et les projets migratoires. Le désir du développement personnel explique le départ de certaines personnes, alors que pour d'autres, il s'agit d'une tentation aventurière. Les « convictions culturelles » peuvent, à leur tour, être à l'origine de certains projets migratoires, comme c'est le cas pour ces immigrants qui ne se retrouvent plus dans la culture de leur pays natal et qui éprouvent plus de difficultés à réintégrer le milieu qui les a vus naître et grandir que d'intégrer la société d'accueil. Les motivations du départ expliquent ainsi les choix de certaines trajectoires.

Toutefois, malgré leur importance, ni le contexte prémigratoire, ni les motivations du départ du pays d'origine vers le pays d'accueil ne peuvent saisir, à eux seuls, l'ensemble du processus migratoire ou exclure l'importance que revêt l'analyse des phases subséquentes, parce que chaque étape a ses propres représentations, ou du moins des représentations qui l'accompagnent et celles-ci peuvent s'inscrire dans une perspective de continuité comme elles peuvent être annonciatrices de bifurcations et de ruptures avec le passé. Même si l'analyse de la phase d'émigration est incontournable pour comprendre le phénomène migratoire, elle demeure insuffisante. Pour plusieurs immigrants, les problèmes d'adaptation et les questions de réussite ou d'échec ne deviennent réels et visibles que confrontés à la phase concrète de l'immigration, parce que c'est dans cette période que survient le désenchantement, « *c'est-à-dire la dissipation de toutes les illusions qui contribuaient à donner du sens à une situation qui, réduite à sa vérité nue, ne pouvait être ni intelligible ni supportable* » (Sayad, 1999, p.203). Prises en dehors de la phase de l'immigration, les figures du *gagnant*, du *flottant* ou du *perdant* seraient dépourvues de toute

signification, car c'est souvent après coup que certaines représentations sociales à propos des projets migratoires se précisent. « *C'est un processus dont on constate le résultat, mais qu'on ne peut saisir en cours d'accomplissement* » (Idem, p.307). Nos répondants sont encore dans le feu de l'action et loin de voir le bout du tunnel ou la fin de leur processus migratoire.

Les problèmes liés au chômage, à l'éducation et au logement ont un impact sur les représentations que font les immigrants de leurs parcours migratoire, mais pourvu que ces problèmes existent et bloquent véritablement leur insertion dans la société d'accueil. Or, dans le cas des immigrants sélectionnés interviewés, résidant à Gatineau, un des trois éléments précités, le problème du logement, fait défaut et semble inexistant. Pourtant, il est souvent cité dans la littérature comme un facteur d'exclusion. Aucun répondant n'a évoqué cette question ou en a fait un sujet de débat d'insertion ou une raison d'exclusion sociale. Personne n'a fait allusion à l'une de ces formes de retranchements dans lesquels sont « acculées » certaines communautés dans des villes comme Montréal, Toronto, Vancouver ou Winnipeg, qui se manifestent dans ces constructions d'espaces distincts (ghettos, asiles), ou même à ces statuts spéciaux imposés à des catégories spécifiques d'individus, qui les privent de droits ou de la participation à certaines activités (Castel, 1995a). Rares, par contre, ceux ou celles qui ont parlé des problèmes d'insertion scolaire (pour eux (elles) ou pour leurs enfants), mais tous et toutes ont évoqué la question de l'emploi et les problèmes qui lui sont généralement liés (tels le chômage et la déqualification). Le nombre de personnes sans emplois ou déqualifiées en emploi parmi les répondants, au moment des interviews est important. Il est surtout lié à la date d'arrivée récente, qui ne leur permet pas encore de connaître les rouages du marché du travail, et à la structure mentale et discriminatoire qui prévaut dans ce marché et qui est désignée du doigt par la majorité des répondants.

En revanche, dans cette phase, les décalages entre les cours des trajectoires migratoires objectives et les représentations sociales prennent forme et deviennent de plus en plus visibles. Les choix des trajectoires des immigrants sur les plans social et professionnel sont souvent établis à partir de répertoires culturels liés aux contextes sociohistoriques de leurs pays d'origine. De même, les résistances « à l'adaptation » constatées chez certains d'entre eux ne peuvent être comprises qu'à la lumière de la culture qu'ils ont acquise durant la période d'avant l'émigration : souvent, l'attachement à la religion ou la langue dominantes du pays d'origine, ou à la famille remplit le rôle de courroie de transmission qui lie le passé au présent et « protège » contre le déracinement

et l'aliénation dans le pays de l'immigration. Là encore, le recours à l'analyse des représentations sociales en contexte pré migratoire s'avère d'une importance capitale. On ne peut comprendre, à titre d'exemple, l'isolement de certains immigrants et leur refus de s'insérer socialement dans la société d'accueil sans tenir compte de la conception du monde qu'ils portaient durant la période d'avant l'émigration et qu'ils continuent de véhiculer. Chaque personne agit en fonction de ce qu'elle pense.

Dans cette perspective, les figures du *gagnant*, du *perdant* et du *flottant* peuvent se concevoir comme des réactions instantanées liées à une situation limitée dans le temps et l'espace, c'est-à-dire seulement dans la phase de l'immigration et dans le pays d'accueil. Elles doivent plutôt se concevoir comme le fruit d'un processus qui mûrit au fil des ans suite à la succession des événements. La provenance de certains pays a un impact sur le cours des trajectoires migratoires et plus particulièrement sur les représentations que portent les répondants sur leur projet migratoire. Les représentations positives que véhiculent les répondants latino-américains sont en grande partie liées au contexte sociohistorique de leur pays et des circonstances qui ont entouré la genèse de leur projet migratoire. Mais, à elle seule, cette caractéristique ne peut rendre compte de la diversité du phénomène migratoire et de la pluralité des trajectoires des migrants car, souvent, l'appartenance de classe ou de sexe dans le pays d'origine a un impact direct sur les représentations post-migratoires. Les expériences des répondants issus de l'Afrique subsaharienne le prouvent, comme c'est le cas de ces immigrants issus de familles aisées mais qui n'arrivent pas à s'insérer socialement ou professionnellement dans la société hôte, et adoptent pour cette raison des représentations négatives sur leur projet migratoire. Il est aussi fondamental de concevoir le phénomène migratoire dans sa totalité, c'est-à-dire en tant que processus, dont les séquences se poursuivent et s'imbriquent dans le temps et l'espace, en tenant compte à la fois des particularités des profils des immigrants, de la variété et des similitudes possibles des trajectoires et des représentations. Chaque expérience est singulière et unique : « *Il y a bien une personne, une expérience individuelle et unique, mais elle est faite d'éléments communs pour une grande part* » (Dumont, 1966, p.19).

TROISIÈME PARTIE

LES STRUCTURES SOCIALES ET LES REPRÉSENTATIONS EN DIALOGUE

CHAPITRE I

L'OEIL IMMIGRANT : REGARDS SUR LES FAITS

Les chapitres précédents montrent que l'association entre les trajectoires et les représentations est multiple et complexe et que le phénomène migratoire touche aussi bien la géographie que la psychologie, l'économie, la sociologie, l'anthropologie ou encore la démographie. En effet, plusieurs facteurs influencent le parcours des migrants, tels le pays d'origine, les contextes sociohistoriques de la migration, le sexe, l'âge, le statut marital, l'appartenance de classe, le niveau de revenu, la scolarité, l'expérience professionnelle, la langue et la religion, la politique d'immigration du pays d'accueil et les politiques d'insertion à l'emploi (Bertot et Jacob, 1991). A ces facteurs, s'ajoutent des raisons d'ordre subjectif, comme le degré de motivation, c'est-à-dire « *cette pulsion d'agir qui vient d'elle-même et pousse la personne à faire quelque chose qu'elle veut faire parce que cela a un sens pour elle* » (Werther, Keith et Lee-Gosselin, 1990, p.411). La préparation des projets migratoires, les attentes liées à ces projets et la qualité des réseaux de connaissances sont aussi des éléments qui influencent le parcours migratoire. L'émigration n'est pas le résultat d'une décision simple et spontanée de partir : un ensemble complexe de facteurs interviennent dans sa réalisation. Elle n'est pas non plus imputable à une cause unique, mais procède d'un ensemble complexe de motifs (Labelle et al., 1987). De même, la réussite ou l'échec des projets migratoires ne peuvent être réduits à une seule dimension; d'autant plus que l'insertion professionnelle, considérée souvent comme « un signe » de réussite migratoire, n'est pas toujours synonyme d'insertion structurelle dans le sens où celle-ci « *implique une participation à part entière à la vie sociale du pays d'accueil* » (Bérubé, 2004, pp.12-13). Il est donc important dans l'analyse du phénomène migratoire de tenir compte simultanément des dimensions structurelles, qui restreignent les choix des migrants, et la marge d'action, de créativité ou même d'imagination que ces derniers parviennent à se ménager (Efonay, 2011). La situation qu'ils laissent derrière eux avant la phase d'émigration détermine parfois leur perception de leurs projets migratoires et ceux-ci sont rarement le fruit du hasard. « *La représentation des individus intègre en son sein des caractéristiques qui relèvent des expériences antérieures du groupe - son histoire - et son système*

d'attitudes, de normes et de valeurs » (Abric, 2003, pp.13-14). Certains natifs ont souvent tendance à focaliser le regard sur les migrants à travers leur situation dans le pays d'immigration, sans trop s'attarder sur leur passé prémigratoire ou les trajectoires objectives qu'ils ont parcourues, car dans cette phase, les signes de la réussite ou de l'échec des projets migratoires apparaissent. Dans cette phase aussi, les figures du *gagnant*, du *flottant* et du *perdant* prennent forme et deviennent visibles. Si l'immigration et l'émigration sont deux faces indissociables d'une même réalité, si elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre, c'est dans l'immigration, la partie visible de l'iceberg, que s'éclaircit le sort du projet migratoire tout en sachant que ses premiers résultats trouvent leurs racines dans la période d'avant l'émigration.

Immigrer c'est immigrer avec son histoire (l'immigration étant elle-même partie intégrante de cette histoire), avec ses traditions, ses manières de vivre, de sentir, d'agir et de penser, avec sa langue, sa religion ainsi que toutes les autres structures sociales, politiques, mentales de sa société (Sayad, 1999, pp. 15 et 18).

Chacun des répondants est porteur d'un mode de vie concret et de croyances religieuses et idéologiques (Todd, 1994), qui orientent, à leur tour, les choix des trajectoires et fournissent aux représentations sociales les éléments essentiels de leur substance. Toute émigration est une rupture avec un territoire et par la même occasion avec une population, un ordre social, un ordre économique, un ordre culturel et moral. (Sayad, Idem). Le passage d'une matrice culturelle à une autre se fait rarement dans la fluidité et de manière linéaire, c'est-à-dire sans bifurcations ni ruptures : « *les migrants ne franchissent pas seulement des frontières géographiques, mais aussi symboliques et culturelles* » (Mummert et Acosta, 2016, p.93). La migration est une zone de turbulence, mais cette zone, ou plutôt « *cette période de transition entre deux sociétés et plusieurs cultures est riche d'apprentissages positifs, de reconfiguration des valeurs et des projets personnels, familiaux et socioprofessionnels* » (Vatz-Laaroussi, 2012, p.67). Elle est alors une continuité dans la ligne de vie par rapport à des éléments de ce passé que l'on traîne avec soi, sachant que dans ces liens avec le passé, la religion, la langue, la culture et la famille jouent un rôle important. Avant de devenir un immigrant, on est un émigrant.

Avant d'arriver dans un pays, on a dû en quitter un autre et les sentiments d'une personne envers la terre qu'elle a quittée ne sont jamais simples. Si l'on est parti, c'est qu'il y a des choses que l'on a rejetées – la répression, l'insécurité, la pauvreté, l'absence d'horizon (...). Parallèlement, les sentiments qu'on éprouve envers le pays d'accueil ne sont pas moins ambigus. Si l'on y est venu, c'est parce qu'on y espère une vie meilleure pour soi-même et pour les siens (Maalouf, 2007, pp.48-49).

La conjonction de la force « répulsive qui chasse de chez soi et celle « attractive » qui renvoie au pays d'accueil façonne les représentations que l'on porte sur le phénomène migratoire et détermine souvent le temps de l'émigration et la destination de l'immigration.

1. Le sens de l'acte migratoire

Quelle place occupe le projet migratoire dans la hiérarchie des préoccupations des répondants ? S'agit-il d'un établissement définitif ou provisoire dans le pays d'accueil ? Quels sont les éléments auxquels ils se réfèrent pour qualifier leur projet de réussite ou d'échec ? Ces questions portent généralement sur l'acte migratoire et sur le sens que les migrants confèrent aux notions de réussite ou d'échec du projet migratoire. Certaines personnes voient dans l'acte migratoire une bouée de sauvetage pour échapper à l'insécurité et la violence qui menacent leur vie dans leur pays d'origine, et un moyen qui va leur permettre de sortir de la précarité en emploi et d'assurer une ascension sociale. Pour plusieurs, le Canada est perçu comme un lieu à la fois de la réalisation de la richesse et de l'épanouissement des libertés. « *C'est l'un des pays les plus développés au monde. Je savais qu'il n'y avait plus rien à faire pour un immigrant en Europe, alors que le Canada me paraissait loin, mais riche, peu peuplé et démocratique* » (GM-MN7, Tunisien). Certains individus tentent de reproduire l'image répandue de l'émigration et voient en celle-ci l'occasion d'une restructuration de l'identité qu'ils vont exploiter par la suite, chez eux. Malgré les difficultés, l'émigration continue d'attirer les gens, surtout les jeunes. Pour la plupart des immigrants au Canada, qui appartiennent à la catégorie des travailleurs qualifiés sélectionnés, les démarches administratives et les préparatifs du voyage revêtent peu d'intérêt en termes de mobilisation de moyens financiers, car ces moyens ne leur posent généralement pas de problèmes. En revanche, les conditions d'arrivée au pays d'accueil peuvent influencer leurs représentations sociales, peser sur le choix de leurs trajectoires dans le contexte postmigratoire et les amener à développer à partir de ce moment des sentiments qui vont déterminer leur regard sur leur projet migratoire.

L'insertion dans le nouveau tissu social est également tributaire des représentations qu'ils se font au départ sur les membres de la société d'accueil, parce que ces représentations conditionnent leur comportement et les guident dans la société d'accueil.

Certes, je n'étais pas sur le terrain et les annonces publicitaires destinées aux touristes et aux étrangers n'évoquaient jamais les zones sombres de la réalité. Certains quartiers sales

d'Ottawa ou de Montréal et autres ne figurent jamais dans ces publicités. Pour quelqu'un qui a vécu dans un pays aussi développé que la Suède, le Canada paraît, sous certains aspects, sous équipé et sous développé. Franchement, j'étais choqué au début et je me sentais pris au piège. Car, je ne pouvais pas faire marche arrière (GM-MN7, Tunisien).

L'image négative sur le pays d'accueil est souvent utilisée pour justifier la distance vis-à-vis de la population native et dissimuler les attentes mises sur le projet migratoire. Tout en refusant la vie occidentale, un répondant originaire du Maghreb perçoit la mobilité géographique comme un simple moyen de mobilité économique et de promotion sociale. La réussite, dit-il, du projet migratoire « *se définit par l'importance des acquis financiers et matériels* ». L'insertion sociale dans le pays hôte ne fait pas partie de ses objectifs. D'autres immigrants adoptent un regard différent à propos de leur projet migratoire et de leur pays d'accueil et véhiculent un message positif à propos de leur instant d'arrivée. Un immigrant dit à cet effet, en évoquant la réception à la douane que « *l'accueil était irréprochable et de bonne qualité* ». « *Tout ce que je voyais me paraissait beau* », disait un autre répondant, ou encore que la ville de Gatineau est séduisante : « *Elle était tellement belle à tel point que lorsque je la voyais à travers la fenêtre, avec cette neige blanche qui couvre les toits des maisons, j'avais l'impression d'être devant une carte postale* » (GAL-FN24, Péruvienne).

Le moment d'émigration est aussi important, car c'est dans cette période que s'effectue le deuil et la rencontre avec une nouvelle culture (ou le choc culturel).

En 2005, quand il s'est avéré que finalement l'émigration était une possibilité imminente, moi j'ai vécu dans l'angoisse (...). Je n'étais pas contente. Je voulais tenter l'expérience, mais celle-ci était une expérience de vie. C'était difficile de quitter le pays et la famille (GM-FN8, Algérienne).

Une émigrante de l'Afrique subsaharienne, par contre, ne garde de cet instant que le souvenir d'un choc de climat : « *Il faisait très froid, je suis donc restée toute la journée clouée au lit (rires). Je regardais seulement, à travers la fenêtre, les gens qui passaient* » (GAS-FN14, Ivoirienne). Mais, pour la majorité des immigrants, le moment de l'émigration n'est pas déterminant pour les projets migratoires, parce que souvent, ces projets sont préparés durant de longues périodes. Les expériences d'avant et d'après la migration sont, en revanche, beaucoup plus importantes dans le parcours migratoire. Dans la première phase, les projets migratoires se conçoivent et les trajectoires se déterminent, tandis que dans les secondes, les projets se concrétisent et les représentations se précisent.

2. La réussite et l'échec aux yeux des migrants

Les récits des répondants rendent compte des représentations qu'ils portent durant les différentes trajectoires de leur parcours migratoire. Ils font état des enseignements qu'ils en tirent et de leur regard sur leurs pays d'origine et d'accueil. En même temps, ils dévoilent le sens qu'ils donnent aux notions de réussite et d'échec dans leur processus d'insertions sociale et professionnelle en contexte postmigratoire. Ils aident aussi à situer leurs trajectoires dans leur contexte objectif et subjectif et à saisir l'impact réel du temps et de la durée de la période de séjour dans le pays d'accueil sur leurs représentations, ce qui permet de comprendre davantage le phénomène migratoire. Les critères auxquels se réfèrent les répondants pour évaluer leur projet migratoire sont multiples et hétérogènes. Ils concernent les motivations du départ, les attentes portées sur le projet migratoire, les valeurs acquises dans le pays d'origine ou de provenance, le statut socioprofessionnel dans les périodes pré et post migratoires et les contextes sociohistoriques des pays d'origine et d'accueil. Tous ces éléments s'entremêlent, diffèrent selon l'âge, le sexe, le statut familial et restent tributaires de la date d'arrivée, des réseaux de connaissance, du niveau de scolarité, de l'expérience professionnelle, de la politique de l'immigration du pays d'accueil et des normes de ce pays, etc. Ils s'imbriquent et forment une « vision du monde » qui établit les frontières entre l'échec et la réussite et se placent finalement par rapport à ces frontières.

Dans la phase postmigratoire, les projets migratoires sont souvent perçus en fonction du degré d'insertion sociale et professionnelle. La plupart des répondants soulignent le lien étroit entre cette insertion et le regard qu'ils portent sur le pays d'accueil et sa population. Pour la majorité des migrants, la mobilité géographique est un moteur de mobilité sociale, une stratégie pour atteindre des objectifs de promotion économique et sociale et d'accomplissement des projets personnels et familiaux ou, encore, le moyen de quitter une situation difficile (Guilbert, 2010). Ils ont quitté leur pays d'origine et espèrent tous avoir un travail bien rémunéré, placer leurs enfants dans de bonnes écoles et profiter d'un nouveau climat de bien-être et de sécurité. A long terme, le rêve secret de la plupart d'entre eux, « *c'est qu'on les prenne pour des enfants du pays* » (Maalouf, 2007, pp.48-49), mais pour y arriver, ils doivent se sentir acceptés par la société d'accueil et inclus dans le tissu social. L'insertion socio-économique des nouveaux arrivants est souvent déterminée par les contextes des sociétés d'accueil et par les barrières structurelles et systémiques qui se dressent devant eux et qui restreignent leurs choix et leur marge d'action (Arcand, Lenoir-Achdian et Helly,

2009). « *It is a fundamental nature of mobility, that [...] individuals do not have full control over their migration behavior. Migration is a constrained choice behavior* » (Lu, 1999, p. 486).

En tant que « *processus socialement construit* » (Bordigoni, Demazière et Mansuy, 1994), l'insertion dépend de la conjonction de plusieurs facteurs, dont l'espace social dans lequel « évoluent » les immigrants et leurs stratégies d'action. Elle est la résultante d'interactions complexes qui se situent généralement à deux niveaux : au niveau institutionnel (macro) des politiques et dispositifs inséparables d'une conjoncture historique donnée et au niveau individuel (micro) des relations stratégiques et compréhensives entre les acteurs (Dubar, 2001). La perception du projet migratoire chez la majorité des répondants est tributaire de leur « définition » du concept d'insertion sociale et professionnelle et du sentiment qu'ils développent à propos de leur propre parcours. Cette vision et ce sentiment sont déterminants dans l'évaluation de leur projet. Ils sont les éléments intégrateurs à travers lesquels ils s'identifient par rapport à leur pays d'accueil et celui de leurs origines. Plusieurs répondants n'arrivent pas à se départir de leur passé. Un répondant péruvien exprime cet état d'esprit en évoquant son processus d'insertion à Gatineau : « *Je ne pense pas que je me suis intégré jusqu'à présent. Je me suis seulement adapté et je m'adapte à toutes les situations* » (GAL-MN20, Péruvien). Sa lutte pour faire reconnaître son savoir-faire revêt à ses yeux la même importance que le combat pour la survie ou pour la cause à laquelle il croyait.

Contrairement à ce répondant qui a décidé de reconstruire sa vie, de manière tranchée et définitive, loin de son pays natal, un répondant africain subsaharien continue à vivre sur le passé et se sent de plus en plus lésé dans son pays d'accueil, surtout quand il pense aux attentes qu'il portait sur son projet migratoire ou lorsqu'il compare son parcours professionnel à celui de certains de ses amis restés au Sénégal. Marié à une Canadienne, il continue pourtant à porter le rêve du retour au pays. Dans son récit, il y a souvent cette dichotomie entre un passé chargé de rêve, le monde de l'harmonie, et un présent décevant marqué par une double lutte sur le plan professionnel et pour la reconnaissance sociale. Le temps étant confondu avec la perception et la représentation (Aubert, 2004), qu'il se fait de son écoulement, sa perception subjective s'étend aux enjeux du phénomène migratoire tout entier. Au fil des ans, il développe une vision manichéenne du monde partagée entre sa jeunesse passée au Sénégal, ses rêves et ses attentes, d'une part, et la vie d'adulte menée au Canada et ses déceptions, d'autre part. Cette dernière se résume, à ses yeux, dans une succession de rendez-vous manqués.

À chaque étape, il y avait des problèmes spécifiques. Quand je n'étais pas résident, je n'avais pas les moyens d'avancer dans les études et quand je suis devenu résident, je ne pouvais pas travailler dans la fonction publique. Maintenant, je suis déçu quant à la manière de faire sur le plan administratif (GAS-MN11, Sénégalais).

L'évaluation qu'il fait de son statut est négative et celle-ci entraîne une autre similaire sur son projet migratoire, sur soi, sur sa tâche, les autres et le contexte (Boutanquoi, 2009).

La prise en compte du sentiment d'injustice ressenti par le « méprisé » le conduit à ce déplacement qui fait passer l'angle de l'objectivité d'une situation à la prise en compte de la subjectivité des individus, du corps propre, des émotions et l'évaluation qu'ils portent sur eux-mêmes (Gauthier, 2010, p.88).

Sous le poids d'une image idéalisée du passé prémigratoire, son insertion sociale en contexte post-migratoire risque à tout moment de voler en éclats. Le mal du pays le ronge, il réitère souvent son intention de retourner au pays natal, quitte à abandonner sa femme et ses enfants et à laisser derrière lui le fruit de ses longues années de travail et de sueur.

La divergence des regards envers les projets migratoires ne sont pas spécifiques à une catégorie de personnes ou à un genre particulier. Des répondants fraîchement arrivés au Canada portent déjà des représentations différentes de leurs parcours. Avant d'opter pour l'émigration, une répondante brésilienne a pris le temps nécessaire pour connaître son pays d'immigration et s'y est préparée.

J'ai connu plusieurs villes canadiennes. J'ai fait des petites recherches pour notre projet d'émigration, sur les villes de Gatineau et de Montréal, parce que ces deux villes ont des personnalités différentes, autant en ce qui concerne la qualité de vie que pour ce qui est du paysage, des possibilités d'études universitaires, ou du domaine de la santé, etc. (GAL-FN23, Brésilienne).

La préparation du projet d'immigration est, à son avis, très importante. « *Nous, on a économisé de l'argent au Brésil afin de survivre ici, pouvoir chercher de l'emploi et faire des études dans des conditions convenables. Il y a des gens qui arrivent sans se préparer pour les jours à venir* », dit-elle pour justifier sa réussite et l'inscrire dans une logique de « cause à effet » et dans un processus progressif et continu. Les aléas de la conjoncture n'ont pas trop d'effets sur sa démarche, parce qu'elle planifie ce qu'elle fait et, faisant de son insertion sociale et professionnelle un objectif majeur, elle montre qu'elle sait où elle met les pieds.

Contrairement à elle, plusieurs immigrants sont venus au Canada sans prendre les précautions nécessaires. Pour surmonter les obstacles du chômage et de la paupérisation, une répondante ivoirienne adopte une stratégie qui tourne autour de deux axes : d'un côté, elle refuse de changer

de formation et de métier et de l'autre, elle s'investit dans la constitution de nouveaux réseaux de connaissances. *Socialement, je n'ai pas de problème, professionnellement, oui* », conclut-elle. Son cas témoigne, en fait, de l'existence d'un conflit entre ses attentes personnelles et la réalité vécue. Elle tente de contourner les barrières de l'emploi et de l'insertion professionnelle par l'insertion sociale et le renforcement des réseaux de connaissances et l'exprime sous une forme volontariste dans les termes qui suivent : « *J'ai décidé, il y a deux semaines de nouer des contacts avec des personnes à Ottawa* ». Fraîchement arrivée et sous l'effet de la déception, elle ne voit pas encore le chemin qui lui reste à parcourir avant de réussir son projet migratoire. Elle ne se rend peut-être pas compte des difficultés qui l'attendent en raison de l'atomisation de la société canadienne. En plus, le réseau de connaissances qu'elle projette de reconstituer peut s'avérer peu efficace sur le plan professionnel s'il n'est pas soutenu par un effort d'adaptation de sa part et si elle ne tire pas profit d'autres expériences.

Plusieurs répondants vivent mal l'abîme qui sépare les espoirs qu'ils ont mis sur leur projet migratoire de la situation qu'ils ont acquise en contexte postmigratoire. Alors qu'ils étaient sélectionnés en tant que travailleurs qualifiés, dans le contexte de l'immigration ils se transforment en « *travailleurs primaires* » (*breadwinners*) (Bougroum, 2006). La pauvreté relative qu'ils subissent ne met certes pas en danger leur survie, mais elle les « *empêche de participer pleinement à la vie dans la société* » (Schafer, Haslam, et Beaudet, 2008, p.12). Ils ne peuvent se sentir satisfaits que lorsqu'ils acquièrent le statut professionnel qu'ils croient mériter et un revenu suffisant pour assurer leur survie, tout en admettant que ce revenu n'est pas tout, puisque l'argent n'a de valeur que dans la mesure où il élargit leur liberté d'action et leur offre le mode de vie désiré qu'ils estiment légitime. Ils se considèrent lésés et exclus tant qu'ils n'ont pas un emploi qui correspond à leurs attentes ou tout au moins un rôle social contribuant au respect de soi et au développement personnel. L'accès à l'emploi et à l'éducation et la possibilité de vivre leur citoyenneté en toute indépendance et autonomie constituent des préoccupations majeures pour eux, mais dans ce processus, certains obstacles paraissent insurmontables pour certains.

CHAPITRE II

L'INSERTION ET L'EXCLUSION EN CONTEXTE POST-MIGRATOIRE

Dans la lutte pour la reconnaissance, nombreux sont les immigrants qui jugent nécessaire d'adopter des stratégies qui leur permettent d'atteindre deux objectifs complémentaires et indispensables : l'occupation d'un emploi valorisant et la participation active à la vie de la population locale. Quand ils n'y arrivent pas, ils envisagent d'autres solutions de rechange. Certains exercent des métiers qu'ils n'ont jamais pratiqués auparavant, d'autres baissent les bras et acceptent de vivre grâce aux allocations sociales. D'autres enfin abandonnent le projet d'immigration et quittent le Canada. Leur situation d'insertion ou d'exclusion n'est pas immuable et doit de ce fait être appréhendée dans une perspective de processus qui oscillent entre des tendances qui peuvent être progressives ou régressives.

1. Face au monde de l'emploi

Étant à la fois nécessité de survie, valeur et élément central de l'insertion sociale (de Gaulejac, 2010), l'occupation d'un emploi conditionne en grande partie les représentations que portent les immigrants sur leur parcours migratoire. Le statut professionnel, le revenu, le prestige social et l'éducation revêtent une importance capitale pour les immigrants, surtout ceux issus de milieux où l'estime de soi est valorisée. « *L'image positive que nous pouvons avoir de nous-mêmes dépend du regard, des jugements et des comportements d'autrui à notre égard. C'est la raison pour laquelle nous restons toujours en attente de reconnaissance dans les interactions sociales* » (Renault, 2006, p.3 ; Honneth 2001). En raison de sa dimension utilitaire, la valeur « travail » est considérée comme une source d'accomplissement personnel, d'estime de soi, de liens sociaux et de reconnaissance sociale (de Gaulejac, 2011) ; d'où l'importance de la place qu'elle occupe dans les représentations des immigrants.

En effet, comme mentionné précédemment, pour plusieurs auteurs, l'emploi joue un rôle fondamental dans l'intégration économique, politique et communautaire des nouveaux arrivants (Guay-Charrette, 2010 ; Husbands, 1987). Les désavantages observés dans ce domaine permettent de mettre en évidence les sentiments qui caractérisent l'expérience de l'immigration, en l'occurrence ceux de l'inaccessibilité, de l'inégalité et de la discrimination et de l'injustice. Ces

sentiments s'affirment à travers les difficultés vécues par les immigrants notamment pour obtenir un emploi stable qui répond à leurs attentes (Chicha et Charest, 2009 ; Grawez et al., 2003). Souvent, sans se préoccuper de définir ce qui serait une insertion réussie en emploi et sur le plan social, ou une exclusion, qui serait en revanche synonyme de l'échec de leur projet, plusieurs immigrants - faute de temps ou de volonté- préfèrent se tourner vers l'avenir et prêter peu d'attention à l'image que leur renvoie « le rétroviseur » de leur passé ou font semblant de ne pas s'interroger sur la satisfaction en emploi, le bien-être ou l'insertion sociale. Mais sans le vouloir, les problèmes qu'ils connaissent se répercutent sur les rapports au sein de leur famille, notamment entre les parents et entre ceux-ci et leurs enfants. Nombreux déclarent que l'immigration au Canada a été dictée par des choix simples et divers : promotion socioéconomique, volonté de découvrir, recherche de sécurité et amélioration de la qualité de vie (Vatz Laaroussi, 2007), mais qu'une fois sur place, ils ont été confrontés au problème du chômage, de la déqualification, d'une situation financière détériorée et de difficultés à s'adapter à leur nouveau milieu de vie. Guidés par une perception négative de leur projet d'immigration, ils se replient sur eux-mêmes, se réfugient dans des lieux de culte ou versent dans l'abus d'alcool et de drogue, grossissent les rangs des bénéficiaires de l'aide sociale, ou abandonnent carrément leur projet migratoire pour retourner à leur pays d'origine. Certains affirment que s'ils avaient pu prévoir les difficultés qui les attendaient, ils ne seraient jamais venus s'installer au Québec (Lenoir-Achdjian et al., 2009). L'échec du projet migratoire ne peut s'expliquer, pour eux, que par le fait que les gouvernements canadien et québécois les ont « abandonnés », en laissant entendre qu'il y avait un engagement au préalable de la part de ceux-ci envers eux. D'autres, en revanche, attendent des autorités qu'elles interviennent en leur faveur pour régler leurs problèmes ou continuent à croire à leur chance de voir leur projet migratoire atteindre les objectifs fixés avant leur arrivée au Canada. Les comportements et attitudes observées au cours de leur parcours migratoire sont porteurs d'indices révélateurs des difficultés qu'ils rencontrent dans leur pays d'accueil. Les évaluations de ce parcours ne se limitent pas à l'aspect financier, elles touchent également les motivations de développement personnel, de sécurité et de préservation familiale ainsi que le fonctionnement de la société d'accueil et son rapport aux immigrants de manière générale. Elles ne se réduisent pas toujours à des réactions immédiates et peuvent souvent puiser leurs ressources dans le passé et dans un contexte sociohistorique qui précède même la phase migratoire. Les immigrants ne sont pas seulement « d'ailleurs », comme le perçoivent certains natifs, ils ont un ancrage national et

culturel, ils possèdent un parcours particulier, mais « *on connaît rarement leur situation ou encore moins leurs motivations* » (Gayet et al., 2011, p.13).

2.1.1. Immigrants aux trajectoires ascendantes

Les expériences professionnelles ne sont pas vécues de la même manière par l'ensemble des répondants. Plusieurs portent un regard positif sur leur parcours migratoire, même si ceux qui ont des trajectoires objectives ascendantes et positives sont minoritaires. Cinq répondants constituent ce groupe dont un Africain subsaharien qui a fait des études en informatique en Suisse et acquis une expérience professionnelle qui lui a facilité la tâche pour trouver un emploi à Gatineau dans son domaine de formation. « *Je pense que la différence est là* », dit-il en faisant allusion à son nouveau statut professionnel et à la difficulté d'établissement et de trouver un emploi stable en Suisse. Deux répondantes originaires du Maghreb font partie de ce groupe. La première est Tunisienne. Elle n'avait pas d'emploi dans son pays d'origine, alors qu'au Canada elle est devenue chef de ménage ; la seconde est Marocaine. Elle était également sans emploi, alors qu'à Gatineau, elle gère plus d'une garderie pour enfants et fait travailler avec elle d'autres immigrantes. Une répondante brésilienne porte les mêmes sentiments de fierté quant à son parcours migratoire, particulièrement eu égard à son insertion professionnelle à Gatineau. « *Enfin, je travaille de chez moi et je communique avec mon employeur sur Skype* », dit-elle avant de reprendre qu'elle « *estime que c'est une bonne expérience* ». Enfin, un répondant péruvien évalue positivement son parcours migratoire, tout en précisant qu'il lui a fallu plusieurs années de lutte avant de s'insérer réellement sur le plan professionnel et pouvoir acquérir un poste d'emploi qui correspond à ses attentes. « *Désormais, on me considère mieux, parce je suis plus compétent. Je me sens mieux intégré dans la société. Je me considère être mieux reconnu pour mes compétences et mon expérience. Et le monde me respecte* », dit-il.

Cela dit, ces cinq répondants résument leur parcours en contexte post-migratoire à travers leurs trajectoires professionnelles ascendantes, ce qui n'est pas le cas pour tous les répondants, y compris parmi ceux dont les profils correspondent à la figure du *gagnant*.

1.2 Déqualifiés aux regards divergents

En contexte d'immigration, les expériences professionnelles sont souvent marquées par des moments de déqualification et de déclassement. Les normes qui régissent le marché du travail canadien bloquent souvent l'insertion des immigrants qualifiés. Plusieurs se disent déçus ou font face à des privations relatives, parce que leurs postes d'emploi ne correspondent pas à leurs compétences et attentes. Mais, certains en font une occasion pour relever le défi et aller de l'avant. « *L'occupation d'un emploi déclassé peut amener des sources de valorisation inespérées initialement* » (Blain, 2005). Un répondant péruvien, qui était professeur à l'université dans son pays, s'est retrouvé au début de sa carrière professionnelle à Gatineau en bas de l'échelle salariale, mais cette situation ne l'a pas empêché de lutter pour améliorer ses conditions de vie.

J'ai fait mon évolution. J'ai dû me reconstruire mon CV. Je saisisais chaque petite opportunité que j'avais dans mon domaine. Les salaires ne m'intéressaient pas autant que l'expérience. J'ai alors commencé à ajouter plusieurs lignes sur mon CV. Celui-ci s'enrichissait de plus en plus et répondait aux exigences du marché canadien, ce qui explique la hausse de mon salaire (GAL-MN20' Péruvien).

Une répondante originaire de la Colombie vit encore dans la précarité en emploi, alors qu'elle était médecin dans son pays natal. Elle ne baisse pas non plus les bras. « *Je suis déjà sur le marché de l'emploi et je suis en train de faire des démarches pour les études de santé* », dit-elle. D'autres répondants, par contre vivent leur trajectoire sociale descendante de manière douloureuse. « *Entre ce que j'ai découvert et l'espoir que j'avais, il y a une grande différence* » déclare un répondant originaire de la Guinée. Les sentiments de privations relatives hantent l'esprit de plusieurs. Une ancienne professeure universitaire algérienne s'estime déclassée parce qu'elle enseigne dans le secondaire à Ottawa.

1.3 Les « vieux » étudiants

Plusieurs répondants ont décidé de retourner aux études après avoir essuyé de nombreux refus d'embauche. Les études leur permettent de contourner provisoirement la situation de chômage, d'actualiser leurs connaissances, de développer de nouvelles compétences, d'approcher la culture québécoise, de reconstituer un réseau de connaissance et d'enrichir leur CV auprès des employeurs. La majorité était à un moment donné au chômage et espérait qu'un diplôme québécois lui ouvrirait les portes du marché de l'emploi. « *En plus des connaissances acquises, la reprise*

d'études est une stratégie qui favorise l'insertion sociale grâce à un apprentissage progressif et encadré des institutions, de la culture et des mentalités québécoises (Guilbert, 2010, p.114). Le retour aux études à un âge avancé est donc loin de constituer un luxe pour eux. Il s'inscrit souvent dans une perspective d'insertion sociale supposée mener à une insertion professionnelle. On y recourt pour préparer le retour au monde du travail, améliorer le statut professionnel ou réaliser un rêve.

Une répondante d'origine marocaine en a fait un choix stratégique « *Je tenais beaucoup à préparer un doctorat* », dit-elle avant d'ajouter que « *c'est pour cela que j'ai choisi d'émigrer avec comme objectif n°1 de terminer mes études doctorales* ». Pour d'autres immigrants, les études s'inscrivent dans une perspective de retour au marché de l'emploi et constituent, en même temps, un moyen de développement personnel et une opportunité pour connaître de près la population du pays hôte et pour reconstituer des réseaux sociaux, c'est-à-dire « *des structures ouvertes, susceptibles de s'étendre à l'infini, intégrant des nœuds nouveaux en tant qu'ils sont capables de communiquer au sein du réseau, autrement dit qui partagent les mêmes codes de communication (par exemple, des valeurs ou des objectifs de résultats)* » (Castells, 2001, pp. 576-577). Deux répondants originaires du Maghreb, connus pour leur mobilité, ont tenté de retourner aux études pour mettre un terme à la vie de nomade qu'ils menaient et à la précarité de l'emploi à laquelle ils étaient confrontés. Le premier s'estime satisfait de son parcours migratoire, tandis que le second n'a connu qu'une succession d'échecs, marquée, en plus, par le double processus précité de décrochage sur l'axe du rapport au travail et sur l'axe relationnel (Racine, 2007).

La plupart des répondants latino-américains ont suivi des cours de francisation. Certains ont fait un retour à l'école pour perfectionner leur apprentissage des deux langues officielles du Canada. Ils ont suivi une formation afin d'assurer la réussite de leur insertion professionnelle et sociale.

(...) confrontés à l'exigence d'une expérience professionnelle canadienne et à la non-reconnaissance de leurs diplômes, ils doivent, eux aussi, faire reconnaître leurs compétences. Pour eux, d'ailleurs, la première confrontation avec le marché du travail est généralement marquée par la déception. Mais, le temps de la désillusion passé, ils construisent, assez rapidement, un projet d'insertion, en passant par une formation bien ciblée, et réussissent ainsi à entrer dans des milieux professionnels proches de ceux qui leur étaient familiers avant l'exil (Hachimi Alaoui, p.2006, p.119).

Le système d'enseignement du Canada permet aux adultes de rationaliser les périodes d'inactivité, mais cette stratégie reste conditionnée par les ressources financières. Un immigrant a opté pour les

études parce qu'il en avait les moyens. Il s'est converti à un domaine qu'il n'a jamais pratiqué professionnellement et résume son choix ainsi :

Je me suis inscrit à la Cité collégiale d'Ottawa pour étudier la gestion culinaire. C'est d'une part, mon passe-temps favori et, d'autre part, parce qu'il y a plusieurs types de gestion que je connais et le culinaire constitue un plus à ce niveau. Cela nécessite deux années d'études, mais il va me permettre de travailler aussi bien au Québec qu'à Ottawa. C'est une alternative, comme on dit (GAL-MN18, Colombien).

Un autre immigrant a arrêté ses études pour des raisons bureaucratiques.

Je voulais continuer mais l'université ne m'a pas donné la possibilité de faire un stage, sous prétexte que ce dernier est réservé aux personnes n'ayant pas d'expérience de travail. J'ai alors renoncé aux quinze crédits qui me séparaient de la maîtrise et faisaient la différence entre celle-ci et le DES (GAL-MN17, Vénézuélien).

D'autres ont tenté le retour aux études mais ont dû s'arrêter à mi-chemin, parce qu'ils n'arrivent pas à concilier entre les exigences de l'emploi et celles des études. La plupart n'ont choisi cette option que pour colmater les brèches de leur carrière professionnelle brisée par l'immigration et pour surmonter l'état de chômage ou de précarité en emploi. S'immerger dans le monde étudiant à un âge avancé et après plusieurs années de pratique, ne va pas de soi. Devenus praticiens, plusieurs

ont transformé la théorie et les connaissances scientifiques acquises lors de leur formation initiale en une technique et un savoir-faire. L'expérience consolidée par des années de pratique a pris le dessus sur la connaissance livresque et théorique. De fait, la compétition avec des étudiants, de surcroît plus jeunes, leur semble inégale (...). Trop âgés pour être compétitifs dans un monde professionnel qui valorise la jeunesse, trop jeunes pour être des retraités, certains d'entre eux expérimentent le sentiment de leur finitude et font le deuil d'une carrière professionnelle (Hachimi Alaoui, Idem, pp.115-116).

Le sentiment de découragement s'accroît lorsque les répondants interviewés fréquentent d'autres immigrants de leur communauté qui n'ont pas réussi à dénicher un emploi dans leur domaine en dépit de leur présence plus longue au Canada.

1.4. Les exclus

La précarisation inattendue de leur situation par rapport à l'emploi et l'affaiblissement des réseaux de relations sociales ou de solidarité (liens familiaux et communautaires) poussent certains répondants à se sentir exclus de leur nouvelle société (Groulx, 2011). Cette exclusion les empêche

de développer leurs talents ou compétences, à leur plein potentiel, et de devenir des participants actifs et appréciés dans leur nouvelle communauté (Bouchard, 2001). Le parcours d'un cadre marocain illustre ceci, même si son orgueil l'empêche d'admettre qu'en dépit de ses compétences professionnelles, il subit les effets de la paupérisation, ou du moins de la pauvreté relative (Schafer, Haslam, et Beaudet, 2008). Il reconnaît, pourtant, que ses chances d'intégrer le marché de l'emploi sont minimales. Sans ses économies, il serait probablement parmi les « *nouveaux visages de la pauvreté* » (Fontan, 1997), car ni son expérience professionnelle, ni ses diplômes ne lui garantissent l'accès au marché de l'emploi. En pensant à la vie qu'il menait dans son pays natal et aux postes d'emploi qu'il avait occupés, il devrait ressentir « *une véritable mort dans la vie* » (Artaud, 1997, p.118). Il reconnaît, néanmoins, le poids des difficultés qu'il rencontre et estime qu'en fin de compte, il serait mieux aussi bien pour lui que pour sa femme et ses enfants de déménager dans une grande ville comme Montréal ou Ottawa.

L'exclusion étant le résultat de dysfonctionnements d'une société dont les normes écartent de l'intégration des populations qui n'y correspondent pas ou qui n'y correspondent plus suffisamment (Ravaud et Stiker, 2000), elle renvoie autant à la réalité objective qu'au vécu et au ressenti et touche en même temps les fondements de la vie sociale. Elle se trouve traversée par de multiples représentations sociales, créées par les individus et les groupes sociaux, dont seule une partie s'impose et structure les rapports sociaux. Les représentations, quant à elles, se chargent d'influer la manière dont les populations fragilisées gèrent leur exclusion (Grawez et al., 2003). Contrairement à ce répondant marocain, qui prêche probablement par trop d'attentisme et qui n'a pas encore accédé réellement au marché de l'emploi au Canada, un répondant tunisien prêche par trop de précipitation paraît-il. Après l'arrêt des études, il exerce quelques métiers, mais sans succès. À partir de ce moment, reconnaît-il, « *j'ai commencé à me balancer à gauche et à droite. Je suis entré dans le domaine de l'entretien ménager, un domaine que je n'aimais pas et pour lequel je n'étais pas préparé* ». Ses échecs se multiplient parce qu'il n'arrive pas à ajuster ses démarches et sa stratégie en fonction des besoins du marché et parce qu'il n'a pas les moyens de ses ambitions, en termes d'expérience professionnelle et de réseaux de connaissances sur le plan local.. Son parcours résume en fait tout un processus de passage d'une situation stable à un état de fragilité, puis de retrait pour aboutir à l'exclusion (Paugam, 1996).

2. Face à l'insertion sociale

La localisation de la ville de Gatineau constitue une place particulière et privilégiée pour plusieurs immigrants. La plupart des répondants l'ont choisi pour sa proximité de la ville d'Ottawa. Une répondante d'origine marocaine la définit comme « *une ville propre qui a l'avantage d'être près de l'Ontario et sans ghetto d'immigrants* ». Une impression que partagent plusieurs répondants. Une répondante du Mali disait dans cette perspective qu'elle a choisi cette ville parce qu'elle l'aime.

Gatineau est pour moi le meilleur endroit pour vivre. Ce n'est ni une grande, ni une petite ville, mais elle est à côté d'Ottawa et de la culture anglophone. Moi, j'aime le côté francophone de Gatineau et j'ai fait toutes mes études universitaires dans cette ville, à l'UQO (GAS-FN16, Malienne).

Mais, pour un émigrant de la Tunisie, « *sans son emplacement stratégique, cette ville n'aurait aucune valeur* », alors que pour une répondante célibataire d'origine marocaine, il s'agit d'un « *lieu ennuyeux conçu pour les familles* ». Les avis divergent mais n'excluent guère que les choix d'établissement des répondants dans cette ville sont liés à sa proximité d'Ottawa et aux opportunités d'emploi que celle-ci peut leur procurer. Les réticences exprimées à son égard sont surtout dues au manque d'opportunités d'emploi. Le contexte de paupérisation tend à niveler par le bas les attentes de plusieurs immigrants et explique l'ambivalence quant à leurs propres choix. Les comportements et attitudes observées au cours du processus d'insertion, notamment par rapport à l'accès à l'emploi, sont porteurs d'indices révélateurs de ce qui se trame dans la vie quotidienne. Parmi les obstacles que les répondants évoquent en ce qui concerne leur insertion professionnelle et sociale, il y a d'abord la discrimination, ensuite l'absence de réseaux de connaissances, la non-maîtrise des langues officielles du pays, la non-reconnaissance des diplômes et expériences professionnelles acquis à l'étranger et enfin les différences d'ordre culturel et religieux et le refus de certains immigrants de s'adapter au mode de vie de la population du pays d'accueil. Il s'agit, d'une part, d'obstacles relevant de la structure globale du pays et de la région d'accueil, qui comprend à la fois les sphères sociales, économiques, politiques et culturelles, et, d'autre part, de handicaps liés à la capacité d'adaptation des individus et aux représentations qu'ils portent sur eux-mêmes, sur leur société d'accueil et sur leur projet migratoire.

2.1. Les raisons structurelles

Les obstacles liés à la langue, à la reconnaissance des acquis et compétences, aux barrières culturelles, aux obstacles politiques et systémiques, au racisme et à la discrimination sont souvent évoqués par les immigrants. « *Le racisme est loin d'avoir diminué au Québec, au contraire, il est de plus en plus voilé. Il est donc très difficile de dénoncer les entreprises et les personnes agissant de façon raciste puisque les manifestations du racisme ne sont pas explicites* » (Tadlaoui, 2003, p.4). Certains n'osent pas le dénoncer par crainte de représailles, d'autres parce qu'ils estiment que malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent, leur situation en contexte postmigratoire vaut mieux que celle qu'ils avaient avant l'émigration.

a) La discrimination et le racisme

La sécurité et « la paix sociale » sont les atouts les plus marquants du Canada. « *What is fascinating about Canada's cities is their cosmopolitan livability, their relatively low rates of crime and interracial and inter-ethnic conflict* » (Adams, 2004, p.118). Le rêve américain (American dream) « *The belief that the United States is the « land of opportunity » and that anyone can make it, and make it big, if they try hard enough* » (Idem, 157) basé sur des valeurs telles que celles de l'honnêteté et de l'effort au travail dur (as honesty, hard work), valables aussi au Canada, qu'intériorisent certains migrants, se heurte à la réalité, particulièrement quand il s'agit des parcours professionnels. Le racisme et la discrimination sont encore fréquents, et ce parallèlement à une participation de plus en plus grandissante des immigrants à la vie politique et associative dans ce pays. « *However, fundamental racial inequality continues to affect the lives of people of colour in Canada. Racial prejudice and discrimination are a ubiquitous reality in the workplace and the classroom* » (Frances et al 1995, p.1). Le chômage représente une série de pertes de statut, de revenus et de contacts sociaux, dont l'impact sur l'équilibre de la personne est net. Plusieurs immigrants souffrent d'un profond sentiment de dévalorisation. « *Certains n'osent pas parler de leur chômage à leur entourage, d'autres évitent de sortir de chez eux aux heures ouvrables, pour ne pas être repérés comme des oisifs* » (André et Lelord, 1999, p.137), ou se disent victimes de discrimination (Girard, Smith et Renaud, 2008). Face à l'« ambivalence démocratique » caractérisée par le rejet de l'hétérogénéité en tant qu'élément fondamental de la société démocratique, certaines catégories de personnes subissent l'exclusion sociale en raison de leur

origine, de la couleur de leur peau ou de leur culture (Chicha, 2009). Le « Nous » étant constamment défini par rapport à « l'Autre » « *who is different and, as a result, excluded* » (Imbert, 2008, p.145), les différences de couleur, d'accent et de culture traduisent, aux yeux de ces groupes, l'impossibilité d'une assimilation à la population du pays d'accueil. Ce sentiment est net chez plusieurs immigrants. Un répondant estime que l'insertion structurelle est impossible, car, explique-t-il, l'appartenance à un groupe culturel et la couleur de la peau déterminent entièrement la place au sein des sociétés québécoise et canadienne. « *L'assimilation est un leurre tant que vous avez les cheveux noirs et votre enfant, lui-même, sera confronté au même sort et à la même question* » (GM-MN7, Tunisien). Malgré leur niveau de scolarité, leur maîtrise des deux langues officielles du Canada et les efforts qu'ils déploient pour avoir du travail, plusieurs demeurent invisibles pour les employeurs: « *Mais, moi, j'ai un diplôme canadien, pourtant je n'ai pas de travail. Je suppose que quand j'applique pour un poste, ils voient que mon nom n'est pas Canadien, ils ne m'accordent jamais d'entrevue* », rappelle une répondante originaire du Mali. Faisant allusion à la discrimination qui pourrait justifier cette exclusion, elle déplore le hiatus qui sépare le discours officiel portant sur l'égalité des chances de la réalité à laquelle elle est confrontée. Sa soeur aînée tente, en revanche, d'atténuer le ton critique envers les natifs en attribuant ce fait à la méconnaissance des étrangers et au poids des stéréotypes. Ceux-ci « *ne sont pas seulement des croyances concernant les groupes, mais des théories permettant d'expliquer comment et pourquoi certaines caractéristiques vont ensemble* » (Azzi et Dunod, 2006, p.7). « *Le racisme et les formes de discrimination représentent l'obstacle le plus difficile à contrer* » (Tadlaoui, Idem, p.4).

Un répondant raconte que dans une entreprise où il a travaillé, la discrimination revêt un caractère systémique dans la mesure où il s'agit d'« *une situation d'inégalité cumulative et dynamique résultant de l'interaction, sur le marché du travail, de pratiques, de décisions ou de comportements, individuels ou institutionnels, ayant des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les membres de groupes visés* » (Lenoir-Achdjian et al., 2009, p.6).

Dans cette « bakery industrial », les chefs, les grands chefs, sont des blancs. Ils sont gentils, ils viennent, ils vous disent « *good morning, how are you ?* » Tu ne vas jamais les voir en train de gueuler. Ils sont propres. Parfois, ils viennent pour vérifier les machines, pour régler quelques problèmes. Après, juste au-dessous, ils ont mis un Sri lankais. Dès qu'il arrive, tout le monde a la trouille (Marcos arrive !). Parce que les autres, ils croient que les immigrants, il leur faut le bâton. Lui, il manque de respect aux gens, c'est digne d'un pays du Tiers-monde. C'est l'esclavage ! Pour vous dire, ils savent ce qu'ils font. En haut, ils ne

veulent pas faire le sale boulot. Ce sont les immigrants qui s'en chargent. Ils ont regardé la carte des populations qui travaillent dans le « bakery », il y a des Hispanophones, des Arabes, des Indiens (de l'Inde) et des Pakistanais. Dans la catégorie des « lead-hands » (les sous-chefs), il y a un Marocain, un Latino-américain et autres personnes de différentes nationalités. C'est ça la réalité, ce n'est pas la réalité rose qu'ils mettent dans les posters (GM-MN1, Algérien).

Plusieurs immigrants évoquent la discrimination en tant que pratique qui bloque l'insertion dans le tissu professionnel du pays d'accueil. Leurs attentes de reconnaissance étant meurtries (Honneth, 2006, p.22), ils développent un sentiment d'injustice émanant de leur expérience négative et considèrent que même le langage subtile derrière lequel se cachent certains employeurs, ou l'État, traduit en fait la persistance de cette discrimination systémique dont font l'objet des groupes minoritaires en raison du « *racisme institutionnalisé* » (Richmond, 2000, p.141). Certains immigrants ne cachent pas leur amertume et rappellent le discours célèbre du président américain Lyndon Johnson à « Howard University », en 1965 : « *You do not take a person who for years has been hobbled by chains, and liberate him, bring him up to the starting line, and then say, "You are free to compete with all the others"* » (Hacker, 1993, p.119). L'inégalité des chances, la pauvreté relative et la généralisation du phénomène de la discrimination, surtout en emploi, incitent à parler d'« exclusion structurelle ». Cet argument se confirme chez les personnes immigrantes, qu'elles soient originaires du Maghreb, de l'Afrique subsaharienne, de l'Amérique latine ou d'autres régions du monde. À partir de son expérience directe, une répondante déclare avoir été victime de comportements racistes. Comme s'il s'agissait d'une sorte de « nationalisme de quartier » (*neighborhoods nationalism*) (Caldwell, 2010, p.119), les voisines la rejettent. Elle se sent visée pour des raisons culturelle « religieuse » et parce qu'elle est étrangère (Honneth, 2008). Certains auteurs, tel Watters (2003), y voient la manifestation de critères relevant de ce qu'ils appellent la tribu urbaine (urban tribe) dont l'une des manifestations étant « *a tight group, with unspoken roles and hierarchies, whose members thought of each other as "us" and the rest of the world as "them"* » (p.40), alors que pour d'autres, il s'agit en fait « *du dénigrement de son mode de vie et de celui de sa communauté* » (Courtel, 2008, p.54). Ce qui est arrivé à cette répondante peut être qualifié d'intégration conditionnelle (Corin, 2002), étant donné qu'il s'agit d'un préalable de mise en valeur du « *One best way* » et *rejet implicite de la différence culturelle* » (Chevrier, 2000, p.124) et d'une adhésion à un certain nombre de paramètres définissant les contours de la citoyenneté à partir de repères culturellement centraux.

Ce qui échappe à ces repères, ceux qui empruntent d'autres chemins dans la vie semblent tomber en dehors du champ du regard, ombres sans visage et sans nom de sorte qu'on ne peut les reconnaître dans leur différence et leur singularité ; ou alors, ils sont regardés avec suspicion, comme s'ils étaient lourds d'une menace voilée (Corin, idem, p.3).

Plusieurs immigrants font allusion au phénomène du racisme à travers leur discours sur la fermeture de la société québécoise, dont l'une des manifestations est l'indifférence à leurs égards.

La reconnaissance sociale mutuelle requiert des actes et des gestes expressifs (gestes corporels, sourires, expressions faciales, etc.) par lesquels le sujet atteste non seulement de la présence physique de son partenaire d'interaction mais également de sa disposition à lui accorder une place valorisée et à rendre justice à sa « valeur ». En revanche, l'absence de cette médiation expressive revient à leur signifier leur inexistence sociale et à les rendre invisibles (Cambier, 2012, p.27).

Une répondante raconte une anecdote qui traduit le sens de cette affirmation : « *Le voisin le plus proche, celui qui habite en face de moi, un jour j'ai essayé de le saluer, mais il ne m'a pas répondu. Une autre fois, j'étais derrière lui, c'est à peine s'il savait qu'il y avait quelqu'un derrière lui. Donc, je l'ai laissé* » (GAS-FN14, Ivoirienne).

Les formules rituelles de salutation, au lieu d'être un cérémonial oiseux, puisqu'elles ne débouchent sur aucun rapport plus personnel, apparaissent différemment quand on sent que ne pas saluer équivaut à une manifestation nette d'hostilité, tout comme d'ailleurs une poignée de main trop vive (Beucage, 1990, p.14).

L'invisibilité n'est que « *l'antonyme de la reconnaissance* » (Honneth, 2004, p.139). Elle est au cœur de l'expérience de l'injustice (Honneth, 2000) qui se développe dans la phase post-migratoire et constitue l'essentiel du conflit social dans les sociétés modernes.

Pendant au moins deux siècles, l'essentiel du conflit social dans les sociétés modernes a porté sur les inégalités économiques. Depuis les deux ou trois dernières décennies, au contraire, il s'organise au premier chef à partir de la question dite de la reconnaissance. Qu'il s'agisse du genre, des minorités ethniques, culturelles ou religieuses, de la sexualité, mais aussi des conflits économiques, tout le monde veut d'abord voir reconnue et respectée son identité, à la fois et indissociablement individuelle et collective. Sans cette reconnaissance, qui fournit les bases de la dignité et de l'estime de soi, nous ne saurions vivre (Caillé, 2004, p.5).

La question devient alors celle de savoir comment on passe de la visibilité physique à la visibilité proprement sociale, de la connaissance et de l'identification des qualités physiques à la reconnaissance proprement dite. Le processus d'insertion suggère que les communautés se diversifient et que les comportements deviennent aussi plus différenciés (Lagrange, 2010). La reconnaissance étant un levier de mobilisation, les pratiques de reconnaissance agissent sur la

personne, les relations interpersonnelles, la motivation, la santé, voire les conflits. Plusieurs répondants éprouvent des difficultés à obtenir un emploi correspondant à leurs compétences. Ils estiment qu'en dépit de leurs efforts, les décideurs locaux les ignorent et ne leur tendent souvent pas la main.

b) La non-reconnaissance des compétences

Le manque de reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger par les employeurs canadiens « *est l'une des causes souvent citées pour expliquer l'augmentation de la disparité sociale entre immigrants et non-immigrants au Canada* » (Girard, Smith et Renaud, 2008, p.791). Il constitue une discrimination de fait (Renaud *et al.*, 2002).

Ils reconnaissent difficilement nos diplômes. Moi, j'ai eu la maîtrise avec la mention, mais même la notation, ils ne la comprennent pas bien. Je suis allée déposer mes dossiers pour l'équivalence et on m'a dit d'attendre huit mois. Je suis à présent obligée d'attendre (GAS-FN14, Ivoirienne).

En terre étrangère, un médecin peut soigner un Canadien, mais ce même médecin n'a pas le droit d'exercer au Canada : ni son expérience, ni ses diplômes ne sont reconnus de fait. La privation de ce droit d'exercer l'affecte. « *C'est un rabaissement qui atteint profondément l'individu* » (Honneth, 2008, p.53). Le processus de paupérisation auquel ils sont exposés ne se définit pas seulement comme un manque de revenus, mais également comme un processus d'exclusion et de vulnérabilité. La non-reconnaissance de leurs compétences pose la question de la justice et de l'inclusion sociale. L'insertion professionnelle des immigrants qualifiés implique nécessairement des mesures qui entraîneraient de profondes transformations sur le fonctionnement de la société d'accueil et sur les rapports entre les natifs et ces nouveaux canadiens.

c) La politique d'immigration

Les politiques des États diffèrent et reflètent les normes et règles qui déterminent l'appartenance à chaque société, mais une règle transcende généralement les frontières, à savoir que même les régimes les plus ouverts prennent leurs précautions pour se protéger. Leur ouverture étant minée par la peur, « *Liberal democracies believe in the right of emigration by individuals but they simultaneously believe that governments retain the right to determine who and how many shall be*

permitted to enter » (Weiner, 1994, p. 402). Dans cette perspective, plusieurs immigrants évoquent les restrictions auxquelles ils font face dans leur processus d'insertion et désignent du doigt cette discrimination, qualifiée d'indirecte, qui « renvoie à l'application d'une règle, d'une politique ou d'une pratique, en apparence neutre, qui a des effets préjudiciables » (Québec, 2011, p.13) sur les membres de certains groupes et pèse sur eux. Ils attribuent la responsabilité de leur exclusion professionnelle ou déqualification au pays hôte et à ses structures d'accueil. La politique d'immigration d'un pays est « *more than simply a process of importing the labour needed, for nation-building. It is also an "expression of a political idea of who is, or could be, eligible to receive the entitlements of residence and citizenship* » (Mackey, 2002, p.32; Smith, 1993, p.50). Pour un répondant, il s'agit d'une politique en vigueur dans toutes les provinces du Canada, qui transcende les espaces privés et le milieu des entreprises.

C'est une mentalité discriminatoire qui pense encore que les Africains sont moins intelligents que les Blancs occidentaux et qu'il leur faudrait une transformation de cerveau. Je pense que les organismes d'insertion professionnelle des immigrants sont plutôt bons pour des réfugiés qui ont un niveau d'instruction et professionnel bas, non pour les travailleurs qualifiés sélectionnés suite à un processus administratif qui dure trois années ou plus (GAL-MN18, Colombien).

C'est une discrimination systémique qui « *repose sur l'interaction dynamique entre des décisions et des attitudes teintées de préjugés, ainsi que sur des modèles organisationnels et des pratiques institutionnelles qui ont des effets préjudiciables, voulus ou non, sur les groupes protégés par la Charte* » (Chicha, 1989, cité dans Tadlaoui, 2003, p.85). « *Le Canada est mieux fait pour les personnes qui viennent directement du Tiers-Monde¹⁹ et qui n'ont jamais vécu dans un pays occidental et riche. La personne qui passe par l'Europe avant de venir ici, sera un peu déçue* » (GAS-MN12, Guinéen). La discrimination des employeurs est souvent évoquée par les immigrants en tant que facteur qui nuit à leur insertion. Plusieurs considèrent que les postes d'emploi disponibles sont souvent rejetés par les natifs et n'hésitent pas à considérer la discrimination comme faisant même partie des structures sociales et administratives du pays d'accueil. Ils estiment que la santé d'une société se reconnaît avant tout à son aptitude à inclure en son sein les différents groupes qui la composent.

¹⁹ Cette expression est devenue courante depuis qu'elle a été utilisée pour la première fois par Alfred Sauvy en 1952, paraphrasant les propos de l'abbé Siyès, en 1789 : « *car enfin ce Tiers-Monde ignoré, exploité, méprisé comme le Tiers-État, veut lui aussi être quelque chose* » (Chichaoua et Goussault, 1993, p.9).

d) Les réseaux de connaissance

La critique à l'endroit de la société d'accueil est souvent atténuée par un argument qui priorise la question des réseaux de connaissances et du capital social c'est-à-dire du « *réseau des relations sociales d'un individu et le volume des différentes sortes de capital détenues par les agents qu'il peut ainsi atteindre et mobiliser pour son propre intérêt* » (Cusset, 2011, p.48 ; Bourdieu, 1980, p.2). Ces réseaux sociaux peuvent donner accès à des ressources et du soutien social et jouent un rôle très important aussi bien dans la phase d'avant l'émigration que dans celle de l'immigration.

Migration networks are sets of interpersonal ties that connect migrants, former migrants, and non-migrants in origin and destination areas through kinship, friendship, and shared community origin. (...) network is important in lowering the costs of migration and consequently increasing its benefits. Migrants who are from community origins provide the best channel of information about potential destinations and in the case of undocumented international migration, the best route for crossing the borders. Migration networks are equally important once migrants arrive at destination areas in terms of providing information on jobs, housing, and other potential service needs for new arrivals. Students of migration from different fields have demonstrated the importance of migration networks in a variety of settings (Liang, 2006, pp. 490-491).

Les réseaux représentent un élément incontournable des trajectoires des migrants, car ils « *servent à traiter des problèmes de tous les jours, mais aussi des crises plus graves qui touchent certaines personnes* » (Lemieux, 2000, pp.47-48). Ils « *fonctionnent en priorité sur le principe du besoin. Ainsi, l'entraide familiale est particulièrement mobilisée lorsqu'un membre de la famille traverse des moments difficiles* » (Montgomery, Le Gall et Stoetzel, 2010, p.82) et permettent « *à la fois socialisation, proximité relationnelle, aide matérielle, information, accompagnement, soutien matériel et affectif* » (Vatz Laaroussi, 2009, p.85). D'un autre côté, ils assurent aux personnes qui traversent une période d'instabilité le réconfort et la sécurité nécessaires à l'affrontement des changements et leur donnent des repères pour la compréhension du pays d'accueil (Hao et Kawano, 2001). Plus un individu dispose de relations et plus ces relations ont accès à des ressources, plus lui-même a de chances d'accéder à ces ressources (Weber, 2006). Plusieurs immigrants disent qu'ils n'ont pas été suffisamment informés avant leur arrivée des obstacles à leur insertion en emploi et surtout de l'importance de ces réseaux. « *J'arrive dans un pays où je ne connais pas beaucoup de monde, où les gens que je connais viennent juste d'arriver et mes réseaux sont limités* » (GAS-MN12, Guinée). Ils ressentent le besoin des réseaux dans les premières années de leur établissement au Canada et reconnaissent leur importance : « *Il faut*

connaître des gens, parce que c'est ainsi que cela se passe. Tout se passe à travers les réseaux » (GAS-FN14, Ivoirienne), parce *« le recrutement se fait largement de bouche à oreille »* (Nepveu 2009, p.62). Après plus de vingt-sept ans d'immigration au Canada, un ressortissant du Sénégal porte la même conviction quant à la nécessité des réseaux de connaissances pour la réussite du projet migratoire : *« Comme je le dis souvent, on peut réussir, mais il faut être épaulé par un réseau ou une personne tierce. Sinon, vous n'arriverez jamais »*. La question n'est donc pas spécifiquement liée à la durée d'établissement au Canada. Elle est partagée par beaucoup de monde aussi bien parmi les nouveaux arrivants que par les anciens immigrants. Un répondant reprend la même idée en annonçant qu'il ne peut pas se lancer tout de suite sur le marché du travail, parce qu'il n'est pas dans un environnement concurrentiel : *« Je ne veux pas me lancer tout de suite. Pour moi, la production est verrouillée un peu partout. Ce sont des gens qui se connaissent, il y a du copinage, ils étudient ensemble, ils jouent au golf ensemble et sortent ensemble »* (GM-MN3, Marocain).

Les réseaux de connaissance des nouveaux arrivants sont souvent limités et loin d'être compétitifs avec ceux des natifs. *« En Amérique du Nord, en moyenne, une source peut nommer 1500 personnes qu'elle connaît suffisamment pour pouvoir converser avec elles »* (Lemieux, 2000, p.48). Or, en l'absence d'un point d'ancrage social, les acquis scolaires et professionnels se dégradent, les ressources créatives s'amenuisent et les capacités mnésiques s'altèrent.

Cette situation peut entraîner un bouleversement majeur de l'individu dans ses rapports avec autrui et dans son bien-être psychique et physique : les liens sociaux se restreignent, l'identité sociale se réévalue à la baisse, le sentiment de contrôle exercé sur sa vie et son environnement s'en trouve diminué (Herman et Ypersel, 2004, p.6).

Pour trouver du travail, plusieurs sollicitent un soutien, particulièrement auprès de leurs proches. Le recours aux réseaux témoigne ainsi de la conscience que les individus ont d'eux-mêmes et renvoie à leurs représentations sur leurs rapports avec leurs groupes d'appartenance et leurs conditions sociales. *« Liés à la famille pour leur protection, les individus le sont aussi pour leur reconnaissance »* (Paugam, 2013, p.3). Leurs trajectoires et représentations réfèrent au fondement de l'intégration sociale. Le repli communautaire et l'« *exil intérieur* » (Dialmy, 1995, p.15) auxquels recourent certains immigrants pour se procurer « *abri et sécurité* » (Maffesoli, 1993) traduisent leur position marginale au sein de la société d'accueil et l'incapacité de celle-ci à les inclure en son sein.

2.2. Les représentations sociales

L'analyse de la vision du monde que les gens intériorisent et véhiculent permet de mieux comprendre leur parcours migratoire. Dans leurs trajectoires et tentatives d'insertion dans la société hôte, les immigrants ne rencontrent pas seulement des barrières structurelles, mais aussi des frontières intérieures liées à leur comportement et à leurs stratégies d'insertion ainsi qu'à leur culture. Les origines de certains de leurs problèmes peuvent remonter à la période d'avant l'émigration. « *There are profound problems in many immigrant communities, some of them rooted in the long-standing traumas immigrants carry with them from their countries of birth* » (Saunders, 2013, p.138; Jeffrey et al., 2009). Les représentations qu'ils portent sur eux-mêmes et sur les membres de leur société d'accueil reposent souvent sur des éléments culturels et historiques préexistant aux rapports sociaux nouvellement établis en contexte d'immigration, possèdent un sens qui dépasse leur interaction avec les groupes des natifs et justifient la manière dont cette interaction se déroule (Abric, 2011 ; Gauthier, 2008 ; Belarbi, 2004).

a) L'imaginaire prémigratoire

Les représentations sociales que portent les immigrants au départ sur la société d'accueil peuvent conditionner leur comportement et avoir un impact sur leur processus d'insertion sociale et professionnelle dans cette société (Fall et Buyck, 1995). Plusieurs ont déclaré n'avoir eu aucune idée sur le Canada avant d'y être. Certaines disent n'avoir fait que suivre leur mari. Des répondants s'intéressaient surtout aux gains financiers qu'ils pourraient en tirer et ne voyaient dans ce pays que son côté de pourvoyeur de postes d'emploi. Même parmi ceux qui avaient des parents ou des amis à Gatineau, certains n'en possédaient qu'une idée vague.

J'ai lu un peu sur le Canada avant de venir, mais dans ma tête, c'était un pays bilingue et partout, on parlait l'anglais et le français. Je ne savais pas beaucoup de choses sur l'organisation administrative ou politique et ses trois paliers fédéral, provincial et local. Je ne connaissais pas non plus beaucoup de gens, mais je me suis formé une idée que le pays était géré par un seul gouvernement et tout le monde parlait les deux langues officielles, l'anglais et le français. Je voyais le Canada comme un pays de Blancs qui connaît trop de neige. Mais, quand j'y suis arrivé, j'ai trouvé que c'est différent (GAL-MN20, Péruvien).

À l'exception d'une minorité, la majorité dit avoir eu une image plus proche de la réalité et positive du pays d'accueil et qu'elle a agi et préparé le voyage en fonction de cette image. « *Les représentations précoces éclairent les représentations ultérieures* » (Chevrier, 2000, p.124).

C'est une idée qui me travaillait tout le temps. Après les études, j'ai commencé à travailler et à économiser de l'argent pour le voyage. Quand je me suis marié, je me suis aperçu que ma femme avait la même idée. Elle voulait partir en Espagne, mais je lui ai parlé du Canada et finalement nous nous sommes mis d'accord sur le même projet (GAM-MN17, Vénézuélien).

Les représentations que portaient les répondants sur le Canada se construisent essentiellement autour de quatre thèmes : la qualité de vie, la sécurité, la liberté et le développement personnel (études, promotion sociale, etc...). Trois d'entre eux avaient une image de ce pays centrée sur la qualité de vie. L'un d'eux voyait surtout le côté ouvert et « *sécuritaire, où il n'y a pas de racisme* » (GAS-MN9, Gabonais), un autre s'en souvient comme étant un rêve : « *C'est l'Amérique du Nord !* » (GAS-MN10, Togolais). Une autre enfin dit n'avoir eu d'image du Canada que celle d'« *un beau pays proche des États-Unis d'Amérique* » (GM-FN4, Marocaine). Trois Maghrébins ont mis l'accent sur l'image qu'ils avaient du Canada en tant que pays de libertés et de respect des droits humains, « *qui représente le nouveau monde* » (Idem.). Deux répondants, qui portent maintenant un regard négatif sur leur projet migratoire, déclarent avoir pris la décision d'immigrer au Canada sous l'effet de la publicité faite à ce pays. Une seule a cité son pays d'accueil sous l'angle exclusif du développement personnel, mais cela n'exclut pas la présence d'autres motivations et représentations, dont celles liées aux contextes sociohistoriques de leur pays d'origine, ou familiales (présence de parents dans le pays d'accueil), mais aucun n'a signalé avoir eu une image négative du Canada lors de sa période prémigratoire. Les représentations négatives naissent dans les circonstances qui entourent la phase post-migratoire, même si leurs origines peuvent remonter à la période antérieure.

b) Influence du statut socioprofessionnel prémigratoire

Le statut socioprofessionnel dans la période d'avant l'émigration joue un rôle important dans la détermination du regard que portent les gens sur leur projet migratoire. Ceux qui sont privilégiés dans leur pays d'origine éprouvent souvent des difficultés à s'adapter à leur nouvelle vie d'immigrants, surtout quand l'insertion professionnelle ou sociale dans le pays d'accueil leur

semble difficile à atteindre. Habités à être valorisés dans leur pays d'origine, ils supportent mal l'indifférence à leur égard et l'invisibilité dans laquelle ils sont confinés dans le pays hôte. Le déni de reconnaissance dont ils font l'objet sur les plans social et professionnel induit chez eux, « *un sentiment d'injustice* » (Honneth, 2000) et produit également « *des lésions de l'identité paralysantes ou destructurantes* » (Renault, 2006, p.4). La pauvreté est un stigmate insupportable pour ces immigrants qui proviennent pour la plupart de la classe moyenne et dont la majorité avait un niveau de vie relativement élevé.

De leur situation de classe et de leur condition économique, ils tiraient une respectabilité et un statut social particulier qu'ils s'attendent à voir reconnu dans le pays d'accueil ; ils vivaient également dans un confort qu'ils s'estiment en droit de leur être accordé, en respect de leurs antécédents (Bertot et Jacob, 1991, p.128).

Plusieurs répondants signalent ce fait parmi les membres de leur communauté, le conçoivent dans une perspective de résistance au changement et le critiquent.

Venir ici, se cloisonner dans la communauté et rester à l'écart de tout en se limitant à voir les chaînes de télévision marocaines, cela entame l'avenir. J'ai vu des gens qui ont fait le choix de ne pas intégrer leur nouveau milieu de vie. Ils vivent des aides sociales, ils travaillent clandestinement par-ci, par-là. Ils font ce choix et le théorisent. À mon avis, il vaut mieux qu'ils retournent chez eux (GM-MN3, Marocain).

Le même avis est adopté par une répondante qui annonce qu' « *il y a beaucoup d'immigrants qui veulent vivre comme s'ils étaient encore chez eux et cela ne peut pas marcher. D'où le blocage qui caractérise certains projets* » (GAS-FN15, Malienne). Les exemples d'obstacles inhérents à la culture et aux comportements de certains immigrants sont multiples et variés.

J'ai connu quelqu'un qui, après un long effort, a pu avoir une entrevue d'embauche. Le jour attendu, il est parti avec sa barbe. Pour les Canadiennes, c'est un manque de respect de ne pas leur parler droit aux yeux, mais pour lui, cela n'est pas permis par la religion. En plus, il refusait de serrer la main à la femme qui allait l'interviewer. La première impression était mauvaise et l'entretien avec la directrice en était de même. Elle lui a donné une leçon de morale (GM-MN2, Tunisien).

Ce genre d'argument revient souvent dans les récits des Maghrébins, mais il est également présent chez les membres des autres communautés.

Si une personne a une bonne volonté pour travailler et s'intégrer dans la communauté et si elle est ouverte et humble, elle peut réussir. Mais, si elle vit de son passé et continue à dire qu'en étant docteur ou ingénieur de formation, elle ne devrait pas s'abaisser pour faire certains métiers, elle restera marginalisée (GAL-FN24, Péruvienne).

Sur le même ton, une répondante originaire du Mali déclare :

D'abord, c'est l'absence de volonté qui constitue un obstacle à la réinsertion professionnelle. Le fait de ne pas vouloir s'intégrer dans la société, par exemple, quand vous êtes au travail, que vous restiez dans un coin et que vous ne faites aucun pas envers vos collègues, ce comportement pourrait nuire à votre carrière. Car, dans ce cas, vous allez perdre votre emploi. Même si vous êtes compétent, cela pourrait vous arriver juste parce que vous ne fréquentez pas vos collègues. Mais, le problème c'est que tout devrait venir de vous, et on ne sait pas pourquoi il ne devrait pas venir d'eux. Si vous restez à l'écart, vous allez rater votre projet d'immigration (GAS-FN16, Malienne).

Les représentations prennent toute leur dimension lorsqu'elles sont confrontées à la réalité. Au moment de nos entrevues, la situation au Québec était marquée par une ambiance électorale et par un débat sur la question culturelle et sur la place des immigrants et de la religion dans la société. D'un côté, ce débat a ravivé la méfiance des Canadiens francophones du Québec envers les immigrants et est resté « *lié au combat qu'ils mènent depuis quatre siècles pour la survie et pour l'épanouissement de leur propre culture en Amérique du Nord* » (Rogel, Idem, p.31). D'un autre côté, il a laissé des traces indélébiles sur plusieurs immigrants musulmans. Plusieurs se sentent rejetés et humiliés face à ceux qui proclament ouvertement que « *si des étrangers sont là, ils doivent se faire discrets et leur spécificité ne peut être qu'une affaire privée, elle ne doit pas déborder dans l'espace public* » (Lagrange, 2013, p.324). Ayant laissé derrière eux des situations de tension et de conflits sociaux, ils se demandent s'ils ont fait le bon choix en arrivant au Québec et s'ils ne sont pas en train de revivre les mêmes expériences d'hostilité et d'intolérance que celles qu'ils ont laissées derrière eux. La situation devient insupportable au fil des ans, ils se disent que si à leur paupérisation et précarité en emploi, s'ajoute le mépris des natifs, ils ne leur reste plus que la voie du retour au pays, car dans ce cas, ils auront plus de chance de trouver du travail et ne seront plus exposés au mépris « des autres ». Plusieurs repoussent momentanément cette alternative en attendant que la situation de leur pays s'améliore.

c) Les chocs des identités

Pour plusieurs immigrants, la religion remplit une fonction intégrative. Les lieux de culte constituent pour eux des espaces de rassemblements, qui favorisent les relations humaines, où les gens parlent leur langue maternelle et se rencontrent loin du contrôle policier de leur pays

d'origine. Les rencontres dans ces lieux les aident à surmonter les difficultés d'insertion sociale et professionnelle (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009).

L'Islam, en France, a aidé de nombreux jeunes à se sentir Français. Pendant longtemps, ceux qui avaient grandi dans la double culture hésitaient à demander la nationalité française, évoquant pour motif la fidélité au pays d'origine... L'Islam est alors apparu pour certains comme un espace de liberté permettant de lier les deux mondes auxquels ils appartenaient. Son aspect non ethnique, transnational, leur a permis d'assumer pleinement leur inscription et leur attachement à la France, tout en préservant une composante commune familiale et historique : ce qui faisait lien avec les parents, ce n'était plus l'origine ethnique, c'est l'Islam (Breton, 2007, p.44).

Les formes d'aide que reçoivent les immigrants dans les lieux de culte sont très variées : aide matérielle, psychologique, soins de santé et services divers. D'un autre côté, les rencontres jouent un rôle de compensation qui leur permet de combler une partie du vide créé par leur nouvelle situation d'immigrants et de perpétuer leurs liens avec leur communauté et leur pays d'origine. Mais, en même temps, ces lieux peuvent se transformer en espace hostile à la société hôte, sous l'effet de l'échec de l'insertion sociale et professionnelle, d'une dérive émotionnelle ou sous l'influence d'« *un cercle de perdants* » (Enzensberger, 2006).

Lors des explosions de Boston²⁰, j'étais au Québec. Je ne croyais pas ce que j'entendais à la radio. Certains disaient que les immigrés travaillent avec eux, mais ne savent pas ce qu'ils pensent. Ils rentrent chez eux et le soir ils peuvent bombarder tout le quartier. D'autres disaient que dans le passé, ils venaient chez nous par charité, alors que maintenant, ils sont attirés par la démocratie. Une personne leur avait dit par téléphone : « *Mon fils a un camarade de classe qui leur a dit : moi je suis en guerre, je suis jihadiste*²¹. *C'est un enfant de six ans* ». Ainsi, ils lient directement le terrorisme aux immigrés (GM-MN2, Tunisien).

Retranché dans une position de défensive, un répondant se résigne à conclure que « *la religion est le premier facteur qui bloque l'insertion de certains immigrants au Canada* », car « *le monde voit d'un mauvais œil la religion musulmane, surtout avec la montée du terrorisme et l'avènement de Daech*²² » (GM-MN7, Tunisien). Quand il se retrouve plongé dans un contexte où ses schèmes

²⁰ Il s'agit d'un attentat terroriste perpétré le 15 avril 2013.

²¹ Le jihad, terme formé, au départ, sur la racine arabe trilitère "j'h'd'" signifie "faire un effort". De là vont découler deux explications différentes : 1. C'est l'effort spirituel que doit faire tout musulman sur lui-même pour appliquer les règles de l'islam. Il est le devoir permanent de régénération de sa foi religieuse qui lui permet de se conduire en vrai croyant. 2. C'est le devoir de tout musulman de défendre_ par les moyens dont il dispose : participation au combat, aide financière, encouragement..._ sa religion quand elle est attaquée (Conrad, 2005).

Étant liée au terrorisme, l'expression de "jihadiste" est plus répandue aujourd'hui sous sa dimension « activiste (l'appel à l'action).

²² Il s'agit de l'Etat islamique en Syrie et en Irak [ISIS].

culturels sont confrontés à d'autres schèmes, l'être humain éprouve le besoin d'un lieu de « *solidarité organique* » (Abou, 2002). Mis à la porte (Corin, 2002), le migrant qui se retrouve seul, sans réseau de soutien, s'expose à des risques élevés de dépression. Le repli sur soi constitue dans ce cas un mécanisme de défense et un réflexe de peur. Le repli sur soi « *n'implique pas un recul, mais instaure une distance, une barrière, des portes verrouillées, un mur de méfiance* » (Ben Jelloun, 1984, p.19). Le risque pour « l'abonné » de ces lieux de basculer vers la violence reste possible, surtout quand ceux-ci se transforment en sectes ou « *refuges pour les affamées de l'émotion* », pour les pauvres qui « *n'ont pas les moyens ou le droit de participer aux distractions, aux associations, aux fonctions sociales et aux activités culturelles dans lesquelles les gens aisés trouvent un exutoire à leurs émotions* » (Yinger, 1964, pp.195-196)). Une enquête menée auprès d'anciens activistes immigrants en France révèle que « *l'islamisme se construit sur la base de l'exclusion sociale et de l'apparition de réseaux terroristes* » (Khosrokhavar, 2007, p.296), ces réseaux qui semblent parfois combler le vide « relationnel » laissé par le relâchement ou le retrait de la famille et la démission des organismes publics de « socialisation » (associations, clubs sportifs, établissements scolaires, etc.).

Le parcours migratoire étant construit en lien avec les représentations qui l'accompagnent, son issue est rarement le produit d'une adaptation forcée. L'adaptation est souvent acquise avant d'être admise, ou rejetée par le migrant lui-même. Elle relève d'une représentation du monde à laquelle il adhère. C'est ce sens acquis, partagé ou rejeté qui est à l'œuvre dans les processus d'insertion ou d'exclusion sociale et professionnelle. Les étapes de ce processus suivent souvent la même trame des représentations et des espaces dans lesquels elles s'expriment et évoluent. Les lieux qui abritent les immigrants ne peuvent échapper à cette règle.

d) Québec : de la séduction au désenchantement

Dans leur phase prémigratoire, les migrants voient dans le Québec un endroit où l'on peut accéder à un certain « rêve américain », à savoir « *une mobilité sociale, une plus grande liberté d'action et de pensée, etc., tout en communiquant en français* » (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009, p.384), mais après la migration, il arrive que les propos de certains d'entre eux changent.

Je pensais, comme on me l'a toujours dit, que dans ce pays, les immigrants étaient les bienvenus et que c'est un pays très vaste. Je me disais que la France ou les États-Unis étaient saturés. En bref, je me disais que du fait qu'il y avait moins d'immigrants au Canada, il y aurait plus d'opportunités, à long terme, pour avoir du travail (GAS-FN16, Malienne).

Les représentations sur le pays d'accueil changent au fil des ans surtout lorsque les recherches d'emploi n'aboutissent pas. Le contenu des représentations se forme et évolue dans l'interaction sociale. La connotation positive ou négative du contenu dépend de l'évaluation des rapports avec ce pays. Les expériences d'injustice, de rejet et de discrimination (stéréotypes, préjugés...) se traduisent chez plusieurs personnes par un fort sentiment d'exclusion (Dubet, 2008). Or, quelles que soient les sources de l'exclusion, c'est la construction subjective de la réalité (Poussin, Latron-Gorsse, Sordes-Ader, 2001) et son rôle sur les processus identificatoires qu'il convient d'interroger (Azzam et al., 2008). Un répondant arrive à la même conclusion : « *Entre ce que j'ai découvert et l'espoir que j'avais, il y a une grande différence* » (GAS-MN12, Guinéen). Les trajectoires d'insertion en milieu de travail, scolaire et social ainsi que les transformations qui peuvent surgir dans les rapports conjugaux et familiaux sont souvent à l'origine des divergences de leurs représentations et montrent l'importance de cette dernière étape. Dans leurs récits, plusieurs répondants attribuent l'échec ou la réussite de leur projet migratoire aux circonstances qui entourent cette phase, parce que c'est dans celle-ci que le système est perçu comme ouvert ou fermé. « *Les populations mobiles agissent souvent en fonction des intérêts économiques et les milieux de travail sont déterminants pour l'insertion sociale* » (Rocher et Guay, 1990, p.74). Tous ceux qui évoquent la discrimination dans le domaine de l'emploi le font en corrélation avec un sentiment d'iniquité et de regret ou carrément d'échec de leur parcours migratoire doublé d'une perte d'estime de soi. En revanche, l'insertion professionnelle, la conquête ou la reconquête d'un statut professionnel valorisant et la reconnaissance de leurs compétences, combinées à l'insertion sociale, donnent aux représentations une substance positive et sont souvent considérées comme une réussite de l'ensemble du projet migratoire. Plusieurs éléments de ces représentations et les pratiques qui en découlent sont enracinés dans leur culture et puisent leurs ressources dans un contexte social et culturel large qui touche à la fois l'appartenance au genre, les stratégies individuelles et collectives, la date d'arrivée et les pays de l'émigration ou de l'immigration. Les parcours de certaines femmes, les stratégies familiales de quelques répondants et les sentiments

que l'on porte au fil des ans, surtout à un âge avancé, sont des repères qui méritent d'être plus approchés, car ils jettent la lumière sur certaines étapes du phénomène migratoire.

e) Ces femmes qui réussissent

À travers leur récit, les femmes que nous avons interviewées semblent moins catégoriques que les hommes dans leurs jugements sur leur parcours migratoire. Elles représentent 75% des *flottants*. Leur flottement est dû à plusieurs raisons et s'explique soit par le fait qu'elles soient fraîchement arrivées au Canada, au moment de l'entrevue, soit parce qu'elles ne veulent pas évoquer la déception qu'elles ressentent en raison de l'échec du parcours professionnel du conjoint. Une répondante exprime clairement cet état d'esprit, en déclarant qu'il s'agit d'« *une grande déception* », parce que dans les sociétés traditionnelles, comme la sienne « *c'est le mari qui doit subvenir aux besoins de la famille* » (GM-FN8, Algérienne). D'un autre côté, le nombre de femmes qui adoptent un regard positif sur leur parcours migratoire est identique à celui des hommes. Enfin, la majorité (5/8) des personnes dont le profil cadre avec la figure du *perdant* sont de sexe masculin. La démarcation des femmes par rapport aux hommes est surtout visible dans les rangs des Maghrébines, parce qu'elles s'en sortent mieux que les hommes de leur communauté. Chez ceux-ci règne un sentiment de malaise. Le concept d'insertion éveille chez les *perdants* de fausses associations d'idées, parce qu'il laisse entendre qu'il s'agit de mesures à prendre et que ces mesures visent à leur imposer des règles de comportement, alors qu'il faudrait tout simplement créer des passerelles fluides et davantage de possibilités d'adhésion sociale et professionnelle dans la société hôte. La perte de l'emploi, conjuguée à celle de leur autorité au sein de leur ménage, accentue chez eux ce malaise.

Pour beaucoup de familles immigrantes, la réalité vécue dans le pays d'accueil est que la femme trouve bien souvent plus rapidement un emploi que l'homme. L'ordre des choses est alors profondément bouleversé pour lui. Il perd son statut de « pilier » de la famille qui justifiait son pouvoir et son droit de contrôle sur ses membres ; il est humilié à ses propres yeux et craint l'humiliation devant ses pairs et sa parenté demeurée dans le pays d'origine ; dépourvu de son identité sociale et familiale, il peut sombrer dans une dépression profonde qui peut aller jusqu'à se traduire par l'alcoolisme, la violence, l'éclatement du couple et même le suicide (Bertot et Jacob 1991, pp.56-57).

Même si l'emploi ne correspond pas souvent à leur niveau de qualification, les femmes choisissent l'immigration comme moyen pour améliorer leur situation sociale familiale. Dans leurs

déplacements, la perte des réseaux est souvent importante ce qui les amène à vivre parfois difficilement ces nouvelles adaptations. Dans le cas des femmes mariées, la migration relève la plupart du temps d'un projet commun aux conjoints, alors que chez les célibataires, elle procède d'une décision autonome et elle est souhaitée. Les femmes mariées sont souvent

« investies » de deux responsabilités parfois difficiles à concilier. D'un côté, la société d'accueil compte sur elles- et sur les mères plus particulièrement- pour faciliter l'intégration des enfants et de la famille. De l'autre côté, la famille immigrante confie aussi à la mère le rôle de protectrice de la culture d'origine (Québec, 2005, p.13).

La majorité de ces femmes jouent un rôle central dans la prolifération de professions marquées par la présence des immigrants (garderies, services de nettoyage, restauration, etc.) et contribuent à étendre les relations patriarcales de la famille élargie à la sphère du travail : équipe de sous-traitance, travail à domicile, etc. (Phizacklea, 1983). Elles adaptent leurs efforts aux nouvelles situations et inscrivent leur processus d'insertion sociale et professionnelle dans une perspective de pratiques de continuité reliant « *histoire collective, mémoire familiale, dynamiques de changement et conditions structurelles de reconnaissance sociale* » (Vatz Laaroussi, 2009, p.179). D'autres, par contre, veulent couper les ponts avec les membres de leur communauté par crainte d'être désillusionnées face à leur propre recherche d'emploi et inscrivent leurs démarches dans une logique de compétition et de concurrence sociale plutôt que de collaboration et de solidarité communautaire. Les réseaux communautaires sont alors perçus comme un élément qui nuit aux processus d'insertion professionnelle.

f) Les stratégies familiales

Chez les immigrants qui inscrivent leurs démarches dans une perspective familiale, la réussite ou l'échec du parcours migratoire sont généralement perçus à la lumière du parcours scolaire des enfants. Ils ont dans leur projet migratoire « *l'idéal d'une promotion sociale des enfants par la scolarité* » (Vatz Laaroussi, 2001, p.183). En dépit des obstacles qu'elle rencontre, une répondante originaire du Pérou se dit fière de son expérience d'immigration et surtout de la performance de ses enfants dans le milieu scolaire. Le même sentiment de satisfaction est observé chez une autre répondante qui a vu son mari retourner chez lui, faute d'insertion professionnelle, mais se console par la réussite du parcours scolaire de ses enfants. Pour un autre répondant, enfin, la migration des enfants est la condition d'une nouvelle citoyenneté et d'une nouvelle appartenance.

L'intégration des enfants s'est très bien passée, même si, au début, surtout par rapport à la fille, il y avait un problème de langue. [...] Sinon, tout s'est très bien passé. Elle s'est bien intégrée, elle aime beaucoup son école. D'ailleurs, on m'a appelé pour me dire qu'elle est méritante de son niveau. Elle a été choisie parmi les meilleures de sa classe et on lui a remis un cadeau (GM-MN3, Marocain).

Pour la majorité des familles, l'immigration est un nouveau départ permettant d'imprimer une pente ascendante à leurs trajectoires sociales (Kanouté, 2007). L'enjeu pour elles est de trouver un moyen qui leur permet de conserver la cohésion sociale interne et d'être en même temps en harmonie avec le nouveau milieu de vie. La stratégie familiale adoptée à ce niveau semble bien fonctionner. Ce sont souvent les enfants qui jouent le rôle de médiateurs avec certaines institutions, comme les établissements scolaires, et leur voisinage. Ce sont eux également qui projettent également les projets migratoires de leurs parents vers l'avenir.

g) Plus on vieillit, plus le désenchantement grandit

Les répondants dont les profils correspondent à la figure du *perdant* ne sont pas de nouveaux arrivants ; au contraire, la majorité d'entre eux (75%) sont établis à Gatineau depuis plus de cinq ans. La durée du temps d'immigration semble raffermir les perceptions « négatives » chez eux. Alors que la majorité des *flottants* est composée de nouveaux arrivants, la majorité des *perdants* est faite d'immigrants installés depuis de longues périodes. Un répondant originaire du Sénégal arrivé au Canada en 1988, illustre cette tendance, étant donné qu'il s'agit d'une personne insérée socialement, n'ayant pas de problème d'emploi, mais qui, sous l'effet d'un sentiment d'iniquité grandissant, regrette d'avoir opté pour l'immigration au Canada. L'idéalisation du passé raffermi encore plus chez lui le regard négatif qu'il porte sur son parcours migratoire et se traduit par

une négation et un rejet des valeurs du peuple hôte, dont les attitudes et les comportements sont perçus de façon négative. Les conséquences du deuil de l'individu se reflètent dans des sentiments de marginalisation, de déracinement, de non appartenance, dans des états de confusion et d'incertitude concernant son avenir (Legault, 2000, pp.114-115).

La rupture du processus de socialisation professionnelle lors du passage du pays d'origine au pays d'accueil, la déqualification et les privations relatives en contexte d'immigration sont difficilement vécues par les migrants, surtout pour ceux qui ont quitté un statut social privilégié (Garneau, 2008). Ceux-ci acceptent mal l'emploi à faible scolarité ou le sous-emploi en tant que seules alternatives possibles à leur situation. Alors qu'ils croyaient avant leur migration qu'ils allaient laisser derrière

eux un monde qui s'écroule et que l'immigration constituait une bouée de sauvetage, au fil des ans ils se rendent à l'évidence de la dure réalité. Signe d'échec de leur projet migratoire, plusieurs vivent sur le passé et n'envisagent leur avenir que dans une perspective de retour au pays natal.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Des chapitres précédents ressortent deux enseignements majeurs : le premier sur le contenu, le second sur la méthode. La première conclusion a trait à la place du contexte prémigratoire sur les représentations des individus et l'effet de celles-ci, à leur tour, sur le choix des trajectoires migratoires. Dans chaque groupe d'origine, il y a des caractéristiques relativement dominantes liées aux représentations sociales des individus, à leur culture, au contexte sociohistorique dans lequel ils évoluent et au sens qu'ils donnent aux notions de réussite et d'échec des projets migratoires. De leur côté, les représentations sociales jouent le rôle d'éclaireur dans le choix des trajectoires migratoires et permettent de comprendre « *Why people go or stay ?* » (Jong et Gardner, 1981), mais cela n'exclut pas de voir des changements de représentations au cours de l'évolution des processus d'insertion (ou d'exclusion) sur les plans social et professionnel. L'importance de ces processus en contexte postmigratoire est évidente, car c'est dans cette phase que les attentes sont satisfaites ou déçues.

La deuxième conclusion est d'ordre méthodologique. Elle porte sur la pertinence du choix des récits de vie, en tant que technique de collecte de données. En tant que processus, l'analyse des récits des répondants nous a montré la place qu'occupent les individus interrogés dans la réalisation de la recherche sociale. Dans cette thèse, à l'exception de la phase exploratoire et de la revue de littérature, durant l'étape de communication et d'analyse, ce sont les participants qui furent les sujets pensants de leurs expériences et agissants dans celles-ci. Ce sont eux qui ont donné du sens à leurs trajectoires et à celles des membres du groupe auquel ils appartiennent et ce sont eux qui ont fait de leur vécu « *un statut de composante du social* » (Vekeman, 1990, p.20). Leurs récits nous ont permis de suivre l'évolution de leur processus migratoire, de saisir les différentes trajectoires qu'ils ont traversées, les représentations qu'ils ont portées au cours de chacune de ces trajectoires et de comprendre la complexité du phénomène migratoire, à travers les diverses interactions entre les deux composantes de ce processus.

1. Regards sur les projets migratoires

Les migrations de nos répondants sont liées à des projets de promotion sociale, de développement personnel, ou de sécurité. À l'exception d'un seul, tous les répondants africains subsahariens sont issus de familles aisées et ont vécu quelque part en dehors de leur pays natal avant de venir au Canada et fréquenté des écoles et universités à l'étranger. Les parcours scolaires sont souvent pour eux « *des parcours migratoires en soi* » (Briké, 2017, p.49). 75% des émigrants de l'Afrique, y compris du Maghreb, ont déclaré avoir choisi d'immigrer au Canada pour approfondir leurs études ou améliorer celles de leurs enfants. La crainte de l'avenir et le pari sur l'émigration pour la promotion sociale et professionnelle ne sont pas des réponses spécifiques aux enfants pauvres. Plusieurs familles plus aisées envoient leurs enfants à l'étranger pour étudier et ces derniers retournent rarement à leur pays natal après les études. Ils préfèrent rester dans les pays hôtes, ou quand cela n'est pas possible, chercher d'autres lieux où partir. Le Canada constitue un des endroits les plus prisés pour ces jeunes candidats à l'immigration. Avec quelques nuances, leurs parcours et trajectoires migratoires se ressemblent, même si certains ont vécu en Europe, alors que d'autres en Afrique. En plus, l'émigration est pour eux synonyme d'opportunités d'emploi, d'une meilleure qualité de vie et d'une sécurité sociale. Tous ont la possibilité de travailler dans leur pays d'origine, mais préfèrent s'installer au Canada, parce qu'ils estiment que cela peut leur procurer plus de stabilité dans l'emploi, de sécurité et de bien-être. Plusieurs ne font pas confiance aux dirigeants de leur pays et estiment que les régimes en place dans leur pays sont plus des éléments de perturbation et d'instabilité politique que des garants de croissance économique, de progrès social, de stabilité politique et de développement personnel. De même, dans les climats de l'insécurité ou de l'instabilité en emploi, les gens ont tendance à chercher de nouvelles perspectives pour assurer leur survie et leur bien-être. La majorité des répondants latino-américains sont venus directement de leur pays d'origine et n'ont que rarement vécu dans des régions autres que celles de leurs parents. La plupart ont quitté leur pays pour des raisons politiques ou liées à la sécurité, même si certains inscrivent leur démarche dans une stratégie de migration familiale. La plupart d'entre eux désignent l'insécurité dans leur pays comme raison principale qui les a poussés à l'émigration vers le Canada et préfèrent affronter les problèmes inhérents à leur statut d'immigrants que de retourner vivre dans la peur et l'insécurité. Ils voient dans l'immigration une bouée de sauvetage qui garantit leur survie. La richesse de leur pays et la perte de leur statut social arriveront rarement à éclipser chez eux l'instinct de survie. Enfin, pour les immigrants issus de milieux conservateurs caractérisés

par la prééminence d'une culture qui tire sa raison d'être du passé, l'immigration est perçue comme une terre d'asile, souvent provisoire. Dans les rangs des Maghrébins, le poids de la tradition se fait plus ressentir. La majorité des femmes de ce groupe que nous avons interviewées ont déclaré n'avoir pas vécu en dehors du pays natal avant d'arriver au Canada. Certaines n'avaient même pas envie de tenter l'expérience migratoire. Elles n'ont fait que suivre leur mari. Parmi les répondants de ce groupe, certains sont célibataires. Ils sont en quête de stabilité émotionnelle, sociale et professionnelle. Plusieurs n'ont même pas de projet d'établissement au Canada. À chaque fois qu'ils se sentent mal à l'aise ou frustrés, ils changent de lieu d'établissement et recommencent à la case-départ. La rébellion qu'ils portent en leur for intérieur les pousse à rejeter ce qu'ils considèrent comme injuste ou dégradant à leur égard. Leur lutte est « *déchirée entre un appel à l'identité et une volonté d'intégration démocratique* » (Dubet, 2008, p.499). La succession des échecs de leurs tentatives d'insertion en emploi renforce chez eux ce désir de retourner au pays natal.

Ceci étant dit, pour appréhender la question de l'insertion de ces immigrants sélectionnés en tant que travailleurs qualifiés, qui résident à Gatineau, il était nécessaire de prendre en considération leurs points de vue sur leur parcours et projet migratoires. Car non seulement sont-ils les producteurs de leurs trajectoires et du sens qu'ils leur donnent et sont-ils de ce fait les premiers concernés par l'analyse de ces parcours et de leur sens, mais en plus, parce qu'en raison de la diversité de leurs trajectoires migratoires, il est inconcevable sur le plan de l'analyse de ne pas tenir compte de cette diversité et des récits qu'ils en font.

2. Variété de parcours, pluralité de figures

Toute taxonomie porte souvent en son sein des schémas simplistes. C'est un mal nécessaire qui a pourtant le mérite de saisir le sens des divers parcours migratoires. Les récits des participants confirment l'existence de différences de comportement liées aux appartenances d'origine et à des attaches à des lieux précis. Chez les répondants originaires d'Afrique subsaharienne, le malaise est plus ressenti que chez les ressortissants des autres communautés et plus explicite dans leur discours, mais ils espéraient tous avoir une meilleure situation dans leur pays. Leur comportement se forme souvent, en fonction de leurs attentes (Fishbein, 1967), sauf que « *le désenchantement est parfois à la mesure des illusions qui avaient présidé au départ* » (Labelle et al., 1987, p.130).

Les perceptions dominantes au sein de leur société d'origine concernant la migration influencent leur choix des trajectoires. En plus, les passages de plusieurs d'entre eux en Europe ou dans d'autres pays étrangers semblent les avoir marqués et ont façonné leurs représentations sociales.

Les répondants qui disposent de représentations négatives de leurs trajectoires migratoires sont issus dans leur quasi-totalité de familles aisées. Plusieurs d'entre eux n'ont jamais travaillé avant d'arriver au Canada. Ceux qui réussissent le moins bien dans leur parcours migratoire « *sont ceux qui n'ont jamais occupé d'emploi avant d'immigrer* » (Dubreuil et Marois, 2011, pp. 232-233). La majorité a vécu sous la charge des parents et ressent une sorte de régression sociale, d'injustice et de perte d'estime de soi en raison du chômage ou de la déqualification en emploi. Confrontés à la dure réalité et sous l'effet de privations relatives, plusieurs ont tendance à comparer leur situation sociale et professionnelle dans le pays d'accueil avec celle qu'ils avaient (ou auraient pu avoir) dans leur pays d'origine. Enfin, tous les répondants originaires de pays où sévit la violence valorisent la sécurité et la stabilité et ne regrettent pas d'avoir quitté leur pays d'origine ; et ce même s'ils sont déçus de leur situation professionnelle dans leur pays d'accueil ou de l'indifférence de la population hôte à leur égard. Ainsi, pour des raisons liées à leur contexte sociohistorique, les Latino-américains sont ceux qui se distinguent le plus par leur ton modéré envers leur pays d'accueil. À travers leurs trajectoires migratoires, ils mettent au-devant de la scène les besoins de sécurité et de stabilité et semblent vouloir dire qu'il vaut mieux vivre dans la précarité que mourir ou continuer à vivre sous la menace de la violence et dans l'insécurité.

3. Des récits qui dévoilent le contenu de la boîte noire²³

Le recours aux récits de vie nous a permis de saisir les trajectoires migratoires et le sens que leur donnent les répondants. Leurs parcours sont à la fois singuliers et communs. Singuliers parce qu'ils sont l'œuvre de particuliers et ressentis par « *des particuliers dans des circonstances particulières* » (Otero, 2012, p.11). Ils sont également communs parce qu'ils sont partagés par « *de nombreux groupes, classes et communautés hétérogènes* » (Idem.). Trois dimensions ont été prises en considération pour « situer » les récits des répondants. La première dimension est globale ; elle

²³ À l'origine, ce concept a désigné certains types d'appareils électroniques pris à l'ennemi et qu'on ne pouvait ouvrir pour les étudier dans la crainte qu'ils ne renferment des explosifs (Watzlawick, Beavin et Jackson, 1979).

est macro politique et socio-économique et touche à la fois au pays d'origine, à la conjoncture internationale dans laquelle se déroule l'action migratoire et à la société d'accueil. La deuxième dimension est celle qu'on peut qualifier de micro-environnementale parce qu'elle concerne les conditions sociales et l'entourage direct de la personne immigrante. Enfin, la troisième dimension est personnelle : elle se rapporte à la stratégie individuelle de chaque personne et tranche avec la perspective qui accorde aux structures objectives et matérielles un rôle déterminant du comportement humain.

Les récits de vie ont eu, en outre, le mérite de mettre au-devant de l'analyse, les préoccupations réelles des répondants, en dépit des préoccupations théoriques qui ont marqué la phase de l'élaboration du projet de cette thèse. Faut-il interroger quelqu'un sur son insertion sociale, ou exclusion professionnelle dans le pays hôte, alors qu'il vous annonce dès le début que sa vie, ou celle de ses enfants, étaient en danger dans son pays d'origine et que le besoin de survie l'emporte chez lui sur toute autre considération? Que faut-il attendre d'une personne fraîchement arrivée au Canada et encore éblouie par sa nouvelle situation d'immigrante dans un pays qui diffère largement de celui de ses origines ou de sa provenance ? Des questions, comme celles-ci, malgré leur teneur et leur pertinence, perdent leur substance quand elles sont décalées, ou prématurées, par rapport à la situation réelle des personnes concernées. La méthode qualitative était alors seule à même de faire marcher ce travail sur « ses pieds » au lieu de le prendre par la tête (ou par le haut). Le cadre conceptuel mis en exergue au début de cette thèse a certes servi d'éclaireur pour dégager des pistes de recherche, mais « le cadre théorique » ne s'est éclairci et n'a pris forme qu'à la lumière des réponses des immigrants interrogés et de leur récit de vie. À travers leurs histoires, les répondants décrivent leurs trajectoires migratoires et représentations sociales. Ces récits visent à montrer en quoi celles-ci construisent un espace qui se structure selon une logique d'articulation et de continuité entre des systèmes de signes, de sens et d'action. Ils visent tous à élucider le phénomène migratoire et à rendre explicite la logique de référence qui les lient aux espaces qu'ils ont connus tout comme ils visent à rendre compréhensible la dynamique selon laquelle cette logique les relie à des moments et à des lieux différents. Leurs récits apportent, en plus, un éclairage sur le rôle des représentations socioculturelles au sein des processus d'interprétation qu'ils déploient pour donner un sens à leurs expériences et fournissent une orientation à leurs actions. Les explications mécanistes des lois causales étant « incapables d'interpréter ce qui fait sens dans un système social » (Chevrier, 2000, p.139), la compréhension du phénomène migratoire ne se réduit pas à des

données, empiriquement observables, qui seraient la manifestation de déficits d'adaptation inhérents à la mobilité spatiale, car elle n'est accessible qu'à travers une médiation culturelle. Loin d'être une réalité exclusivement empirique, ce phénomène est souvent appréhendé en tant que projet culturel et social. La culture est envisagée ici comme un univers de sens où se construisent des modèles d'interprétation par lesquels les réalités sociales, matérielles et psychosociales deviennent intelligibles (Jodelet 1993). C'« est un ensemble complexe qui ne se résume pas à quelques us et coutumes » (Bélanger, 2002, p.90) et c'est pour cette raison que le phénomène migratoire demeure irréductible à des réalités objectives : la façon de le percevoir et de l'interpréter est souvent médiatisée par des perceptions, normes et valeurs qui définissent les contours d'expériences individuelles et collectives et des rapports sociaux qui se tissent au cours des trajectoires migratoires (Bibeau et Corin, 1995). Ce fait valorise encore davantage les récits des acteurs sur leur propre expérience migratoire et les rend indispensables pour la compréhension du phénomène migratoire dans sa globalité. Le recours aux récits a permis de faire ressortir la trame selon laquelle la migration est expliquée par les migrants, à partir de signifiants puisés à même leurs dynamiques culturelles et sociales. « Dans la trajectoire migratoire, référents, appartenances, affiliations et changements se trouvent ainsi toujours associés et réarticulés » (Vatz-Laaroussi, 2001, p.84). C'est à ce niveau que réside le sens que donnent les migrants à leur projet et c'est, en même temps, ce niveau qui renvoie à un contexte plus large : leur vision du monde.

Dans cette vision du monde, les facteurs de rupture, de transmission et de continuité s'imbriquent, car dans leur système d'interprétation, les migrants se réfèrent à leurs itinéraires et trajectoires migratoires. Alors que la majorité d'entre eux privilégie le bricolage qui laisse la possibilité à une coexistence entre des résidus culturels du passé et des éléments du présent, comme cela se confirme dans l'expression identitaire « Je suis Canadien(ne)- colombien(ne) ou mexicain(e), etc. », chez certaines personnes, la rupture avec la culture du pays d'origine est profonde. Un répondant exprime cette attitude quand il considère avoir « plus de difficultés à réintégrer sa culture d'origine qu'à adopter celle de son pays d'accueil » (GM-MN3, Marocain), alors qu'une autre estime que les traditions de son pays lui causent « des maux de tête » (GM-FN6, Tunisienne). Pour d'autres enfin, c'est le principe même de l'assimilation à la culture de la société hôte qui est rejeté.

Ce qui perturbe ceux qui sont venus s'installer en Occident pour poursuivre des études ou sortir de leurs pays d'origine en proie à la crise, c'est qu'ils cherchaient une bouffée d'air

frais, voulaient épouser cette modernité dont ils se sentaient si injustement exclus. Une part importante de ces jeunes s'intègre dans ces sociétés mais une partie ne trouve pas la réponse à ses questionnements et à ses angoisses. La modernité tant désirée leur semble, une fois de ce côté de la barrière, comme le roi nu. Elle perd progressivement le prestige qu'elle revêtait quand ils l'imaginaient dans leur pays d'origine. Elle n'est que l'accès à la consommation en l'absence de tout sens "noble" qui viendrait les insérer dans un tissu social "chaud" et pourvu de significations à la hauteur des idéaux caressés (Khosrokhavar, 2003, pp. 278-279).

Peut-on qualifier de « sectarisme communautaire » l'attitude d'un immigrant quand il évoque ses distances vis-à-vis de ses collègues canadiens au travail, quand il insiste sur ses rapports intimes avec les membres de sa communauté culturelle, ou dissimule ses réticences envers la population du pays hôte en se retranchant derrière les barrières que lui imposent ses convictions religieuses ? Là est la question, car même les populations supposées être victimes de discrimination ou de racisme peuvent développer des comportements proches ou similaires de ce qu'elles dénoncent.

Je les haïssais parce qu'ils ont lynché et menti, et emprisonné et empoisonné, et négligé et écarté, et exclu et exploité un nombre incalculable de personnes et de communautés, de façon si flagrante et avec tant d'indifférence, au-delà de toute croyance ou de toute compréhension humaine (Raybon, 1996, p.4).

Les victimes du racisme peuvent-elles devenir, elles-mêmes racistes ?

But when I am asked, "Can people of color be racist?" I reply, "The answer depends on your definition of racism." If one defines racism as racial prejudice, the answer is yes. People of color can and do have racial prejudice. However, if one defines racism as a system of advantage based on race, the answer is no (Tatum, 2003, p.129).

Il ne fait pas de doute que sous un angle purement pragmatique, un immigrant n'a aucun intérêt à être raciste. Il ne fait que traduire, à sa manière, la déception qu'il ressent envers son pays d'accueil et le manque d'empathie observé chez la population du pays hôte à son égard. Son attitude ressemble en quelque sorte à celle de cette minorité noire, sur le sentier de la guerre des slogans, qui scandait le mot d'ordre devenu fameux, « black is beautiful », mais « *ne visait rien d'autre qu'une reconnaissance de son identité politique* » (Chebel, 1986, p.9).

Franchement, mes rapports avec mes collègues au travail ont toujours été bons. Le Canadien vous sourit et vous donne l'impression d'être votre ami, mais lorsqu'il s'aperçoit qu'il n'a pas d'intérêt avec vous, il ne vous adressera pas la parole. Cela dit, j'ai connu un Canadien. J'avais de bons rapports avec lui. C'est quelqu'un d'honnête et de bon, mais je dois reconnaître que le facteur religieux m'empêche de sortir dans les bars et les boîtes de nuit. Ma religion m'interdit de faire ce genre de pratiques. (GM-MN7, Tunisien).

Les contradictions qui apparaissent dans ce discours traduisent la gêne que ressent ce répondant en livrant le fond de sa pensée ; sachant qu'il n'est pas le seul à être « imperméable » quand il s'agit de la communication avec « l'Autre », ni le groupe auquel il adhère. « *Les groupes fermés ne se trouvent pas uniquement dans les cercles religieux ou thérapeutiques, mais dans le monde politique, militaire, dans les multinationales, les syndicats, les hôpitaux, les écoles, les lieux de travail* » (Vanier, 1999, pp.65-66). Pour plusieurs, « *l'étranger est un élément du groupe, il appartient au groupe parmi lequel il réside, mais il est en même temps en dehors de ce groupe* » (Elmadmad, 2002, p.48). Certains structurent leur espace migratoire à partir de références qui intègrent des éléments de différentes périodes migratoires. Ainsi, malgré les difficultés qu'elle rencontre, une émigrante du Maghreb n'oublie jamais qu'elle était sans emploi dans son pays natal et que le Canada lui a donné une nouvelle raison de vivre en lui offrant la possibilité d'être autonome. Son récit de vie ainsi que ceux des autres répondants servent de moyens qui aident à approcher « *ce qui se produit derrière la scène* » (Waters, 1990, p. XII) et leur permettent, du même coup, d'ouvrir « *les rideaux de leur maison* » (Zipora, 2006, p.15), en signe d'ouverture sur l'autre et de volonté de partager des informations inédites et de première main. Les récits jettent la lumière sur la grande épaisseur cachée des contenus dont disposent les parcours migratoires (Marengo, 2005, p.178) et dévoilent les décalages qui s'opèrent souvent entre les trajectoires objectives et les représentations sociales qui accompagnent ces trajectoires. Subjectifs par nature, les sentiments échappent en partie à l'observation et restent difficilement quantifiables (Macqueron, 2013). Une émigrante du Mexique, qui était cadre supérieur dans son pays natal, se retrouve femme de ménage à Ottawa. Pourtant, l'image qu'elle se fait de son projet migratoire est positive, parce que ce qui l'intéresse le plus c'est la stabilité et la sécurité. En revanche, un répondant sénégalais ressent une forte amertume à propos de son parcours migratoire et regrette d'avoir quitté son pays natal. Durant les premières années de son séjour au Canada, il a adopté une attitude qui lui permet de rester « invisible » au sein de son entourage professionnel et social, mais avec le temps, il a laissé tomber le masque et ses critiques envers son entourage sont devenues de plus en plus fréquentes et manifestes. Plusieurs immigrants, en effet, souffrent de privations relatives et ne cessent de comparer leur situation financière et professionnelle à celles de certains de leurs compatriotes restés dans le pays natal, qui sont actuellement mieux placés qu'eux sur le plan professionnel et disposent d'un statut social plus valorisé. L'occupation d'un poste d'emploi ne génère pas toujours des sentiments de satisfaction. Encore faut-il que le statut professionnel soit soutenu par une

reconnaissance de l'entourage, des amis et des parents et une « place » au sein de la société. « *Réussir implique compétence et savoir-faire. Mais la compétence ne suffit pas. La reconnaissance des autres est indispensable* » (Vanier, 1999, p.123).

La figure du *gagnant* ramène à une vision positive du parcours migratoire, celle du *flottant* renvoie surtout à un moment d'indécision marqué par des questionnements sur l'avenir et des interrogations sur le sort du projet migratoire, alors que la figure du *perdant* relève de la déception. Celle-ci est surtout liée à des personnes qui n'arrivent pas à s'insérer dans leur nouveau milieu de vie, ou qui ne veulent pas s'y insérer ou tout simplement qui regrettent d'avoir choisi l'émigration. Le « temps migratoire » étant un processus, les comportements des individus sont souvent déterminés, « *au moins partiellement, par l'expérience antérieure* » (Watzlawick et al., 1979, p.40), tout comme le sont les choix des trajectoires migratoires par rapport aux représentations sociales et aux motivations des migrants. « *La représentation que nous en avons dépend de notre expérience personnelle, des souvenirs qui s'y rattachent, mais aussi de la culture dans laquelle nous évoluons, de la pression sociale, de l'image que notre société renvoie de cette expérience* » (Macqueron, 2013, p.33). La mémoire étant « *l'éternel compagnon de tout immigrant* » (Paradinas, 2005, p.366), les récits témoignent d'un attachement aussi bien au passé qu'au présent et à l'avenir et rappellent qu'étant un processus, la migration est appelée à être appréhendée à partir des différentes étapes qui marquent l'évolution du projet migratoire et de ses multiples dimensions, ainsi qu'à partir des représentations sociales associées à ces étapes et des conjonctures dans lesquelles ce processus s'inscrit. Souvent, les notions de réussite et d'échec puisent leurs fondements dans un répertoire culturel qui valorise (ou dévalorise) la migration. Alors qu'il reflétait les disparités sociales des lieux d'origine (les fils des riches étudient à l'étranger et les fils des pauvres travaillent à l'étranger), le phénomène migratoire commence à changer de visage et devient, de plus en plus, interclassiste, comme le montre la progression exponentielle de la mobilité spatiale des cadres et des travailleurs qualifiés. L'immigration choisie est le nouveau modèle privilégié par différents pays occidentaux, dont le Canada (Vatz-Laaroussi, 2001).

Les contextes étant toujours multiples (interne et externe, personnel, familial, social, national et international), les représentations sociales leur donnent la possibilité de se greffer à d'autres contextes engendrant ainsi des contextes nouveaux à l'infini. « *C'est pourquoi aucun contexte n'est absolument déterminable ni déterminant et sa détermination n'est jamais saturée ni*

saturable » (Lévesque, 1990, pp. 123-124). La corrélation dynamique entre les expériences de vie, les trajectoires objectives, les représentations sociales et le ressenti qui se dégage de (et dans) chaque période permet de comprendre certains aspects qui ne peuvent être saisis par la simple détection ou approche des simples éléments apparents du phénomène migratoire. Aucune approche quantitative, aucune statistique ne peuvent saisir les raisons qui poussent, par exemple, certaines personnes à quitter leur pays d'origine ; ce pays dans lequel ils bénéficient de plusieurs avantages. Quelle que soit leur fiabilité, les chiffres ne peuvent élucider les raisons qui incitent certaines personnes à impliquer leur femme et leurs enfants dans une aventure ouverte sur l'inconnu. La variété des contextes migratoires, des profils et des récits des répondants montrent la richesse des expériences migratoires et leur donnent de la visibilité. Contrairement à ce que laissent entendre certains auteurs, dont Blanchet et Gotman (2010), les récits qu'ils soumettent à la recherche sociologique ne leur donnent « *pas de voix* » (p.71), car cette voix, ils l'ont déjà. Une grande partie des répondants est politisée et a expérimenté les coulisses et les rouages de l'action politique. Un répondant, qui avait combattu la guérilla dans son pays natal, est actuellement dirigeant d'une association communautaire à Gatineau et plusieurs autres, qui étaient opposants aux régimes politiques de leur pays, sont aujourd'hui actifs dans leurs réseaux communautaires. Mais, ce qui leur manque dans le pays d'accueil, c'est la visibilité, c'est-à-dire une population qui puisse les écouter, les comprendre, reconnaître leurs compétences et se débarrasser de cette image standard et superflue qui confine le phénomène migratoire dans une dimension figée et truffée de stéréotypes et de préjugés, qui réduit doublement l'expérience du migrant à celle d' « immigrant » et de cette dernière à celle d' « étranger ». Car « *là où le monde réel se change en simples images, les simples images deviennent des êtres réels* » (Debor, 1992, p.23). Pour certains natifs, l'immigrant est souvent un individu « sans-histoire » qui n'a qu'un présent (Copeta, 2003). N'étant pas au fait de sa culture, de ses traditions, de ses références cognitives et morales, ils se contentent de véhiculer les clichés répandus et de répandre l'image d'une population immigrante homogène, ou même d'un groupe culturel (dit ethnique) à qui on prêterait les mêmes intérêts, les mêmes comportements et les mêmes conditions de vie (Berthelot, 1990). On oublie souvent que « *dans la plupart des cas, force est de constater que les sociétés les plus homogènes socialement sont celles qui sont, par ailleurs, le moins ouvertes culturellement* » (Martuccelli, 2011, p.73). Les stéréotypes deviennent alors des facilitateurs de la communication par leur côté conventionnel et schématique

et se présentent comme des raccourcis de la pensée qui vont directement à la conclusion admise (la haine du Noir, par exemple) (Mannoni, 2012).

Le portrait misérabiliste du migrant (masculin) fuyant des conditions insupportables, cherchant à atteindre l'eldorado américain pour s'y installer et faire venir sa famille (son épouse et ses enfants) témoigne d'une méconnaissance des départs et des attentes de ces individus et de leurs familles (Diagne et Mondain, 2011, p. 126)

Aucune répondante, aucun répondant ne livrent un profil qui correspond à ce portrait. Celui-ci est rare parmi les immigrants sélectionnés, dont la majorité n'est pas issue de milieux pauvres et n'a pas non plus de motivation exclusivement matérialiste. Plusieurs répondants, par contre, ont vu leur situation matérielle se dégrader dans leur phase migratoire, mais ne regrettent pas d'avoir choisi d'immigrer au Canada et gardent une image positive de leur parcours. Les représentations qu'ils portent sont aussi réelles que les faits objectifs et les trajectoires qu'ils ont parcourues.

Faut-il réduire toutes leurs représentations sociales en contexte post-migratoire à la simple équation « insertion/exclusion » sociale et professionnelle ? Une question ouverte qui interpelle les chercheurs universitaires, les décideurs économiques et politiques, les organismes de médiation culturelle et associative et l'ensemble des migrants, mais qui n'exclut guère, en revanche, l'urgence d'une refonte de la politique de l'immigration prônée par le Canada et le Québec en vue d'une insertion sociale et professionnelle réelle des nouveaux arrivants, ou du moins l'arrêt de l'hémorragie des rejets de ressources humaines confirmées hors du marché de l'emploi et de la société d'accueil. Car, en mettant l'accent sur les questions de discrimination (ou du racisme), on touche au fond des paramètres qui vont au-delà des mesures politiques ou juridiques. On met le doigt sur ce qui renforce dans la société l'exclusion « *au lieu de lui faire obstacle* » (Nadeau, 2016, p.3).

Les récits de vie des répondants nous ont permis de mieux comprendre ce qui se passe au sein de l'immense processus migratoire « *en apportant des données sur des phénomènes inaccessibles par d'autres techniques* » (Bertaux, 2010, pp.42-43) et de découvrir la corrélation entre visions et expériences (Fall et Buyck, 1995, p.73), représentations sociales et parcours migratoires, insertion (exclusion) professionnelle et insertion (exclusion) sociale. Sans cette méthode, « la réalité » de plusieurs immigrants serait restée insaisissable. Certes, les limites de cette thèse sont évidentes et nombreuses. C'est un travail qui a eu lieu dans un espace restreint et limité, en l'occurrence la ville de Gatineau et qui n'a concerné qu'une petite partie de la population, parmi les Latino-américains,

les Africains subsahariens et les Maghrébins, sans toucher les autres groupes d'origine culturelle. C'est une recherche qui n'a également ciblé que des immigrants sélectionnés qui appartiennent à la sous-catégorie économique des travailleurs qualifiés. Il ne s'agit donc nullement d'un échantillon représentatif de la population immigrante, mais cela n'exclut guère l'importance qu'elle pourrait susciter au sein de l'opinion publique, des décideurs politiques et économiques, des intervenants sociaux et culturels et des chercheurs. Malgré leur nombre restreint, ces récits sont variés et riches en informations et apportent des éclairages importants pour la compréhension du phénomène migratoire. Pour cette raison, ils interpellent les acteurs précités et les incitent à prêter davantage l'oreille aux récits et aux doléances des immigrants.

La première remarque qui relève de ces récits confirme les résultats d'autres recherches et porte sur la centralité de la place qu'occupe la question de l'emploi dans les projets migratoires et représentations sociales. Celles-ci sont souvent façonnées à la lumière du statut professionnel et des attentes portées sur le marché du travail. La plupart des immigrants ont un niveau de scolarité élevé et une expérience professionnelle riche et diversifiée. Leur formation a coûté certainement cher à leur pays d'origine ou de provenance et leur mise à l'écart du marché du travail au Canada constitue un gâchis que plusieurs d'entre eux refusent d'admettre et d'accepter. Cette thèse attire encore une fois l'attention sur leur sort et interpelle les différents employeurs sur la nécessité de trouver des solutions audacieuses et réelles à leur chômage ou déqualification en emploi. La discrimination dont ils font l'objet n'est finalement que la traduction d'une perception qui divise le monde en deux : le Nous et les Autres. Or, la plupart des immigrants que nous avons interrogés refusent de se situer dans cette logique qu'ils considèrent comme exclusive et ne tenant pas compte des vents du changement qui soufflent et entraînent le monde dans une dimension nouvelle et inclusive qui insère en son sein des groupes et des individus qui étaient considérés comme contradictoires et antagoniques (natifs, autochtones et immigrants). Plusieurs expriment leur réticence envers ce qu'ils appellent la discrimination systémique et se gardent de verser dans le radicalisme qui prône l'intégration systématique. Leurs attitudes positives et modérées sont un message destiné aux autorités du pays d'accueil pour qu'elles adaptent les règles qui régissent la société aux exigences de la nouvelle situation démographique et socioéconomique du pays et pour que le droit s'adapte à la culture.

La seconde remarque qui se dégage des récits des répondants est relative à la relation étroite entre l'insertion professionnelle et l'insertion sociale. La majorité d'entre eux souligne l'importance de ce lien et voit dans l'emploi, non seulement un moyen de survie, mais aussi un élément d'insertion dans la société d'accueil. Il est à la fois un garant qui la protège contre les aléas de la conjoncture, une source de reconnaissance et un moyen d'implantation sociale dans le nouvel environnement. Certains parlent de la nécessité pour les politiques gouvernementales de mettre en place des organismes d'accompagnement des nouveaux arrivants. Ils ne cherchent pas non plus à briser ou transgresser les règles du pays qui les accueille, mais cherchent surtout à intégrer ses structures et son système ; ce qui explique pourquoi ils ne limitent pas leurs suggestions à la question d'emploi, mais l'élargissent à la dimension de ce qu'on peut appeler « le vivre ensemble ». Sans avoir lu le livre de Vanier (1999), leur vision s'approche de la définition que donne ce dernier à cette notion. Le mot « accompagnement », dit-il, « *comme le mot « compagnon », vient du latin cum pane, qui signifie « avec le pain ». Il implique un partage, manger ensemble, se nourrir mutuellement, marcher ensemble* » (p.146). Ils ne sont pas loin de ce constat, qui constitue un des enseignements majeurs de leur expérience d'immigration, quand ils évoquent la nécessité d'accompagner le nouvel arrivant dans ses premiers jours d'établissement dans le pays d'accueil et dans sa quête pour un premier emploi et s'attendent à ce que les hommes politiques captent leur message. Cette thèse constitue une courroie de transmission de leur message et part du fait qu'il est toujours important pour un responsable politique d'écouter « des témoins oculaires » ou les voix minoritaires et de discordance, dont ces « héros sans gloire »²⁴ d'immigrants, de saisir la part de vérité qui est en eux et de faire écho de leurs doléances. Il n'est plus acceptable, comme le remarque Wieviorka, que, au nom de valeurs universelles du droit et de la raison, on réduise leurs « *affirmations identitaires aux images édulcorées des pages « culture » de nos journaux ou à celles qui les diabolisent jusqu'à en faire le vecteur du terrorisme* » (2011, p.60).

Le troisième enseignement qui se dégage des récits des répondants a trait à la transparence qui doit régner au sein de la société.

L'autre est un mystère. Il est opaque. Nous ne pouvons prédire ce qu'il fera. Nous ne connaissons pas son passé et nous ignorons ce qui se passe en lui. En sa présence nous demeurons sur nos gardes (...). Quand un homme révèle son expérience à autrui

²⁴ Cette expression est inspirée de Bennouna, Mehdi (2002), *Héros sans gloire, Échec d'une révolution*, Paris, Méditerranée.

pleinement, spontanément et honnêtement, il devient alors beaucoup moins le mystère qu'il était (Jourard, 1977, pp.20-21).

L'expérience de certains pays, comme le Mexique, nous apprend à quel point il est nécessaire d'être à l'écoute de l'autre. Le sous-commandant de l'EZN (l'Armée zapatiste de libération nationale), Marcos, avait résumé l'expérience de son mouvement dans ces termes : « *Comme vous savez, nous avons décidé de masquer notre visage parce que, avant, on ne nous voyait pas. Les Indiens étaient « invisibles ». Paradoxalement, c'est en masquant nos visages qu'on nous a vus et que nous sommes devenus visibles* » (Ramonet, 2001, p.66). L'insurrection zapatiste serait ainsi « fondamentalement une lutte pour la reconnaissance » (Le Bot, 2011, p.193). La question ethnique, ajoutait Marcos, « *ici comme ailleurs, peut donner naissance à des mouvements fondamentalistes prêts à toutes sortes de folies meurtrières* » (Ramonet, Idem., p.66).

À l'exception de quelques moments de turbulence et comparativement à ses voisins dans le continent américain, le Canada s'est fait une réputation de pays qui ne connaît pas de longues périodes de violence ou de confrontation directe entre l'État et les groupes contestataires qui peuvent émerger de la société. Cependant, cette image n'exclut guère qu'à travers son histoire, ce pays a connu des moments sombres marqués par la violence non seulement envers les autochtones et les Noirs, mais aussi envers les Premières Nations. Glorifiés dans le passé comme John A. Macdonald, considéré comme un père de la Confédération, et Jeffery Amherst, à titre d'exemple, sont aujourd'hui condamnés et « reconnus coupables » pour leur racisme notoire envers les Premières Nations et les francophones (RDI, 14 septembre 2017 et 16 octobre 2017). Comme toute culture, celle de la paix se nourrit et se développe quand on la soigne et peut s'éclipser et s'éteindre quand on l'ignore.

Les immigrants viennent au Québec pour vivre en paix. Ils apprécient la sécurité et la tranquillité de leur nouvelle société. Ils peuvent être des ambassadeurs importants de la paix dans notre société et aider à redonner au Québec l'image d'une société où le vivre ensemble pacifique est possible. Travailler la culture de la paix et intégrer les immigrants dans son développement représente une avenue originale dont nous pourrions être fiers ensemble dans notre région et au Québec (Vatz Laaroussi, 2015, p.19).

L'objectif premier de cette thèse était de comprendre le phénomène migratoire et de partager ce savoir avec les « autres » (tous les « autres ») sans aucune prétention de s'ériger en détentriche de la vérité sur l'immigration. Les récits de vie nous renseignent sur les parcours de ces personnes, leur identité, leur milieu d'origine, leurs compétences et savoir-faire et leurs représentations sociales. Il s'agit d'informations qui pourraient rapprocher les décideurs et acteurs sociopolitiques

et économiques de ces immigrants qu'ils connaissent mal et dont ils ont besoin. Les politiques publiques misent sur l'attraction des immigrants qualifiés, le regard négatif de ces derniers se traduisant par des retours aux pays d'origine et des échecs des projets migratoires pourrait avoir des retombées néfastes sur ces politiques. Cette thèse pourrait donc avoir le mérite de renforcer les efforts déployés, dans la région et dans l'ensemble du pays, pour le rapprochement entre les différentes communautés et pour la consolidation de la paix sociale. C'est un effort supplémentaire pour une connaissance profonde d'une vision du monde et pour une meilleure cohabitation entre les différents groupes culturels.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbott A. (2010), *A propos du concept de turning point*, in Bessin M., Bidard C., Grossetti M., (dir), *Bifurcation, les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris : Éditions La Découverte.
- Abbott A. (2001), *Time Matters. On theory and method*, Chicago: University of Chicago
- Abu-Laban, Baha. (1980), *An olive Branch on the Family Tree. The Arabs in Canada*, Canada, M&S.
- Abou, Sélim. (2002), *L'identité culturelle*, suivi de *Cultures et droits de l'homme*, Beyrouth, Les Presses de l'Université Saint-Joseph.
- Abric, Jean-Claude (2011 ; 1994), *Pratiques sociales et représentations*, France, PUF.
- Abric, Jean-Claude. (2003), *De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale*, in Jean-Claude Abric, *Exclusion sociale, insertion et prévention*, ERES « Hors collection ».
- Abric, Jean-Claude. (2001), *L'approche structurale des représentations sociales : développements récents*, France, *Psychologie et société*.
- Abric, Jean-Claude (1996), *De l'importance des représentations sociales dans les problèmes de l'exclusion sociale*, Abric, J.C. (ed), *Exclusion sociale, insertion et prévention*, Ramonville SaintAgne, Erès, 1117.
- Abric, Jean-Claude. (1987), *Coopération, compétition et représentations sociales*, France, Éditions Delval.
- Adami, Hervé (2008), *Le rôle de la littérature dans le processus d'acculturation des migrants*, France, CNRS
- Adams, Michael. (2004), *Fire and ice. The United States, Canada and the myth of converging values*, Canada, Penguin.
- Adler, N. (1986), *International Dimensions of organizational Behavior*, Boston, Kent Publishing.
- AFD (2011), *Les enjeux du développement en Amérique latine, dynamiques socioéconomiques et politiques publiques*, 1ère éd., A savoir n° 4, mars.
- Agboblí, Christian (2014), *Les immigrants issus de l'Afrique subsaharienne au Québec*, in Berthiaume, Claude Corbo et Montreuil, Sophie (2014), *Histoires d'immigrations au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Akbari, A. H. (1999), *Immigrant "Quality, in Canada: More Direct Evidence of Human Capital Content, 1956-1994*, *International Migration Review*, vol. 33, no 1.
- Allard-Poesi, Florence (2015), *Des méthodes qualitatives dans la recherche en management : Voies principales, tournants et chemins de traverse*, Moriceau J.-L, Soparnot, R. *Pratiques des méthodes Qualitatives*, EMS.
- Allardt, E. (1971), *Émile Durkheim et la sociologie politique*, in Birnbaum, P. et Chazel, F. (1971), *Sociologie politique*, Paris, A. Colin.
- Almeida-Topor, Hélène d'. (1999), *L'Afrique au XXe siècle*, Paris, Armand Colin.
- Alvarado, Marino (2010), *Le Venezuela : une démocratie avec des traits autoritaires*, Montréal, Libertas, volume 20, n°1.
- Amerio, P. et DE Piccoli, N. (1990), *Représentation de l'engagement social et de l'amitié : une étude sur des groupes de Jeunes*, *Revue internationale de psychologie sociale*, vol.3, n°3, pp.383-406.
- Amin, Azzam, (2012). *Stratégies identitaires et stratégies d'acculturation : deux modèles*

- complémentaires. Alterstice, 2(2), 103-116.*
- Amin, Azzam *et al.*, (2008), *Le rôle du sentiment d'exclusion et des perceptions de la société dans le processus d'identification chez les jeunes français issus de l'immigration*, Les cahiers internationaux de psychologie sociale, /4 Numéro 80, p. 27-38.
- Amireault, Valérie (2007), *Représentations culturelles et identité d'immigrants adultes de Montréal apprenant le français*, Montréal, Université McGill.
- Amnesty International (2017), *République du Mali*, Rapport 2016/17.
- Amnesty International (2011), *La Tunisie en révolte les violences de l'état pendant les manifestations antigouvernementales*, Londres, Amnesty International Ltd.0DW
- André, Christophe et Lelord, François. (1999), *L'estime de soi*, France, France loisirs.
- Aouli Meryem (2011) *Regards d'immigrantes musulmanes d'origine maghrébine sur l'école québécoise*, Montréal, Université du Québec à Montréal
- Arcand, Sébastien, Lenoir-Achdjian, Annick et Helly, Denise (2009), *Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke*, Cahiers canadiens de sociologie, 34(2), p.373-402.
- Arès, Mathieu. (2009), *Mexique : transcender l'hégémonie américaine*, Dans Santander, Sebastian. *L'émergence de nouvelles puissances. Vers un système multipolaire*, Paris, Éditions Ellipses.
- Arrache, Rabah. (2002), *Quelques éléments sur l'analyse du processus d'insertion professionnelle*, Québec, CETECH.
- Artaud, Gérard. (1997), *L'adulte en quête de son identité*, Ottawa, Université de l'Université d'Ottawa.
- Asal, Houda. (2016), *Se dire arabe au Canada, Québec*, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Aubert, Nicole. (2004), *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*, France, Flammarion.
- Audet, François (2005), *Le conflit colombien : de l'idéologique au narcotrafic*, Montréal, La Chronique des Amériques Avril No 11, Observatoire des Amériques, UQAM, www.ceim.uqam.ca
- Audet, Madeleine et Parissier, Catherine. (2013), *La recherche qualitative dans les sciences de la gestion : de la tradition à l'originalité*, Recherche qualitative, Québec, Association pour la recherche qualitative, www.recherche-qualitative.qc.ca/revue.html Volume 32, numéro 2
- Azdouz Rachida et Thalie, Linda. (2014), *Les Québécois d'origine maghrébine. Entre bricolage, affirmation et reconstruction identitaire*, Dans Berthiaume, Claude Corbo et Montreuil, Sophie (2014), *Histoires d'immigrations au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Azzi, Assaad Elia et Dunod, Olivier Klein (2006), *Psychologie sociale et relations intergroupes*, Lausanne, Université de Lausanne
- Bakadiababu, Tshimanga et Richard, Jean, (2012), *Le service d'aide à l'établissement. Enjeux et défis des immigrants afro au Canada (Ottawa)*, cité dans Mbambi Kungua et Benoît Awazi, (dir.), (2012), *Les diasporas africaines et noires face au développement. Enjeux, défis et perspectives d'avenir*, France, L'Harmattan.
- Banerjee, A. (1992), *A simple Model of Herd Behavior*, The Quarterly Journal of Economics, 107 (3), pp.797-817.
- Banque africaine de développement et Fonds africain de développement (2011), *Togo*, Document de stratégie pays 2011-2015, Lomé, Département des opérations pays - Région Afrique de l'Ouest.

- Banque mondiale, Groupe de la (2017), *Situation économique en Côte d'Ivoire. Le défi des compétences Pourquoi la Côte d'Ivoire doit réformer son système éducatif ?* Quatrième Édition.
- Banque mondiale (2016), *Maroc*, <http://pubdocs.worldbank.org>.
- Bararu, Isidore (2010), *L'intégration des jeunes immigrants francophones des pays des Grands Lacs africains (Burundi, République démocratique du Congo et Rwanda), dans la vie socioprofessionnelle à Ottawa-Gatineau*, Ottawa, Université Ottawa
- Bauer, Julien. (1994), *Les Minorités au Québec*, Québec, Les Éditions Boréal.
- Baugnet, L. (1998). *L'identité sociale*. Paris, Dunod.
- Beaucage, Pierre (1990), *Fragments de miroirs : l'identité ethnique, parole et travail*, Culture cultures, Montréal, Possibles, volume 14, n°3.
- Beaud, Stéphane et Noiriél, Gérardé (1989), *L'« assimilation », un concept en panne*, Dans *Villes cosmopolites et sociétés pluriculturelles*, Revue internationale d'action communautaire, n° 21.
- Beaulieu, Agnès et Elena Concha, Maria. (1988), *Les Latino-Américains au Québec. Portrait des familles de Côte-de-Neiges*, Montréal, Association des immigrants latino-américains de Côte-des-Neiges.
- Beck, A., Weissman, A. (1974), *The measurement of pessimism: the hopelessness scale*, In A. Beck, & A. Weissman, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*.
- Beck, Ulrich. (2000a), *What is Globalization ?*, Cambridge, UK: Polity Press.
- Beck, Ulrich. (1997), *The reinvention of politics: rethinking modernity in the global social order*. Cambridge, UK: Polity Press.
- Belabdi, Mustapha. (2010), *Communication interculturelle et processus d'intégration des nouveaux immigrants marocains au Québec*, Montréal, Université du Québec à Montréal
- Bélaire-Cirino, Marco. (18 décembre 2011), *Démographie. Bon an, mal an, l'immigration se maintient au Québec*, Montréal, Le Devoir.
- Bélaire-Cirino, Marco (2010), *Diplômés au Canada et sans emploi*, Montréal, Le Devoir, 18 et 19 septembre.
- Bélangier, Mario (2002), *Les rites de la médecine traditionnelle bambara et le traitement de la « folie » jinèbana. L'esprit jinè, acteur de la continuité du sens*, Canada, Mémoires du Nord, Volume 26, numéro 2-3, p. 235-251.
- Bélangier, Mario (2002), *L'intervention interculturelle : une recherche de sens et un travail du sens*, Service social, vol. 49, n° 1, p. 70-93, URI: <http://id.erudit.org/iderudit/006878ar>
- Belarbi, Aïcha (2004) *La dynamique des représentations sociales dans une situation d'immigration*, Rabat, Fundació CIDOB.
- Belaunde, Francisco (2009), *Pérou : une démocratie sans partis politiques*, Cahiers des Amériques latines, 56 |, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 22 juillet 2013. URL : <http://cal.revues.org/1772>.
- Benaïm-Ouaknine, Esther (1994), *La communauté marocaine au Québec : caractéristiques démographiques*, in Basfao, Kacem et Tâarji, Hind. *L'annuaire de l'émigration du Maroc*. Casablanca : Afrique-Orient, p. 141.
- Ben Nasr, Maaouia, (2013), *La problématique de la sécurité alimentaire en Tunisie*, France, Université Paris 1.
- Bénichou, Meidad. (2017), *Le multiculturalisme*, France, Bréal.
- Benkheira, Mohammed H. (1996), *Le visage de la femme. Entre la shari'a et la coutume*, Québec, anthropologie et sociétés.

- Benchikh Madjid. (2004), *L'organisation du système politique*, Algérie, Comité Justice pour l'Algérie - Dossier n° 13.
- Ben Jelloun, Tahar (2004), *Le racisme expliqué à ma fille*, France, Seuil.
- Ben Jelloun, Tahar. (1984), *Hospitalité française*, France, Seuil.
- Bennani-Chraïbi, Mounia (1995), *Soumis et rebelles, les jeunes au Maroc*, Casablanca, Le Fennec.
- Bergeron, Jean-Louis, Léger, Nicole Côté, Jacques, Jocelyne et Bélanger, Laurent. (1988), *Les aspects humains de l'organisation*, Montréal, Gaëtan morin.
- Bernard, Paul. (2007) *Les dynamiques inter-reliées des processus liés aux variations démographiques et aux parcours de vie. Projet de recherche sur les Politiques Publiques*. Horizons 9[4], 13-16. Canada.
- Bernier, Estelle et Vatz-Laaroussi, Michèle. (2012), *Le Capital socio-économique de trois régions du Québec et l'employabilité des personnes immigrantes*, Dans Vatz-Laaroussi, Michèle, Bernier, Estelle et Guilbert, Lucille. (2012), *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants. Questions identitaires et stratégies régionales*, Canada, PUL.
- Bernier, Estelle (2012), *Travailleurs immigrants qualifiés à Sherbrook : réseaux et stratégies d'insertion professionnelle*, Sherbrook, Mémoire présenté pour l'obtention d'une maîtrise en service social.
- Berry, J. et Sam, D. (1997), *Acculturation and adaptation*, Dans Berry, J.W, Segall, M.H. et Kagitçibasi (Dir.), *Handbook of cross-cultural psychology* (vol. 3), Boston, Allyn et Bacon.
- Bertaux, Daniel (2010), *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Éditions Armand Colin, Paris.
- Bertaux, Daniel. (2003). *Les récits de vie*, Paris, Nathan Université.
- Bertaux, Daniel. (1997), *Les récits de vie*, Paris, Nathan Université.
- Berthelot, Jocelyn. (1990), *Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation*, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec.
- Bertot, Jocelyne et Jacob, André. (1991), *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Canada, Méridien.
- Bertrand, Karine et Nadeau, Louise (2006), *Trajectoires de femmes toxicomanes en traitement ayant vécu de prostitution : étude exploratoire*, Québec, Drogue, santé et société, vol.5, n°2, pp.79-109.
- Bérubé, Louise. (2004), *Parents d'ailleurs, enfants d'ici. Dynamique d'adaptation du rôle parental chez les immigrants*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Bibeau, Gilles. (2000), *Qui a peur des ethnies ? Questions (subversives) aux politologues canadiens et québécois*, Dans Elbaz, Mikhaël et Helly, Denise. (2000), *Mondialisation citoyenne et multiculturalisme*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Bibeau, Gilles et Corin, Ellen. (1995), *Culturaliser l'épidémiologie psychiatrique. Les systèmes de signes, de sens et d'actions en santé mentale*, in Tremblay, Marc-Adélar (1995), *La construction de l'anthropologie québécoise*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Bidard C, (2010), *Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action*, in Bessin, Marc Bidard, Claire, Grossetti, Michel (dir), *Bifurcation, les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris : Éditions La Découverte.
- Blais, Mathieu. (1997), *Relations entre la dépression, le désespoir et la rigidité cognitive chez les hommes âgés suicidaires*, Québec, Université du Québec.
- Blanchet, Alain et Gotman, Anne (2010), *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*, France, Armand Colin.

- Blanchette, Roger. (2009), *L'Outaouais*, Québec, PUL.
- Bordigoni M., Demazière D., Mansuy M. (1994), *L'insertion professionnelle à l'épreuve de la jeunesse. Points de vue sur les recherches françaises*, Communication au "Network on Transition in Youth", Seelisberb.
- Bormann Zero, Bruno (2011), *Au-delà du néolibéralisme et du populisme : la transition brésilienne vers un État « social-libéral » et le discours politique des présidents Fernando Henrique Cardoso et Luiz Inacio Lula Da Silva*, Montréal, Université du Québec À Montréal.
- Bossio, Juan Carlos (2002), *Pérou : les défis du chômage et de la pauvreté*, dans Auroi, Claude et BOSSIO Sandra (Sous la dir.), (2002), *Où va le Pérou ? Bilan du fujimorisme et questions pour l'avenir*, Itinéraires, Notes et Travaux, n° 63, Genève, Institut universitaire d'études du développement.
- Bouchard, Camil (2001), *L'exclusion sociale. De la naissance jusqu'aux politiques économiques et sociales*, Québec, Université du Québec à Montréal, Département de psychologie et Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants.
- Bouchard, Geneviève. Lenoir-Achdjian, Annick. Arcand, Sébastien, Helly, Denise. Drainville, Isabelle. et Vatz Laaroussi, Michèle. (2009), *Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec*, Québec, IRPP Une question de perspective, Choix Vol. 15, no 3, mars.
- Bouchard, Gérard (2011), *Qu'est-ce que l'interculturalisme ?*, Québec, Revue de droit de McGill
- Bouchard, Gérard. (2000), *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Québec, Boréal.
- Bouchard, Gérard. (1999), *Pour une nation québécoise contre le retour d'une pensée ethnique*, Dans Sève, Michel De et Langlois, Simon (1999), *Savoir et responsabilité*, Canada, Éditions Nota bene.
- Boudarbat, Brahim et Grenier, Gilles. (2014), *L'impact de l'immigration sur la dynamique du Québec*, Québec, Rapport remis au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion, le 12 novembre.
- Boudarbat, Brahim. (2011) *Les défis de l'intégration des immigrants dans le marché du travail au Québec : enseignements tirés d'une comparaison avec l'Ontario et la Colombie Britannique*, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), Montréal. 54 p.
- Boudarbat, Brahim et Boulet, Maude. (2010), *Immigration au Québec : Politiques et intégration au marché du travail*, Montréal, Cirano.
- Boudreault, René (2003), *Du mépris au respect mutuel. Clefs d'interprétation des enjeux autochtones au Québec et au Canada*, Canada, Écosociété.
- Bougarel, Xavier et Philippe Diallo (1991), *Les travailleurs musulmans à Renault-Billancourt : le repli*, Revue européenne des migrations internationales, vol.7, n° 3.
- Bougroum, Mohammed et al. (2006)., *La politique d'alphabétisation au Maroc : quel rôle pour le secteur associatif ?*, Mondes en développement 2006/2 (no 134), pp. 63-77.
- Boujrada Karim (2008), *Le Maroc à la lumière de l'enjeu démocratique*, Montréal, Université du Québec à Montréal
- Bourdieu, P. (1980), *Le capital social. Notes provisoires*, France, Actes de la recherche en sciences sociales, n°31.
- Bourdieu, P. (1974), *Avenir de classe et causalité du probable*, *Revue française de sociologie*, XV, p. 3-42.

- Bourhis, Richard Y., Montreuil, Annie et Helly Denise. (2005), *Portrait de la discrimination au Québec: Enquête sur la diversité ethnique au Canada*, Québec, Chaire Concordia UQAM.
- Bourqia, Rahma. (2010), *Valeurs et changement social au Maroc*, Quaderns de la Mediterrània 13, pp. 105-115.
- Bourque, Olivier_(2008), *Chômage des Maghrébins : «Une honte pour le Québec»*, LaPresseAffaires.com, Publié le 28 mars à 00h00.
- Boutanquoi, Michel (2009), *Pratiques, représentations sociales, évaluation : logiques individuelles et collectives autour de la relation d'aide*, France, Université de Franche-Comté.
- Brabant, Annick. (02 juin 2017), *L'immigration maghrébine à Montréal*, <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/limmigration-maghrébine-montreal>
- Brahimi, Brahim. (1997), *Le pouvoir, la presse et les droits de l'homme en Algérie*, Alger, Éditions Marinoor.
- Bredeloup, Sylvie. (2008), *L'aventurier, une figure de la migration africaine*, *Cahiers internationaux de sociologie* /2 (n° 125), p. 281-306.
- Breton, Philippe (2007), *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.
- Briké, Xavier. (2017), *L'expérience de l'exil au travers du regroupement familial. Mythes, procédures et déracinements*, *Cahiers Migration*, n°44, Louvain-La-Neuve, L'Harmattan.
- Burrick, Delphine (2010), *Une épistémologie du récit de vie*, France, Université de Mons, Recherches qualitatives, Hors-Série – numéro 8 – pp. 7-36. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca>
- Burstein, Meyer (novembre 2005), *Lutter contre l'exclusion sociale des groupes vulnérables*, Canada, Document de recherche, Projet du PRP, Nouvelles approches pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion
- Bury, Jacques A. (2010), *Parcours de vie. Note de Synthèse*, Agence pour le développement et l'évaluation des politiques de santé.
- Cadet, Gérald et Martin, Patricia. (2009), *Les conséquences de la crise économique au Mexique*, Montréal, Université de Montréal
- Cadotte-Dionne, Marie. (2009), *Les représentations sociales des musulmans chez un groupe d'employeurs*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal.
- Caillé, Alain (2004), *De la reconnaissance. Don, identité et estime de soi*, *Revue du MAUSS*, n°23.
- Caillé, Philippe. (2012), *La relation dans tous ses états. Les objets flottants comme révélateurs de complexité et facteurs de changement*, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* /1 (n° 48), pp. 13-29.
- Caldwell, Christopher. (2010), *Reflections on the Revolution in Europe. Immigration, Islam and the West*, New York, Anchor Books. Rivers of blood.
- Camau, Miche (2012) *Un printemps arabe ? L'émulation protestataire et ses limites*, Dossier « Un printemps arabe? », Vol.VIII, France, CNRS éditions.
- Cambier, Alain (2012), *La reconnaissance ou le mépris*, France, Repenser la politique, LNA #59
- Camen, U et Carrin, G. (1992), *Environnement macroéconomique et politique de la santé en Guinée*, *Macroeconomics and Health*, n° 21, Genève, Institut des Hautes Études Internationales, www.bibliotheque.auf.org
- Campos-Flores, Linamar, Berganza Isabel et Kremer Liliana. (2016) *Géographie émotionnelle des*

- frontières : migrations et violences*, dans Vatz Laaroussi, Michèle (dir.) (2016), *Dynamiques familiales, sociojuridiques et citoyennes dans la migration. Regards entrelacés « Nord-sud » sur les réseaux transnationaux*, France, L'Harmattan.
- Canada, Ministère de la sécurité publique (2015), *Right Wing Extremism in Canada : an Environment Scan*. Canada.
- Canada, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. (2013), *Trousse d'information à l'intention des municipalités du Québec sur les enjeux de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle*, Canada, Bibliothèque et Archives Canada
- Canada, Statistique (2011), *Enquête nationale auprès des ménages*, Canada, Compilations d'Emploi-Québec, infostats@statcan.gc.ca
- Canada, Statistique (2009), *Profil cumulatif, 2006, Ottawa-Gatineau*, http://estat2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&ESTFi=ESStat\Francais\SC_RR-fra.htm.
- Canet, Raphaël. (2007), *Le peuple contre la nation Mobilisations sociales et démocratie au Mexique*, La Chronique des Amériques Janvier, no 02, Montréal, Observatoire des Amériques, www.ameriques.uqam.ca
- Cardu, Hélène et Bouchamma, Yamina. (2000). *Identité et insertion socioprofessionnelle de femmes immigrantes: un outil de counseling interculturel*, Ottawa, Les Actes du CONAT
- Carmen, Cantuarias-Villessuzanne. (2012), *La mesure économique de la dépréciation du capital minier au Pérou*. Environmental studies. Université Montesquieu - Bordeaux IV.
- Casas, Laura Oso. (2002), *Stratégies de mobilité sociale des domestiques immigrées en Espagne*, In: Tiers-Monde., tome 43 n°170. Femmes en domesticité. Les domestiques du Sud, au Nord et au Sud. (sous la direction de Destremau, B. et Lautier, B.), pp. 287-305.
- Cason, Jim et Brook, David. (8 mars 2001), *Entretien avec Noam Chomsky*, Mexico, La Jornada.
- Castel, R. (1995a), *Les pièges de l'exclusion*, Lien social et Politiques, n°34, automne, pp.13-21.
- Castel, R. (1994) *La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation*, *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 22, pp. 11-27.
- Castel, R. (1992) *De l'exclusion comme état à la vulnérabilité comme processus*, dans J. Affichard et J.-B. Foucauld (dir.), *Justice sociale et inégalités*, Paris, Éditions Esprit et Le Seuil, pp. 135-148.
- Castel, R. (1991) *De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle*, dans J. Donzelot, *Face à l'exclusion : le modèle français*, Paris, Le Seuil, p. 137-168.
- Castells, Manuel. (2001), *La société en réseaux*, France, Fayard.
- Castels, Stephen. (2007), *The factors that make and unmake migration policies*, in Portes, Alejandro and DeWind, Josh (2008), *Rethinking Migration. New Theoretical and Empirical perspectives*, New York, Berghahn Books.
- Catarino, Christine et Morokvasic, Mirjana. (2005), *Femmes, genre, migration et mobilités*, *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 21 - n°1 |, mis en ligne le 22 septembre 2008. URL : <http://remi.revues.org/index2534.html>, pp. 7-27
- Chantraine, Gilles. (2008), *Trajectoires d'enfermement. Récits de vie au quartier mineur* (Sous la dir.) France, Études & Données Pénales, C E S D IP (Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales), n°106.
- Chebel, Malek. (1986), *La formation de l'identité politique*, France, PUF.
- Chevrier, Sylvie. (2000), *Le management des équipes interculturelles*, France, PUF.

- Chicha, Marie-Thérèse. (2009), *Le mirage de l'égalité : les immigrées hautement qualifiées à Montréal*, Montréal, Fondation canadienne des relations raciales.
- Chicha, Marie-Thérèse et Charest, Éric. (2009), *Accès à l'égalité et gestion de la diversité : une jonction indispensable*, *Gestion*, /3 Vol. 34, p. 66-73.
- Chicha, Marie-Thérèse, et Charest, Éric. (2008), *L'intégration des immigrés sur le marché du travail à Montréal : politiques et enjeux*, *Choix. Elles IRPP*, vol.14, no 2.
- Chicha, Marie-Thérèse, (1989) *Discrimination systémique, fondement et méthodologie des programmes d'accès à l'égalité à l'emploi*, Cowansville, Éditions Yvon Blais, p. 85.
- Chichoua, André et Goussault, Yves. (1993), *Sciences sociales et développement*, Paris, Armand Colin.
- Chomsky, Noam et McChesney, Robert W. (2000), *Propagande, médias et démocratie*, Montréal, Écosociétés.
- Chossudovsky, Michel. (1998), *La mondialisation de la pauvreté*, Québec, Écosociétés.
- Chouinard, Marie- Andrée, *Pièges et paradoxes : de l'intégration au travail*, Montréal, Le Devoir, p. B3.
- Cim, Alexandra Froelich et Lenoir, Annik. (2012), *Les relations école-famille issues de l'immigration en région; le cas de Sherbrooke : l'état de la recherche*, Dans Vatz-Laaroussi, Michèle, Bernier, Estelle et Guilbert, Lucille. (2012), *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants. Questions identitaires et stratégies régionales*, Canada, PUL.
- Clark, Elmer T(1949), *The small sects in America*, Université de Californie, Abingdon-Cokesbury Press, p.22.
- Clark, W.A.V. et Davies Withers, S. (1999), *Changing Jobs and Changing Houses: Mobility Outcomes of Employment Transitions*, *Journal of regional science*, vol.39, n°4, pp.653-673.
- Clark, W.A.V. et Dieleman, F.M. (1996), *Households and housing: choices and Outcomes in the Housing Market*, New Jersey, CUPR Press, Rutgers University.
- Commission africaine sur les populations / communautés autochtones (2010), *Le Gabon*, Rapport du groupe de travail en République du Gabon 15– 30 Septembre 2007, Danemark, Eks-Skolens Trykkeri.
- Commission européenne (2007), *Document de stratégie pays 2007-2013, Venezuela*, UE.
- Conrad, Jean-Philippe (2005), *Origines et réalités de l'islamisme activiste*, http://www.institut-strategie.fr/strat6667_Conrad.html
- Copeta C. (2003), *Immigration : représentations et perspectives autour du problème d'intégration* In : Camarda D . (ed.), Grassin i L. (ed.). *Local resources and global trades: Environments and agriculture in the Mediterranean region*. Bari : CIHEAM,. p. 1 2 7 -1 33 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n° 57)
- Corin, Ellen. (2002), *L'étranger à la porte. Marge et marginalité dans la psychose*, *Frontières*, Où est la marge?, Vol. 14, n° 1, pp. 30-37.
- Corm, 1993, Corm, Georges (1993), *Le nouveau désordre économique mondial. Aux racines des échecs du développement*, Paris, La Découverte.
- Corneau, Guy. (2003), *Victime des autres, bourreau de soi-même*, Québec, Les éditions de l'Homme.
- Corten, André. (2001), *La démocratie et l'Amérique latine : théories et réalités*, in *Enjeux politiques et théoriques actuels de la démocratie en Amérique latine*, Cahiers du GELA.IS, n°1, Paris, L'Harmattan, pp. 31-64.

- Courtel, Yannick. (2008), *La lutte pour la reconnaissance dans la philosophie sociale d'Axel Honneth*, 82/1, Questions d'éthique sociale Revue des sciences religieuses. : <http://rsr.revues.org/622>
- Crisis Group, (2012), *Mali : éviter l'escalade*, Rapport Afrique de N°189.
- Cusset, Pierre-Yves, (2011), *Le lien social*, France, Armand Colin.
- Cyrułnik, Boris. (2003), *Le murmure des fantômes*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Cyrułnik, Boris. (2002), *Un merveilleux malheur*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Dabène, Olivier. (1999), *L'Amérique latine au XXe siècle*, Paris, Armand Colin.
- Da Cunha, A. (2004), *Pauvreté et exclusion sociale : des concepts à leur mesure, une approche plurielle*, Fribourg, Academic Press Fribourg, pp. 29-43.
- D'Amboise, Gérard. (1996), *Le projet de recherche en administration. Un guide général à sa préparation*, Québec Université Laval.
- Debord, Guy. (1992), *La société du Spectacle*, France, Gallimard.
- DeFay, Jason Bradley. (2005), *The Sociology of International Migration*, California University of California, San Diego.
- De Gaulejac, Vincent. (2011), *Travail, les raisons de la colère*, Paris, Le Seuil.
- De Gaulejac, Vincent. et Léonetti, Isabel Taboada, (2010), *La lutte des places*, France, Desclée de Brouwer.
- De Gaulejac, Vincent. (2008), *Les sources de la honte*. France, Desclée de Brouwer.
- De Gaulejac, Vincent. (2005), *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, France, Seuil.
- De Gaulejac, Vincent. (1999), *La névrose de classe*, France, Hommes & Groupes éditeurs.
- De Jong, G. F. and R. W. Gardner eds. (1981), *Migration decision making: multidisciplinary approaches to micro level studies in developed and developing countries*. New York : Pergamon.
- Del Pozo, José (2014), *L'immigration des Latino-Américains. Une histoire de réfugiés et d'immigrants*, dans Berthiaume, Claude Corbo et Montreuil, Sophie (2014), *Histoires d'immigrations au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- De Montigny Gauthier, Pascale. Et De Montigny, Francine. (2014), *Théorie du parcours de vie*, Centre d'études et de recherche en intervention familiale, Cahier de recherche, n°6, Québec, Université du Québec en Outaouais.
- Denzin, N. et Lincoln, Y. (2005), *The discipline and practice of qualitative research*, In N. Denzin et Y. Lincoln (Dir.), *The sage handbook of qualitative research* (pp. 3-32). Thousand Oaks, Sage Publication.
- Denzin, N.K., Lincoln, Y.S. (1994). *Introduction: Entering the Field of Qualitative Research* », dans N.K. Denzin & Y.S. Lincoln (sous la dir. De), *Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks (Calif.), Sage.
- Derrick, Thomas. (1992), *The social Integration of Immigrants in Canada*, Immigration, Dilemma, Canada, The Fraser Institute.
- DESA/UN (2013), *United Nations, Department of Economic and Social affairs, Population Division. International Migration Report 2009: A Global Assessment* (United Nations, ST/ESA/SER.A/316. _Migration Report 2009.pdf
- Desroches, Dominic. (2008), *Mise au point sociologique sur l'intégration et la désintégration sociale / Qu'est-ce que l'intégration ? de Dominique Schnapper*, Gallimard, Folio actuel, Spirale 222.
- Diabi, Yahaya. (2000), *L'information et le pouvoir politique en Côte d'Ivoire entre 1960 et 1990*,

- Côte d'Ivoire, Université de Cocody, Hermès 28.
- Diagne, Alioune et Mondain, Nathalie.(2011), *Partir la famille... et revenir pour la famille*, Nouveaux cahiers du socialisme, *Migrations : stratégies, acteurs, résistances*, Canada, écosociété, n°5.
- Dialmy, Abdessamad, (1995), *Émigration et identité*, Actes du colloque international, Fès, 24-25 novembre, Observatoire marocain des mouvements sociaux
- Dôle, Robert. (1996), *Le cauchemar américain. Essai sur les vestiges du puritanisme dans la mentalité américaine actuelle*, Canada, Vlb éditeur.
- Dorais, Michel et Corriveau, Patrice. (2006), *Jeunes filles sous influence. Prostitution juvénile et gangs de rue*, Québec, vlb éditeur.
- Doré, Émilie. (2009), *Activités informelles et développement urbain : une critique à la notion de capitalisme populaire à travers le cas de Lima*, atria.phpnet.org/association-atria/wp-content/uploads/2012.
- Dozon, Jean-Pierre (2000), *La Côte d'ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme*, Politique africaine n° 78 – juin
- Dubar, Claude (2001), *La construction sociale de l'insertion professionnelle*, Dossier Entre éducation et travail: les acteurs de l'insertion n° 7/1 Éducation et Sociétés 5.
- Dubar, Claude. (1998), *Trajectoires sociales et formes identitaires : clarifications conceptuelles et méthodologiques*, France, Sociétés Contemporaines n° 29 (pp. 73-85).
- Dubet, François (2008), *La galère: jeunes en survie*, France, Fayard.
- Dubet F. et Lapeyronnie D. (1992), *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil.
- Dubreuil, Benoît. et Marois, Guillaume (2011), *Le remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*, Montréal, Boréal.
- Duquette Patrick (01 avril 2011), *Gatineau pourrait attirer 5000 immigrants par an*, Ottawa, Le Droit, www.lapresse.ca
- Dumont, Fernand, Langlois, Simon et Martin, Yves. (1995), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Dumont, Louis. (1966), *Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Paris, Gallimard (rééd. « Tel »).
- Efionayi, Denise et Pigué, Etienne (2011), *Partir ou rester ? La migration dans le projet de vie des étudiants universitaires d'Afrique de l'Ouest, Rapport de synthèse*, Genève, Réseau suisse pour les études internationales.
- Eid, Paul, Azzaria, Meisson et Quérat Marion (2012), *Mesurer la discrimination à l'embauche subie par les minorités racisées : résultats d'un « testing » mené dans le grand Montréal*, Québec, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- Eisenkraft, Harriet (12 octobre 2010), *Le racisme à l'université*, Canada, Affaires universitaires.
- Elder, Glen H. Jr. (ed.), (1985), *Life Course Dynamics: Trajectories and Transitions, 1968-1980*, New York, Cornell University Press, Ithaca.
- Elmadmad, Khadija (2002), *Asile et réfugiés dans les pays afro-arabes*, Maroc, Eddif.
- Enzensberger, Hans Magnus. (2006), *Le perdant radical. Essai sur les hommes de la terre*, France, Gallimard.
- Euzière Paul (2006), *Tunisie et Maroc : de la colonisation à la mondialisation, Recherches internationales*, n° 77, 3, pp. 49-64.
- Faist, T. (1997), *The crucial meso-level*, in Hammar, T., Brochmann, G., Tamas, K. and Faist, T. (eds) *International Migration, Immobility and Development*. Oxford: Berg, 187_217.
- Fall, Khadiyatoula et Buyck, Maarten. (1995), *L'intégration des immigrants au Québec. Des*

- variations de définition dans un échange oral*, Québec, Septentrion.
- Fendler, Ute. (2005), *Le road movie américain version québécoise. D'un voyage trajectoire au voyage circulaire?* Cité dans Morency, Jean. et al. (2005), *Des cultures en contact. Visions de l'Amérique du Nord francophone*, Québec, Éditions Nota bene.
- FIDH (2010), *Guinée-Conakry, 1 an après le massacre du 28 septembre 2009, nouveau pouvoir, espoir de Justice ?*
- Fishbein, M. (1967), *Attitude and the prediction of behavior*. New York: Wiley.
- Fontan, J.-M. (1997). Croissance dans l'appauvrissement, le retour en force des inégalités, Cahiers de recherche sociologique, vol. 29, p. 5-15.
- Forcier, Mathieu et Handal, Laura (2012). *L'intégration des immigrants et immigrantes au Québec*, Montréal. Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS). [En ligne] <http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2012/11/Note-immigration-web.pdf> (Page consultée le 7 août 2016).
- Forget, Dominique (2004), *Immigration et racisme*, Québec, Découvrir, vol.25, n°5.
- Fortino, S., (2009), *L'apport des trajectoires sociales pour comprendre la précarité en féminin. L'exemple d'une recherche sur l'insertion professionnelle de chômeuses de longue durée, en Papeles del CEIC*, n° 44, CEIC (Centro de Estudios sobre la Identidad Colectiva), Universidad del País Vasco, <http://www.identidadcolectiva.es/pdf/44.pdf>
- Fouquet Thomas, (2007), *Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain*, *Autrepart*, 1 n° 41, p. 83-98.
- Fournier-Plamondon, Anne-Sophie et Racine-Saint-Jacques, Jules (2014), *(Re) Constituer la trajectoire*, Conserveries mémorielles [En ligne], # 15, mis en ligne le 09 mai 2014, consulté le 02 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/cm/1740>
- France, Ambassade de (février 2017), *Situation économique de l'Algérie : perspectives 2017*, Algérie, Service économique régional.
- France, Ambassade de. (2017), *Situation économique 2016 et perspectives*, Gabon, Service économique de Libreville.
- Frances, Henry. Tator, Carol. Winston, Mattis and Tim, Rees. (1995), *The Colour of Democracy. Racisme in Canadian Society*, Canada, Harcourt Brace.
- Fréchette, Lucie., Desmarais, Danielle. Assogba, Yao et Paré, Jean-Louis. (2004), *L'intégration des jeunes à la ville : une dynamique de repérage spatial et social*
- Frégné, Cédric (2003), *Sociologie de l'exclusion*, France, L'Harmattan.
- Froment, Dominique. (2012), *Intégration des immigrants : le Canada dans le peloton de tête*, les affaires.com. 20-12
- Fronteau, Joël. (2000), *Le processus migratoire : la traversée du miroir*, Cité dans Legault, Gisèle. *L'intervention interculturelle*, Québec, Gaëtan Morin éditeur, pp.1-40.
- Fronteau, Joël. (1999), *Le processus migratoire*, Québec, Équilibre en tête. Vol 13, n°3. <http://www.acsmmontreal.qc.ca>
- Gabon, (2017), *Population*, www.worldometers.info/world-population/gabon-population/
- Gagnon, Éric et Saillant, Francine. (2009), *La question de l'exclusion sociale : généalogie et enjeux*, Dans Gagnon, Éric., Pelchat, Yoland., Clément, Michèle et Saillant, Francine. (2009), *Exclusions et inégalités sociales. Enjeux et défis de l'intervention publique*, Canada, Les presses de l'Université Laval.
- Gagnon, Éric., Pelchat, Yoland., Clément, Michèle et Saillant, Francine. (2009), *Exclusions et inégalités sociales. Enjeux et défis de l'intervention publique*, Canada, Les presses de l'Université Laval.

- Gallant, Nicole. (2010), *Représentations sociales et représentation politique : présence immigrante dans les organismes de la francophonie minoritaire au Canada*, Montréal, Politique et Sociétés, vol. 29, n°1, pp. 181-201, <http://id.erudit.org/iderudit/039960ar>, Consulté le 2 août 2014.
- Gallant, Nicole et Friche, Céline (2010), *Être ici et là-bas tout à la fois : réseaux sociaux en ligne et espaces d'appartenance chez les jeunes immigrants au Québec*, Lien social et Politiques, n° 64, pp. 113-124.
- Garneau, Stéphanie (2008), *L'émigration marocaine au Canada : contextes de départ et diversité des parcours migratoires*, Diversité urbaine, vol. 8, n° 2, p. 163-190.
- Garrette, Christian, Gaudet, Édith et Lemay, Denyse. (1996), *Guide de communication interculturelle*, Québec, ERP.
- Gatineau, Ville de. (2017), *Données démographiques et socioéconomiques*, <http://www.gatineau.ca>
- Gatineau, Ville de. (février 2016), *Loi sur l'immigration au Québec*, Rapport soumis à la commission des relations avec les citoyens sur le projet de loi no 77, Gatineau.
- Gatineau, ville de. (2015), *Portrait des groupes de langues officielles de la région de Gatineau*, www.languesofficielles.gc.ca
- Gatineau, Ville de. (Janvier 2013), *L'immigration à Gatineau de 1800 à 2010*, Gatineau.
- Gatineau, ville de. (2013), *Profil de la population immigrante. Gatineau, ses villages urbains et milieux de vie champêtre*, Portrait de Gatineau, Volume 2, Québec.
- Gaulme, François (1991), *Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social*, in Gaulme François, *Évolution de la situation politique au Gabon*, Mondes et cultures, n° 51.
- Gauthier, Élisabeth (2008), *Les représentations sociales du risque dans le débat public sur l'irradiation des aliments au Canada*, Montréal, Université du Québec à Montréal
- Gauthier, Mathieu (2010), *La philosophie sociale d'axel Honneth. La théorie de la reconnaissance et l'analyse des pathologies sociales*, Québec, Université Laval.
- Gauthier, M. (1987), *Les nouveaux visages de la pauvreté*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture.
- Gauvin, Chloé Hammond (2016), *L'intégration des travailleuses et des travailleurs qualifiés issus de l'immigration au Québec*, Montréal, Université de Montréal.
- Gayet, Anne-Claire. Thomas, Florence. Mondain, Nathalie et Beudet, Pierre (2011), *Migrations : stratégies, acteurs, résistances*, Montréal, Les Éditions Écosystèmes.
- Gazibo, Mamoudou et Jenson, Jane. (2006), *La politique compare. Fondements, enjeux et approches théoriques*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Geadah, Yolande. (2001), *Femmes voiles. Intégrismes démasqués*, Québec, vlb éditeur.
- Geertz, C. (1973), *The Interpretation of Cultures*. New York, Basics Books.
- Gélinas, Jacques B. (1994), *Et si le Tiers Monde s'autofinçait. De l'endettement à l'épargne*, Montréal, Les éditions Écosociété.
- Germain, Annick, et Gagnon, Julie Élisabeth. (2004), *L'évolution des attitudes des municipalités dans les dossiers d'aménagement des lieux de culte des minorités ethniques: durcissement discriminatoire ou crise d'adaptation*, cité dans Renaud, Jean, Annick, Germain, et Leloup, Xavier (2004), *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Les Presses de l'Université Laval, Canada.
- Germain, Annick. (1997), *L'étranger dans la ville*, Canadian Journal of Regional Science, www.cjrs-rcsr.org
- Gherghel, Ana. (2013), *La théorie du parcours de vie, (life course). Une approche*

- interdisciplinaire dans l'étude des familles*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Gibran, Khalil (1981), *Le prophète*, Québec, Éditions Sélect.
- Girard, Magali, Smith, Michael et Renaud, Jean. (2008), *Intégration économique des nouveaux immigrants: adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration*. Cahiers canadiens de sociologie 33(4).
- Girard, René (1982), *La violence et le sacré*, Pluriel, Paris.
- Giust-Desprairie S, F. (2003), *L'imaginaire collectif*. France, éd. Éres, coll. Sociologie clinique.
- Gogia, Nupur & Slade, Bonnie. (2011), *About Canada, Immigration*, Winnipeg, Fernwood Publishing.
- Gordon, M. Milton. (1964), *Assimilation in American Life. The Role of race, Religion and national Origins*, New York, Oxford University Press.
- Gravot, Pierre. (2007), *Notions fondamentales de l'économie de l'éducation*, France, E-thème n°3, Étude et insertion.
- Grawez, Michel. Muelenaere, Anne De. Binamé, Jean Pierre. Libion, France. Berrewaerts, Joëlle. Favresse, Damien. Jamin, Jérôme et Barras, Christine (2003), *Exclusion et sciences humaines. Exclusions en sciences humaines*, Belgique, Rapport du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de la Communauté Française.
- Grossetti, Michel (2010), *Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations*, in Bessin, Marc Bidard, Claire, Grossetti, Michel (dir), *Bifurcation, les sciences sociales face au ruptures et à l'événement*, Paris : Éditions La Découvert.
- Groulx, Lionel-Henri (2011) *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire*, Canada, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Groulx, Lionel-H. (1997), *Le débat qualitatif-quantitatif : un dualisme à proscrire?*, Montréal, université de Montréal
- Guay-Charrette, Alexandra (2010), *L'accès au logement par les nouveaux arrivants à Montréal : le cas des réfugiés et demandeurs d'asile en provenance d'Afrique subsaharienne*, Montréal, UQAM.
- Guilbert, Lucille. (2010), *Paroles de femmes immigrantes et réfugiés à Québec. Les dynamiques familiales dans une ville universitaire moyenne*, cité dans Lacasse, Nicole et Palard, Jacques. (2010), *immigration et intégration au Québec et en France. Enjeux de société et expériences territoriales*, (sous dir.) Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guimont Marceau, Stéphane (2006), *L'autre campagne du mouvement zapatiste au Mexique*, La Chronique des Amériques, Février 2006 No 05, www.ceim.uqam.ca.
- Hachemaoui, Mohamed. (2009), *Permanences du jeu politique en Algérie*, Politique étrangère /02-2009/2, Été, p. 309-321.
- Hachimi, Alaoui, Myriam. (2006), « *Carrière brisée* », « *carrière de l'immigrant* » : le cas des Algériens installés à Montréal, Les Cahiers du Gres, 6(1), pp.111–122.
- Hacker, Andrew. (1993), *Two Nations. Black and White, Separate, Hostile, Unequal*. New York, Ballantine Books.
- Hannaoui-Ajabli, Fatiha. (2010), *L'islam au cœur de la fabrique de l'identité nationale : la preuve par le voile*. <http://www.reseau-terra.eu>.
- Hao, L. et Kawano, Y. (2001), *Immigrants welfare use and opportunity for contact with co-ethnics*, *Demography*, 38, pp. 375-389.
- Hasenclever Lia et Fauré, Yves-André. (2002), *Les défis du développement économique et social du Brésil contemporain*, Brésil, Instituto de Economia da Universidade Federal do Rio de Janeiro (IE/UFRJ)

- Helly, Denise. (2004), *Le traitement de l'islam au Canada. Tendances actuelles*, France, Revue européenne des migrations internationales, vol. 20 - n°1.
- Helly, Denise, Vatz-Laaroussi, Michèle et Rachedi, Lilyane. (2001), *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants*, Montréal, Québec, Sherbrooke, Canada, Immigration et métropoles
- Helly, Denis. (1997), *Revue des études ethniques au Québec 1977-1996*, Québec, Institut national de recherche scientifique Centre Culture et Société.
- Helly, Denise. (1992), *L'immigration pour quoi faire?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Hemmi, Croes Gonzalez. (2011) *Transformations économiques et formes d'Etat au Venezuela : un siècle de « capitalisme pétrolier »*, (1908-2008). Economies and finances. Université Panthéon Sorbonne - Paris I.
- Henni, Ahmed (2008), *Le syndrome islamiste et les mutations du capitalisme*, Casablanca, EDIF.
- Héran, François. (2002), *Immigration, marché du travail, intégration*, France, Commissariat général du Plan, Rapport de séminaire.
- Herman, Ginette et Ypersel, David Van. (2004), *L'identité sociale des chômeurs*, Belgique, Université catholique de Louvain, Les cahiers du Cerisis, n°10. Labelle, Micheline,
- Hétreau, Maeva (28 octobre 2016), *51 000 immigrants en 2017 pour le Québec*, Canada, RDI.
- Hilton, J. L. and W. von Hippel. (1996), *Stereotypes*, *Annual Review of Psychology*, 47, pp. 237–271.
- Hirigoyen, Marie France. (1998), *Le harcèlement moral*, France, Syros.
- Hollifield, James (2008), *The Emerging migration state*, cité dans Portes, Alejandro and DeWind, Josh (2008), *Rethinking Migration, New Theoretical and Empirical perspectives*, New York, Berghahn Books.
- Honneth, Axel. (2008), *Reconnaissance et reproduction sociale*, Dans *La reconnaissance à l'épreuve*, sous la direction de Jean-Paul Payet et Alain Battegay, 45-58. Le regard sociologique. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.
- Honneth, Axel (2008), *Le racisme comme distorsion de la perception. Des absurdités liées à l'exigence de tolérance*, *La pensée de midi /2* (N° 24-25), p. 98-108.
- Honneth, Axel (2006), *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, Éditions La Découverte.
- Honneth, A. (2001), *Reconnaissance*, in M. Canto-Sperber, *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, France, PUF.
- Honneth, Axel. (2000), *La Lutte pour la reconnaissance*, France, Cerf.
- Hou, Feng et Picot, Garnett (2003), *Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants*, Canada, Statistiques Canada.
- Houle, René et Schellenberg, Grant. (2010) *Évaluation par les nouveaux immigrants de leur vie au Canada*, Division de l'analyse sociale, No 11F0019M au catalogue — No 322
- Huberman, A. Michael et Miles, B. Matthew. (1991), *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, Méthodologie de la recherche.
- Hugon, P. (2009). *L'économie de l'Afrique*. Paris, La Découverte.
- Husbands, C.T. (1987), *The politics of housing and race: Perspectives from Great Britain, the United States and France*, Dans *New Perspectives on Race and Housing in Britain*, sous la dir. de S.J. Smith, et J. Mercer, Glasgow: University of Glasgow, p. 31-71.
- Imbert, Patrick. (2008), *Theories of Inclusion and exclusion in Knowledge-Based Societies. Canada and the Americas*, Gatineau, University of Ottawa.

- Jacques B. (1994), *Et si le Tiers Monde s'autofinçait. De l'endettement à l'épargne*, Montréal, Les Éditions Écosociété.
- Jakubowski, Lisa Marie (1997), *Immigration and the legalization of racism*, Halifax, Fernwood Publishing.
- Jeffrey, G. Reitz et al., (2009), *Race, Religion, and Social Integration of New Immigrant Minorities in Canada*, *International Migration Review* 43, n°4 (december 1), pp. 695-726.
- Jimenez, Estibaliz et Elmadmad, Khadija (2016), *La traite de personnes et les migrations nord-Sud : le cas du Canada et du Maroc*, Dans Vatz Laaroussi, Michèle (dir.) (2016), *Dynamiques familiales, sociojuridiques et citoyennes dans la migration. Regards entrelacés « Nord-sud » sur les réseaux transnationaux*, France, L'Harmattan.
- Jodelet, D. (1989), *Folies et représentations sociales*, Paris, PUF.
- Jodelet, Denise (1989), *Les représentations sociales*, (dir.), France, PUF.
- Jodelet, D. (1984), *À propos des attitudes à l'égard de la science*, in M. Tubiana, Y. Pellicier, A. Jacquart (eds), *Images de la science*, Paris, Economica.
- Jolivet, Violaine. (2007), *La notion de trajectoire en géographie, une clé pour analyser les mobilités ?*, *EchoGéo* [En ligne], 2 |, <http://echogeo.revues.org>
- Jong, G. F. De and R. W. Gardner eds. (1981), *Migration decision making: multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, New York: Pergamon.
- Jourard, Sidney M. (1977), *La transparence de soi*, Québec, Les éditions Saint-Yves Inc.
- Journet, Paul. (2011), *Limite à l'immigration africaine : Québec recule*, www.lapresse.ca, 18 août.
- Juteau, Danielle. (1999), *L'ethnicité et ses frontières*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Kaizen, Julie. (2005), *Les dynamiques de la migration contrainte suivons le troupeau!*, *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, Volume 6 Numéro1, hiver, pp. 29-60.
- Kanouté, Fasal (2007), *Intégration sociale et scolaire des familles immigrantes au Québec. Une prise en compte globale des familles*, *Informations sociales* /7 (n° 143), pp. 64-74.
- Kanouté, F. (2002), *Les profils d'acculturation d'élèves issus de l'immigration récente à Montréal*, *Revue des sciences de l'éducation*, vol. XXVIII, no 1.
- Kateb, Kamel. (2004), *Violences politiques et migrations en Algérie*, in *Les migrations internationales. Observation, analyse et perspectives*, France Institut national d'études démographiques.
- Kaufmann, Jean-Claude. (2001), *L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- Kepel, Gilles. (2007), *Fitna*, France, Édition Gallimard.
- Khan, Candy, (2006), *L'angle mort - Racisme et discrimination au travail*, Dans *À la croisée des chemins : la migration et l'évolution du paysage urbain*, *Nos diverses cités*, n°2.
- Khosrokhavar, Farhad. (2007), *Quand Al-Qaïda parle. Témoignages derrière les barreaux*, France, Points.
- Khosrokhavar, Farhad. (2003), *Les nouveaux martyrs d'Allah*, Paris, Flammarion.
- Knowles, Valerie (1997), *Strangers at Our gates. Canadian Immigration Policy, 1540-1997*, Toronto, Dundurn Press.
- Kremer, Liliane et al. (2016), *Dialogue conceptuel : des réseaux transnationaux aux territoire*, Dans Vatz Laaroussi, Michèle (dir.) (2016), *Dynamiques familiales, sociojuridiques et citoyennes dans la migration. Regards entrelacés « Nord-sud » sur les réseaux transnationaux*, France, L'Harmattan.

- Kymlicka, Will. (2017), *La citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*, Montréal, Boréal.
- La Banque mondiale (2017), *Sénégal, vue d'ensemble*, Sénégal, Mise à jour le 20 avril 2017.
- Labelle, Micheline et Rocher, François (2009), *Immigration, integration and citizenship policies in Canada and Quebec: tug of war between competing societal projects*, In Ricard Zapata Barrero (ed.), *Immigration and Self-Government of Minority nations*, pp. 57-85. Bruxelles, Peter Lang, Collection Diversitas, vol. 3, 177 pp.
- Labelle, Micheline. Rocher, François et Antonius, Rachad. (2009), *Immigration, diversité et sécurité. Les associations arabo-musulmanes face à l'État au Canada et au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Labelle, Micheline. Field, Ann-Marie et Icart, Jean-Claude (2007), *Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec*, Québec, Université du Québec à Montréal.
- Labelle, Micheline. (mars-avril 2005), *Le défi de la diversité au Canada et au Québec*, Montréal, revue Option politique.
- Labelle, Micheline et Lévy, Joseph J. (1995) *Ethnicité et enjeux sociaux. Le Québec vu par les leaders de groupes ethnoculturels*, Canada, Liber.
- Labelle, Micheline, Turcotte, Geneviève, Kempeneers, Mariane et Maintel, Deidre. (1987), *Histoires d'immigrées .Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal.
- Labesse, Maud Emmanuelle (2010), *L'intégration économique des personnes immigrées*, Vol. 10-No.3-Mars 2010.
- Lacasse, Nicole et Palard, Jacques. (2010), *Immigration et intégration au Québec et en France. Enjeux de société et expériences territoriales*, (sous dir.) Québec, Presses de l'Université Laval.
- Lachance, Dominique. (2010), *L'habitation et les personnes immigrantes*, cité dans Lacasse, Nicole et Palard, Jacques. (2010), *immigration et intégration au Québec et en France. Enjeux de société et expériences territoriales*, (sous dir.) Québec, Presses de l'Université Laval.
- Laflamme, Claude et Descheneau. (2004), *Situation en emploi, mobilité géographique et insertion professionnelle des jeunes*, Dans Leblanc, Patrice et Molgat, Marc. (2004), *La migration des jeunes. Aux frontières de l'espace et du temps*, Canada, Les Éditions de l'IQRC.
- Laghzaoui, Ghizlane. (2011), *Paroles d'immigrants ! Représentations sociales et construction identitaire chez les enseignants immigrants francophones en Colombie-Britannique*, Ontario, Simon Fraser University.
- Lagrange, Hugues. (2013), *En terre étrangère. Vies d'immigrés du Sahel en Île-de-France*, France, Seuil.
- Lagrange, Hugues. (2010), *Le déni des cultures*, France, Seuil.
- Lahlou, Mehdi. (2005), *Les migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : évolution récente*, Italie, Institut universitaire européen.
- Langue, Frédérique (2004), *Venezuela. Montée de la violence politique*, Boréal, Montréal.
- Langlois, Simon. (2011), *Mesurer scientifiquement le bonheur et la qualité de vie*, Dans Noël, Alain. (2011), *Une lutte inégale contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, in Institut du nouveau monde, L'état du Québec, Québec, Boréal.
- Lapointe, Pierre Louis. (1998), *Les Québécois de la bonne entente : Un siècle de relations*

- ethniques et religieuses dans la région de Buckingham, 1850-1950*, Septentrion.
- Laperrière, Anne. (1993), *Le critère de scientificité des méthodes qualitatives*, Rimouski, actes du Colloque du Conseil québécois de la recherche sociale.
- Lapeyronnie, Didier. (2011), *Les deux figures de l'immigré*, dans Wieviorka, Michel. (dir.). (2011), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte.
- Lascoumes, P. (1994), *VIH, exclusions et luttes contre les discriminations. Une épidémie révélatrice d'orientations nouvelles dans la construction et la gestion des risques*, Cahiers de recherche sociologique, vol. 22, p. 61-75.
- L'Aube (16 mars 2017), *Mali : Situation sécuritaire : 2017 : Une année (déjà) très meurtrière !*, www.maliweb.net
- Lavergne, Marc. (2013), *L'Arche de Noé : la migration de survie des jeunes égyptiens aujourd'hui*, In *Dynamiques démographiques et migrations* » Paris, Musée des Arts premiers, 5-6 janvier 2010, halshs-00916533, version 1 - 24 Dec. 2013
- Lavigne, Gilles. (1987), *Les ethniques et la ville. L'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*, Collection Science et Théorie, Québec, Le Préambule.
- Lebel-Racine, Marie. (2008), *Représentations sociales interethniques en région : les cas de Drummondville et de Gatineau*, Montréal, Université de Montréal.
- Le Bot, Yvon. (2011), *Le temps des guerres communautaires*, dans Wieviorka, Michel. (dir.). (2011), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte.
- Le Bourlegat, Cleonice Alexandre. (2003), *Les enjeux culturels sociaux et politiques de la durabilité pour le Brésil et l'Amérique latine*, Brésil Université Catholique Dom Bosco.
- Ledoyen, Alberte. (2004), *Le discours sur la différence et l'accès des minorités au logement*, cité dans Renaud et al. *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Canada, Les Presses de l'Université Laval.
- Legault, Gisèle. (2000), *L'intervention interculturelle*, Québec, Gaëtan Morin éditeur.
- Lemieux, Vincent (2000), *À quoi servent les réseaux sociaux?*, Laval, Les Éditions de l'IQRC.
- Le Monde (02.09.2016), *Comprendre la crise au Gabon en cinq questions*, <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/09/02/comprendre-la-crise-au-gabon>
- Le Monde. (2016), *Les migrations subsahariennes. Déconstruisons les idées reçues*, <http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/15/>
- Lenoir-Achdjian, Annick. Arcand, Sébastien. Helly, Denise. Drainville, Isabelle et Vatz Laaroussi, Michèle. (2009), *Les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb au Québec. Une question de perspective*, Choix IRPP, Vol. 15, no 3, pp.1-42.
- Le Parisien (19 décembre 2015), *250 millions de migrants dans le monde en 2015, un record*, France, www.leparisien.fr/international, consulté le 23/12/2016.
- Lesemann, F. (1989). *Les nouveaux visages de la pauvreté, Santé mentale au Québec*, XIV (2), pp. 114-119.
- Lévesque, Claude. (1990), *L'autre pays, le pays de l'autre*, Culture et cultures, Montréal, Possibles, volume 14, n°3.
- Liang, Zai. (2006), *The sociology of Migration*, State University of New York, Albany, National Science Foundation
- Liauzu, Claude. (2000), *Immigration, colonisation et racisme : pour une histoire liée*, L'héritage colonial N° 1228 - Novembre-décembre – 5.
- Lu, M. (1999), *Do People Move When They Say They Will ? Inconsistencies in Individual*

- Migration Behavior. Population & Environment* 20 (5):467-488.
- Maalouf, Amin. (2007), *Les identités meurtrières*", France, Éditions Grasset.
- Macé, Alain (2008) *Politique et démocratie au Togo, Cahiers d'études africaines, Cahiers d'Études africaines, XLIV (4), 176, 2004, pp. 841-885.*
<http://etudesafriaines.revues.org/4846>, consulté le 10 octobre 2012.
- Mackey, Eva. (2002), *The House of Difference. Cultural Politics and National Identity in Canada*, Toront, UTP.
- Macqueron, Gérard. (2013), *Psychologie de la solitude*, France, Odile Jacob.
- Maffesoli, Michel. (1993), *Le quotidien et le local comme espaces de la socialité*, in Audet, Michel et Bouchikhi, Hamid, (1993), *Structuration du social et modernité avancée*. France, PUF.
- Magioglou, Thalia. (2008), *L'entretien non directif comme modèle générique d'interactions, Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2 Numéro 78, pp. 51-65.
- Malenfant, R., Lévesque, M. Jetté, M. et White, D. (2004). *Étude de trajectoires liées à la pauvreté*, Québec, Rapport de recherche : Recherches sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail.
- Manea, Norman. (2006), *Le retour du hooligan*, France, Seuil.
- Mannoni, Pierre (2012), *Les représentations sociales*, France, PUF.
- Mantsios, Gregory (2003) *Class in America*, in Rothenberg, Paula S. (2003), *Race, Class, and Gender in the United States*, New York, Worth Publishers.
- Marchandise, Sabrina (2009), *L'espace social des étudiants marocains dans la mobilité internationale. Spatialisation des réseaux et recomposition territoriale, Networks and Communication Studies, NETCOM*, vol. 23 n° 1-2, pp. 155-164.
- Marden, Charles Frederick et Meyer, Gladys Eleanor. (1968), *Minorities in American society*, 3rd ed, New York : American Book Co.
- Marengo, Marina (2005), *Trajectoires, filières, mythes. Les parcours migratoires des Italiens du canton de Vaud (Suisse)*, Géographica Helvetica Jg. 60 /Heft 3.
- Marengo, Marina (2001), *Les trajectoires migratoires : entre flux, filières et mythes. Le cas des Italiens du canton de Vaud*, Suisse, Université de Lausanne.
- Marques, R.M. et Nakatani, P. (2007), *La politique économique du gouvernement Lula : changement ou continuité ?*, Revue Tiers Monde, n° 189, Paris.
- Marengo, Marina (2005), *Trajectoires, filières, mythes. Les parcours migratoires des Italiens du canton de Vaud (Suisse)*, Géographica Helvetica Jg. 60 /Heft 3.
- Micone, Marco (1990), *De l'assimilation à la culture immigrée*, Culture cultures, Montréal, Possibles, volume 14, n°3.
- Martin, Laetitia (2007), *Immigration, origines nationales et marché du travail : la présence en emploi des immigrants de la catégorie des travailleurs sélectionnés*, Montréal, Université de Montréal
- Martin, B. et R. Richards. (1995), *Scientific Knowledge, Controversy, and Public Decision Making*. In *Handbook of Science and Technology Studies*, Éd. révisée, S. Jasanoff, G. E. Markle, J. C. Petersen et T. Pinch (éd.), p. 506-526.
- Martuccelli, Danilo. (2011), *Les contradictions politiques du multiculturalisme*, dans Wieviorka, Michel. (dir.). (2011), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte.
- Martuccelli, Danilo (2009) *Qu'est-ce qu'une sociologie de l'individu moderne ? Pour quoi, pour qui, comment ?* Sociologie et sociétés, vol. 41, n° 1, p. 15-33.

- Massey, D.S. (1990), *Social structure, household strategies, and the cumulative causation of migration*, *Population Index*, 56(1): 3_26.
- McCall, Christopher. (1995), *Les murs de la cité : territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté*, *Revue internationale d'action communautaire/International Review of Community Development*, 34 (74), pp.81-92.
- McChesney, Robert W. (2000), *Les géants des médias : une menace pour la démocratie*, in Chomsky, Noam et McChesney Robert W., (2000), *Propagande, médias et démocratie*, Montréal, écosociété.
- Mègre, Bruno. (1998), *Les enjeux de l'immigration au Québec. Histoire d'un kidnapping culturel*, Québec, Balzac-Le Griot éditeur.
- Mègre, Bruno. (1998), *Les enjeux de l'immigration au Québec. Histoire d'un kidnapping culturel*. Montréal, Balzac-Le Griot éditeur.
- Michaud, Valérie. (2010), *Lorsque l'imaginaire migratoire rencontre les réalités de la migration: parcours de migrants volontaires et qualifiés de l'Afrique de l'Ouest au Québec*, Montréal, Université de Montréal.
- Micone, Marco (1990), *De l'assimilation à la culture immigrée*, *Culture cultures*, Montréal, Possibles, volume 14, n°3.
- Michelat, G. (1975), *Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie*, *Revue française de sociologie*, vol. 16, pp. 229-247.
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019*, Cahier de consultation, Québec, www.assnat.qc.ca.
- Ministère de l'immigration et communautés culturelles (2012), *Les immigrants et le marché du travail québécois en 2011*, [<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/ImmigrantsMarcheTravail2011.pdf>]
- Minvielle, Jean-Paul, Amadou Diop et Aminata Niang (2005), *La pauvreté au Sénégal : Des statistiques à la réalité*. Paris, Éditions Karthala, p.168.
- Miranda, Beatriz Dias (2008), *Étude comparative de la représentation sociale des immigrants et des réfugiés chez les étudiants universitaires*, Québec, Université Laval.
- Misiorowska, Mariola (2011), *Les trajectoires socioprofessionnelles des nouveaux arrivants, travailleurs qualifiés au Québec. Qu'est-ce qu'une « intégration réussie » ?*, Montréal, Université de Montréal.
- Mondain, Nathalie et Diagne, Alioune (2010), *Ceux et celles qui restent: Réflexions théoriques à partir du cas de l'émigration sénégalaise vers l'Europe*, African Migrations Workshop, The Contribution of African Research to Migration Theory 16–19 November, Dakar, Senegal
- Moniquet, Claude. (2002), *La guerre sans visage. De Waddi Haddad à Oussama Ben Laden. Les réseaux de la peur*, France, Michel Lafon.
- Monnot, Laurence. (2012), *La politique de sélection des immigrants du Québec. Un modèle enviable en péril*, Québec, Hertubise.
- Montalban, Manuel Vazquez. (2003), *Marcos. Le maître des miroirs*, France, Fayard.
- Montgomery, Catherine, Le Gall, Josiane et Stoetzel, Nadia. (2010), *Cycle de vie et mobilisation des liens locaux et transnationaux : le cas des familles maghrébines au Québec*, Québec, Lien social et Politiques, n°64.
- Montgomery, Catherine. McAll, Christopher. Tremblay, Julie Anne et Seminario, Andrea. (2000), *Profils de la pauvreté et de l'immigration à Côte-des-Neiges*, CLSC Côte-des-Neiges, Montréal, Interactions Vol.4 no 1.

- Montmirail, Cécile. (2009), *La preuve par l'AGRIF. De l'antiracisme à la discrimination antifranaise et antichrétienne*, Paris, Godefroy de Bouillon.
- Moscovici, Serge. (1992), *Psychologie sociale*, France, PUF.
- Moscovici, Serge. (1979). *Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire*, France, PUF.
- Moscovici, Serge. (1976), *La psychanalyse, son image et son public*, France, PUF.
- Moscovici, Serge. (1969), *Préface*, in Herzlich, C. (1969), *Santé et maladie. Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton.
- Mouafo, Fidèle (2014), *Trajectoires socioprofessionnelles des immigrants africains subsahariens de Montréal accédant à des fonctions socioéconomiques valorisées*, Montréal, Université de Montréal.
- Mouvagha-Sow, Myriam, (2004), *Transformations familiales et pauvreté au Gabon*, France, African Population Studies Supplement, vol 19/Etude de la population africaine Supplément, pp. 155-175.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- Mummert, Gail et Acosta, Elaine. (2016), *La construction controversée du « sujet migrant » : expérience de vie et représentations des Péruviens et des Équatoriens en déplacement*, Dans Vatz Laaroussi, Michèle (dir.) (2016), *Dynamiques familiales, sociojuridiques et citoyennes dans la migration. Regards entrelacés « Nord-sud » sur les réseaux transnationaux*, France, L'Harmattan.
- Muriani, Michèle (2014), *Placement et Trajectoire sociale. Le soi à l'épreuve*, France, Collège coopératif Provence Alpes Méditerranée.
- Mutin, Georges. (1997), *Le contexte économique et social de la crise algérienne. La crise algérienne : enjeux et évolution*, France, Mario Melle éditions.
- Nadeau, Christian. (2016), *Pour une société juste. Lutter contre les discriminations par l'interdépendance des droits humains*, Ligue des droits et libertés, Dossier. Racisme, Volume 35, numéro2, automne.
- Namazi, Vahideddin. (2010), *Les trajectoires de l'intégration professionnelle des immigrants iraniens travaillant comme chauffeurs de taxi à Montréal*, Québec, Université de Montréal
- Nepveu, Pierre. (2009), *Le racisme au Québec: éléments d'une enquête*, Liberté, n°285.
- Niedergang, Marcel (1975), *Les 20 Amériques latines (Tome 2)*, France, Seuil. OCDE/BAfD (2002), *Perspectives économiques en Afrique*
- Nkenda, Myriam Matondo. (2014), *Enjeux et problèmes liés aux actions diasporiques. Participation socioéconomique des diasporas africaines du Canada, au développement de leur pays d'origine*, Montréal, Université du Québec à Montréal
- Noël, Alain. (2011), *Une lutte inégale contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, in Institut du nouveau monde, L'état du Québec 2011, Québec, Boréal.
- Noël, Julie. (2017), *Montréal africain, de l'Afrique subsaharienne au Maghreb*, Dossier, Montréal, Mémoires d'immigrations, <https://ville.montreal.qc.ca>
- Nouveaux cahiers du socialisme, (printemps 2011), *Migrations : stratégies, acteurs, résistances*, Canada, écosociété, n°5.
- Olga L. Gonzalez. (2010), *Violence homicide en Colombie : déviance ou "débrouille" ?*, Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie [En ligne], 5 | 2010, mis en ligne le 13 avril, Consulté le 19 décembre 2014. URL : <http://socio-logos.revues.org/2490>.
- OMS (2017), *Stratégie de coopération*, Situation de la Santé, Côte d'Ivoire, <http://www.who.int/countries/en/>

- Otero, Marcelo. (2012), *L'ombre portée. L'individualité à l'épreuve de la dépression*, Québec, Boréal.
- Ouellet, Pierre. (2003), *Les identités migrantes. La passion de l'autre*, Dans Turgeon, Laurier (2003) (dir.), *Regards croisés sur le métissage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 39-57.
- Ouimet, Raymond (2013), *Chroniques histoire et généalogie*, <http://raymond-ouimet.e-monsite.com/>Date de dernière mise à jour : 29/12/2017.
- Outaouais, Comité. (1992), *L'Outaouais et son avenir économique*, Gatineau, Ville de Gatineau.
- Oyane-Ond, Paulette. *Analyse de la situation politique au Gabon après les élections législatives du 17 décembre 2011*, Le Centre Pour la promotion de la démocratie et la défense des droits de l'Homme au Gabon.
- Phizacklea, A. (dir.) (1983), *One Way Ticket, Migration and Female Labor*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Paquay, L., Crahay, M., et De Ketele, J.-M. (2006). *L'analyse qualitative en éducation. Des pratiques de recherches aux critères de qualité*. Bruxelles, De Boeck.
- Paradinas, Blanca Navarro. (2005), *Une Espagnole au Canada. Représentation de l'immigrante dans Madame Perfecta d'Antonine Maillet*, in Morency, Jean. et al., *Des cultures en contact. Visions de l'Amérique du Nord francophone*, Québec, Éditions Nota bene.
- Paugam S. (dir.), (1996), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Québec, Institut de la statistique du (2017), *État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2016*, Québec, Travail et rémunération, www.stat.gouv.qc.ca
- Québec. (2017), *Plan d'immigration au Québec pour l'année 2017*, Québec, Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion.
- Québec, (2016), Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), *Pour une planification de l'immigration cohérente avec la capacité d'accueil et de rétention de la société québécoise*, Mémoire présenté dans le cadre de la consultation gouvernementale sur la planification de l'immigration au Québec 2017-2019.
- Québec. (2011), *Profilage racial et discrimination systémique des jeunes racisés*, Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.
- Québec, Gouvernement du. (2005), *De nouvelles d'elles. Les femmes immigrées du Québec*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Palys, Ted. (2003), *Research Decision. Quantitative and qualitative Perspectives*, Montréal, Nelson.
- Pascon, Paul. (1983), *Le Haouz de Marrakech*, 2 tomes, Rabat, CNRS.
- Passeron J-C. (1989), *Biographie, flux, itinéraires, trajectoires*, *Revue française de sociologie*, XXXI, pp. 3-22.
- Patriciu, S. (2001). *Les représentations de l'intégration par les acteurs du système scolaire québécois*. Thèse de doctorat inédite, Université de Sherbrooke, Sherbrooke.
- Paugam, Serge. (2013), *Le lien social*, France, PUF.
- Peticlerc, M. (2002), *La solidarité face au marché. Quelques réflexions sur l'histoire de la Mutualité au Québec*. Cahier du CRISES, Montréal, UQAM.
- Petitjean, Nadia et Dubar, Claude. (1998), *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Édition Armand Colin, 2ème édition revue, 3ème tirage CNAM / Organisation / UV C0.
- Pettit, B. (1999), *Cultural Capital and Residential Mobility : A Model of Impersistence in Place*,

- Poetics, vol.26, pp.177-199.
- Peyrat S. (2004), *La justice des cités*. In E. Callu, J. P. Jurmand, et A. Vulbeau (Dir.), *La place des jeunes dans la cité* (pp. 145-158). Paris, L'Harmattan.
- Piché, Victor. (2013), *Les théories migratoires contemporaines au prisme des textes fondateurs*, *Population* 2013/1 (Vol. 68), p. 153-178.
- Piché, Victor. (2009) *Les travailleurs migrants, nouveaux non-citoyens du monde*, Canada, REDTAC.
- Piché, Victor. (2005), *Immigration, mondialisation et diversité culturelle : comment « gérer » les défis ?*, *Les Cahiers du Gres*, Volume 5, numéro 1.
- Piché, Victor. (1997), *Les grandes migrations internationales*, *Relations*, avril (629).
- Piché, Victor (1989) *L'immigration haïtienne au Québec : modalités d'insertion*, Paris, ORSTOM.
- Piché, Victor. (1978), *La sociologie des migrations au Québec*, *Canadian Studies in Population*, vol.5, Université de Montréal, Québec, pp. 37-53.
- Pierre, Myrlande. (2005), *Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec : un état des lieux*, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 2, pp. 75-94.
- Pilote, Annie et Brier, Lydie (2013), *Représentations du lieu d'origine et projets migratoires d'étudiants francophones du Nouveau -Brunswick : quelle articulation ?* *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, n° 2, p. 29-44.
- Pineau, G. et Le Grand, J.-L. (2002), *Les histoires de vie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Plamondon, Olivier. (2008), *Changements et continuités dans le système politique colombien : haciendas et violences*, Montréal, Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation
- Plagnat, Pauline. (2003), *Analyse macroéconomique du Mali : le Mali et ses inégalités face à la globalisation*, Suisse, Réseau Universitaire International de Genève (RUIG)
- PNUD, (2013), *Effets économiques et financiers de la crise politique et sécuritaire 2012 au Mali : analyse de la situation et énoncé de mesures conservatoires*, Mali, Rapport final.
- Poirier, Carole et Lambert Kyelem, Blaise. (2012), *Nomadisme ou transhumance politique post-électorale et discipline de parti dans l'espace francophone*, Belgique, Projet de rapport.
- Portes, Alejandro and Wind, Josh De. (2008), *Rethinking Migration. New Theoretical and Empirical perspectives*, New York, Berghahn Books.
- Pourtois, Jean-Pierre. Demonty, Benoît et Jouret, Delphine. (2004), *Souffrances affectives, cognitives et sociales des parents en exil*, Belgique, Université de Mons-Hainaut.
- Pourtois, J.-P. et Desmet, H. (2006), *Le vécu migratoire des familles : de l'imaginaire migratoire à la quotidienneté du demandeur d'asile*, *Les Cahiers du Fonds Houtman*, http://fondshoutman.be/cahiers/02_012006/html-n/ch02s04.html
- Poussin M., Latron-Gorsse A. et Sordes-Ader F. (2001), *Élaboration et validation d'une échelle sur le sentiment d'intégration*. *Psychologie et Psychométrie*, Vol. 22, N°3-4, pp. 83-98.
- Québec, Institut de la statistique du (2016), *État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2016*, Québec, Institut de la statistique du Québec.
- Québec, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2017-2019*, Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec, Québec, Cahier de consultation, www.assnat.qc.ca.
- Québec, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2016), *Déclaration de*

- Kathleen Weil, Québec, 27 octobre.
- Québec, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2015), *Recueil de statistiques sur l'immigration et la diversité au Québec*, Québec, Consultation publique.
- Québec. Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2014). *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion - Cahier de consultation*. Québec : Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
- Québec, (Janvier 2014), *Immigration et diversité ethnoculturelle au Québec*, Analyse régionale, L'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), Québec.
- Rachédi, Lyliane et Halsouet, Béatrice (dir.) (2017), *Quand la mort frappe l'immigrant. Défis et adaptations*, Québec, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Rachédi, Lilyane (2008) *Trajectoires migratoires et stratégies identitaires d'écrivains maghrébins immigrants au Québec, l'écriture comme espace d'insertion et de citoyenneté pour les immigrants*. Montréal, Université de Montréal
- Rachédi, Lilyane et Vatz-Laaroussi, Michèle. (2004), *Favoriser la résilience des familles par l'empowerment et l'accompagnement*, Québec, Intervention, pp.6-16.
- Racine, Sonia. (2007), *Un tour d'horizon de l'exclusion*, Service social, vol. 53, n° 1, p. 91-108.
- Ramonet, Ignacio (2001), *Marcos. La dignité rebelle. Conversations avec le sous-commandant Marcos*, Paris, Galilée.
- Ratiba, Hadj-Moussa. (1996), *Les antennes célestes, les généraux-apparatchiks, les émirs et le peuple*, Québec, anthropologie et sociétés.
- Ravaud J.-Fr., Stiker H.-J., (2000), *Les modèles de l'inclusion et de l'exclusion à l'épreuve du handicap, 1ère partie ; les processus sociaux fondamentaux d'exclusion repérables dans le traitement social du handicap*, *Revue de Sciences Humaines et Sociales*, n° 87, pp. 1-17.
- Raybon, Patricia. (1996), *My First White Friend : Confessions on Race, Love and Forgiveness*, New York, Viking Press.
- RDI, (26 /10/2017), *Quoi faire avec un passé qu'on préfère oublier ?*, www.rdi.ca
- RDI, (14 septembre 2017), *Changer ou non le nom de la rue Amherst à Gatineau ?*, www.ici.rdi.ca
- RDI, (26 octobre 2012) *Discrimination raciale au Fou du roi : le portier est suspendu*, ici.radio-canada.ca, Ottawa-Gatineau, Justice et faits divers.
- Redfield, R., Linton, R. et Herskovits, M.J. (1936), *Mémoire pour l'étude de l'acculturation*, *American Anthropologist*, Vol. 38.
- Renaud, Jean. (2005), *Limites de l'accès à l'emploi et intégration des immigrants au Québec : quelques exemples à partir d'enquêtes*, Montréal, Santé, Société et Solidarité, N°1.
- Renaud, Jean, Annick, Germain, et Leloup, Xavier. (2004), *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Canada Les Presses de l'Université Laval.
- Renaud, Jean., Piché, Victor et Godin, Jean-François. (2003), *L'origine nationale et l'insertion économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec*, *Sociologie et sociétés*, vol. 35, n° 1, pp. 165-184.
- Renault, Emmanuel. (2006) *La reconnaissance au coeur du social*, Lutttes pour la reconnaissance, Mensuel n° 172 http://www.scienceshumaines.com/articleprint2.php?lg=fr&id_article.
- Renaud, Jean et Martin, Laetitia (2006), *Origines nationales et marché du travail : étude de la présence en emploi des travailleurs sélectionnés* (Communication présentée le 16 mai 2006 au 74^e congrès de l'ACFAS). Montréal : Association Francophone Pour Le Savoir.
- René, Marie-France. (2018), *Trajectoires migratoires Maroc-Québec. Entre imaginaires et dynamiques sociales et identitaires*, Québec, Université du Québec à Montréal.
- République gabonaise et Communauté européenne (2007), *Pays et programme indicatif national*

- pour la période 2008- 2013, Document de stratégie.*
- Ricoeur, Paul. (2004), *Parcours de la reconnaissance. Trois études*, France, éd. Stock.
- Robert Ezra et Burgess, *Introduction to the Science of Sociology*, Université de Californie, University of Chicago Press.
- Rocher, François et Guay, J.-H. (1990), *La culture au pluriel*, in *Culture et cultures*, Montréal, Possibles, volume 14, n°3.
- Rogel, Jean-Pierre. (1989), *Le défi de l'immigration*, Q.C, IQRC.
- Roy, Ghislaine (2000), *Les modèles de pratiques*, Dans Legault, Gisèle. (2000), *L'intervention interculturelle*, Québec, Gaëtan Morin éditeur.
- Roy, Shirley. (2010), *De l'exclusion à la vulnérabilité. Continuité et rupture*, Dans Châtel, Vivianne et Roy, Shirley. (dir), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Roy, Sophie (2011), *Gestion politique de la précarisation des enfants : le cas du Sénégal*, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Roy, S. (1995), *L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale ?*, *Lien social et Politiques – RIAC*, vol. 34, p. 73-80.
- Roy, S. (2008), *L'étude de cas*, Dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Montréal, Presse de l'Université du Québec, pp.199-226.
- Saadaoui Adel. (2015), *L'intégration des immigrants tunisiens : entre habitus culturel national et trajectoire sociale*, Canada, Université Laurentienne Sudbury (Ontario).
- Sahlins, M. (1984), *Des îles dans l'histoire*, France, Le Seuil.
- Sahlins, M. (1980), *Au coeur des sociétés*, Paris, Gallimard.
- Safi, Mirna, (2011), *Penser l'intégration des immigrés : les enseignements de la sociologie américaine*, *Sociologie*, /2 Vol. 2, p. 149-164. DOI : 10.3917/socio.022.0149
- Salama, Pierre. (2008), *Rapport sur la violence en Amérique Latine*, Paris, Rapport pour le Conseil de l'Europe.
- Salomon, A. (2001), *Études sur la perception des repères de la société québécoise par les nouveaux immigrants non-francophones*, Québec, Gouvernement du Québec, MRCI.
- Salomón Lerner Febres, (2012), *Mémoire, réconciliation et démocratie : réflexions à partir de la violence au Pérou*, *La Revue des Droits de l'Homme*.
<http://revdh.files.wordpress.com/>
- Sanséau, Pierre-Yves. (2005), *Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse*, France, Grenoble École de Management, *Recherches qualitatives –Vol.25(2)*, pp. 33-57. <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html>
- Santander, Sebastian. (2009), *L'émergence de nouvelles puissances. Vers un système multipolaire*, Paris, Éditions Ellipses.
- Saunders, Doug. (2013), *The Myth of the Muslim Tide. Do Immigrants threaten the West ?* Canada, Vintage Canada.
- Savoie-Zajc, Lorraine. (2009), *L'entrevue semi-dirigée*, dans Gauthier, Benoît, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'université du Québec
- Sayad, Abdelmalek. (1999), *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, France, Seuil.
- Sayad, Abdelmalek (1994) *Qu'est-ce que l'intégration ?*, *Hommes et migrations*, n° 1182
- Schafer, Jessica, Haslam, A. et Beaudet, Pierre (2008), *Introduction au développement international*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Sen, Amartya. (2007), *Identité et violence*, France, Odile Jacob.

- Sen, Amartya. (2000), *Social exclusion: concept, application, and scrutiny*, Social Development Papers No. 1, Office of Environment and Social Development Asian Development Bank June 2000.
- Séguin, É. (1994), *Unité et pluralité de l'analyse de discours, Langage et société*, Vol. 69, p.37-57.
- Sifaoui, Mohamed (2004), *Sur les traces de Ben Laden. Le jeu trouble des Américains*, France, Le cherche midi.
- Smith, Susan. (1993), *Immigration and nation-Building in Canada and the United Kingdom*, in Peter Jackson and Jan Penrose (eds) *Constructions of Race, Place and Nation*, Minneapolis University of Minnesota Press, pp.50-77.
- Solomon, Norman. (1996), *Hucksters are milking a Sacred Media Cow*, Dans Chomsky, Noam et McChesney, Robert W. (2000), *Propagande, médias et démocratie*, Montréal, Écosociété.
- Stasiulis, Daiva, et jhappan Radha. (1995), *The Fractious Politics of a Settler Society*, in Daiva Stasiulis and Nira Yuval- Davis (dir.), *Unsettling Settler Societies: Articulations of Gender, Race, Ethnicity, and Class*. Sage Series on Race and Ethnic Relations 11. Londres, Sage : 95-131.
- Statistique Canada (2017), *Série « Perspective géographique », Recensement de 2016*, Ottawa, Statistique Canada, www.12.stacan.gc.ca
- Statistiques Canada, 2007, *La communauté latino-américaine au Canada*, n°8. *dans les trajectoires de vie de personnes assistées sociales*, Montréal, Université de Montréal.
- Stavenhagen, Rodolfo. (1981), *Sept thèses erronées sur l'Amérique latine*, Paris, Anthropos.
- Stoetzel, N, Montgomery, C et Rachédi, L. (2012), *Quand la routine prend le dessus sur l'urgence : le rôle des réseaux dans le processus d'établissement de familles maghrébines au Québec*, *Alterstice*, 2 (2), pp. 79-90.
- Suisse, Département fédéral des Affaires étrangères (2017), *Côte d'Ivoire : Rapport économique 2017*, Abidjan, Ambassade de Suisse.
- Taarji, Hinde. (1990), *Les voilées de l'islam*, France, Éditions, Balland.
- Tadlaoui, Jamal-Eddine. (2003), *Contre la discrimination raciale, ethnique et religieuse en emploi : la contribution du milieu communautaire québécois*, Québec, Vivre ensemble, Centre Justice et Foi.
- Taguieff, P-A. (1987), *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris Gallimard.
- Taleb, K. (2007). *La construction sociale de l'élève en difficulté : émergence et cristallisation des processus menant à l'identification des élèves en difficulté à l'école élémentaire de langue française en Ontario*. Thèse de doctorat inédite, OISE, University of Toronto, Toronto.
- Tamba, Moustapha. (2014), *Mutations politiques au Sénégal : Bilan de cinquante ans d'indépendance (1960 – 2010)*, Sénégal, UCAD.
- Tandonnet, Maxime (2007), *Géopolitiques des migrations. La crise des frontières*, Paris, Éditions Ellipses.
- Tanguy, Lucie (1991), *Changements techniques et recomposition des savoirs enseignés aux ouvriers : des discours aux pratiques*, *Sociologie et sociétés*, vol.23, n°1, pp.71-86, <http://id.erudit.org/iderudit/001783ar>
- Tarragoni, Federico. (2012), *Se radicaliser au pays des radicalités : les bifurcations populaires au Venezuela de Chavez*, *Lien social et Politique*, n° 68, p. 101-117.
- Tartarovsky, E. and S. H. Schwartz. (2001). *Motivation for emigration, values, wellbeing and*

- Identification among young Russian Jews. International Journal of Psychology* 36 (2), pp. 88-99.
- Tatum, Beverly Daniels. (2003), *Defining Racism: "Can We Talk?"*, in Rothenberg, Paula S. (2003), *Race, Class, and Gender in the United States*, New York, Worth Publishers.
- Taylor, Charles. (2007), *Grandeur et misère de la modernité*, Québec, Bellarmin.
- Teixeira, Carlos. (2008), *Barriers and outcomes in the housing searches of new immigrants And refugees: a case study of "Black, Africans in Toronto's rental market*, *Journal of Housing and the Built Environment*, vol. 23, no 4, p. 253-276. En ligne : <http://dx.doi.org/10.1007/s10901-008-9118-9>.
- Thomas H. (1997), *La production des exclus*, Paris, P.U.F.
- Thomas William I., Znaniecki, Florian. (1999), *Le paysan polonais en Europe et en Amérique (1918-1920). Récit de vie d'un migrant (Chicago, 1919)*, Nathan, 1998.
- Tocqueville, Alexis de. (2012), *De la démocratie en Amérique II*, France, Gallimard.
- Todd, 1994 Todd, Emmanuel (1994), *Le destin des immigrants. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*. France, Seuil.
- Tremblay, André. (Hiver 2017), *Technologie, Monde et société*, Université d'Ottawa, cours SOC 3516.
- Trottier Claude, (2001), *La sociologie de l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes*, Dossier Entre éducation et travail : les acteurs de l'insertion n° 7/1 Éducation et Sociétés 5.
- Turcotte, Geneviève, Kempeneers, Mariane et Maintel, Deidre. (1987), *Histoires d'immigrées. Itinéraires d'ouvrières colombiennes, grecques, haïtiennes et portugaises de Montréal*, Montréal, Boréal.
- UN, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2013), *World Population Prospects, The 2012 Revision*, United Nations.
- Vallin, Jacques. (1989), *La population mondiale*, France, La Découverte.
- Van Den Bussche, Claire. (2015), *L'établissement des immigrants à Québec Parcours migratoires et biographies résidentielles d'immigrants français et maghrébins*, Université Laval, Québec.
- Van Hear, Nicholas. (2010), *Theories of Migration and Social Change*, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, Vol. 36, No. 10, December, pp. 1531_1536
- Vanier, Jean (1999), *Accueillir notre humanité*, Québec, Bellarmin.
- Vatz Laaroussi, Michèle (dir.) (2016), *Dynamiques familiales, sociojuridiques et citoyennes dans la migration. Regards entrelacés « Nord-sud » sur les réseaux transnationaux*, France, L'Harmattan.
- Vatz Laaroussi, Michèle (2015), *Sensibiliser, accompagner et lutter contre le racisme pour mieux vivre ensemble*, Québec, Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion.
- Vatz Laaroussi, Michèle, Bernier, Estelle et Guilbert. Lucille, (2012), *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants. Questions identitaires et stratégies régionales*, Canada, PUL.
- Vatz Laaroussi, Michèle. (2010), *Femmes marocaines immigrantes au Québec : entre désillusion et changement*, Université de Sherbrooke, Canada.
- Vatz Laaroussi, Michel. (2009), *Mobilité, réseaux et résilience. Le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Vatz Laaroussi, Michèle. (2007) *Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et*

- de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec*, Dans Le Gall (Josiane), (Sous la dir.), *Familles immigrantes récentes et relations intergénérationnelles*, Québec, Enfances, Familles, Générations, Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec (CDRFQ), Numéro 6, Université de Sherbrooke.
- Vatz Laaroussi, Michèle (2007), *La recherche qualitative interculturelle : une recherche engagée?*, Actes du colloque Approches qualitatives et recherche interculturelle : bien comprendre pour mieux intervenir Recherches qualitatives – Hors Série – numéro 4 – pp. 2-13. Québec, Université de Sherbrooke.
- Vatz Laaroussi, M. (2004), *L'histoire des familles immigrantes : un enjeu pour l'intervention sociale et la formation dans les régions du Québec*, Numéro thématique sous la direction de Nicole Chiasson et Fabienne Tanon, Les cahiers de la recherche en éducation. Vol.7, No3. Automne (RAC).
- Vatz Laaroussi, M. et L. Rachédi. (2002), *Familles immigrantes des guerres en Estrie*, Université de Sherbrooke, rapport présenté au ministère de la Famille et de l'Enfance.
- Vatz Laaroussi, Michèle. (2001) *Le familial au coeur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, France, L'Harmattan.
- Vekeman, L. (1990), *Soi mythique et soi historique : deux récits de vie d'écrivains*, Montréal, L'Hexagone.
- Vera, Leonardo. (2009), *Venezuela : politiques sociales et économiques dans un État patrimonial pétrolier*, Alternatives Sud, vol.16/133.
- Vernier, Michel, (1997), *L'insertion professionnelle*, Analyse et débats' Économica.
- Villers, Johanna (2011), *Arrête de me dire que je suis marocain ! Une émancipation difficile*, Bruxelles, éditions de l'université de Bruxelles.
- Villers, Johanna, De. (2005), *Entre injonctions contradictoires et bricolages identitaires: quelles identifications pour les descendants d'immigrés marocains en Belgique ?*, Lien social et Politiques, n° 53.
- Vincent, Pierre. (1994), *Immigration, phénomène souhaitable et inévitable*, Québec, Éditions Québec/Amérique Inc.
- Vinsonneau, G. (2002), *L'identité culturelle*. Paris, Armand Collin.
- Vukov, Tamara. (2000), *Penser l'immigration comme spectacle : les bases coloniales de la nation canadienne*, Recherches féministes, vol.13, n°2, pp.121-130.
- Wanner, Philippe et Fibbi, Rosita (2002), *Familles et migration, familles en migration*, Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population FSM, Berne Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF).
- Waterbury, John. (1975) ; *Le Commandeur des croyants* ; France, PUF.
- Watters, Ethan. (2003), *Urban Tribes. Are friends the new family ?*, United States of America, Quebecor World Fairfield.
- Waters, M.et Jimenez, T. (2005). *Assessing Immigrant Assimilation: New Empirical and Theoretical Challenges*, *Annual Review of Sociology*, vol. 31, pp.105-125.
- Waters, Mary C. (1990), *Ethnic options. Choosing identities in America*, California, University of California Press, .
- Watzlawick, P., Beavin, J. Helmick et Jackson, Don D (1979), *Une logique de la communication*, France, Seuil.
- Weber, Eugène. (1983), *La fin des terroirs. La modernisation de la France entre 1870 et 1914*, France, Fayard.
- Weber, Serge. (2006), *Trajectoires des migrants*, Ceras - revue *Projet* n° hors-série, Mai.

- URL : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=929>.
- Weiner, Myron. (1994), *Security, Stability, and Migration*, in Betts, Richard K. (1994), *Conflict after the cold war. Arguments on Causes of War and Peace*, USA, Allyn and Bacon.
- Wenden Catherine Wihtol de. (2008), *Les chiffres des migrations et ce qu'ils nous disent*, France, Terre inhospitalière N° 6, Mai.
- Werther, JR William B., Davis, Keith et Lee-Gosselin, Hélène. (1990), *La gestion des ressources humaines*, Montréal, McGraw-Hill.
- Wieviorka, Michel. (dir.). (2011), *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*, Paris, La Découverte.
- Wilhelm, Mathiew. (2014), *Rapport de méthodes. Échantillonnage boule de neige. La méthode de sondage déterminé par les répondants*, Suisse, Office fédéral de la Statistique.
- Wunenburger, Jean-Jacques. (1995), *La vie des images*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.
- Xu, Li. (2012), *Qui conduit un taxi au Canada ?*, Canada, Citoyenneté et Immigration Canada.
- Yefsah Abdelkader. (1992), *L'armée et le pouvoir en Algérie de 1962 à 1992*, Revue du monde musulman et de la Méditerranée, N°65, pp. 77-95.
- Yinger, J. Milton (1964), *Religion, société, personne*, France, Les éditions universitaires.
- Zajde, N. (1995), *Enfants de survivance*, Paris, Odile Jacob.
- Zhu, Nong et Leloup, Xavier. (2007), *Les trajectoires résidentielles des nouveaux immigrants à Montréal. Une analyse longitudinale et conjoncturelle*, Canada, Canadian Journal of Urban Research, Vol.16, pp. 94-125.
- Zimmermann, B. (2011), *Ce que travailler veut dire, une sociologie des capacités et des parcours professionnels*, collection Etudes sociologiques, Paris : Economica.
- Zipora, Malka. (2006), *Lekhaim! Chroniques de la vie hassidique à Montréal*, Québec, Les éditions du passage.

ANNEXE A

TABLEAU N°6

CODE DU REpondant, DATE D'ARRIVEE AU CANADA ET NIVEAU SCOLAIRE

Code du répondant	Région d'origine	Pays d'origine	Date d'arrivée	Scolarité
GM-MN1	Maghreb	Algérie	2007	Maîtrise
GM-MN2		Tunisie	2012	DEC
GM-MN3		Maroc	2010	Maîtrise
GM-FN4		Maroc	2010	Maîtrise
GM-FN5		Maroc	2004	Maîtrise
GM-MN6		Tunisie	2008	Secondaire
GM-MN7		Tunisie	2008	Secondaire
GM-FN8		Algérie	2005	Maîtrise
GAS-MN9	Afrique subsaharienne	Gabon	2008	Maîtrise
GAS-MN10		Togo	2013	Bac
GAS-MN11		Sénégal	1989-1990	Maîtrise
GAS-MN12		Guinée	2012	Maîtrise
GAS-FN13		Sénégal	2015	Maîtrise
GAS-FN14		Côte d'Ivoire	2013	Bac
GAS-FN15		Mali	2003	Maitrise
GAS-FN16		Mali	2003	Bac
GAL-MN17	Amérique Latine	Venezuela	2012	Ingénieur
GAL-MN18		Colombie	2012	Ingénieur
GAL-MN19		Mexique	2003	Maîtrise
GAL-MN20		Pérou	1989	Maîtrise
GAL-FN21		Mexique	2004	Maîtrise
GAL-FN22		Colombie	2012	Doctorat
GAL-FN23		Brésil	2012	Doctorat
GAL-FN24		Pérou	1991	DEC

ANNEXE B

GUIDE DE RÉCIT DE PARCOURS MIGRATOIRE

Parlez-moi de vous (Parents/milieu de vie/ enfance/ scolarité/carrière professionnelle, etc.)

Pourquoi vous avez décidé de quitter votre pays ?

Que connaissiez-vous du Canada avant d'arriver ?

Parlez-moi du contexte à votre arrivée : la société, la politique, les immigrants ici.

Racontez-moi votre arrivée et votre installation à Gatineau : l'accueil, vos premières réactions, vos espoirs, vos désillusions.

Parlez-moi de la ville de Gatineau (choix et découverte de cette ville/ impressions)

Parlez-moi de votre vie professionnelle et de l'impact qu'elle a pu avoir sur votre famille.

Racontez-moi comment vous avez réglé la question du logement depuis votre arrivée.

Parlez-moi de vos amis, de vos voisins et de votre entourage à Gatineau.

Parlez-moi de vos enfants, de leurs écoles et de leurs parcours.

Vous sentez-vous intégré (e) dans votre nouvelle société ?

- Sur le plan social
- Sur le plan professionnel
- Au niveau culturel

Si vous aviez à faire une comparaison entre votre pays d'origine et le Canada, qu'en dites-vous ?

- Sur le plan de l'organisation social
- Au niveau culturel
- Sur le plan politique
- En ce qui concerne les opportunités économiques et d'emploi
- En ce qui concerne les systèmes d'enseignement et d'éducation

Si vous devriez choisir à nouveau, viendriez-vous au Canada ?

D'après votre expérience, quels sont les facteurs qui incitent à la réussite des projets d'immigration et quels sont, en revanche, ceux qui poussent à leur échec ?

Aujourd'hui, avec le recul, y a-t-il quelque chose que vous auriez voulu faire autrement ? De quoi êtes-vous fier/fière ?

ANNEXE C
GUIDE D'ENTRETIENS

□ *Informations sur l'objectif du projet de recherche* □

Cette recherche s'est intéressée principalement aux trajectoires migratoires des immigrants appartenant à la grille des travailleurs qualifiés, résidant à Gatineau, issus des pays du Maghrébins, d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine. Il était question de comprendre leurs trajectoires migratoires et représentations sociales en contextes pré et post-migratoires.

□ **Informations sur le fonctionnement de l'entrevue** □

Les questions concernent la vie dans le pays d'origine, les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays d'origine et à choisir le Canada comme lieu d'établissement et les conditions de vie et de travail à Gatineau.

Le guide d'entrevues compte, en plus du profil sociodémographique, deux parties comportant une dizaine de questions. Pour chacune des questions, il n'existe pas de « bonnes » ou de « mauvaises » réponses.

LE PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE

1. Sexe
2. Lieu de résidence : a- Gatineau b- Hull c- Aylmer d- Buckingham
3. Lieu de naissance
4. Nombre d'années d'établissement au Canada
5. Structure familiale : a- Personne seule b- Famille monoparentale c- Deux adultes sans enfant d- Deux adultes avec enfant (s) e- Parents, grands-parents et enfant (s)
6. Connaissance du français à l'arrivée au Québec
7. Connaissance de l'anglais à l'arrivée au Québec

Section	Question	Sous question	Éléments à surveiller
L A P H A S E P R É M I G R A T O I R E	Dans cette première partie, nous allons aborder votre situation dans votre pays d'origine		
	Quelle est La situation familiale dans le contexte prémigratoire	Quelles sont les professions des parents ?	Les professions renvoient généralement aux recettes et à l'appartenance de classe. Les personnes aisées ressentent plus de malaise dans les situations d'immigration que les personnes qui n'ont souvent rien à perdre.
		Quel est le nombre des frères et sœurs ?	Dans les pays d'origine des répondants, il est établi que plus les parents sont moins instruits et pauvres, plus le nombre des frères et sœurs est grand.
		Quel est le niveau de scolarité ?	Le niveau d'instruction élevé nourrit généralement les ambitions et les attentes.
		Quelle est l'expérience professionnelle du répondant ?	Les questions d'emploi ont un lien étroit avec le phénomène migratoire. Plus l'expérience est riche, plus les attentes sont grandes.
	Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à quitter le pays d'origine ?	Comment est venue l'idée d'émigrer ?	La personne interrogée a-t-elle vécu au Canada auparavant ? Cette décision est-elle individuelle ou prise sous l'influence de parents, amis, médias, ou autres ?
		Quel était le contexte sociohistorique dans votre pays d'origine ?	Situation sociale du pays (sécurité, stabilité, etc.) instabilité politique situation économique liberté d'expression influence des médias
		Quelle a été votre situation avant d'émigrer au Canada ?	Mode de vie (traditionnel ou moderne) Statut familial (célibataire / marié[e] / veuf [ve]) Profil professionnel Type d'emploi Emploi projeté
		Quelles sont les raisons qui vous ont amené à choisir le Canada ?	Opportunités d'emploi Opportunités d'éducation Climat de sécurité Liberté d'expression Proximité Influence des parents, amis, ou autres

		Quelles sont les démarches que vous avez entreprises pour venir au Canada ?	Démarches individuelles Engagement d'un avocat (ou conseiller) Cadre familial Autres
		Combien de temps a duré cette procédure ?	La durée d'attente Le degré de préparation
		Combien de personnes étaient à votre charge ?	Seul(e) Deux personnes Un couple plus enfant(s)
		À combien estimez-vous les frais du visa et de l'ensemble des dépenses engagées pour ce projet ?	Moins de 1000\$ De 1000 à 5000\$ Plus de 5000\$
		Quelle image avez-vous du Canada avant votre arrivée ?	- Les représentations sociales que l'on a du pays d'accueil dans la phase prémigratoire témoignent du degré d'attentes portées sur la nouvelle situation. - À travers cette image renvoie au rêve et peut expliquer les déceptions rencontrées chez certaines personnes.
L A P H A S E P O S T - M I G R A T O I R E	Parlez-moi du contexte de votre arrivée ?	En quelle date êtes-vous arrivé(e) au Québec ?	Types de conjoncture : Période de croissance économique Période de crise économique Période d'instabilité politique Période de turbulences sociales Autres
		Parlez-moi des conditions de votre arrivée	L'accueil à l'arrivée L'installation au début Le choix de la ville de Gatineau Les premiers moments de rencontre avec la société d'accueil ? Les démarches administratives ? Les obstacles rencontrés La gestion de la situation
		Quelles étaient vos premières réactions en cette période ?	Admiration Possibilité de choc culturel Prédisposition à l'adaptation Les attentes Les désillusions.
	Parlez-moi de votre situation dans la ville de Gatineau ?	L'emploi	La personne interrogée travaille-t-elle ou non ? - Si elle travaille le type d'emploi qu'elle occupe Comment l'a-t-elle eu (simple envoi de C.V, contact direct avec l'employeur, concours, réseaux personnels, de parents et amis, etc.)? Le temps consacré à la recherche de l'emploi

		<p>Cet emploi lui permet-il de subvenir à ses besoins</p> <p>Le salaire est-il aligné à celui des natifs (Québécois de souche)?</p> <p>Les rapports avec les natifs (rapports de compréhension mutuelle, de concurrence loyale ou de conflit, de discrimination et d'exclusion) ?</p> <p>Le regard porté sur le marché du travail à Gatineau ?</p> <p>La perception du marché local de l'emploi par rapport à l'ensemble du Québec et aux autres régions du Canada ?</p> <p>- Si la personne ne travaille pas, comment justifie-t-elle ce fait?</p> <p>A-t-elle fait des démarches pour trouver du travail ?</p> <p>Lesquelles ?</p> <p>Quelles sont ses ressources financières ?</p> <p>Où et comment passe-t-elle son temps libre ?</p> <p>Qu'est-ce qu'elle envisage faire dans le futur proche pour sortir de la situation du chômage ?</p> <p>Les attentes ?</p> <p>L'évaluation du marché local du travail par rapport à sa situation au Québec et aux autres Canada ?</p>
	Le logement	<p>La personne interrogée est-elle propriétaire ou locataire ?</p> <p>Lieu de résidence</p> <p>Est-ce le premier logement ?</p> <p>Le type de logement qu'elle occupe (appartement, maison, ou autres)</p> <p>Qui lui a loué ou vendu le logement ?</p> <p>Comment s'est effectuée cette transaction ?</p> <p>Le temps que cette transaction a nécessité</p> <p>Le lieu du logement par rapport à la ville (centre, périphérie, quartier pauvre, quartier riche, etc.)</p>
	L'école	<p>Les raisons du choix de l'école [ou de la garderie]</p> <p>La proximité</p> <p>La qualité du quartier de l'école (aisé, pauvre, interethnique, etc...)</p> <p>Le lieu de l'école (centre-ville/ périphérie)</p> <p>Les programmes scolaires sont-ils laïcs ou religieux ?</p> <p>Qualité des rapports entre les élèves, avec les parents d'élèves et l'administration, etc.</p> <p>Les démarches d'inscription</p>

			<p>Nécessité ?</p> <p>L'accueil réservé au nouveau venu (ou à la nouvelle venue) ?</p> <p>Les résultats des examens scolaires des enfants</p> <p>La personne interrogée est-elle satisfaite de la performance de ses enfants ?</p> <p>Estime-t-elle que ses enfants se sont adaptés à leur milieu de vie ?</p>
		Actions collectives	<p>Le type de rapports elle avec l'entourage (voisins, dépanneur du quartier, etc.) ?</p> <p>Fréquence des contacts avec des amis à Gatineau</p> <p>Participation à des activités communautaires</p> <p>Participation à des services religieux</p> <p>Autres</p>
L E S R E P R É S E N T A T I O N S S O C I A L E S	Dans cette troisième partie, nous allons aborder votre vision de votre projet d'immigration		
	Quel regard portez-vous à votre situation dans le pays d'accueil par rapport à votre pays d'origine et/ou intermédiaire ?	Quelles sont les comparaisons possibles entre ce (ou ces) pays et le Canada ?	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le plan de l'organisation social - Sur le plan de l'organisation politique - au niveau des opportunités économique (possibilités d'emploi) - au niveau culturel - en ce qui concerne le système d'éducation
		Quelles sont les choses que vous avez appréciées chez vos voisins et dans votre entourage ?	<p>L'organisation sociale et politique</p> <p>Les opportunités économiques</p> <p>Le système d'éducation</p> <p>Le mode de vie</p>
		Quelles sont les choses que vous n'avez pas appréciées chez vos voisins et dans votre entourage ?	L'organisation sociale et culturelle (comportement individualiste, fragilité des liens familiaux, etc...)
	Si vous devriez choisir à nouveau, viendriez-vous au Canada ?	Estimez-vous être inséré (e) ou exclu (e) dans la société hôte ?	<ul style="list-style-type: none"> - Sur le plan social - Sur le plan professionnel
		Comment jugez-vous votre expérience au Canada	Perception de la vie au Canada (sentiments d'insertion ou d'exclusion, de fierté ou de regret, de réussite ou d'échec)
		Avez-vous fait l'objet d'exclusion ou de traitement injustes à votre égard ?	Les sentiments d'exclusion

		Quels sont les éléments qui facilitent l'insertion sociale et professionnelle des immigrants dans la société d'accueil ?	Le regard sur les trajectoires migratoires couronnées de succès
		Quelles sont les raisons qui expliquent l'échec de certains projets migratoires ?	Le regard sur les trajectoires migratoires qui ont abouti à l'échec
	Comment vous vous identifiez ?	Est-ce que vous vous identifiez par rapport au pays d'accueil ou au pays d'origine, ou autre ?	- Le rapport à la culture - les niveaux d'insertion ou d'exclusion